

# HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU



Le Crime de Roi de France

LES CRIMES  
DES ROIS DE FRANCE.

THE CRIMES  
OF CAPITALISM

## AVIS DE L. PRUDHOMME.

Sur la demande de grand nombre de personnes qui ont désiré qu'il y eût cinq gravures aux crimes des Rois de France, ainsi qu'à ceux des Reines de France, j'en ai fait graver quatre, non compris celle du frontispice, qui représentent, 1<sup>o</sup>. Clovis faisant massacrer Sigibert dans son palais, en sa présence, comme celui-ci se courboit dans un coffre, pour en tirer des sacs pleins d'or; récompensé d'un parricide exécuté par les ordres de Clovis. 2<sup>o</sup>. Louis VII, après avoir saccagé Vitry & ses environs, faisant mettre le feu à un temple de cette ville où s'étoient réfugiés quinze cents habitans des campagnes, qui y périrent dévorés par les flammes, sous les yeux mêmes du roi. 3<sup>o</sup>. Le duc de Berri, envoyé à Montpellier par Charles V, faisant exécuter dans cette ville un arrêt de mort contre six cents citoyens innocens, & choisis à discrétion parmi le peuple. Deux cents furent décapités, deux cents pendus, & les 200 autres brûlés. 4<sup>o</sup>. Louis XI faisant décapiter Jacques d'Armagnac, après avoir placé ses deux enfans sous l'échafaud, pour être atroces du sang de leur père.

A compter de jeudi 26 janvier, au lieu de 3 liv. 12 sous, le volume se vendra 4 liv. & 5 liv. 10 sous franc de port par la poste. Les personnes qui auront des exemplaires sans gravures, pourront se les procurer au prix de 10 sous les quatre, & 12 sous par la poste.

L'ordre des *folios* ayant été interverti dans les dernières éditions, la première gravure cotée page 6 pour la première édition, sera placée page 80 dans les autres. La seconde, cotée p. 105, sera placée p. 185. La troisième, cotée p. 159, sera placée p. 239; & la quatrième, cotée p. 176, sera placée p. 256.

Il est inutile de prévenir que cet ordre ne peut servir pour les éditions contrefaites.

Almanach du Juré français pour l'année 1792, quatrième de la liberté; par M. Ostellin, homme de loi, l'un des électeurs réunis au 14 juillet 1789, électeur de 1790 & 1791, ancien administrateur au déparrement de la garde nationale parisienne; présenté à l'Assemblée nationale législative. A Paris, chez l'auteur, rue de Bourbon, n° 688, Rochette, rue S. Jean-de-Beauvais; le Prieur, libraire, quai de Voltaire, n° 10, & Desenne, libraire au Palais-Royal. Cet ouvrage est indispensable pour tous les citoyens, sur-tout ceux qui sont inscrits sur la liste des jurés.

Edition complète des Décrets de l'assemblée nationale, divisés par ordre des matières, dirigée & suivie par M. Arnoult, député du département de la Côte-d'Or à l'assemblée nationale constitutive. A Dijon, de l'imprimerie de P. Causse. Cette édition sera imprimée sous deux formats, l'un in-4°, dont chaque volume aura 600 pages, & coûtera 9 liv.,

& l'autre in-8°. de 400 pages, à 3 livres, en feuilles : papier vélin & caractères neufs de Wafflard. P. Causse mettra en vente, dans le courant de ce mois, une édition in-4°. & une in-8°. de la constitution, papier vélin, grand raisin, beaux caractères, bien imprimés.

Madame Derouilles premier auteur de la pommade couleur de chair, qui teint pour la vie, dans une seule séance d'une heure, tous cheveux gris, roux ou blancs, en noir, brun ou châtain, ainsi que les sourcils & cils ; prévient que cette pommade approuvée par la faculté de médecine ne contient rien de nuisible à la santé, & ne tache ni le linge ni la peau. Prix des pots, 6 livres avec la manière de s'en servir : on est prié d'affranchir les lettres. Ladite dame demeure rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, n°. 47, maison du bombeur de verres, au deuxième.

*Bureau des biens à vendre, rue Saint-Magloire, quartier Saint-Denis, à Paris.*

Pour mettre ceux qui veulent acquérir à portée de connoître ce qui est à vendre dans les biens particuliers, il a été fait des répertoires sur lesquels sont portées toutes les annonces qui ont été insérées dans les tableaux. Ces répertoires sont communiqués gratuitement, au bureau, à ceux qui les veulent consulter.

Pour faire insérer leurs annonces sur les répertoires publics & dans les tableaux qui paroissent deux fois par semaine, les propriétaires n'ont point de droit à payer.

La forme des publications par les propriétaires au bureau, est un moyen adopté pour mettre un terme aux négociations, & en appelant la concurrence, obtenir de la chaleur des enchères un prix plus avantageux de leurs biens. En renvoyant au cahier des enchères, les vendeurs n'ont plus la charge de répondre à des propositions vagues ; & les conditions ainsi réglées, ces publications opèrent le compromis qui précède ordinairement les ventes volontaires.

Pour obtenir un égal concours en faveur des propriétaires qui ne veulent point donner de publicité à leurs dispositions, tous ceux qui veulent acquérir, sont invités à donner leurs demandes, qui sont reçues & enregistrées gratuitement ; ce qui met à portée, pour chaque nature de biens, d'indiquer des acquéreurs à mesure que les objets se présentent.

Les tableaux qui paroissent deux fois la semaine pour l'annonce des biens particuliers, contiennent en même temps l'annonce des publications & adjudications qui se poursuivent dans les domaines nationaux.

Le prix de l'abonnement est de 15 liv. pour trois mois, 24 liv. pour six mois, & 36 liv. pour l'année. Pour la province, 18 liv., 30 liv. & 48 liv., franc de port.

:  
e  
n  
d  
  
l  
i  
e  
,  
s  
e  
c  
s,  
  
a  
s  
-  
s  
-  
x  
e  
s  
s  
-  
a  
s  
-  
e



A quels monstres, Grand Dieu ! livrez vous l'univers ?

*Crimes des Rois*

LES CRIMES  
DES ROIS DE FRANCE,

DEPUIS

CLOVIS JUSQU'A LOUIS SEIZE.

PAR LOUIS LAVICOMTERIE.

Avec cinq gravures.

PRIX, 4 LIVRES BROCHÉ.

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE DES DERNIERS CRIMES DE LOUIS XVI.



A PARIS,

AU BUREAU DES RÉVOLUTIONS DE PARIS, RUE  
DES MARAIS, F. S. G. N°. 20.

1792.

Il paraît une contre-façon des *Crimes des Rois de France*; mais cette édition est tronquée, on y a supprimé des faits, on en a dénaturé plusieurs : la preuve, c'est qu'au lieu de 500 pages qu'a la bonne édition augmentée, celle contrefaite n'en a que 312.

Le public est prévenu que la bonne édition de cet ouvrage porte au frontispice le chiffre de L. Prudhomme, et que le frontispice est en couleur.

### *Explication de la gravure du frontispice.*

La nature outragée et renversée sur les marches d'un palais, tombe sous le glaive de la tyrannie.

En vain la nature veut faire quelques efforts pour se relever et échapper à sa rage, le fanatisme portant une croix, et la discorde armée de torches et de serpents accourent se réunir à ce monstre implacable.

Derrière, des esclaves humblement prosternés présentent des couronnes, des sceptres; un d'eux est même courbé jusque dans la poussière.

On voit au loin les horreurs de la guerre et de la famine.

La guerre est représentée par des soldats égorgéant des mères, des enfans, des vieillards sur le seuil de leurs chaumières.

La famine est exprimée par des gerbes dévorées par les flammes.

Au fond du palais, autour d'un banquet des rois, leurs courtisans et leurs favorites se gorgent de plaisirs : des soldats repoussent le peuple.

Plus loin, une bastille élevée par le despotisme et l'oppression, menace quiconque se plaindra ; en effet, on apperçoit des citoyens qu'on y entraîne.

Le temps, en détruisant le palais des rois, prouve que tôt ou tard l'excès des abus et l'oppression soulèvent les peuples.

On lit au bas :

A quels monstres, grand Dieu ! livrez-vous l'univers !

Les quatre autres gravures représentent les principaux forfaits des rois de France, et sont placées ; la première, page 80, la deuxième, page 185, la troisième, page 239, la quatrième, page 256. Les personnes qui ont des exemplaires des premières éditions où ces quatre gravures ne se trouvent pas, pourront se les procurer au prix de 10 sous les quatre, et par la poste, franc de port, 12 sous.

---

---

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

---

DANS mon ouvrage du *Peuple et des Rois*, j'ai promis l'histoire de leurs crimes ; je remplis aujourd'hui ma promesse : je la remplis avec d'autant plus d'empressement , qu'on m'a demandé pourquoi je m'y déclarais l'ennemi irréconciliable de la royauté, et surtout de l'hérédité de la couronne. On trouvera ici la réponse à cette demande ; on la trouvera dans les oppressions des rois , dans leurs brigandages , dans leurs attentats héréditaires contre les peuples ; on la trouvera dans quatorze siècles d'outrages , de barbarie et de forfaits.

Cet ouvrage n'est consacré qu'à la vérité , à la philosophie , à la liberté , à la vertu , qu'au mépris , à la haine des tyrans .

J'ai recherché la cause d'une succession

A.

si continue d'indignités; je l'ai trouvée dans l'hérédité de la couronne que l'histoire détruit, dément et désavoue, que l'intérêt des peuples condamne sans retour, que la raison anéantit; je l'ai trouvée dans cette hérédité, qui n'est appuyée que sur une audace coupable, une prérogative insoutenable, qui n'est qu'un vol antique, graduel, successif des droits imprescriptibles, inaliénables de la nation; qui n'est consacrée que par une décision témeraire, assise sur la ruine du pacte social, qui n'est avouée que par un de ces décrets scandaleux, ignorans, spoliateurs et barbares de ses mandataires.

On peut voir dans cet ouvrage, pour ainsi dire, d'un coup-d'œil, les reproches terribles dont on accable leur mémoire, les anathèmes dont les peuples frappent leurs têtes criminelles. On y verra la vérité inexorable assise sur les débris de leurs trônes, de leurs sceptres d'airain, brisant leurs os en poudre, foulant aux pieds leurs soixante diadèmes;

vengeance , il est vrai , insuffisante et tardive :  
mais tremblez , tyrans qui respirez encore !  
tremblez sur-tout misérables conseillers de  
meurtre et de carnage , qui assiégez le trône  
de la nation et le cabinet des rois !

Si après avoir parcouru cet ouvrage il se trouve quelque vil idolâtre qui puisse encore ramper à leurs pieds , qui puisse avoir parcouru sans effroi quatorze siècles de malheurs et de crimes , je dis que la servitude a brisé dans son ame le ressort de la nature ; je dis que c'est un aveugle né , un forçat stupide , qui ne sent point , et n'ose regarder les cicatrices profondes et sanglantes que lui ont laissées ses fers. Je le dévoue aux cent millions de victimes dont les cris lamentables s'élèvent contre la barbarie des tyrans héréditaires.

Il est prouvé que leur trônes s'écroulent devant la raison , la liberté , la morale éternelles. Il fallait joindre les faits à ces preu-

ves indestructibles , et les en accabler ; il fallait faire voir que dans plus de soixante rois , il ne s'en trouve pas un seul qui n'ait fait , contre la nation , un usage barbare , un abus plus ou moins féroce des forces qui ne leur étaient confiées que pour la défendre. Confiance imprudente , ruineuse , oppressive , assise sur son ignorance de l'incapacité , de l'insuffisance nécessaires d'un individu , d'un homme réduit à cinq sens , comme le reste des humains , comme l'artisan , le bûcheron , le porte-faix , ses frères , ses égaux , en supposant que ce soit l'aveu des peuples qui les ait établis : mais non , ils l'ont été par l'oppression , la fraude barbare , le vol impie des droits de l'homme , par la terreur , l'usurpation , l'audace effrénée d'un brigand , d'un assassin . Tous les rois , les tyrans , qui se sont emparés de toute l'autorité exécutive , ont été ou des fourbes qui ont régné par l'incurie déplorable , par la bonté stupide de la nation , ou des voleurs à main armée , des déprédateurs barbares , des hommes de sang , dignes de l'échafaud , appelés conquérants , décorés

du nom de grands par des esclaves, par des peuples abattus, dégradés, malheureux, tremblans, qui tendaient la gorge au couteau.

Je sais que l'orgueil, monstre placé entre l'outrage et la haine, ne s'accorde point de cette égalité dont la nature les accable ; je sais que l'orgueil voudrait être isolé du reste du monde, voudrait être placé si haut que rien ne pût l'atteindre. Le malheureux ! l'insensé ! je voudrais qu'il fût possible qu'il restât seul un instant, seul être vivant, au milieu du deuil, de la mort de la nature, que l'univers l'abandonnât, que ses rapports nécessaires avec tout le reste des êtres s'anéantissent : on est épouvanté du vide qui se ferait autour de lui, de la solitude, du désert affreux de son cœur, du calme effrayant dont il serait écrasé. On ne peut qu'en trevoir l'excès de son malheur.

Un empire est une machine dont les roues doivent tendre à un but commun : elles n'y tendront pas que tous les individus qui le

composent ne soient , si l'on peut s'exprimer ainsi , des dents de ces roues ; si on ne les emploie au mouvement général , ils feront , avec le temps , une autre machine , dans laquelle ils seront ce à quoi la nature les avait destinés , et opéreront la ruine inévitable , nécessaire , et méritée de celle construite sur l'abandon , le mépris de leurs droits sacrés , sur le désaveu de la morale , le désaveu , l'oubli coupable des loix de l'univers enchaîné d'un lien indissoluble .

Comment un empire , comment les efforts de quelques oppresseurs pourraient-ils résister à la masse totale des forces morales et physiques de tous les mondes , qui pèsent l'un sur l'autre , s'attirent , se repoussent en raison de leurs masses , et du quarré de leurs distances , et forment la magie , le jeu de la machine universelle , le vœu tacite de cet esprit in-créé qui est répandu dans la matière , qui la meut , qui l'anime de cette force qui réside dans le tout indéfini , qui n'est ni le mouvement ni la matière , mais la force , l'éner-

gier résultante des ressorts agissans l'un sur l'autre, depuis les bornes de l'espace jusqu'à nous; qui naissent de leur forme, de leur arrangement, de leur structure, inconnus dans leurs divisions, et qui impriment le mouvement et la vie ?

J'ai réuni dans cet ouvrage à-peu-près tous les crimes publics de nos rois, tous leurs attentats qui ont influé sur les malheurs longs et généraux de la nation. Il n'en est pas un seul à qui l'on ait fait grâce, parce qu'aucun ne l'a mérité. J'ai parlé de leurs vices secrets, abominables, parce qu'ils peignent leur scéléératesse, parce que c'était un devoir sacré de désabuser les peuples des prétendues rares qualités, des vertus fantastiques que ces vices excluent nécessairement, et que leur ont données des esclaves à leurs gages, que leur ont prodiguées des moines qu'ils enrichirent de nos dépouilles.

Je me propose de donner dans la suite un essai sur les mœurs et le caractère des Français, depuis Jules César jusqu'à nos jours;

mais comme la réflexion , la philosophie doivent présider à cet ouvrage , ce ne peut être que le fruit de plusieurs années d'étude ; et l'histoire des crimes des rois de France ne pouvait être trop tôt publiée ; ainsi quelque imparfaite qu'elle soit , je la donne au public , qui pourra me savoir quelque gré de lui abréger la lecture de plusieurs *in folio* , dans lesquels la vérité est noyée , défigurée , travestie par la bassesse et la superstition , compagnes assidues des tyrans .

C'est une chose étonnante que dans cette religion , dans cette secte chrétienne seule , il se trouve tant de faussaires , tant de lâches imposteurs , qu'il se trouve des sacriléges pénégyristes des crimes dignes du dernier supplice , des attentats qui épouventent la nature . Si Néron eût doté des églises , d'indignes chrétiens lui eussent décerné les honneurs de l'apothéose . Grégoire , Lactance , Théodore ne tarissent pas les éloges de ce Constantin , de ce monstre souillé de tant de forfaits , aussi exécrables que lui pour le moins .

Au rapport de Sozime , de Sozozème , il ne put être reçu aux mystères de Cérès-Eleusine , à cause de ses parricides. Repoussé avec horreur par l'hyérophante, dont la voix croit : loin d'ici les parricides à qui les dieux ne pardonneront jamais ! il embrassa la religion chrétienne , qui lui promettait le pardon de tant d'énormités ; il ne se fit baptiser qu'à la mort , croyant ou feignant de croire que de l'eau et du sel le purifiaient aux yeux de la nature qu'il avait tant de fois outragée , et fut enfin canonisé par un pape , l'opprobre et le scandale de l'église.

Ce pardon impie et si facile , que promettait cette religion chrétienne aux plus grands scélérats , enhardit en France les monstres les plus féroces à outrager , à écraser la nation , à répandre le sang des peuples. Clovis , ce barbare sycambre , ce lâche meurtrier de tous ses proches , commit ces insignes assassinats après qu'il se fut fait chrétien ; tous ses successeurs furent de parfaits catholiques romains , et des monstres gangrenés de forfaits.

Charlemagne fut un assassin sans pitié, mais très-dévot, dotant les couvents, les églises, fondant les monastères, faisant d'immenses concessions à l'évêque de Rome, sur-tout à ce Léon, souillé de crimes, qui le couronna empereur, et fut canonisé, malgré des millions de victimes qu'il sacrifia à sa rage des conquêtes. Il remplit l'Europe du sang des Français, en les lançant comme des bêtes féroces, tantôt contre les Germains, les Saxons, les Italiens, les Sarrazins, pendant tout son règne, signalé par tout ce que la fureur, presque toujours heureuse, pouvait entreprendre.

Louis IX est également canonisé, malgré le meurtre de Conrardin, commis par le duc d'Anjou, son frère, qu'il appuya et soutint de tout son crédit, malgré le sang des Français, massacrés par milliers en Syrie, en Egypte, en Afrique, pour consommer les projets qui, aux yeux des peuples éclairés, auraient suffi pour le faire au moins déposer. Tout le monde connaît la superstition avi-

lissante de Louis XI, de ce parricide, qui croyait qu'un hermite lui rendrait la santé, et le laverait de tous ses crimes, en ayant la honteuse audace de lui en faire l'aveu.

Ce Charles IX, cet assassin de tout un peuple, dont l'histoire effrayante soulevera tous les siècles, était, disent tous les historiens, un excellent chrétien; et l'aveu aux pieds d'un prêtre, aux pieds d'un homme, de son crime irrémissible, lui valut pourtant l'assurance que Dieu, que la nature lui pardonnaient. Eh ! c'est vous, ministres des autels, teints de sang, qui osez lui promettre ce pardon funeste, ce pardon sacrilège, ce pardon d'un forfait qu'il ne peut expier ! Non, non, prêtres des tyrans, s'il est des furies, des puissances infernales, il leur est dévolu pour jamais.

Que dire de ce Henri III, déshonoré par tant de débauches honteuses, par tant d'infâmes amours ? Il croyait les excuser, les réparer devant la nature indignée, par des

confréries , des confessions ; et ses confrères ,  
les pénitens ne manqueront pas de l'en assurer.

On verra combien ce Louis XIV était lâche ,  
dévot , coupable d'innombrables assassinats :  
il dormait en paix sur la foi d'une absolu-  
tion. Eh ! tigre altéré de sang , crois-tu donc  
que quelques mots de latin , marmotés sur ta  
tête déloyale , suffisaient pour appaiser vingt  
millions d'ombres sanglantes qui t'attendaient  
chez les morts , qui t'attendaient dans les en-  
fers pour te déchirer ?

Je n'eusse obtenu jadis que des fers , pour  
prix de mon travail ; aujourd'hui j'obtiendrai  
l'estime de quelques citoyens ; j'obtiendrai du  
moins , à coup sûr , un prix flatteur , la haine  
futile des esclaves et des tyrans : je le con-  
sacre , je le dédie aux mânes de Caton et de  
Brutus.

J'ai attaqué le despotisme et la tyrannie  
héritaire dans leur source , dès leur naiss-  
ance , jusque sur leurs affreux autels. Je

jouis du plaisir de voir s'agiter autour de moi  
leurs tronçons impuissans.

Je donne aujourd'hui cet abrégé rapide des crimes des rois , dans lequel on en trouvera assez pour détester leur mémoire , et confondre nos lâches historiens , qui ne leur ont donné que des vertus. Oui , je l'avoue , je déteste les rois tels qu'ils sont; et quelques efforts que l'on fasse , ils ne seront jamais ce qu'ils devraient être , tant que leur funeste ascendant dictera des loix assises sur la ruine de la morale , assises sur l'abandon , le mépris des droits sacrés du peuple ; ils ne seront jamais ce qu'ils devraient être , tant que ses défenseurs seront sans courage , sans talens , ou corrompus , tant qu'ils ramperont à leurs pieds , tant qu'ils sacrifieront à de lâches jouissances , à des plaisirs instantanés , à un bonheur individuel , le repos , la vie du pauvre , la sûreté de tous , ou d'un seul citoyen ; ils ne seront jamais ce qu'ils devraient être , tant que les législateurs suivront des bases qui ont perdu l'univers. Une des plus funestes

au monde , est l'unité du pouvoir suprême exécutif ; la plus criminelle , celle qui a assassiné d'un seul coup la liberté , l'intérêt collectif ; le pacte social est l'hérédité de ce pouvoir ; celle qui a brisé la boîte fatale , d'où sont sortis en foule les maux épouvantables qui ont écrasé la nation , d'où sont sortis le mépris des peuples , l'audace effrénée et barbare , c'est l'inviolabilité prétendue des rois , l'inviolabilité d'un individu qui outrage , qui compromet la sûreté générale , brise les liens du contrat des peuples : l'inviolabilité d'un tyran , l'inviolabilité d'un monstre qui a tout violé , est le dernier période d'avilissement et de malheur , est le dernier excès de dépravation et de turpitude.

Il n'y a que la nation , que le peuple réuni en corps qui soit inviolable : tout individu , législateur , roi , magistrat , tout mandataire , tout exécuteur des ordres suprêmes , qui compromet , trahit ses droits , doit attirer sur sa tête coupable le fer de la loi , comme le dernier des humains. Nous l'avons dit ailleurs

mais nous le répéterons jusqu'à ce que nous ayions vu frapper , anéantir ce monstre assis sur tant de forfaits , assis sur la ruine de la morale et de la nature.

Français , ne prononcez jamais qu'avec effroi ces trois mots : royauté , inviolabilité , hérédité . Cette trinité infernale a causé tous vos malheurs. Il ne faut que réfléchir , ouvrir l'histoire pour être convaincu que c'est la source , non-seulement des maux généraux de la France , mais de l'Europe , du monde entier.

Tout crie donc qu'il faut commencer par anéantir ces deux attributs de la royauté , l'hérédité et l'inviolabilité . Ces deux causes si frappantes de l'audace effrénée des rois , ces deux appuis du despotisme qui renaîtra de sa cendre , si on ne les brise , qui rallira ses affreux tronçons , si on n'écrase ses deux têtes monstrueuses ,

Quand on aurait voulu assassiner toutes les

vertus dans le cœur des rois , on n'aurait jamais pu consommer autrement cet abominable ouvrage ; quand on aurait voulu unir tous les crimes , quand on aurait voulu livrer la nation , livrer les peuples , pieds et mains liés , au pouvoir exécutif ; quand des barbares insensés n'auraient voulu mettre que des monstres sur le trône , je les défie de consommer autrement leur conspiration contre les peuples , leurs projets fatals au monde.

Représentans des peuples , étiez-vous envoyés par lui pour faire cette consécration impie , pour le livrer sans défense aux lacets , aux fureurs du sultan , aux sabres des Visirs , des pachas et de toute leur horde barbare , qui , quand ils auront comblé la mesure des forfaits , remonteront toujours d'échelon en échelon jusqu'à la volonté , jusqu'aux ordres du despote héréditaire , inamovible ? et quand ils seront arrivés jusqu'à lui , plus d'espoir de vengeance , parce que vous l'avez déclaré inviolable . Législateurs , répondez si vous le pouvez , si vous l'osez . Où avez-vous pris cette inviolabilité

inviolabilité pour la lui donner , et vous en investir vous-mêmes ? Il falloit vous déclarer infaillibles avec lui ; car l'inviolabilité n'est qu'une conséquence de l'infiaillibilité : car , s'il peut commettre un attentat , il n'est pas inviolable , ou le crime est au-dessus des loix . J'ai honte de n'avoir que de pareils fantômes à combattre , de n'avoir rien qui fasse résistance ; car , il faut l'avouer , il ne faut pas grands efforts pour renverser des autels assis sur du sable mouvant : il n'y a pas grand mérite à ne lutter que contre des erreurs qui tombent en ruine , dès qu'on ose les attaquer .

Mais disons plus : prouvons qu'un roi , qu'un individu revêtu de la puissance suprême exécutive , est moins inviolable que tout autre . Pourquoi ? c'est que l'abus étant à côté de cette puissance , il faut au contraire un frein terrible qui puisse l'arrêter , s'il veut enfreindre la loi dont il n'est que l'exécuteur , parce qu'où finit la puissance de la loi , l'abus , le crime commence . Loin donc de déclarer la personne du roi inviolable , vous deviez , légis.

lateurs , lui mettre un plus grand frein qu'à un simple citoyen , en raison de la facilité dangereuse qu'il a d'abuser de son pouvoir , en raison des coups funestes qu'il peut porter à la liberté , aux droits de l'homme faible et isolé , aux droits sacrés de la société . Voilà les principes qui sont dans la raison éternelle , qui portent l'aveu de la nature , sans lesquels il n'existe point des loix , puisque la loi est un acte du pacte social qui doit contraindre tout individu ; sans lesquels il n'existe point de législateurs , sans lesquels il n'existe que des fantômes qui enveloppent le monarque , le despote , le tyran ; sans lesquels , sous son nom , les courtisans accumulent des jouissances , le prix des travaux , des sueurs , des larmes du pauvre et d'un bonheur faux , instantané , individuel , font naître des malheurs longs , incalculables et généraux .

L'inviolabilité n'est qu'une loi des tyrans épouvantés . Que craignent le civisme et la vertu parmi un peuple éclairé ? Rien : c'est une loi dont on n'est pas assez effrayé , qui

efface, détruit, anéantit toute idée de raison, de justice, de morale éternelles. La postérité s'étonnera, on ne pourra croire que, dans un siècle philosophe, on ait osé établir en loi ce qui n'étoit qu'un abus féroce, barbare des forces des tyrans ; on ne pourra croire que ce monstre ait pris naissance parmi les représentans du peuple. Législateurs, si vous ne corrigez ce décret honteux, vous marchez entre le mépris et la haine : écrasés par l'un ou l'autre, ignorans, méprisés, si vous n'avez pas vu la suite fatale, inévitable qu'il entraîne ; coupables et dignes de la haine de tous les êtres qui pensent, si, l'ayant apperçue, vous l'avez consacrée ; si vous ne l'effacez, vous n'avez qu'à choisir ; mais je m'écrierai : à quels hommes, grand Dieu ! la France est abandonnée ! Je vous distingue toujours, troupeau faible des sages, ames brûlantes de l'amour de la patrie, qui ne trempez en rien dans les attentats contre la nation. Ah ! si vos voix eussent prévalu, nous

aurions une constitution enviée de tous les peuples , admirée de tous les âges !

Ah! si , à la place de ces fantômes ridicules et barbares , nous avions des loix appuyées sur la morale , sur l'intérêt des peuples , sur l'art de gouverner , nous pourrions espérer , et nous oserions prédire que la durée de cet empire iroit au-delà des combinaisons possibles , atteindroit les longues périodes de la nature , qui doivent amener des destructions apparentes , partielles , inévitables , nécessaires , qui entretiennent l'ordre mystérieux , la reconstruction , l'harmonie éternelle des globes roulans en silence dans l'étendue , l'accord de la marche , du vol rapide , elliptique de tous les astres , des soleils et des mondes .

Je ne suis point , je l'avoue , d'une humeur si accommodante que le bon abbé de *Saint-Pierre* , qui se consolait quand on lui laissoit entrevoir qu'un de ses projets pourroit être

exécuté dans sept ou huit siècles. Les malheurs longs et généraux qui ont écrasé la France frapperont violemment sur mon ame jusqu'à ce que je voie qu'on s'occupe au moins de les réparer , et non de les perpétuer ; car on doit s'attendre à la mort éternelle du corps politique , tant que , par une fiction bizarre , absurde , on isolera dans un seul individu toutes les qualités , toutes les lumières , toutes les vertus qui se trouvent à peine rassemblées dans la tête , dans le cœur de tous les sages ; tant que le pouvoir suprême exécutif sera unique , sera indéfini en intensité et en durée , ce sera un crime qui s'opposera toujours à la confection du pacte social ; ce sera un crime dont tout sage , tout philosophe , tout être qui pense , dont tout citoyen vertueux sera épouvanté ; ce sera un monstre héréditaire qui dévorera toujours la substance des peuples , qui boira les larmes et le sang des malheureux.

On pense lui mettre des entraves assez fortes pour toujours l'arrêter. Législateurs , quand

votre ouvrage lui présenterait , lui opposerait un rempart aussi fort qu'il est faible , qu'il est ruineux , il le franchirait graduellement à traits de temps , parce que les loix tendent toujours au relâchement , et le pouvoir exécutif ne tend qu'à s'agrandir , à usurper , à écraser ; et les citoyens courageux qui réclameront contre ses attentats , sont sûrs de périr par le poison ou le fer . Trop d'assassins sont toujours , pour de l'or , aux ordres des tyrans . Eh ! qui ne sait que l'or a été répandu dans cette capitale , dans cette enceinte qui devait être sacrée ?

Ah ! périssent à jamais les tyrans ! périsse l'indigne esclave qui peut aimer des fers , qui peut aimer la liberté unique d'un despote , qui peut aimer un bonheur individuel , le prix des malheurs généraux , le prix des malheurs de la génération présente , le prix des malheurs de ses enfans et de la postérité !

Je n'ai pu voir ces spoliateurs du peuple oublier qu'ils tiennent tout de sa puissance ,

qu'ils ne sont que ses mandataires , qu'ils n'ont pas le choix de délibérer , de représenter ou d'obéir quand il commande ; qu'il faut qu'ils obéissent , ou le roi n'est qu'un tyran qui marche sur la tête des peuples écrasés , qui dort au milieu des gémissemens , au milieu de la haine secrète , de la vengeance plus ou moins tardive , mais inévitable , qui s'attache à ses pas malgré les haches des assassins , des bourreaux qu'il traîne à sa suite et qui l'environnent . Cette vengeance du peuple et des dieux ne frappe pas en apparence toujours la tête du tyran ; mais qu'on ne le croie pas pour cela heureux et impuni : il paie à la nature d'une manière secrète , sûre et terrible , ses attentats contre ses loix , quoique sa punition ne paraisse pas le résultat direct de ses crimes . Le détail des preuves est immense , et ne peut entrer dans un discours préliminaire . Les vengeances , les révolutions des peuples qui paraissent être la punition des grands crimes contre les nations , qui paraissent être la punition générale des attentats accumulés

contre elles pendant vingt siècles , ne s'opèrent que par une marche lente , graduelle et nécessaire. Si les tyrans étaient impunis , ce serait un reproche à faire à la nature. Un Louis XI , un Charles IX , sont morts dans un lit fastueux , mais déchirés par les furies. La cause de cette justice , en apparence tardive de la nature , n'est encore entrevue que par l'homme occupé à n'interroger que les grands ressorts qui meuvent l'univers moral ; elle tient aux lumières philosophiques des peuples , à leur connaissance en morale , en politique , en droit public , en art de gouverner : elle dépend des bases plus ou moins ruineuses des gouvernemens , qu'il faudrait décomposer pour les analyser. Ce travail immense dans ses détails servirait à faire mieux connaître , à faire mieux sentir la valeur du fondement unique sur lequel doivent reposer les empires , si l'on veut qu'ils subsistent ; ce fondement est la morale publique : sans morale , point de contrat civil ; sans contrat civil , point d'état , point de liberté , point de patrie.

Chaque individu qui compose la masse totale du peuple est égal en qualités physiques au despote le plus fier , et le surpasse en vertus . L'abus immémorial de l'affreux pouvoir des tyrans avait tellement dépravé leurs jugemens , qu'ils s'imaginaient que la nation leur appartenait comme une métairie , comme un vil bétail ; aussi disaient-ils *mon peuple* ; et le peuple stupidement infortuné , dont la tyrannie avait brisé tous les ressorts , avait anéanti l'ame , croyait que , parce qu'ils ont joui de tout , que parce qu'ils ont tout épuisé , tout violé , on leur devait encore des jouissances nouvelles . Ah ! malheureux peuple , vous étiez aux pieds des barbares , dont les aïeux ont massacré vos ancêtres ; ils sont tous des étrangers , des sauvages échappés des forêts de la Germanie , des glaces de la Saxe . Plus vous êtes avilis à leurs yeux , plus il est probable que vous êtes vrais Gaulois , indigènes , originaires du sol que vous labourez ; et plus ils sont antiques , et plus il est probable qu'ils descendent d'un brigand .

Nous devons regarder , nous autres Gaulois , les restes de ces barbares avec la même horreur que les paisibles habitans du Mexique et du Pérou regardent les Espagnols : ils ont été , comme eux , sans pitié , ont pillé , sacragé , violé nos asiles , nous ont enlevé possessions et liberté.

Nous étions déjà un composé de nos aïeux , les Celtes ou Gaulois , subjugués par le mignon de Nicomède , de familles romaines qui s'étaient établies dans le pays des Germains , qui y avaient fait déjà des émigrations .

Tant que la Gaule et la Germanie furent réunies , tous les peuples , depuis la source du Veser jusqu'aux mers des Gaules , s'appelèrent Francs , mais lorsqu'en 843 , au congrès de Verdun , sous Charles-le-Chauve , elles furent séparées , le nom de Francs resta aux peuples de la Gaule occidentale.

Le fond de la nation est de familles celtes ou gauloises , et les traces du caractère de ce peuple antique ont toujours subsisté .

La température du climat , le sol , les productions dont on se nourrit impriment aux hommes comme aux animaux des marques indestructibles : celles qui dépendent de l'éducation , de la religion , du gouvernement , s'altèrent . C'est le noeud qui explique comment les peuples ont perdu une partie de leur ancien caractère , et conservé l'autre .

Les Français sont tels aujourd'hui que César les a dépeints ; prompts à se résoudre , ardents à combattre , impétueux dans l'attaque , se rebutant aisément .

Les Romains , avilis aujourd'hui , dégradés sous le joug sacerdotal , conservent toujours un caractère de grandeur qui perce à travers sa faiblesse .

Il en est de même des Egyptiens , des Grecs ; humiliés , abattus sous le sabre des pachas , ces barbares ont détruit portiques , basiliques , temples , autels et dieux , et n'ont pu anéantir le fond du caractère que leur impriment le beau ciel , l'air qu'ils respirent .

Je crois que le fond du caractère des habitans de *Lucotèce* ou Parisiens, pourra redevenir ce qu'il était du temps de *Julien le philosophe*. Ce prince, le premier ou le second des hommes qui ont gouverné, aimait ce peuple, parce que, disait-il, il était sérieux et sévère comme lui.

Les plaisirs, un peuple immense, l'opulence, l'oisiveté, le génie même de ses habitans qui ne pouvait se tourner que du côté des plaisirs ou des arts, ont donné un nouveau tour d'esprit à un peuple entier.

Le même *Julien* dit que le langage des *Welchs* ou *Gaulois* ressemblait aux hurlements des bêtes. La province de *Galles*, dont les peuples sont une colonie de *Gaulois*, n'ont d'autre nom que celui de *Welchs*; un reste de l'ancien patois s'est encore conservé dans cette province de *Galles*, dans la Basse-Bretagne, et dans quelques villages de France.

Chaque Français qui sent ses forces doit s'élançer dans le champ de la morale et de

la politique , dont la barrière est ouverte aujourd’hui , dont l’entrée , libre désormais , était jadis gardée par des monstres , que la raison , que la philosophie , que les livres ont vaincus. Je n’ai pas été le dernier à me dévouer à ma patrie ; j’ai jeté un coup-d’œil sur la masse des erreurs qui osaient combattre la vérité , la liberté ; j’ai vu qu’il fallait donner une secousse violente à la société pour la réveiller entièrement , pour la faire sortir de l’engourdissement , de la léthargie honteuse , antique et stupide , dans laquelle elle était plongée ; j’ai vu qu’il fallait aller droit aux principes ; que tant qu’on ne ferait que disputer sur les prérogatives d’un être , d’un fantôme qui ne doit son existence qu’à la barbarie d’un brigand , ou à la déception des peuples , on ne serait jamais d’accord : j’ai vu que le despotisme étant en poudre , il fallait , assis au milieu de ses débris impuissans , examiner la royauté , et ensuite l’hérédité de la couronne. C’est ce que j’ai déjà fait ailleurs ; mais il faut insister sur des vérités qui ne

sont pas assez connues : j'ai démontré qu'*hérité dans le trône et liberté dans la nation* étaient deux choses à jamais incompatibles ; que par des usurpations graduelles, par des vols progressifs, une famille héréditaire sur le trône dépouillerait toujours la nation de ses droits les plus chers, et ne lui laisserait que l'abrutissement, la misère et des fers.

L'histoire de soixante rois héréditaires qui ont écrasé la France le prouve sans réplique. Ce n'est pas, comme on voit, un essai trompeur et momentané. Treize ou quatorze cents ans d'esclavage ont été les fruits cruels de cette hérédité, et doivent bien avoir détroussé les peuples crédules ; et pourtant ce charme barbare a été rompu deux fois par deux usurpateurs, mais qui ont employé tout ce que la force, la ruse criminelle peuvent mettre en usage pour faire oublier à la nation qu'elle seule a le droit de nommer les rois si elle en veut avoir.

Ah ! il n'était pas sans doute difficile de leur arracher l'idée d'un bien qu'ils ne connaissaient pas , de la liberté dont ils étaient peut-être privés depuis qu'ils s'étaient réunis en société : il est du moins certain que la liberté civile n'a jamais existé en France, puisqu'on est obligé d'employer deux mois pour exprimer une chose si simple, un sentiment si profond. Si elle eût existé pour le peuple dans le temps qu'il formait la langue , car c'est lui qui les a toutes créées , il aurait exprimé par un seul terme le sentiment que font naître les deux mots liberté civile.

Liberté est un mot générique qui convient à dix mille actions. Mais la liberté république est un sentiment assez prononcé pour avoir sollicité , pour avoir fait naître , pour avoir donné l'existence à une expression propre à le rendre. Ainsi par-tout , dans tout pays où je vois qu'on exprime par un composé , ou par deux mots , le sentiment que nous énonçons par liberté civile , je dis que le peuple

( 32 )

était esclave dès qu'il forma la langue; je dis que la servitude y est immémoriale.

Nous avons le mot *esclave*, le mot celtique *serf*, et l'idée contraire est exprimée par deux mots, *homme libre*. Nous en avons encore de plus modernes, *vilain*, *roturier*, pour signifier un homme attaché à la glèbe; et le peuple a dit: un *gentilhomme*, pour exprimer un homme libre; mot composé, comme il est aisé de s'en appercevoir. *Noble* est un adjectif, preuve qu'il n'eut jamais le sentiment profond, l'idée que fait naître un homme libre, pour l'exprimer d'un seul mot; preuve qu'il fut toujours esclave.

Il est probable que dans tous les empires où la liberté civile n'existe pas, ou n'existe que depuis quelques siècles, il n'y a, pour l'exprimer, comme en France, qu'un composé, ou deux mots distincts et séparés.

Il y a bien le mot *franc*, mot générique, qui rappelle l'idée des farouches brigands  
qui

qui nous opprimèrent , nous Welch's , nous Gaulois indigènes ; mais il ne peut rappeler l'idée d'un peuple libre. Il rappelle la mémoire d'une poignée de barbares qui asservit la nation.

Il n'y a pas long-temps encore que c'était un beau titre de noblesse de remonter si loin qu'on ne put découvrir l'origine de la souche. Mais cette nuit des temps , qui dérobait une origine dont on était si fier , cachait à coup sûr un barbare , et la probabilité augmente plus on s'enfonce dans l'antiquité ; et si les Gaulois avaient été aussi féroces et plus justes que ces Francs qui les asservirent , ils les auraient à leur tour exterminés ; car il est probable , il est certain que ces durs sauvages se déclarèrent tous nobles de plein droit , c'est - à - dire , qu'ils égorgèrent , dépouillèrent , volèrent la nation ; qu'ils partagèrent les terres des vaincus , et que les Welch's les labourèrent . Ainsi ces prétendus nobles d'extraction se donnaient bien de la peine pour prouver

qu'ils descendaient d'un brigand : et l'on avait assez avili la nation , assez dégradé ses facultés , pour lui faire croire que c'était un titre d'honneur de descendre d'un voleur à main armée , plutôt que d'un homme utile , si nécessaire et respectable , qui cultive son champ avec ses enfans !

Il est étrange que les trois barbares qui ont envahi le pays des malheureux Gaulois , aient été de farouches Germains. *Clodovic*, ou *Clovis*, et sa horde féroce , étaient des bords de la Meuse , du Mein et du Rhin ; *Charlemagne* était d'Austrasie , et *Vidiking*, chef de la race des Capets , était un vagabond , un aventurier saxon , qui fut long-temps au service de Charlemagne , et dont Huges Capet a remercié la postérité en usurpant sur elle la couronne , et en empoisonnant les deux derniers rois , Lothaire et Louis V , pour s'asseoir à leur place.

Indignés et absurdes tyrans , que d'erreurs vous aviez fait entrer dans la tête des malheureux et bons Gaulois ! Comme vous aviez

dégradé leurs facultés morales ! Comme ces prétendus grands hommes disparaissent devant la raison, la nature et la liberté ! Comme tous ces héros barbares , qui ne sont fameux que par le sang et les larmes , qui ne sont célèbres que par des forfaits et par le malheur des hommes , vont être en horreur ! Comme la vérité va s'asseoir sur les débris de leurs trônes en poudre ! Comme la philosophie , la morale vont renverser leurs idoles, vont les dépouiller , montrer leur affreuse nudité ! Ils vont enfin paraître au tribunal des peuples étonnés , effrayés , indignés de ce qu'ils ont été. Ah ! s'ils revenaient sur la terre qu'ils ont tant souillée de forfaits , comme ils paieraient de leurs têtes leurs attentats contre l'humanité !

Je ne vois pas un seul roi appelé *grand* pour avoir fait uniquement le bonheur du monde ; ce n'a été que par leurs barbaries , les malheurs épouvantables du peuple , la ruine des nations , que par des villes en cendres , par le ravage , la désolation et le sang répandu.

Pour un triomphe à jamais exécrable, que de gémissemens, de deuil dans les campagnes ! Que de larmes solitaires ont coulé ! Que de vieillards vénérables ont maudit la longueur des années, leur cheveux blancs, et le jour où ils étaient nés ! Combien de mères, de mères désolées ont pleuré un fils qu'on a eu la barbarie de leur arracher pour envoyer à la mort; tandis que le peuple stupide des villes se précipitait autour d'un feu de joie; que les temples retentissaient de remercimens, pour des milliers d'assassinats, au Dieu qui punit, qui venge le sang de l'homme ! Feux sacriléges, remercimens impies, que le ciel en courroux repousse et désavoue !

Ah ! si ce Dieu qui doit punir tant de forfaits, qui doit punir les assassins, ou il n'existe pas; ah ! si du moins le ciel vengeait la terre; si un assassin royal étoit livré, dans les enfers, entre les mains des victimes qu'il a immolées, qu'il a égorgées, et qu'il put payer les malheurs qu'il a causés, tout le sang qu'il a versé, qu'on put trouver dans sa coupable existence

l'équivalent des massacres innombrables dont il est chargé ! Mais non , ces supplices , ces tourments sont inutiles pour tant de malheureux ; ils ne peuvent aller au-delà de l'étendue , de la force de ses organes. Il a donc fait des maux , qu'il ne peut réparer malgré la volonté , toutes les forces , tout le pouvoir d'un Dieu , qui demeureront impunis à jamais ! Un scélérat peut vaincre la nature. Affreuse vérité ! les forces d'un homme sont limitées pour faire le bien , et les mêmes forces sont encore indéfinies pour opérer les malheurs dont il peut couvrir la terre , pour opérer les maux épouvantables du genre humain. Nous rechercherons dans la suite la cause , peut-être pour toujours inconnue , de cette contrariété effrayante , de cet ouvrage de la nature.

Les champs restent déserts pendant des siècles après les fureurs de ces monstres en manteau royal. Les sillons , la trace de l'homme s'effacent. Le voyageur ne rencontre que des ruines de cabanes , la mort et le silence ; une épouvanter douloureuse y règne.

L'homme sensible s'arrête , les sentimens viennent en foule oppresser son ame , et il ne les quitte jamais sans répandre des larmes.

La France fut en friche après les guerres de Charlemagne , après Louis le jeune , après Louis IX , Charles VI , Charles VII , après les guerres de Louis XII. Malgré les pagnégyristes qui disent que les campagnes étaient florissantes , citent-ils des agriculteurs pour garans de leurs éloges , démentis par le calcul , la raison éternelle ? Il est très - vrai que pour soutenir ses guerres ruineuses d'Italie , il était obligé d'entretenir à grands frais des armées qui se fondaient par le fer , par le feu , par les maladies qui assiégent les camps , et toujours aux dépens des campagnes. Elles restèrent dans cet état d'abandon après Fran<sup>çois</sup> I<sup>er</sup>. et ses quatres indignes descendans , après les guerres où les innombrables massacres commis , exécutés par les ordres de Louis XIV , par les ordres de ce sultan lâche et barbare , dont la démence a coûté la vie à toute une génération , à vingt millions d'hommes.

Exécrables forfaits , crimes irréparables et impunis ! On parle avec mépris de ces rois appelés *fainéans*. Ah ! que tous ceux que je viens de citer n'ont-ils mérité comme eux l'oubli de l'histoire et de la postérité ! ils sont comptés avec dédain pour n'avoir pas fait le malheur des hommes. Si un Chilpéric , au lieu d'être un imbécille , eût été un monstre furieux , forcené ; s'il eût couvert l'Italie , l'Allemagne , l'Europe entière des ossemens des malheureux Français , il aurait obtenu l'exécrable honneur d'être appelé *grand* , d'être compté parmi les dévastateurs de la terre , parmi cette foule de brigands , de grands scélérats qui l'ont couverte de cadavres.

L'invasion d'Alexandre dans l'Inde est conservée dans les annales de ce peuple paisible ; il n'y est connu que sous le nom de *grand brigand*. Ah ! tous les rois qui dévasteront , désoleront la terre , doivent s'attendre à n'avoir plus que le même nom , doivent s'attendre qu'on grava sur leur tombe : *Ci-gît un tyran , bourreau du genre humain.*

Tous ces rois si féroces ont cru qu'ils avaient le droit de renverser les empires sur les empires ; que leurs ordres farouches suffisaient pour légitimer ces assassinats innombrables, qui faisaient un désert des villes, des campagnes, ont cru long-temps qu'il pouvaient faire la guerre suivant leurs projets insensés et barbares. Que de sang eût été épargné, si l'on avait consulté la nation sur ce qui ne frappe que sur elle ! Comment ! son sang seul coulera dans les batailles ; comment ! le fléau de la guerre ne frappera que sur ses manufactures, sur son commerce , rompera les relations de cinquante ou de cent millions d'hommes , et l'on voulait laisser à la disposition d'un roi , d'un homme , d'un individu , et souvent d'un barbare , ce droit absurde , le droit de briser le contrat social ! Ce n'est pas un droit ; un droit n'est que ce qui est légitime ; c'est l'acte d'un brigand. Cet acte de barbare n'agit qu'en rompant tous les droits ; il n'appartient à personne. Si le privilége d'assassiner en front de bandière , si la prérogative cruelle de faire la guerre n'appartient à personne , le droit de faire la paix ne peut

appartenir à quelqu'un conséquemment, ou pour faire la paix il faut qu'on l'ait rompue, il faut qu'on ait entrepris la guerre.

Il n'en est pas moins certain que c'est à la nation qu'il appartient de pourvoir à sa défense, de voir si ses droits sont lésés. Demander la réparation de ce qui frappe sur tout le pacte social , n'appartient qu'à la volonté collective , réelle ou présumée , n'appartient donc qu'à la nation ou à ses représentans , et non à un individu , et non à un roi, qui n'a plus même de part individuelle dans tout ce qui émane de leurs décisions. Le peuple , la nation ordonnent : ses représentans sont les organes de ses ordres suprêmes ; le roi , son exécuteur , son mandataire , doit obéir.

O malheureux *Welchs* ! ô malheureux Gaulois ! ô malheureux habitans de *Franc-kreich* ! nom sonore que vos atroces vainqueurs donnèrent à votre pays quand ils vous eurent réduits en servitude , en commémoration de leur origine , vous avez passé

par plus d'esclavages que le peuple d'Israël.  
Depuis que Jules César , la femme de tant  
de maris , et le mari de tant de femmes ,  
vous eut subjugués en dix ans ; depuis que  
par une atroce indignité il eut fait pendre  
tout votre parlement de Vannes , qu'il eut fait  
vendu le reste des habitans , qu'il eut fait  
mutiler , couper les mains au peuple de  
Querci , pour les punir de ce qu'ils avaient  
eu l'audace de se défendre , de ce qu'ils  
avaient employé tous les moyens permis  
contre un odieux oppresseur , vous restâtes  
cinq cents ans esclaves sous les Romains ;  
ils vous arrachèrent , il est vrai , au joug  
abominable de vos druides , qui vous traînaient  
en bête de somme , et brûlaient vos  
enfans dans des mannes d'osier pour appaiser  
leur horrible dieu *Theutach.*

Les Vandales , que vous avez appelés *Bour-*  
*gonsions* ou *Bourguignons* , vous firent es-  
claves au cinquième siècle de votre ère vul-  
gaire , depuis le territoire de votre ville de  
Vienne jusqu'aux sources de la Seine.

Enfin vint ce barbare Clodvic , que nous prononçons à présent Clovis , qui , avec environ vingt mille bandits sortis des marais du Rhin , du Mein et de la Meuse , vous fit passer de l'esclavage des Romains sous un joug de fer , et d'autant plus barbare qu'il vous fut imposé par des scélérats ignorans dont l'usage du glaive faisait tous les droits . Un assassin , un parricide , un Clovis dont les grands pères avaient été livrés aux bêtes pour l'amusement de Constantin , qui avaient été presque exterminés comme des bêtes farouches par Marius ; ce brigand , dis - je , digne du dernier supplice , fait passer sous le joug , avec vingt mille de ses complices , environ dix millions de Gaulois . Vous n'étiez donc plus ces Welch's , ces Gaulois que César avait à peine subjugués en dix ans , qui aviez résisté à ces fiers vétérans romains , à des cohortes farouches , à qui des tyrans , des conspirateurs , des oppresseurs de la liberté avaient appris l'art abominable de tuer par principes .

Environ quatre cents ans après, sous Charles le Gros, des pirates du nord fondirent sur la Neustrie, et se la firent céder en arrière-sief de la couronne, et alors l'appelèrent Normandié, nom qu'elle porte aujourd'hui. On trouve par-tout les traces des brigands qui ont tour à tour désolé le pays des *Welchs*. Bientôt après, cette province de Normandie, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Saintonge, la Guienne, la Gas-cogne, l'Angoumois, le Périgueux, le Rouergue, l'Auvergne, furent entre les mains des Anglais qui désolaient la France. Elle fut sous les règnes du roi Jean, de Charles VI, Charles VII, du temps de la ligue, dans un état déplorable. Entendez ces faux patriotes dire que la France n'a jamais été plus malheureuse; qu'elle est perdue. Les imposteurs! elle est dans un état de prospérité, si on la compare à ce qu'elle était dans ces temps abominables.

Dans quel avilissement tous les peuples de l'Europe, de la terre, ont été réduits par les

tyrans politiques et religieux ! quand on parcourait des royaumes entiers sans trouver un seul homme qui sût écrire , excepté les clercs , qui tintrent toujours dans leurs mains les anneaux des chaînes qui écrasèrent l'univers. Ah ! il était aisé sans doute de river leurs fers ; quand après la chute de l'empire romain les grandes routes disparurent , ou furent infestées de brigands ; que nulle communication n'existaient entre les peuples ; que la sphère de leurs idées devint si étroite , que les notions les plus simples de morale , de vérité , s'éclipsèrent.

Quand les peuples croyaient lire dans les astres la chute d'un tyran qui les foulait à ses pieds ; quand la religion fut vouée aux enchantemens , aux mystères ; qu'elle fit croire aux peuples abusés qu'elle avait lié commerce avec les puissances célestes ou infernales , qu'attendre alors des hommes ainsi dégradés par l'ignorance ? Rien. Les forces morales qui devaient vaincre les tyrans n'existaient pas , ou étaient rares et isolées ; mais quand on

put se communiquer ses idées , la tyrannie chancela sur son trône. Alors les lacets , les poisons et le fer furent mis en usage pour arrêter les efforts généreux de la nature , pour suspendre cette expansion de lumières qui devait mettre au grand jour tous ses forfaits , et réduire en poudre ses affreux autels.

On a remarqué à peine pendant vingt siècles trois ou quatre hommes qui ont pensé. On remarque cent tyrans et cent millions de brutes à leurs ordres contre un sage , contre un homme qui pense , et réunis pour l'écraser. Que pouvait le génie ainsi isolé , perdu dans l'univers ? Verser des larmes inutiles sur ses chaînes et sur celles de ses semblables. Le génie dans ces siècles déplorables était un malheur. Le génie un malheur ! et répandant des larmes ! Hélas ! c'est lui qui en a le plus versé. Vérité désolante , inouïe ! vérité dont il faut conserver le souvenir effrayant ; vérité dont il faut accabler les tyrans ; reproches terribles dont il faut frapper leur mémoire !

Remercions à jamais les ames brûlantes de ses flammes , du flambeau de la vérité qu'on ne peut plus éteindre , qui ont osé braver les cachots , la cigüe et le fer pour nous la montrer ; qui n'ont cessé , sous toutes les formes , d'attaquer les tyrans sur le trône et les autels , et qui ont préparé la liberté. O grands hommes ! peut - être avez - vous épargné des crimes à Louis XVI, peut-être que sans vous il eût été déjà compté parmi les tyrans. Oui , des conseillers barbares auraient changé son sceptre en un sceptre d'airain. Ils auraient versé à grands flots le sang des citoyens , si les soldats eussent encore été des automates , et eussent voulu leur obéir. Ils auraient fait de la France entière un camp de carnage , un vaste sépulcre. Ces exécrables conseillers des assassinats auraient fait comme dans cette ville déplorable où a coulé le sang de ses malheureux habitans. Que ne peut-on effacer cette scène horrible de nos annales , souillées par ces froids scélérats , ensanglan- tées par cet inexorable satrape , blanchi

dans les antichambres de la cour ! Que ne peut-on effacer cette horrible histoire , cette funeste trame dont les anneaux s'étendent sur le cabinet des rois , dont le nœud fatal porte l'emprinte des mandataires du peuple qu'ils ont trahi !

Le règne des imposteurs , des conquérans , des barbares est passé. Il n'est plus temps de vouloir faire rétrograder les peuples ; le voile est déchiré , le bandeau qui couvrait leurs yeux est tombé ; la liberté des pensées , la liberté de la presse a ouvert la barrière de toutes les connaissances , a ouvert le champ de la morale et de la politique. C'est une mine féconde en vérités , qui étonnent pour ainsi dire celui qui les cherche et les trouve. Les Anglais nous ont étonnés par la hardiesse , la justesse , la profondeur de leurs idées. C'est à nous de leur payer aujourd'hui ce que nous leur devons , de les surpasser , s'il est possible ; il faut aller plus loin , ou nous restons au-dessous d'eux. Si nous devons aux vices du gouvernement notre ignorance

rance dans l'art de gouverner , nous lui devons peut être nos succès dans tous les beaux arts , et sur tout dans l'art dramatique , dans lequel nous avons vaincu tous les peuples : nous avons vaincu nos maîtres . Oui , sans être fanatique de son siècle et dépréciateur de l'antiquité , notre scène est bien au dessus de celle des Grecs . Oui , les Français , forcés de consumer l'activité de leur génie , la grandeur de leurs idées , les tournèrent vers un objet libre pour eux . Ce fut de même dans toute l'Europe , où on négligea la vraie science de l'homme . La morale fut absolument inconnue , l'art de gouverner un délire , un monstre , composé de toutes les idées extravagantes des ignorans et des barbares qui étaient à la tête des empires . Tandis que les peuples vivaient dans cette ignorance malheureuse des bases sur lesquelles doivent être assis leurs devoirs et les loix , ils perfectionnaient toutes les sciences exactes , tous les arts . Ce n'a été que depuis quelques années que des hommes de génie ont osé hasarder quelques idées profondes .

Je jette un coup d'œil sur toute l'Europe ; je vois les peuples atteindre à des vérités qui paraissaient au-delà de la portée humaine, tandis qu'ils négligeaient la morale qui était à leurs pieds.

C'était l'arbre de la science du bien et du mal , auquel ils n'osaient porter une main hardie. C'est que ces principes éternels ne s'accordent pas avec ceux des tyrans.

Physique , géographie , astronomie , histoire naturelle , chimie , ils reculent les bornes de tout , et oublient , ne se doutent pas qu'il existe une science qui intéresse leur bonheur , qui doit servir de base éternelle à tout gouvernement juste et durable. Un Génois soupçonne et découvre l'Amérique ; un Portugais ouvre la route des Indes orientales ; *Jean Goya de Melphy* invente la boussole ; l'Allemand *Schwarts* trouve le secret de la poudre inflammable. L'imprimerie , cet art étonnant et admirable , à qui tous les

arts doivent une reconnaissance éternelle , et la France sa révolution , l'imprimerie , dis-je , est le fruit du travail ingénieux d'un habitant de Mayence. *Alexandre Spino* , Italien , invente les verres concaves et convexes , et fait des lunettes dont les anciens étaient privés. *Jacques Métius* , Hollandais , fait le premier thélescope , qui porte , pour ainsi dire , l'homme aux extrémités de l'espace. *Galilée* , l'ayant perfectionné , s'élance dans les cieux , y marche , comme les pilotes , à l'aide de la boussole , voguent sur les mers. La pesanteur de l'air , son élasticité sont découvertes. Aristote , tous les philosophes de l'antiquité avaient bien connu que l'air pesait , mais n'avaient pas su son degré de pesanteur ; *Toricelli* le pesa ainsi qu'on pèse un poids dans une balance. On est étonné , ravi , quand on voit avec quelle sagacité et quelle audace l'homme atteint à ces vérités.

Messieurs *Halles* , *Boerhaave* ont découvert des effets de l'air , qu'on est presque

forcé d'attribuer à des qualités de la matière inconnues jusqu'à nos jours.

*Copernic*, après avoir renouvelé le système des Chaldéens sur le mouvement de la terre, entrevit la gravitation ; *Kepler* l'annonça comme par instinct ; *Newton* vint, et démontra à la terre étonnée qu'elle pèse sur le soleil, et le soleil sur elle.

La géométrie entre les mains des *Leibnitz*, des *Newton*, des *Bernouilli*, soumet l'infini au calcul, à l'aide de la fameuse analyse de *Descartes*, qui, par elle, fit faire plus de progrès à cette science qu'elle n'en avait fait depuis des révolutions, depuis que les siècles s'écoulent, s'entassent et s'effacent. Elle multiplie les forces en diminuant les travaux.

*Descartes* applique l'algèbre à la géométrie : par cette méthode, le géomètre voit d'un coup-d'œil des espaces immenses se resserrer comme en un point ; il trouve avec *Harrot* l'art d'appliquer l'algèbre à la mesure des

courbes. *Neuhton* et *Leibnitz* trouvent le calcul intégral et différentiel. *Toricelli* encore invente les baromètres ; *Debrellius* invente les thermomètres ; milord *Neper*, par un travail prodigieux, facilite les calculs avec les logarithmes ; *Othoguerric de Magdebourg* invente la machine pneumatique ; *Galilée*, dont je viens de parler, découvre le premier les satellites de Jupiter, les taches du soleil et sa rotation sur son axe ; le Hollandais *Huigens* apperçoit l'anneau de Saturne : un Italien voit ses satellites. le même *Huigens* invente les pendules : *Finiguerra* invente, à Florence, cet art qui éternise et multiplie les chef-d'œuvre de la peinture, au moyen de la gravure. A Venise, on taille les diamans ; *Kepler*, astronome allemand, donne ses fameuses loix sur le cours des planètes : dans toute l'Europe on étudiait la géométrie, cette science qui semble si étrangère à l'homme, bien entendu la géométrie transcendante. Eh bien ! tant d'immenses connaissances dont l'esprit humain est à peine jugé capable, sont atteintes, sont démontrées ; et nulle part

on ne s'occupe de l'homme , de la morale. Mais à présent qu'on n'est plus effrayé , qu'on n'entend plus le bruit des chaînes que la tyrannie et la superstition secouèrent si long-tems sur leurs esclaves , l'homme va être mieux connu. Le Français a retrouvé toutes ses forces , toutes ses facultés. Il y a plus de trois mille ans qu'*Homère* avait rendu dans sa langue libre , riche et sonore , cette superbe idée , avait dit : du moment qu'un homme perd sa liberté , il perd la moitié de son ame. La liberté a réveillé celle de la patrie. O révolution mémorable , qui influera , malgré ses ennemis , sur le bonheur des générations qui doivent se succéder pendant cent siècles , peut-être pendant le reste de leur durée , du moins jusqu'au tems où arriveront des révolutions physiques , incalculables , ou dont les calculs sont si prodigieux et si éloignés qu'ils feraient croire à leur inexistence , si tout ce qui leur est soumis ne pouvait être démontré.

On a parlé jusqu'ici , et l'on parle encore

de la liberté, comme les théologiens parlaient de Dieu. On a tourné autour des erreurs de quelques prétendus publicistes, de quelques esclaves vendus à des tyrans, comme autour des bornes du monde. Qu'est-ce que c'est donc que cette liberté dont tous les Français parlent aujourd'hui, et dont le monarque, l'esclave et le citoyen ont des idées si différentes ? Il n'en est pourtant qu'une vraie : pour la saisir il faut la définir. Qu'est-ce que c'est que la liberté ? Locke la définit, *puissance d'agir*, et il a raison, il n'en est pas d'autre. Français, retenez bien, une fois pour toutes, que la liberté est la puissance de faire tout ce qui ne nuit pas à la chose publique ; car on peut nuire à un individu en la servant. Alors, loin que le dommage particulier qu'on lui apporte, soit un crime, c'est être vertueux que de savoir s'élever au-dessus des considérations individuelles. C'est pourquoi toute dénonciation, tout acte utile à l'état dût-il précipiter le monarque du trône, doit être exécuté, doit être fait sans remise, et la vertu augmente en raison de l'élévation

de l'individu justement attaqué. On se trompe donc en limitant la liberté à faire tout ce qui ne nuit point à autrui : la liberté est ainsi mal définie. La liberté consiste à faire tout ce qui ne tend point à briser le pacte social. On le rompt toutes les fois qu'on attente aux droits de l'égalité d'un individu qui lui sont garantis par l'association ; mais la société n'a pas garanti de droits exclusifs ; elle ne garantit à tous qu'un droit égal.

Il ne s'ensuit pas pour cela qu'on ne doive point obéir à celui qui est revêtu d'une portion de pouvoir ; on lui doit l'obéissance toutes les fois qu'il commande au nom de la loi bien expiée. Ce n'est point à l'individu qu'on obéit, mais à la masse collective des volontés , c'est à la loi , qu'il ne fait que manifester.

Nul individu , par lui-même , n'est respectable pour un autre ; il ne l'est que par la loi dont il est l'organe , c'est-à-dire , qu'en obéissant à sa voix , quoique alors indivi-

uelle , vous êtes sûr d'obéir à la volonté réelle ou présumée de la société : le public est toujours respectable pour un individu , quel qu'il soit. Voilà pourquoi la nation , le peuple est seul respectable. Nul exécuteur de ses volontés ne l'est par lui-même , il ne l'est que lorsqu'il parle en son nom.

Ainsi , le monarque le plus fier dans le particulier , toutefois qu'il ne fait point exécuter la loi , n'est qu'un individu qui est rentré dans l'ordre des citoyens , dans la loi de l'égalité , sans laquelle il n'y a point de liberté , point de morale , point d'état , point de patrie.

Les honneurs civiques ne brisent point le pacte primordial d'égalité , n élèvent point un citoyen au-dessus des citoyens malgré eux ; ils ne peuvent lui avoir accordé le mépris d'eux-mêmes ; tout ce qu'il a il le tient d'eux ; à quel titre voudroit-il donc les accabler de son insolence individuelle ? Le mépris injuste est un défaut grossier de l'esprit. Il

n'y a que le crime qui soit méprisable , et encore n'est-il qu'à plaindre.

Il s'ensuit de tous ces principes qu'un juge , qu'un roi , qu'un représentant du peuple , que tout agent de la chose publique ne commande le respect que lorsqu'il exerce ses fonctions : autrement l'égalité si nécessaire à la république seroit détruite. Quel sentiment plus majestueux , plus profond auroit - on donc pour la loi , pour la masse totale de la nation , si on conservoit , si on avoit du respect pour un homme lorsqu'il ne la fait plus exécenter ? Nul n'est respectable sur la terre que la loi , parce qu'elle est l'expression énoncée ou présumée de tous les intérêts , de toutes les volontés , et qu'elle constraint et doit contraindre tous les individus : ou elle n'existe pas , ou la tyrannie , brisant le code des loix , de la nature , entasse ses fantômes extravagans et barbares sur leurs débris sacrés.

Le général ployer devant l'individu , est un crime , est un monstre dans l'ordre social , est une opinion d'esclave , qui ne peut être

assise que sur la ruine des mœurs. Opinion qui avilit le citoyen, qui rabaisse la dignité de l'homme , qui courbe l'homme devant l'homme , qui courbe l'artisan devant un ruban que sa main a tissu ; semblable à ce peintre qui , dit-on , avoit fait un Jupiter lançant la foudre , et qui en étoit épouvanté. Tristes et faibles humains , verrez-vous long-temps encore un Dieu dans l'homme , armé par vos mains ? S'il a un organe dont la nature vous ait privés , tombez à ses pieds : s'il exécute des choses prodigieuses que la masse des citoyens ne puisse exécuter , placez cet homme ou ce Dieu sur le trône , il est digne de commander ; mais s'il n'a d'organes qu'autant que vous ; si chaque citoyen peut faire ce qu'il exécute , ou , pour mieux dire , ce qu'il fait exécuter , n'obéissez qu'à la loi , obéissez - lui quand il parlera en son nom ; mais rejetez de toutes vos forces individuelles ses ordres individuels : on ne leur doit qu'un refus.

Ah ! si les Français avaient connu , il y a

douze cents ans , ces vérités éternelles , qu'il y a long-temps qu'ils seraient libres ! que de sang répandu par des barbares eût été épargné ! que ces rois indignes de la confiance des peuples , que ces tyrans héréditaires qui ont pesé sur la France , qui l'ont couverte de malheurs , de larmes et de sang , que ces trois brigands , ces trois usurpateurs successifs , sortis des marais de la Germanie , Clovis , Charlemagne , Hugues-Capet ou Grosse-Tête , eussent été exterminés par cette nation qu'ils ont réduite en servitude , qu'ils ont ruinée , saccagée , assassinée !

Une chose qui me frappe fortement , c'est que depuis près de deux mille ans , il n'y a pas un seul grand peuple libre sur la terre connue. Par quel ouvrage , quelle injustice de la nature , les générations passées sont-elles nées et mortes dans l'esclavage , dans un état si contraire à ses loix éternelles ? Par quel bonheur , par quelle préférence la génération présente , et sur-tout les suivantes , sont-elles privilégiées et libres ? Pourquoi la

liberté a-t-elle été si long-temps individuelle, unique , et la servitude , le partage de la masse totale de la nation ? Problèmes , questions peut-être insolubles , dont l'explication tient au grand ressort de l'univers moral. Que de machines il faudrait décomposer pour remonter depuis deux mille ans aux causes qui ont produit les différens systèmes plus ou moins tyranniques des gouvernemens !

L'ignorance avait causé le sommeil , la léthargie , l'enchantement stupide des siècles passés , et les lumières l'ont rompu. L'imprimerie , la liberté indéfinie de la presse seront la cause éternelle de la conservation de la liberté civile. Je dénonce , comme oppresseur , comme tyran , quiconque voudrait y mettre des entraves ; c'est le plus grand ennemi de la république. Prenez - y garde , tyrans de deux années , d'en vouloir arrêter les effets salutaires , elle frapperait d'opprobre vos têtes criminelles !

Que de fatras ! anéanti de connaissances ,

de vérités nouvelles vont sortir de l'enceinte sacrée ou reposait la liberté ! C'est à la philosophie d'abattre ces restes honteux de barbarie, que nos mandataires pouvaient renverser , et qu'ils ont lâchement respectés. Il n'appartient qu'à elle de juger la constitution , d'entrevoir ses principaux ressorts , de suivre leur enchainement , leur liaison générale avec les ressorts particuliers. Il n'appartient qu'à elle de faire franchir aux hommes l'intervalle immense , les abîmes qui sont entre les préjugés et la raison. Il n'appartient qu'à elle de détromper les Français sur cette hérédité de la couronne , consacrée sans pouvoir par une ignorance de l'histoire et des droits des peuples ; c'est à elle de faire voir qu'elle doit périr ou la liberté.

A l'élection d'un roi , on lui prescrira , sans réclamation de sa part , tout ce qu'il faut pour la conserver , et non pour l'attaquer. Le corps politique reprendra une nouvelle vie à chaque mutation de roi , et coupera dans leurs racines ces actes despotiques

qu'auroit pu faire le monarque malgré les loix ; il ne crierà pas au dépouillement de ses droits , parce que la nation rentrera dans les siens. Français ! il n'y a point de milieu à proposer , il faut que l'état soit désormais républicain ou despotique : d'un côté sont les tyrans , de l'autre est la république ; de quel côté voulez-vous marcher ? le choix ne peut être douteux que pour des esclaves. Il n'y a pas dix-huit mois que vous ne pouviez choisir ; vous le pouvez aujourd'hui , voyez si vous voulez ramper sous un despote , ou n'obéir qu'aux loix , être libres. Si vous voulez être esclaves , conservez cette loi absurde de l'hérédité : si la liberté vous est chère , brisez cette loi qui n'est assise que sur vos droits usurpés. L'hérédité anéantie , rien ne peut vous remettre dans les fers. Le pouvoir exécutif , électif , amovible , et divisé comme il doit nécessairement l'être , surveillera ses opérations réciproques ; il ne pourra y avoir de concordance , une coalition affreuse et dangereuse entre tous ses membres pour opprimer les citoyens.

Il y aurait dit-on , des cabales horribles pour l'élection d'un roi. Français , aimez-vous mieux dormir du sommeil de la mort , être avilis , ramper éternellement dans les fers du despotisme , que de veiller pendant quinze jours ou un mois , que la diète de la France balancerait les talens et les vertus de ceux que la voix publique nommerait à cette place suprême ? Eh bien ! réduisons en poudre cette objection par une loi précise et terrible ; faisons la disparaître. Quiconque sera convaincu d'avoir sollicité , fait solliciter ou employé d'autres moyens de séduction auprès des membres de l'assemblée nationale , pour s'élever sur la tête de ses concurrens ; que celui-là soit déclaré indigne de pouvoir jamais prétendre à l'honneur de la confiance de la nation. On lui prononcera son arrêt ; on lui dira : tu ne voulais donc , lâche ambitieux , tu ne voulais donc régner que pour te procurer des jouissances individuelles , sans t'embarrasser des malheurs généraux , pour opprimer la liberté , puisque tu mets un si haut prix à une place qui n'impose que des devoirs ;

devoirs ; descend du rang de citoyen qui t'y pouvait porter ; rampe dans la classe abjecte et déshonorée de tout homme qui veut usurper les droits de la vertu ! Il en devrait être ainsi pour toutes les places à la nomination du peuple.

Si la liberté a tant de peine à prévaloir , c'est que le pouvoir exécutif héréditaire est unique , retient ses efforts à l'aide de ceux établis pour la défendre. On ne voit rouler que son or dans cette capitale. On voit des séductions de tout genre , des attentats de toute espèce. On voit des hommes corrompus l'attaquer jusque dans l'aréopage qui eût dû être son asile ; les crimes les plus exécrables ne l'épouventent pas. Le temps en dévoilera peut-être d'un genre horrible et bien lâche. Attendons qu'un plus grand jour éclaire un abîme effrayant. Réunissons nos forces , et faisons frémir les scélérats de rage et d'épouvante.

Tout se tient , tout s'enchaîne dans l'uni-

E

vers ; nous le voyons , l'expérience le prouve à l'œil attentif. L'excès de la servitude influe sur la liberté , la fait naître ; vérité étonnante ! Il est un terme au bout duquel le tyran trouve l'exécration et la vengeance. Deux mille ans de malheurs ont préparé la grande révolution qui vient de s'opérer. A force de tout oser , on réveille le peuple accablé. Ainsi chaque esclave , en rivant ses fers , avançait l'instant où ils devaient être rompus. Vérité qui semble un paradoxe. Malheur au tyran quand il peut tout oser ! malheur au tyran quand le peuple endure tous les outrages qu'il souffre , et ne se plaint plus ! malheur au tyran quand le peuple est arrivé au plus haut point d'avilissement , et que les lumières l'environnent ! C'est alors que la nudité effrayante du despote se montre toute entière , quand le peuple lui retire sa puissance qui faisait toute sa force , qu'il la tourne contre lui-même ; c'est alors qu'il reste seul avec l'épouvante ! il commence à soupçonner qu'il n'est qu'un homme.

Quel spectacle qu'un peuple immense ,

marchant à la liberté , recouvrant ses droits éternels ! qu'un peuple immense qui n'a qu'un vœu , qu'une ame ! j'en ai été témoin. Mon ame ne pouvait suffire à tant d'émotions. Dans huit jours , j'ai vécu plus d'un siècle. Quelles idées naissent en foule dans l'ame du philosophe , placé au milieu des orages de la liberté naissante , et des débris de la tyrannie étonnée , effrayée , frappée d'un coup de foudre , essayant par toutes les voies , par tous les crimes , d'en soutenir un de quinze siècles d'existence , tous les ressorts d'une politique affreuse , des préjugés , des erreurs qu'on oppose encore à la vérité , et dont la vérité triomphe.

Rois , oppresseurs , tyrans , vous tous qui cherchez à conserver tout ce que vous avez usurpé , il n'est qu'un seul moyen ; il faut réabrutir l'espèce humaine. Anéantissez l'art de penser , de parler , d'écrire , de propager ses pensées ; anéantissez sur-tout la liberté de la presse , et votre affreux problème est résolu. Mais tyran , qui que tu sois , garde bien ta tête.

Mais il est trop tard , on peut soudoyer quelques scélérats , et faire couler encore le sang par les mains de quelques citoyens abusés ; ce serait une erreur de courte durée ; la vérité et la liberté sont désormais unies , et banniront les crimes de la terre. On ne verra plus de Galilée chargé de fers , et traîné dans des prisons à soixante-dix ans , expier devant des barbares ignorans le malheur et le crime d'avoir eu raison ; on ne verra plus la coupe de Socrate , on ne verra plus d'Anaxagore dans les chaînes , d'Aristote fuyant et emprisonné , d'Héraclite malheureux , de Gerbert indignement calomnié ; les cintres noircis d'un cachot ne retentiront plus des gémissements de Roger-Bacon ; on ne verra plus de Ramus assassiné par despédans ; on ne verra plus cent mille malheureux expirer par le fer et par les flammes , pour différer de la croyance de leurs concitoyens , par les ordres barbares d'un tyran. On ne verra plus la vérité fugitive , errante , sans asile , sans appui , proscrite sur la terre , emportant avec elle le bonheur des nations , et laissant la liberté , la vertu expirantes sous le fer des tyrans.

Le lecteur va frémir en parcourant la liste des crimes des soixante rois qui ont écrasé la France.

Je suis de race gauloise , je le sens à ma haine pour ces restes ridicules et si fiers des Huns , des Vandales , des Francs , des Bourguignons et de tous les barbares qui ont fondu comme des voleurs , comme des assassins , sur notre pays des Gaules .

Clovis fut un monstre , Charlemagne un brigand heureux et barbare , Hugues Capet un fourbe adroit , un spoliateur , un empoisonneur des deux derniers rois , Lothaire et Louis V ; et dans soixante descendans de ces tyrans , car tyran , outre l'acception commune , signifie usurpateur ; et dans soixante descendans , dis-je , il n'en est pas un seul qui n'ait commis des attentats contre la nation . Qu'on lise , et on en sera convaincu .

Rome saccagée , l'empire abattu ne résistaient plus aux barbares ; tous en saisissaient

des lambeaux. Les Vandales , les Alairis , les Suèves , les Gots , les Huns , les Lombards s'emparent de l'Espagne , de l'Italie , de la Gaule Narbonnaise , du Dauphiné , de la Savoie , de la Provence ; les Normands , les Pictes , les Bretons prennent ce qui s'offre à leur bienséance ; les Francs ou Sicambres fondent sur les provinces voisines du Rhin , et sur une portion du royaume de Thuringe , sous leur chef Vuarmond ou Pharamond , fils de je ne sais quel barbare appelé Marcomir , lequel Marcomir était fils de Génébal , suivant nos doctes chroniqueurs , qui remontent par une succession claire et non interrompue de quarante-trois princes , ducs ou rois , jusqu'à Hector ; ce qui est très-vraisemblable , comme on le peut croire. Ce serait abuser de la patience du lecteur que de le traîner parmi tant d'ennui , de contes , de fables ridicules .

Clodion , fils de ce barbare Pharamond , ayant passé le Rhin , surprend Cambrai , et ravage tout le pays entre l'Escaut et la Somme , où sont aujourd'hui les villes de Mons , de

Valenciennes , après avoir taillé en pièces l'armée des Romains.

Mérovée ou Mérouée , troisième brigand , usurpateur , sur les enfans de Clodion , de l'héritage de leur père , force les Romains à la paix , obtient enfin une assiette stable dans la Gaule , où aucun de ses prédécesseurs n'avait eu de siège paisible.

Attila , pendant ce temps , ravageait l'Europe et l'empire.

Les Francs prennent Paris , Sens , Orléans et leurs dépendances. Ces villes , lasses du joug des Romains , firent peu de résistance , espérant recouvrer leur liberté , ou du moins un traitement plus doux.

Childéric ou Chilpéric , fils de cet usurpateur , surcharge les peuples d'impôts , enlève les filles , les femmes , et coupable enfin de mille indignités , se fait chasser par les Français ou Gaulois.

Il se retire en Thuringe, et va cacher sa vie odieuse et dépravée chez un prétendu roi *Basin*, son ami, dit - on, et son parent. Mais à force d'artifice, il fut rappelé, et Clovis, qu'on dit être son fils, sans la moindre preuve, lui succéda.

C'est à lui que va commencer l'histoire des crimes des rois de France ; j'aurais honte de m'étendre plus au long sur quatre règnes aussi ténébreux que les précédens, parmi la faiblesse, la confusion, l'anarchie déplorable, la ruine de l'empire.

Je compterai Clovis comme le premier roi de France, étant celui qui chassa les Romains pour jamais de toutes les Gaules.

Mais je le dis à regret, je n'ai vu nulle part autant de crimes que dans l'histoire de la monarchie française, si l'on excepte la maison de David, la race d'Israël ; je n'ai point vu dans les annales des forfaits de toutes les autres nations autant de perfidies, de bri-

gandages , de trahisons , d'assassinats , d'empoisonnemens , d'enormités , de parricides.

Jé parcourrai rapidement les règnes des trois races des rois ou des tyrans qui ont gouverné, accablé la France.

Nous allons voir si pendant trois cents ans qu'a duré la première , si pendant deux cent quarante qu'a duré la seconde , si depuis sept cent cinquante ans que dure la troisième , la France a eu un seul roi digne de l'être , c'est - à - dire , un homme qui ait gouverné pour l'intérêt des peuples. Je dis que non. Les faits vont le prouver. Tous ont été des monstres ou des rois inutiles , faibles , voluptueux , des égoïstes impitoyables.

Nous ferons voir que , dans plus de soixante rois , deux ou trois seulement n'ont pas été tout-à-fait indignes de l'amour des peuples ; mais nous les montrerons bien différens de ce que le public mal instruit les a crus. Je veux étre le rapporteur du procès fait à leur

mémoire ; je ne parlerai que les pièces de conviction à la main.

La flatterie , le mensonge les ont déifiés ; il est temps que la vérité renverse leurs autels , fasse taire la bassesse qui a exagéré des qualités qui n'eussent point été remarquées dans de simples particuliers , et a dissimulé tous leurs vices.

---

---

# LES CRIMES DES ROIS DE FRANCE.

---

CLOVIS,

PREMIER ROI DE FRANCE.

LES Romains n'avaient presque plus rien dans les Gaules ; les Francs , les Goths , les Bourguignons les possédaient , excepté quelques villes , qui , comme Soissons , Compiègne , Senlis , restaient encore sous leur domination ; tout le reste avait des seigneurs particuliers qui reconnaissaient un chef auquel ils promettaient d'obéir , et n'en faisaient rien : tel était l'état de l'empire et des Gaules , quand Clovis y fit son invasion à main armée .

Il fut le premier roi chrétien , et un des premiers brigands qui se partagèrent les débris de l'empire romain .

Il attaque *Siagrius* , comte de Soissons , le défait en bataille rangée . Cet malheureux prince se retire chez le barbare Alaric , chef du roid des

Goths. Clovis, non content de s'être emparé de ses possessions , craignant qu'il ne pût un jour les réclamer et se venger , le demande à Alaric , qui a la bassesse de le livrer pieds et mains liés ; et Clovis , avec toute la cruauté d'un lâche brigand , insulte à ses derniers momens , lui reproche d'avoir mal défendu ses états , lui dit qu'il est indigne de gouverner et de vivre ; et aussi-tôt ce scélérat le fait massacrer. C'en serait assez pour faire abhorrer sa mémoire ; mais c'est un de ses moindres crimes.

La perfidie la plus infâme s'unit à ses projets. Après avoir chassé tous les Romains des Gaules , il forme alliance avec les Goths et les Bourguignons , en épousant Clotilde , fille de Chilpéric , un des quatre frères de la maison de Bourgogne. Ce mariage fut fait pour se ménager quelques droits sur la Bourgogne , et pouvoir dans la suite , sous quelques prétextes , leur déclarer la guerre , et l'envahir. Rien ne l'arrête. Il fait ployer cette religion , dont il se moquait , à son ambition , à son indigne cupidité du bien d'autrui. Clotilde était chrétienne , et lui encore païen , ce qui mettait un obstacle à leur union ; mais par un accord tout s'arrangea. Il lui laissa le libre exercice de sa religion , et lui , vécut à sa manière , c'est-

à-dire, sans foi ni loi ; jusqu'au temps où il crut la religion chrétienne utile à ses desseins.

C'est une énumération fatigante et douloreuse que d'avoir tant de crimes à raconter ; mais trop de faussaires ont fait l'histoire de France , n'ont donné à nos rois que des vertus , se sont extasiés sur leurs qualités admirables. J'entreprends de les convaincre de mensonge ; les faits parleront. On va voir si des scélérats , tels que cette histoire nous en fournit , peuvent avoir été vertueux ; nous allons voir si leurs vices abominables n'excluent pas toutes vertus.

Clovis se fait chrétien après la victoire remportée sur les Allemands , suivant un vœu qu'il avait formé pendant la mêlée de ses soldats et des ennemis. La terreur le lui fit faire , espérant de vaincre sous un autre Dieu que celui qu'il adorait. On juge qu'un tel chrétien , fait par la nécessité et par la crainte , et non par la persuasion , devait être bien convaincu de la vérité de la religion qu'il embrassait. Quoi qu'il en soit , S. Remi baptise cet indigne sycambre. Ayant eu plusieurs grands avantages contre les Ostrogoths , peuples qui avaient ravagé Rome , il est enfin battu par eux , contraint de fuir , d'abandonner tout ce qu'il avait pris , obligé de

retourner en France , la honte et la rage dans le cœur.

Mais conservant toujours un naturel farouche , et ayant perdu l'énergie qui fait entreprendre de grandes choses; vieilli avant le temps , ayant toujours le désir insatiable , la soif du bien d'autrui , il employait toute la bassesse , toute la perfidie , toutes les ruses abominables d'un cœur et d'un esprit indignement dépravés , à chercher des querelles barbares à ses proches qui , pour leur malheur , avaient des possessions enclavées dans les siennes , ou voisines de ses domaines ; et ces querelles étaient souillées par autant d'assassinats qu'il soupçonnait qu'il y avait de possesseurs légitimes et d'héritiers sans défense. Les grèves , les places publiques n'ont pas vu périr par la main du bourreau de scélérat plus barbare.

Il fit assassiner *Chareric* pour avoir Amiens , *Ranachaire* pour usurper Cambrai , *Sigibert* pour envahir Mez et son territoire , quoiqu'il fût reconnu souverain de toutes ces villes. Les moyens employés pour commettre un crime peuvent en aggraver l'énormité , et le rendre plus odieux. On va juger de ceux employés par ce barbare contre ces trois malheureux princes.

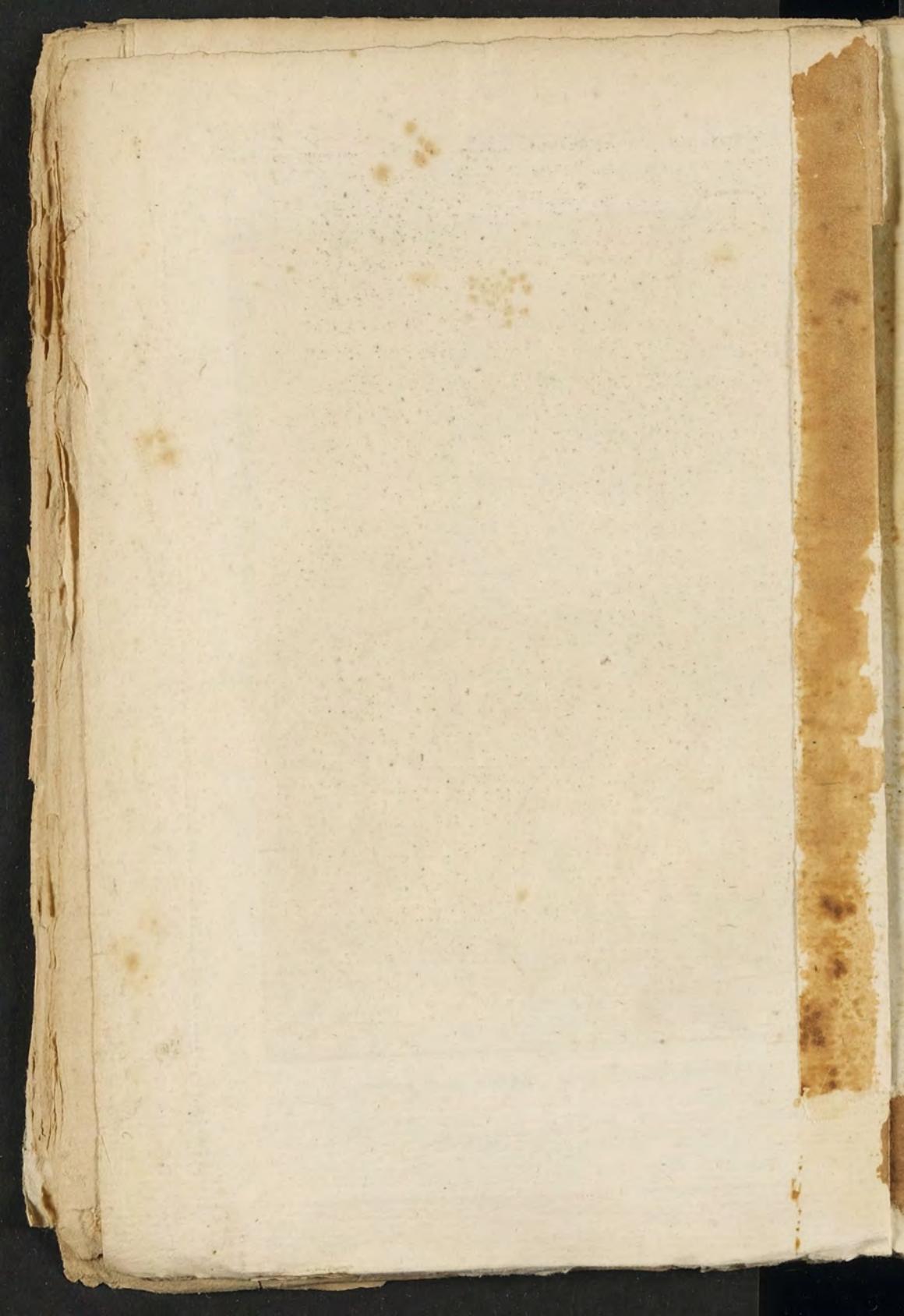
Voici le meurtre exécrable de *Chararic* et de son fils. Il les fit saisir, les condonna à être rasés, et à finir leurs jours dans un cloître. Le fils, voyant tomber les larmes de son père, pendant qu'on lui coupait les cheveux, ce qui était alors un opprobre, dit : *Ces branches vertes renaitront, car le tronc n'est pas mort; mais que Dieu fasse périr celui qui les fait couper.* Clovis averti de ces paroles, que la douleur, la liberté, le courage lui faisaient prononcer, *ils se plaignent*, dit-il, *de ce qu'on leur coupe les cheveux: eh bien! qu'on leur coupe la tête;* et à l'instant il les fit décapiter.

Il joint l'ingratitude, la bassesse et la barbarie dans le meurtre de *Ranachaïre* et de son frère. Ce *Ranachaïre* l'avait essentiellement servi dans toutes ses entreprises. Pour s'emparer de sa personne, il séduit, il engage quelques-uns de ses domestiques à trahir leur maître, sous l'espoir d'une grande récompense. Pour leur donner une marque assurée de sa reconnaissance, s'ils veulent le livrer entre ses mains, il leur envoie des bracelets de cuivre doré pour de l'or massif. Ces traîtres, trompés par cette lâche, par cette avare perfidie, lui amènent le malheureux *Ranachaïre* et son frère, pieds et mains liés. Quand il les

apperçut : *Avortons, dit-il, de notre race, indignes du sang de Mérovée, n'avez vous point honte de vous être ainsi laissés lier ? vous êtes indignes de vivre; payez la honte que vous avez faite à notre sang par votre sang.* Au même instant, il leur donne de grands coups de la masse d'armes qu'il portait, et les assomme tous deux, en présence de ses capitaines et de son indigne conseil. Comme les traitres qui avaient livré *Ranachaire* et son frère vinrent lui demander le paiement de leur lâche perfidie, et qu'ils se plaignaient de ce qu'il les avait trompés, en leur envoyant des bracelets de cuivre doré pour de l'or pur. *Allez, dit-il, traitres, n'est-ce pas assez que je vous laisse vivre ? j'aime la trahison, mais je hais le traître;* mots qui ont été répétés bien des fois depuis, qui ont paru dignes de l'être, et qui ne méritaient pas tant d'honneur. J'ai horreur de citer tant d'exécrables crimes ; et le dernier de tous comblera la mesure. Il persuade à *Sigibert* de tuer son père, pour disposer de ses trésors. Ce monstre exécute le parricide, retourne à *Clovis* pour en recueillir les exécrables fruits ; et comme il se courbait dans un coffre, en sa présence, pour en tirer des sacs pleins d'or, il le fait massacrer à coups de hache , se saisit de *Metz* que gouvernait son père,



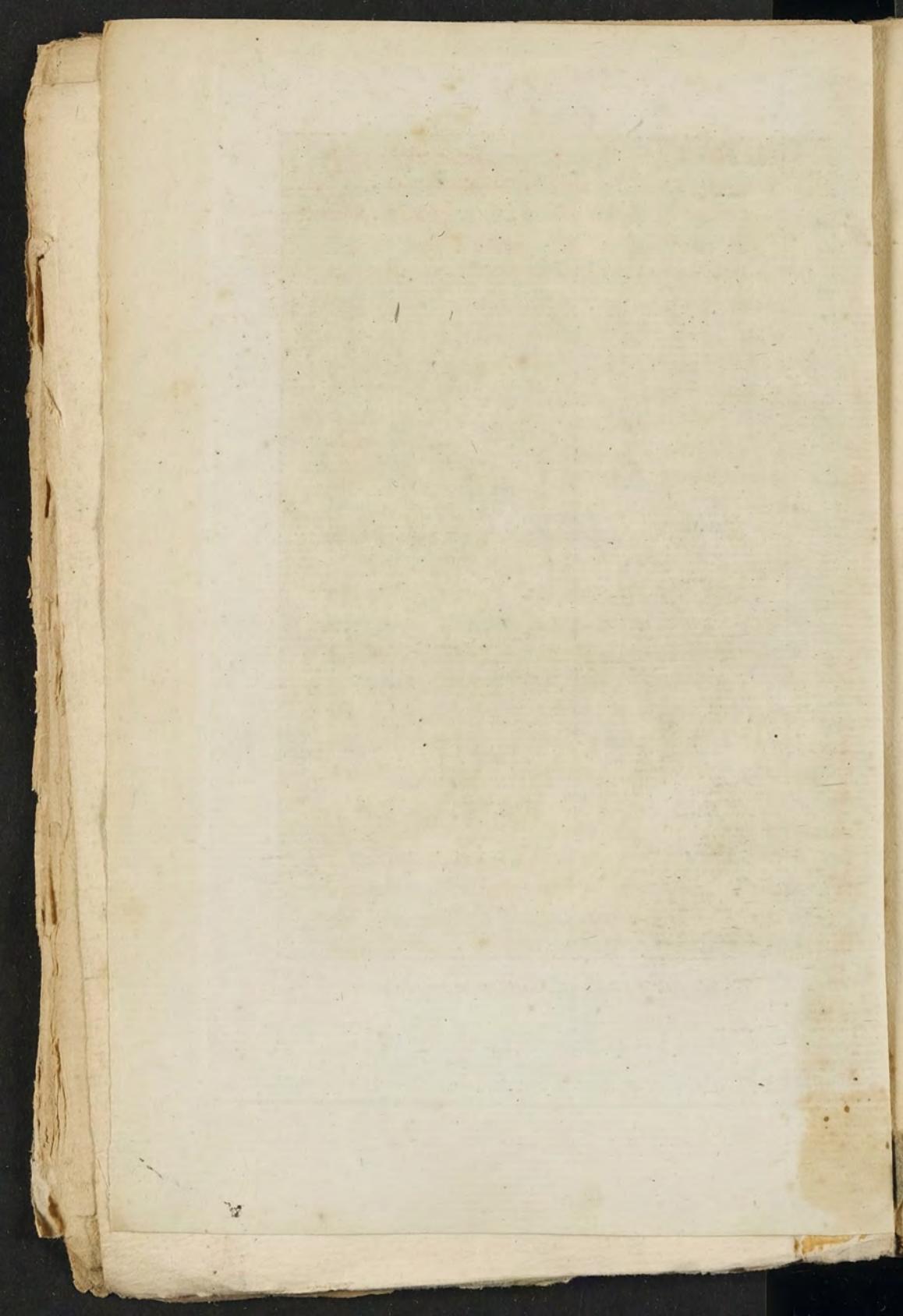
*Clovis fait massacrer Sigibert en sa présence.*





*Clovis fait massacrer Sigibert en sa présence.*

*Crimes des Rois*



père, et flatte le peuple qui ignorait qu'il fut l'auteur de ces deux horribles assassinats.

Lequel de Sigibert ou de lui mérite le nom de parricide ? Certes , Sigibert en fut l'instrument malheureux et épouvantable ; mais Clovis le fit agir pour en retirer les fruits ; il vécut tout couvert d'un sang répandu par ses ordres , et il punit au même instant le bras qui l'avait indignement servi. Ainsi , toute l'horreur de ce crime abominable retombe sur sa tête , puisqu'il frappa celle qui devait le partager. Qui-conque voudra voir en détail et plus au long ces barbaries épouvantables , qu'il les lise dans Grégoire de Tours , qui est le seul historien impartial que l'on puisse consulter.

Et l'on met au nombre des rois un monstre digne du dernier supplice ! Mais nous en trouverons dans la suite qui méritent de lui disputer d'exécration et d'horreur. J'ai parcouru la liste des scélérats qui ont péri sur l'échafaud ; je n'en ai trouvé aucun qui en approchât ; je n'en rencontre que parmi les rois.

Enfin , l'empire romain s'évanouit en Occident. L'Italie , les Gaules , l'Espagne , la Germanie , saisies par les barbares , ne conservent aucune trace du nom romain. L'empire d'Orient se soutient faiblement encore , en s'op-

posant aux barbares , en les résoulant dans leurs glaces , dans leurs marais. Les empereurs , environnés d'ennemis puissans , ne conservaient qu'une ombre d'autorité , avilis , dégradés d'ailleurs par leur vie molle et voluptueuse.

L'évêque de Rome ne s'oubliait pas parmi cette confusion , parmi les ruines de l'empire , s'appropriant , usurpant ce que les empereurs ne pouvaient retenir. Il préparait déjà , par une feinte humilité , cette tyrannie , cette audace qui devaient marcher sur la tête des empereurs et des rois écrasés.

Clovis termine enfin une carrière noircie de tant de trahisons , de tant d'assassinats , et laisse pour héritiers de ses états et de ses crimes , Childebert , Clodomir , Clotaire et Thierry .

Comme c'est ici l'histoire des crimes des rois de France , que ces quatre frères se sont disputés à qui se surpasserait en attentats , et qu'ils ont régné en même temps sur les lambeaux de la France , comme on le verra dans la suite , nous ne distinguerons de leurs règnes que celui de Clotaire , qui demeura seul roi de Paris , et qui régna cinq ans : mais comme ils sont liés ensemble d'un tissu hor-

rible, nous en parlerons conjointement jusqu'à cette époque.

Comment s'est-il trouvé des historiens assez dénués de pudeur, des imposteurs assez effrontés pour vouloir persuader aux peuples que le ciel était d'accord avec cet exécrable sycambre ; qu'il envoya express, pour son sacre, une fiole d'huile appelée la sainte ampoule, par l'entremise d'un pigeon béni ? A quels plats imposteurs la France a été livrée ! Depuis des milliers d'années, ce n'a été qu'une succession déplorable de fourbes et de tyrans. Le ciel, d'accord avec un monstre gangrené de forfaits, avec un monstre souillé de tant de perfidies, d'assassinats, de parricides ! Lâches blasphémateurs, il eût été d'accord avec le peuple, s'il l'eût traîné à la Grève dans un tombereau, au milieu des exécration ; c'eût été la justice du peuple qui épouvante les tyrans.

### C H I L D E B E R T,

#### D E U X I È M E R O I .

Les enfans de Clovis partagent son royaume. Childebert fut roi de Paris ; Clotaire,

roi de Soissons ; Clodomir , roi d'Orléans ; Thierry , roi de Metz.

J'ai horreur d'entrer dans ce labyrinthe de perfidies , de cruautés , de parricides , qui souillèrent leurs règnes abominables.

Après que les quatre frères eurent fait leurs partages , l'ambition , l'avarice leur firent employer les moyens les plus atroces pour envahir leurs états réciproques.

Nous ferons marcher de front les discordes , les vengeances , les assassinats , les parricides des quatre fils de Clovis , comme ayant régné ensemble sur les états qui leur étaient dévolus , quoique le barbare Clotaire leur ait survécu , et régné cinq ans après eux.

Clodomir , voisin de la Bourgogne , trouve moyen d'élever une querelle à Sigismond , roi de cette province , sous prétexte de réclamer quelques dépendances des droits de Clotilde sa mère ; et en outre voulant couvrir cette trahison du voile de la justice , il prétend que c'est pour venger le parricide de Sigismond , qui avait massacré son propre fils.

Il entre en Bourgogne à la tête d'une armée , ravage , pille , surprend Sigismond , sa femme et ses enfans , les fait traîner chargés de chaînes à Orléans , et afin qu'il ne restât aucun successeur de ses états , il les fait lier

ensemble et précipiter dans un puits. Sigismond fut un monstre, à la vérité, en donnant la mort à son fils ; mais Clodomir n'eut pour raison de son invasion dans sa province et de trois assassinats, que son ambition et que son avarice insatiable. Il en fut justement puni ; les Bourguignons irrités, indignés de cette barbarie, s'arment, en viennent aux mains avec son armée, en font un carnage épouvantable ; lui-même est tué dans le combat, et sa tête portée au bout d'une lance.

Ses états sont partagés entre ses trois autres frères ; et les enfans de Clodomir furent non-seulement privés de la succession de leur père par les trois assassins, mais indignement égorgés par l'ordre de leurs oncles, dont un fut massacré par Clotaire, en présence de Chrébert ; et le troisième n'étant point sans doute regardé comme dangereux, fut rasé et jeté dans un monastère.

Le crime heureux et puissant plongeait souvent des malheureux dans les asyles où devait se trouver la vertu, mais où étaient les chaînes, les poignards, les poisons, à la disposition des tyrans, des assassins.

Comme des voleurs, des brigands, après les rapines, ils se querellent pour partager les dépouilles de leur frère et de ses enfans ;

ils sont près d'en venir aux mains ; enfin ils s'accordent ; mais ce n'est pas la fin des crimes de ces monstres , qui tous avaient le nom de rois de France.

Ils avaient marié leur sœur à Almaric , roi des Visigoths ; mais , sans égard pour les liens du sang , ils s'unissent contre lui , à la sollicitation de leur sœur . Almaric , trop faible pour leur résister , veut se sauver ; ils est pris et massacré par leur commandement : ainsi la sœur et les frères partagèrent l'horreur du crime , de l'assassinat d'un beau-frère et d'un époux .

Quels monstres ! quels règnes ! et quel état malheureux que la France , sous des chefs si exécrables !

Childebert meurt sans enfans , et laisse à Clotaire ses états et ceux de ses deux autres frères , qui avaient emporté dans la tombe leur haine , leur jalousie , leur ambition , leurs attentats . Nous verrons encore le règne de Clotaire souillé par un parricide .

Il est affreux de n'avoir à entretenir le lecteur que de tant d'énormités ; mais qu'on se souvienne que j'ai promis l'histoire des crimes des rois de France , et non l'histoire des prétendues vertus dont les ont décorés des moins , des faussaires , des publicistes , des es-

claves , tous historiens , indignes flatteurs des  
tyrans couronnés.

## C L O T A I R E I ,

## T R O I S I E M E R O I .

Voilà le barbare Clotaire en possession des états de ses trois frères. Je ne parlerai point des débordemens de sa vie privée , de la sœur de sa troisième femme , qu'il épousa de son vivant , du meurtre de Gautier d'Ivetot , dont il avait violé la femme , en abusant du droit de l'hospitalité. Ce sont des crimes dont on trouve quelques exemples , et qui eussent conduit des particuliers à l'échafaud ; mais ils s'effacent en les comparant à ses autres attentats.

Childebert , peu de temps avant sa mort , avait voulu s'emparer de ses états , pendant qu'il était occupé contre les Saxons , et fait révolter un de ses enfans. Clotaire revient , poursuit ce fils en Bretagne , où il croyait être à couvert de la fureur de son père ; mais il le surprend avec sa femme et ses deux filles dans la maison d'un paysan : il la fait garder par de barbares satellites , y met le feu , et

sourd à leurs cris effrayans , il jouit du spectacle horrible des flammes qui dévorent et la cabane et ses enfans.

Les expressions manquent pour exprimer l'horreur et l'indignation qu'on éprouve.

Est - ce l'histoire des tigres , des démons échappés des enfers ? Non , Français , c'est l'histoire de vos rois , c'est l'histoire des monstres qui ont occupé ce trône , assis sur les ossements de vos ancêtres.

Tous ces affreux brigands fondaient des monastères , les dotaient pour obtenir la rémission de leurs énormités , et ne manquaient pas d'indignes anachorètes pour louer leurs forfaits.

Enfin ce monstre meurt , et laisse pour héritiers de ses états et de ses crimes , Chérubert , Gontran , Chilpéric et Sigibert. Mais à peine est-il dans le cercueil , que la discorde , les haines , la trahison président à leurs partages.

Chilpéric , homme avare et perfide , vole les trésors de son père , et veut s'emparer de la ville de Paris. Mais ce n'est qu'un léger prélude des horreurs qui signalèrent ces quatre règnes. Ses frères , soutenus des grands de cette cour abominable , le forcent de les partager , ainsi que le royaume réuni sur la

tête de leur père , par la mort de tous ses frères.

Chrébert, comme ainé , fut roi de Paris , suivant la coutume ; Gontran eut la Bourgogne et Orléans ; Chilpéric eut Soissons ; Sigibert , Metz ou l'Austrasie ; tous prenaient , comme on l'a dit , le titre de rois de France. Je n'entrerai pas dans cette énumération fatigante , ennuyeuse , si ce n'est que dans la suite ce partage sera nécessaire pour faire connaître leurs prétentions , leurs injustices , leurs attentats .

Chrébert, roi de Paris , meurt après avoir régné si peu de temps , que Grégoire de Tours ne compte pas son règne. Il ne laissa que la mémoire d'une vie inutile et crapuleuse. Sa mort fut le signal de la confusion , de la guerre irréconciliable qui s'alluma entre ses frères pour partager son héritage. On verra sur cette scène horrible la ruse , l'indignité , l'audace et la fureur jouer un rôle abominable , long et tragique. Les femmes le disputeront aux hommes de lâcheté , de trahison , d'exécrables noirceurs. Brunehaut , femme de Sigibert , et Frédégonde , femme de Chilpéric , plongeront , avec leurs indignes époux , le royaume dans des maux épouvantables , dans un chaos horrible de confusions infernales .

Sigibert avait , en Allemagne , les Huns sur les bras , qui ravageaient les terres de son obéissance ; Chilpéric saisit cette occasion de l'absence et de l'embarras de son frère , fond à main armée sur ses possessions , et lui prend Reims . Sigibert vole à la défense de ses états , et prend Soissons , capitale des états de Chilpéric , et le constraint de fuir avec sa Frédégonde .

Sigibert vient aussi-tôt à Paris prendre possession de l'héritage de Chrébert . Mais à peine y fut-il reçu , qu'il fut assassiné par deux soldats envoyés par Frédégonde et Chilpéric . Il accourt , tout souillé du sang de son frère , s'asseoir sur ce trône , autour duquel régnait l'horreur , la confusion , l'audace scélérat et barbare .

Il est étonnant , il est horrible , il est vrai , que dans l'histoire effrayante et rare des parricides commis par des particuliers , sur vingt énormités de cette espèce , arrivées de loin en loin , pendant des siècles , il n'y ait peut-être pas un seul de ces attentats qui épouventent la nature , commis par un père contre un fils ; que ce soit au contraire , je le dis en frémissant , des monstres qui ont porté leurs mains dénaturées sur les auteurs de leurs jours ; et que , par une contrariété horrible de la nature ,

parmi les rois , ce soit des pères , des mères.....  
des mères , ô ciel ! qui ont arraché la vie aux  
êtres malheureux à qui elles l'avaient donnée !

Problème affreux , dont l'ambition , la soif de  
régner en tyrans , l'orgueil indomptable et force-  
né qu'on contracte en jouissant d'un pouvoir  
sans bornes , qui s'irrite , devient furieux de  
la moindre résistance à des volontés farouches ;  
problème , dis-je , dont l'ignorance , la férocité  
des mœurs offrent peut-être la solution !

## C H I L P E R I C I ,

### Q U A T R I È M E R O I .

C'EST encore un des monstres qui ont  
le plus déshonoré le trône , qui l'ont le plus  
souillé de crimes ; mais enfin il en porta la  
peine.

Il succéda à Sigibert , et ayant trouvé à  
Paris sa veuve Brunehaut , femme adroite ,  
intrigante , audacieuse , dont il craignait les  
ruses , l'esprit entreprenant , la perfidie , il  
l'exila à Rouen , et envoya son fils Mérovée  
prendre possession de la ville en son nom .  
Mais celui-ci , épris de la beauté de cette Bru-  
nehaut , l'épousa quoiqu'elle fût sa tante , et

l'évêque y donna son consentement. Chilpéric furieux vient à Rouen, fait dégrader l'évêque, et plonge son fils dans un cloître ; il n'y resta pas long-temps ; il s'enfuit , et poursuivi par des soldats envoyés par son père , il est pris , et égorgé par ses ordres , ainsi que Clovis son autre frère : il répudie leur mère *Adouère* , épouse *Galsonde* , fille du roi d'Espagne , et par un triple parricide il l'étrangle avec un linceuil , épouse alors publiquement Frédégonde , qui n'était que sa concubine , et pour qui il avait commis ce dernier forfait. Ce Néron de la France , comme l'appelle Grégoire de Tours , règne en tyran , foule les peuples , les écrase d'impôts , et du poids de son pouvoir absolu étouffe leurs plaintes , et enfin est assassiné au retour de la chasse , par les ordres de Frédégonde et de Landry de la Tour , son adultère , qui prévinrent le coup que ce monstre leur préparait.

Il n'est pas hors de raison que le lecteur apprenne les circonstances principales de cet assassinat. Chilpéric aimait excessivement cette Frédégonde ; mais elle aimait ce Landry de la Tour : elle l'avait fait revêtir des deux plus grandes charges de la couronne ; de duc de France , et de maire du palais. Toutes les places étaient à sa disposition , et elle payait

par elles ses créatures. Ces amours dissolues étaient couvertes aux yeux du monarque , mais non pas aux yeux du peuple , et sur-tout des seigneurs de la cour qui craignaient Frédégonde ; elle acquérait de jour en jour crédit sur son cœur et son esprit ; elle lui avait donné un fils adultérin quatre mois avant qu'elle le fit assassiner , ce qui l'attachait encore davantage , croyant qu'il était un gage légitime de son amitié : mais il fut bien détrompé. Un matin , Chilpéric partant pour la chasse , entra dans la chambre de la reine , et lui donna en plaisantant un petit coup de baguette sur le derrière de la tête ; elle avait les cheveux épars sur ses épaules et sur son front. Elle , sans regarder , croyant le roi parti , et que c'était Landry , qui pouvait entrer chez elle à toutes les heures , lui dit : Landry , un bon et loyal chevalier doit toujours frapper par devant , et non par derrière. Ces mots furent un coup de foudre pour Chilpéric ; il part sans lui répondre ; elle le vit aller , et soupçonna tout ce qui devait lui arriver , s'il n'était prévenu. Elle fait venir Landry , lui conte l'aventure ; les momens étaient chers : la mort de ce tyran fut aussi-tôt résolue , et au retour de la chasse il fut assassiné.

On peut voir les circonstances de tant de

perfidies , d'assassinats presque incroyables , dans les originaux. J'ai promis de peindre les crimes des rois , il suffit que je les raconte , en élaguant tout ce qui pourrait embarrasser la marche que je me suis prescrite. Je ne m'appesantirai pas sur ces détails épouvantables , il suffit que le tableau en raccourci soit vrai , soit incontestable , pour que je doive l'exposer au grand jour ; il faut que les peuples le contemplent avec horreur , je leur ai promis. C'est un devoir sacré de les détromper : et qu'ils sachent enfin si ces rois tant vantés ont mérité l'amour des Français , et cette admiration stupide dont on dit qu'ils doivent être épris.

Quelque horrible que soit cette galerie sanglante , dans laquelle je fais rapidement passer le lecteur , je ne crains pas d'être désavoué.

### C L O T A I R E I I ,

C I N Q U I È M E R O I .

Ce règne sera souillé , comme les précédens , de perfidies de fureurs , d'assassinats .

Clotaire n'avait que quatre mois , quand son père Chilpéric fut assassiné par Frédégonde ,

sa mère , et Landry de la Tour. Jamais enfant ne vint au monde sous de plus exécrables auspices , ne sortit d'un père et d'une mère plus souillés de forfaits. Fils plus qu'incertain de Chilpéric , il fut pourtant reconnu pour roi des Français.

Frédégonde , poursuivie par la crainte qu'on ne découvrit les auteurs du meurtre de Chilpéric , fit appeler Gontran , fils de Clotaire premier , pour confier son fils à sa tutelle , parce qu'elle savait que c'était sur lui que devait tomber le choix , et qu'elle désespérait de pouvoir la garder pour elle. Elle prévint aussi les principaux du conseil , et demanda qu'on informât sur l'assassinat de son époux. Couvrant son crime par cet excès d'audace , en faisant instituer Gontran tuteur de son fils , elle éludait les états généraux du royaume , qu'on aurait assemblés pour lui en donner un , et qui auraient pu demander qu'on informât contre elle et ses complices du meurtre du roi , et dont elle n'aurait pu diriger l'information , comme celle qui se faisait par ses ordres et ses créatures.

On voit sous le règne de ce Clotaire , mère contre fils , épouse contre époux , frère contre frère , se poursuivre par tout ce que la lâcheté , la perfidie , la cupidité , l'ambition

peuvent suggérer. La vieille Brunehaut , dont nous avons parlé , engage ses deux fils Théodebert et Thierry contre Clotaire leur cousin ; ils rassemblent une armée , en viennent aux mains , et sont vaincus par Clotaire et Frédégonde. Vingt mille Français périrent , dit-on , dans cette journée. Horrible autorité qu'avaient alors les rois de lancer les peuples dans les champs du carnage ! Espérons que l'aveuglement des nations va cesser ; qu'elles n'iront plus , sur les ordres d'un maître extravagant ou barbare , égorger leurs semblables : espérons sur-tout que nos braves soldats ne seront plus que des citoyens , et non des assassins enrégimentés.

Frédégonde , après cette victoire , meurt dans son lit ; elle est placée dans le même tombeau , à côté de Chilpéric , à côté de son époux qu'elle avait assassiné..... Et depuis mille ans sa cendre y repose en paix ! Quand on voit de tels attentats , des parricides impunis , on est tenté de ne pas croire aux dieux .

Ensuite Brunehaut arme les deux frères , Théodebert et Thierry , l'un contre l'autre ; dépouillant tout sentiment honnête , et s'armant d'une honteuse audace , elle dit à Thierry que Théodebert est le fils d'un jardinier ;  
qu'elle

qu'elle l'a conçu par un amour illégitime; ainsi qu'il n'est point son frère; qu'il n'a aucun droit sur les états qu'il gouverne; qu'il n'en est que l'usurpateur. Après des haines, des perfidies, des vengeances, les frères s'accordent enfin.

Mais pour conserver son autorité sur Thierry, elle a la bassesse de jouer le rôle d'une vile appareilleuse; elle lui fait fournir presque tous les jours de nouvelles femmes, pour qu'il ne s'attache à aucune. Mais sollicité par son conseil de se donner un successeur, il épouse une fille d'un roi d'Espagne, que Brunehaut a l'art de faire renvoyer à son père pour conserver toujours son empire absolu sur l'esprit de son fils. Ce renvoi honneux est sur le point de faire éclater une guerre sanglante entre ce roi d'Espagne, uni à Théodebert contre Thierry. Il conjure cet orage, en cédant à son frère de grandes possessions; mais leur traité n'était fait que pour voiler la perfidie la plus barbare, jusqu'au moment où il pourrait recouvrer tout ce qu'il avait cédé. Disons, pour avancer parmi tant d'horreurs, qu'il assassine son frère; et, pour combler l'indignation du lecteur, il veut après épouser sa fille, de la beauté de laquelle il était épris. Brune-

haut , pour conserver son crédit et l'empire qu'elle avait sur lui , veut inutilement le dissuader : voyant qu'il était déterminé à consommer cette indignité , elle l'empoisonne , et lui fait de superbes funérailles , prend soin d'un de ses bâtards , le traite en pupille , et administre le royaume sous son nom. Je raconte toutes ces horreurs , parce que ces monstres des deux sexes le gouvernèrent , et que Thierry et Théodebert s'appelaient rois de France comme Clotaire.

Les seigneurs de Bourgogne , indignés de tant de scéléritesse , ont recours à Clotaire , qui , après avoir réuni les états de Clovis sur sa tête , se saisit de Brunehaut , et la fait condamner à être traînée par un cheval indompté , et à être ainsi déchirée en lambeaux , et à expier tant de forfaits par cet horrible supplice. Ainsi mourut cette femme abominable , souillée d'empoisonnemens , d'assassinats , de parricides , et cependant louée par d'indignes chrétiens , par des pères de l'église. Saint Crégoire vante sa piété , sa prudence , *sa vertu singuliere* ; et puis croyez aux éloges qu'ont prodigués les saints !

Clotaire s'empare de tous les états de Thierry , quoiqu'il eût quatre fils , bâtards , à la vérité ; mais alors les bâtards héritaient .

Il a barbarie d'en faire égorer deux , conserve la vie à un de ces malheureux enfans , parce qu'il était son filleul , et le quatrième , épouvanté , prend la fuite .

Clotaire fut cruel comme tous les chefs barbares qui , sous le nom de rois , désolaiient la France . Il coupa lui-même la tête à Bertaud , capitaine des Saxons , qui lui avait fait loyalement la guerre , quand il fut tombé entre ses mains ; fit égorer , emmener , disperser tous les mâles , qui lui faisaient craindre que la nation voulût et pût bientôt se venger . Il n'en laissa aucun plus haut que son épée .

Je n'aurai pas de peine à persuader qu'il méprisa les loix , les foulâ aux pieds . Bientôt le peuple les enfreignit , et méprisa , détesta le roi qui les avait abattues .

On vit naître sous son règne l'autorité des maires du palais , qui devint si redoutable . Elle ne se borna plus à gouverner les maisons royales , elle s'étendit sur tout le royaume ; nous la verrons bientôt usurper tout le pouvoir , et enfin monter sur le trône , qu'occuperont encore des rois indignes de régner .

Clotaire meurt , laissant pour héritier un fils qui ne valut pas mieux que lui .

## D A G O B E R T I,

S I X I E M E R O I.

Il avait déjà donné , du vivant de son père , des marques d'un naturel dur , hautain ; sans égard pour les hommes , il croyait qu'ils étaient faits pour ramper sous ses volontés bizarres ; il traita indignement Arnould , évêque de Metz , qu'on lui avait donné pour précepteur. Il contraignit son père à lui céder , de son vivant , le royaume d'Austrasie , en se révoltant contre lui , et profitant de la faiblesse de son caractère. Qu'on ne dise pas que je me contrarie , en disant que Clotaire a été un roi faible , l'ayant peint comme féroce dans le chapitre précédent. On peut être faible et barbare ; ce sont des contrariétés morales qui sont souvent dans la nature , dont on peut rendre aisément raison. Mais poursuivons.

Dagobert ayant donné à son frère Aribert le royaume d'Aquitaine , contenant le Langue-doc , le Poitou , l'Anjou et la Saintoge , il n'en jouit pas long-temps. Il mourut la huitième année du règne de Dagobert. Il laissa un fils , qui ne vécut que quelques jours après lui ;

et Dagobert fut accusé de l'avoir empoisonné , pour réunir en sa personne les états du père de ce malheureux enfant.

Dans la suite , il se souilla de tant de vices honteux , qu'il perdit tout estime , toute considération parmi les peuples. Il traînait après lui un vil troupeau de courtisanes , qui régnaien t sur son cœur dépravé , le déshonoreraient aux yeux de la nation indignée , l'avilissaient de toutes les manières , tandis que Pépin , aïeul de ce Pépin que nous verrons usurper la couronne , faisait la guerre aux Gascons , aux Bretons , aux Esclavons. Il était sans cesse dans ses jardins , dans les appartemens de son palais , entouré de leur vil cortége. Il fut lâche , dévot , hypocrite , effréné dans ses passions ; occupé dans son sérail , ou les mains jointes , dans une chapelle , récitant son rosaire.

Ilexila Amand , évêque de Paris , qui lui reprocha avec fermeté ses débordemens ; et par un édit absurde , inhumain , impolitique , il chassa de toute la France ces troupeaux d'hommes actifs , errans , sans patrie , depuis plus de deux mille ans ; il chassa les Juifs de toutes les villes de son domaine : mais il bâtit , enrichit beaucoup de temples , sur-tout l'abbaye de S. Denis ; pour quoi il est hautement loué

par les moines , les solitaires , dont il dota les couvens. Mais la voix de la vérité a écrasé , étouffé les cris de l'imposture avare et sacrilége ; et Dagobert est aujourd'hui un de ces rois confondus parmi les hommes qui méritent le mépris de tous les siècles.

Il est à propos d'observer ici qu'on consultait la nation pour le choix des rois, puisqu'il convoqua les états , et leur proposa d'adopter son second fils pour héritier de la couronne. Ses vices lâches et honteux , sa vie molle , efféminée , et la faiblesse du règne de son père ont porté un coup mortel à cette première race , que nous allons bientôt voir s'anéantir.

Les règnes suivans ne feront voir que des rois indignes de l'amour des peuples , indignes des regards de leur siècle et de la postérité. Il est bien affligeant que , parmi tant de rois , aucun n'ait attiré l'attention des nations , que par le mal qu'ils leur ont fait. On a vu , et on verra , dans les trois races , que les victoires , les triomphes tant célébrés , tant vantés , n'ont été dans le fond que des assassinats innombrables. On verra qu'on n'a remercié Dieu après une victoire , que pour le sang répandu à grands flots , que pour le désespoir , les larmes solitaires des veuves , des enfans qui avaient perdu leur père , leur époux dans les

batailles. Exécrables forfaits aux yeux de la nature ! Les tigres, les lions, les panthères, ne s'avancent pas par centaines de milliers pour se déchirer ! Ce sont des hommes..... des hommes, grand Dieu ! qui s'égorgent sans pitié, qui déploient tout ce que la haine impitoyable, l'acharnement, l'adresse et la fureur peuvent mettre en usage ! Et pour qui, malheureux humains, courrez-vous abréger, sacrifier vos jours lamentables ? Pour des rois, pour des tyrans, qui, après avoir assassiné le père de famille, envoyoyaient l'exacteur de la province dans sa cabane désolée, qui, d'un œil avide, comptait et dévorait ses lambeaux, et d'un pied féroce en foulait le seuil arrosé de larmes.

Les rois que nous avons vus jusqu'à présent ne méritent que l'exécration des Français ; ce qui reste de cette première race ne mérite que le mépris de la nation. Nous ne competrons, pour ainsi dire, que leurs noms, pour ne pas interrompre le fil de cet abrégé véridique.

### C L O V I S I I ,

S E P T I È M E R O I .

*Premier Roi des Fainéans.*

CLOVIS, second fils de Dagobert, succède

G 4

à son père , et règne dix - sept ans. En lui commença la coutume de ces indignes rois des Français , de ne se montrer qu'une fois l'année , le premier jour de mai , montés sur un char , garni de fleurs et de verdure , tiré par quatre bœufs , emblème touchant de la vie champêtre et rustique. Les usages ont bien changé ; huit chevaux superbes , aussi fiers que leurs maîtres , leur ont succédé.

Ces fantômes de la royauté n'en ont eu que le nom , que le faste , les vices , les excès inséparables de la facilité qu'ils avaient de s'abandonner à leurs penchans ; ayant résigné leur autorité entre les mains de leurs maires , ils n'ont laissé à la postérité que la date de leurs règnes.

Cachés au fond de leurs palais , jamais au conseil , aux assemblées de l'état , entourés de leurs femmes , incapables de nulle application , ils se déchargeaient de toutes les affaires sur le maire du palais ; il pourvoyait à tout comme il lui semblait bon , il donnait , révoquait , contractait , ordonnait , faisait des édits , y dérogeait , les cassait ; enfin le simulacre de roi était déchargé de toute peine. Mais on lui vendra cher ce prétendu service ; nous verrons les maires du palais leur enlever la couronne et la poser sur leur

tête : terminons ce chapitre et l'ennui du lecteur. Clovis meurt après s'être noyé dans les voluptés , tandis que sa femme fondait des monastères et récitait les litanies de la vierge; et laisse pour héritier Clotaire.

### C L O T A I R E   I I I ,

H U I T I È M E   R O I .

IL vit et règne quatre ans , sous la conduite des maires du palais , qui vexent les peuples sous son nom ; il meurt sans postérité ; Childeric , fils de Dagobert , lui succède.

### C H I L D E R I C   I I ,

N E U V I È M E   R O I .

IL se conduit en lâche tyran , deux ans qu'il règne , et est tué par un jeune homme qu'il avoit indignement outragé.

### T H I E R R Y   I ,

D I X I E M E   R O I .

IL fut tiré du monastère de Saint-Denis ,

( 106 )

pour succéder à Childeric; il fut roi en masque, et spectateur immobile des scènes longues et sanglantes que jouèrent les maires du palais. Il laissa pour héritiers de la couronne Clovis et Childebert; mais Pépin régna en maître.

### C L O V I S   I I I ,

O N Z I E M E   R O I .

C E fils ainé de Thierry lui succède, règne quatre ans, sans vertus, sans nom et sans postérité.

### C H I L D E B E R T ,

D O U Z I È M E   R O I .

I L vit dix-sept ans, règne comme son frère, et laisse deux fils, Dagobert et Clotaire.

### D A G O B E R T   I I ,

T R E I Z I È M E   R O I .

I L règne quatre ans parmi la confusion, la décadence lamentable de sa race. Pépin assure

de plus en plus son autorité, en flattant le peuple et l'église. Il meurt; Dagobert laisse pour héritier Chilpéric, que Charles-Martel, lâtant de Pépin, fait monter sur le trône pour régner effectivement sous son nom.

### C H I L P É R I C III,

#### Q U A T O R Z I E M E R O I.

PRINCE SOT, voluptueux, efféminé, il règne cinq ans, et meurt après que Charles-Martel eut vaincu les Suaves, les Saxons, les Bava-rois, et achevé d'avilir par ses victoires l'autorité royale.

### T H I E R R Y II,

#### Q U I N Z I E M E R O I.

THIERRY, frère de Chilpéric, lui succède, et règne dix ans, et laisse le trône à Chilpéric, dernier roi, ou fantôme de roi de la race dite des Mérovingiens.

### C H I L P É R I C IV,

#### S E I Z I E M E R O I.

CE Chilpéric fut un simulacre de roi, sous

L'autorité de Charles Martel , et ensuite sous celle de Pépin , son fils. Il régna neuf ans , cinq sous Charles , et quatre sous Pépin , qui le fit raser , le jeta dans un cloître de la Bavière , avec sa femme Gisole , où il vécut long- temps. Pépin s'assit à sa place.

VOILA donc cette dynastie , cette race dite de Mérovée finie , race dans laquelle on a vu tant d'assassinats , d'empoisonnemens , de trahisons , de parricides. On en pourrait douter , si des actes authentiques n'en avaient conservé le souvenir effrayant. Voilà trois cents ans de malheurs épouvantables , de crimes , d'attentats , d'indignités contre la nation. Voilà trois cents ans pendant lesquels on s'est joué de la vie des hommes , pendant lesquels la servitude la plus avilissante écrasait les François. Eh! combien d'oppressions honteuses , obscures , nous sont dérobées ! Combien de nos aïeux ont maudi cent fois le jour où ils étaient nés ! Songez , pleurez , lecteurs ; vous avez encore mille ans de malheurs à parcourir.

Je jetterais cette histoire loin de moi , si je ne voulais en retracer les crimes à mes concitoyens , si je ne voulais les détromper de l'idée que la monarchie est faite pour le bonheur des peuples , si je ne voulais déraciner

de leurs cœurs et de leur esprit cette opinion des tyrans et des esclaves.

Enfin , nous allons nous enfoncer dans l'histoire des descendants de Pépin , de cet usurpateur qui succéda à tant de mauvais rois.

Nous verrons , pendant les deux cents quarante ans qu'a duré cette seconde race , peut-être un peu moins de crimes , d'énormités , que dans la précédente ; mais la troisième commencera et finira par ces attentats qui étonnent , épouvantent la nature par des par ricides .

*Fin de la première Race.*

## S E C O N D E R A C E.

IL est à propos de remonter jusqu'à Pépin, père de *Charles-Martel*, tous deux maires du palais, avant de parler de Pépin, fils de Charles, qui usurpa ouvertement la couronne.

Pépin eut donc tout le temps de consolider son autorité pendant la fin du règne de Thierry I, sous celui de Clovis III, de Childebert II, et enfin de Dagobert II, tous rois, comme on a vu, indignes du trône, et qui heureusement ne régnèrent que très-peu de temps.

Pépin, maire du palais, ne méprisait pas ouvertement ces rois méprisables, mais faisait semblant d'excuser leur faiblesse. Il ne s'ouvrirait que devant ses amis sur leur incapacité de gouverner et sur tous leurs vices ; mais les peuples n'en étoient pas moins instruits.

Il augmentait tous les jours le nombre de ses créatures, par les moyens que sa charge lui fournissait ; faisait semblant d'aimer beaucoup la religion et ses ministres, qui lui rendirent de grands services ; caressait le peuple,

le soulageait du fardeau des impôts dont l'avaient accablé les rois précédens. Enfin il gagna tous les cœurs, et jeta ainsi les fondemens de son autorité qui écrasa les rois.

Il fait la guerre au duc de Frise, pour le contraindre d'embrasser la religion chrétienne avec tout son peuple. La lâche politique de ces temps déplorables était de caresser les tyrans religieux qui commandaient impérieusement aux peuples abrutis ; il rétablit Lambert, évêque d'Utrecht, chassé par Ebrouin, et confiné dans un monastère ; il donnait des marques de sa munificence à tous les prélats, qui, en revanche, lui assuraient de plus en plus la considération personnelle et le respect dont il jouissait.

Il était d'ailleurs reconnu pour un capitaine digne de toute la confiance des soldats ; il réunit sous l'obéissance des Français les Allemands en deçà du Rhin, qui avaient secoué le joug, et rétablit le royaume d'Austrasie, soulevé, attaqué, démembré ; il rendit soigneusement la justice à qui la lui demandait ; enfin tel était son pouvoir, qu'il n'y avait aucun appel de tout ce qu'il ordonnait à l'autorité royale, nulle, dégradée, avilie.

L'autorité suprême invite à en abuser. Pépin avait deux fils de *Plectrude*, sa femme lé-

gitime; il la répudie pour épouser *Alpaïde*, dont il avait déjà un bâtard, qui est ce *Charles-Martel*, qui lui succédera avec plus d'éclat, d'autorité encore dans la charge de maire du palais, ou qui d'effet usurpera la couronne sur les trois fantômes fugitifs de la royaute qui suivront.

Pépin meurt de chagrin de la perte de son fils Grimoald, qu'il avait eu de Plectrude, et sur lequel il comptait beaucoup pour l'exécution de ses projets. Il ordonna, au lit de mort, que Charles, son bâtard, lui succéderait au maniment des affaires du royaume. On voit que, par cet arrangement, il disposait en roi des charges de l'état, et se croyait assez puissant, méprisait assez les rois, pour le faire sans leur aveu.

Plectrude, appuyée de ses parens, saisit Charles, et le fait mettre en prison à Cologne, introduit au gouvernement Thibault, fils de Drogon, son propre fils et de Pépin. Mais il sort de prison; profitant du préjugé qu'avait fait en sa faveur la nomination de son père, dont la mémoire vivait encore dans le cœur des Français, et dont il était l'image, tous les amis de son père devinrent les siens, et il lui succéda.

Plectrude s'étant retirée vers le Danube,  
et

et ayant voulu faire secouer l'autorité de Charles par le peuple, il accourt avec quelques troupes, se saisit d'elle et de son petit-fils Thibault. On ne sait pas au juste ce qu'ils devinrent entre ses mains, et à quel acte de rigueur le porta la conservation de son autorité.

Il est certain que son père fut un adroit oppresseur de l'autorité royale; qu'il en fut lui-même plus oppresseur encore, et que Pépin, son fils, l'anéantit et l'usurpa. Mais avant d'entretenir le lecteur de son règne, nous allons parler de Charles - Martel, son père, qui ne fut pas roi de nom, mais qui le fut en effet.

### CHARLES-MARTEL,

MAIRE DU PALAIS, ET PRINCE DES FRANÇAIS.

CHARLES, appelé Martel, à cause de la force de son corps, montrera la même politique, la même ambition que son père; soigneux de plaire au peuple, aux grands, surtout aux gens d'église, il convoqua les principaux de la nation, leur remontra qu'il était absolument nécessaire de pourvoir au salut du royaume, et qu'il était à propos de

revêtir quelqu'un d'un titre et d'une autorité encore plus étendue que celle des maires du palais. Il savait et avait disposé les choses de manière que le choix ne devait tomber que sur lui. Il fut donc unanimement proclamé *Prince des Français* : titre nouveau, et qui devait nécessairement ajouter à son pouvoir déjà immense, et dont on ne savait pas jusqu'où allaient les droits. Cette nouvelle dignité lui fut donnée pour remédier, disait on, aux maux du royaume ; mais pour remédier à l'incapacité des rois, il fit bientôt preuve qu'il était en effet plus digne de régner que Thierry, sous lequel se jouait cette scène qui l'opprimait, et qui devait ravir la couronne à son fils.

Les Sarrasins, débordés d'Asie en Afrique et en Espagne, avancent, comme un torrent, dans la Guienne ; Eudon, qui en était le duc, les avait sollicités à cette invasion sur les terres de France ; et voulait leur livrer passage. Cet Eudon était mécontent de Charles-Martel, à qui il ne pardonnait pas d'avoir été mis par lui à la raison dans une autre occasion. Charles, vaincu par les circonstances, se raccommode avec lui. Les Sarrazins ayant Abdérame à leur tête, s'étaient déjà avancés jusqu'à Tours, où Charles-Martel les atten-

dait. Nos historiens, grands exagérateurs, font monter leur armée à quatre cent mille combattans. Quoi qu'il en soit, les Français en firent un horrible carnage; Eudon entra dans le camp des ennemis, rempli de femmes, d'enfants, de bagage, tue tout ce qu'il rencontra. Les cris, les hurlements, partant du camp, se font entendre jusqu'à l'armée qui combattait alors; la confusion, la terreur saisirent les féroces Sarrasins, et Charles demeure vainqueur. Abdérame est du nombre des morts. Je n'entre dans un petit détail de cette fameuse bataille, appelée la journée de Tours, que parce qu'elle accrut singulièrement la réputation de Charles-Martel, et enivra tous les Français. Son nom en devint célèbre dans toute l'Europe.

Eudon avait beaucoup contribué à la victoire, et attendait de la reconnaissance du service qu'il avait rendu. Charles fut ingrat envers lui, et le laissa sans récompense. Eudon meurt, indigné contre Charles, et laisse deux fils héritiers de son indignation et de sa haine contre lui. Ces deux fils étaient Hunauld et Gaiffre. A leur sollicitation, les Sarrasins reviennent et fondent sur les provinces méridionales de la France, dévastent, prennent toutes les villes considérables sur les

bords du Rhône ; son ingratitudo en fut la cause : il conjura cet orage , et vainquit une seconde fois les Sarrasins ; mais il usa indignement de la victoire : au lieu de pardonner aux villes qui avaient été forcées de céder au torrent , ou qui avaient été entraînées par l'ascendant de Gaiffre et de Hunauld il les fit saccager de sang froid , les livra au pillage , les réduisit en cendres. Agde, Béziers, Nîmes, Narbonne , furent enveloppées dans cette proscription , qui déshonorera sa mémoire à jamais : proscription lâche et inutile de la part d'un vainqueur qui n'a plus rien à craindre !

Il est vraisemblable que les murailles de l'antique ville de Nîmes furent alors abattues. On en voit encore les vastes ruines. Ville riche et superbe du temps des Romains.

On voit en outre que Charles-Martel fut un fourbe ou un fanatic. Il fit une guerre sanglante aux malheureux Frisons pour leur faire embrasser la religion chrétienne. Précher l'évangile le sabre à la main , était digne de ces temps abominables. Il faut aujourd'hui d'autres vertus ; et un roi qui n'en aurait pas d'autres , aurait contre lui tous les peuples ; au lieu de l'admiration de l'Europe, il emporterait l'exécration de son siècle , serait compté parmi les tyrans , parmi les fous barbares qui ont déshonoré la raison.

## PÉPIN LE BREF,

DIX-HUITIÈME ROI,

*Le premier de la seconde Race.*

PÉPIN hérite de l'autorité sans bornes dont avait joui son père ; mais il lui manquait un titre , le titre de roi , objet des grands travaux de Charles Martel et de ses propres désirs. Il suit le même plan que son père ; et à force d'adresse , il persuade aux Français qu'il était digne de porter une couronne avilie sur la tête de Chilpéric. Il prépara , il fit naître l'occasion de remontrer aux peuples que la nécessité en devenait de jour en jour plus pressante.

L'évêque de Rome commençait à jouer ce rôle audacieux et criminel , de délier les peuples du serment de fidélité fait aux rois , comme si l'intervention d'un homme , d'un étranger , leur était nécessaire. Les peuples sont libres dès qu'ils ne veulent plus obéir. Nulle loi légitime ne peut les contraindre à laisser leur confiance à celui qu'ils n'en croient plus digne.

Zacharie occupait alors le siège pontifical , avait pour ennemis les Lombards , et entre-

tenait l'amitié de Pépin , qu'il devait , dans l'occasion , leur opposer. Cette disposition de Zacharie devait essentiellement lui servir pour parvenir à son but. Ainsi la ruse , l'intérêt , l'ambition , la soif de régner , présiderent à leur union. Pépin était aussi adroit , aussi fourbe qu'ambitieux ; Zacharie , non moins fourbe que lui , et plus avare ; tout s'arrangea entre l'usurpateur et le pape , qui s'arrogait des droits sacriléges , régnait sur l'opinion des peuples abusés. Zacharie délia les Français du serment de fidélité qu'ils avaient fait à Chilpéric et à sa race. Etrange aveuglement , qu'on ait cru avoir le droit d'enchaîner par un serment les nations , les races futures ! et plus grand aveuglement , abrutissement digne des siècles barbares , qu'on ait pu croire qu'un pape avait le droit exclusif de rompre , d'enfreindre les serments !

Zacharie et Pépin s'entendent pour tromper les peuples. L'usurpateur se fait prôner par ses créatures , qu'il répand adroitement dans tout le royaume ; enfin , il prend le sceptre et la couronne , fait raser , comme nous l'avons dit , Chilpéric , et l'envoie dans un cloître pleurer la perte de son empire. Pépin a donc consommé les projets de ses aïeux. Il est évident qu'il a employé , pour leur exécution ,

la religion dont il fit un trafic impie. Il fut fourbe, ambitieux, sacrilège et usurpateur ; nous ne le verrons pas dans la suite racheter ces crimes à force de vertus.

Boniface, archevêque de Mayence, lui avait déjà mis la couronne sur la tête, quand Etienne second, qui succéda à Zacharie, mort sur ces entrefaites, vint en France ; et pour rendre aux yeux du peuple son couronnement plus sacré, il lui plaça lui même le diadème sur le front ; et faisant servir la religion au parjure, il dégrada, en public, le pauvre Chilpéric, lui assigna le cloître où il devait finir ses jours, couvert d'un froc ignominieux.

Qu'une nation mécontente de son roi le précipite du trône, c'est un droit éternel ; mais qu'un prêtre s'entende avec un usurpateur, qu'il croie légitimer son usurpation, et que le peuple français l'ait pu croire, c'est ce dont on pourrait douter, si l'histoire de dix siècles ne l'attestait.

Nous voyons une armée de Français marcher sur les pas de Pépin en Lombardie, piller, détruire, saccager toutes les villes ; et pour qui tant de malheurs ? pour quelle cause tous les maux que fait la guerre ? quelle raison de dépeupler la France, et de ruiner l'Italie ? pour qui tant de sang répandu ? Pour remer-

cier le pape de ce qu'il l'avait aidé à dépoiller un roi, indigne du trône ; à la vérité ; mais le rôle que joua le pape dans cette circonstance n'est pas moins indigne de la religion. Le rôle de Pépin et du pape n'en est pas moins perfide ; et il est affreux de verser le sang des hommes , parce qu'un roi de Lombardie revendiquait sur le pape des droits qui lui étaient dus. Il est honteux , il est lâche de profiter de sa puissance , qui était celle des peuples trompés , pour aller lui imposer des loix.

Pépin ne s'est pas noirci de ces grands attentats qui font frissonner ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il acheta l'indigne aveu de la cour de Rome par la bassesse et le sang des Français qu'il prodigua dans les guerre d'Italie , et qu'il paya le sacrilége par des assassinats.

Le lecteur remarquera encore que Pépin et sa race ont plus accru la puissance de Rome , que le reste des rois de l'Europe ; que la prépondérance qu'il lui donna fut la cause de toutes les guerres entre le sacerdoce et l'empire. Qnand elle ne le serait que du sang qu'ont fait répandre les prétentions de cette cour , tant de fois abominable en Allemagne , en Angleterre , en France et dans tous les autres royaumes , c'en serait assez pour faire détes-

ter sa mémoire à jamais. Rome devint insolente par la protection intéressée que lui accorda cet usurpateur lâchement hypocrite.

Nous allons voir si son fils Charles a mérité le nom de grand, et d'obtenir les honneurs de l'apothéose, d'être canonisé.

### CHARLEMAGNE,

DIX-NEUVIÈME ROI.

L'EMPIRE romain n'avait plus rien en Occident, dès l'an 500, comme nous l'avons dit. Rome prise, reprise et saccagée trois fois par les barbares, fut enfin démantelée par les Goths, sous leur chef Totila, après un siège de deux ans, et n'offrait plus qu'un tas de ruines : palais, portiques, basiliques, colisées, amphithéâtres étaient ruinés ; tout était disparu, l'Italie était en friche.

Il se passa environ quatre cents ans depuis le premier sac de Rome jusqu'à Charlemagne, qui chassa les Lombards de l'Italie, et fut couronné empereur par les mêmes manœuvres que son père avait été élu roi de France.

Pendant cette anarchie, cette confusion malheureuse, l'évêque de Rome augmentait son autorité. La première simplicité de l'église

fut changée en une pompe insultante. La triple couronne succéda à la couronne des martyrs, fit la loi aux rois, aux empereurs, les foulâ aux pieds, les destitua , les déclara incapables de régner, quand leur chute s'accorda avec l'avarice , l'ambition , la perfidie : elle porta le mépris des nations jusqu'à se faire baisser les pieds, en marque de cet insolent pouvoir. Nous aurons lieu de remarquer tous ces excès dans notre propre histoire, sans recourir à celle des autres nations. Cet état malheureux , cet avilissement de Rome , touche de près au règne de Charlemagne. Il est lié si étroitement aux faits qui se sont succédés sous ce grand assassin des peuples de l'Europe, que ce détail rapide était nécessaire avant d'entrer dans les événemens qui ont signalé son règne.

Les états s'assemblent après la mort de Pépin, et ses fils, Charles et Carloman , de leur avis , se partagent le royaume par égales parties ; mais une jalousie irréconciliable se mêlera bientôt parmi les frères .

Je demande à tout homme raisonnable si l'on doit croire que Charles fût très-instruit en langue latine et grecque , en philosophie , en mathématiques , comme le disent quelques historiens , quand un de ses capitulaires at-

teste qu'il ne savait pas signer son nom ; c'est se moquer des lecteurs. On sait que, dans ce temps, il n'y avait que les clercs qui sussent écrire et même lire ; et quand on vante les connaissances des barbares, qui ne connaissent pour tout droit que celui de leur épée, on fait pitié et honte à la raison.

Carloman ne survécut que trois ans à son père. Etant allé à Rome, il revint en France, et mourut bientôt après, laissant deux fils sous la tutelle de leur mère ; mais Charles poursuivit d'une haine barbare les enfans de son frère. Il leur ravit leurs états, et les unit à ses vastes domaines. Abusant de la faiblesse de leur zèle, il dépouille, il vole ainsi le patrimoine de ses neveux. Ce trait seul ne ternit-il pas sa mémoire, ne suffit-il pas pour le mettre au nombre des heureux brigands ? Mais nous ne sommes pas à la fin de son histoire, qui n'a été écrite que par des moines, des faussaires qu'il enrichit.

Après la mort de Carloman, et le vol public du bien de ses enfans ; la veuve se retira chez Didier, roi des Lombards, qui l'accueillit avec humanité, elle et ses deux fils. Charles, outré de fureur de ce que ses neveux trouvaient chez lui un père, un appui dans leur infortune, répudia sa fille qu'il avait épousée, et la renvoya avec ignominie.

Didier fit toutes les instances auprès du pape Adrien, qui avait succédé à Etienne, pour l'engager à couronner les enfans de Carloman, et à les reconnaître légitimes héritiers des états de leur père. Il n'y avait dans sa conduite que de la grandeur et de la générosité; mais le pape fut inflexible, se refusa à ses prières et à cet acte d'équité. Nous allons voir Didier victime d'une guerre entreprise sous des auspices si dignes d'un meilleur sort; et les lâches historiens, qui sont toujours pour les coupables heureux, louer hautement Charlemagne qui le dépouilla de ses états, et le plongea dans une prison pour le reste de ses jours: est-ce un roi vaincu par un tyran?

Didier, désespéré du refus du pape, dont la voix eût pu rendre les états aux malheureux fils de Carloman, entre à main armée sur les terres dépendantes de Rome. Adrien appelle Charlemagne, qui envoie des ambassadeurs à Didier: celui-ci déclare qu'il se rendra à la demande de Charlemagne; mais qu'il demande à son tour que les enfans de Carloman soient déclarés héritiers de ses états. Cette demande généreuse, équitable, fut rejetée par Charles et par le pape, qui concer-taient leurs opérations perfides. La guerre fut résolue, et Charles marche avec une armée

en Italie. Le succès trahit la justice de la cause de Didier. Il perd deux batailles, et se renferme dans Pavie qu'il avait soigneusement fortifiée. Charles l'y assiége; et après un siège qui dura une année, cette ville se rendit par composition. Certes, Didier devait jouir de la liberté; il ne s'était point rendu pour être trainé dans les fers. Cette vile pensée n'avait pu entrer dans un cœur généreux; et Charles, violent les conventions, le charge de chaînes, et le fait traîner à Lyon, le condamne à finir ses jours dans un cachot. Voilà deux fois, où Charles, dit *le Grand*, outrage le sang et la nature; la première, en ravisant l'héritage de ses neveux, et la seconde en dépourvant son beau-père; et par un excès de barbarie, lui enlevant un bien auprès duquel tous les autres ne sont rien, la liberté.

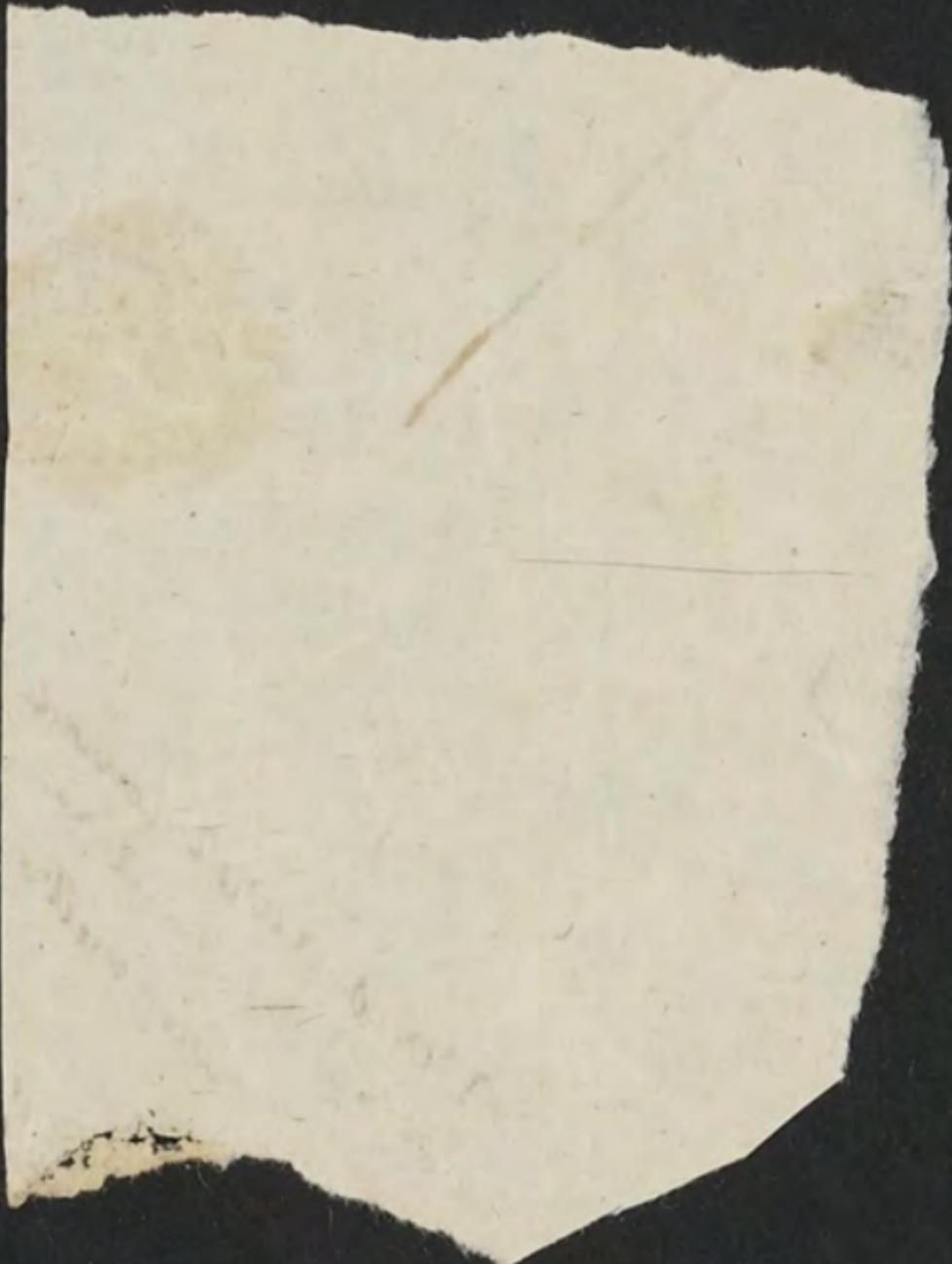
Il fait décapiter Rogand, qui s'était joint à Aldégise, fils de Didier, qui, aidé des armes de l'empereur de Constantinople, avait fait de vaines tentatives pour recouvrer quelques débris du royaume de son père.

Fanatique ou fourbe, comme son père, il fait une guerre cruelle aux Saxons, pour leur faire quitter leur religion et embrasser la sienne. Des torrens de sang sont versés dans cette guerre qui dura trente trois ans. De lâches

2 vous aurez l'aboute  
de Rochester faire faire  
des grilles pour mettre  
à la cuisine

M. M. M.

3)



historiens donnent bien des louanges à un aventurier saxon, nommé Vidichinq, pour avoir le premier méconnu ses dieux et embrassé la religion chrétienne. Grand Dieu ! quels chrétiens que ceux faits au milieu du carnage, du sang, des horreurs de la guerre, à la lueur de leurs toits embrasés ! Eh ! misérables écrivains, vous vous taisez, ou vous glissez sur ces horribles vérités ; vous ne dites pas que la Saxe resta déserte par les massacres et les émigrations ; c'est pourtant ce qui est vrai, c'est ce que des monumens véridiques attestent. Cette vérité de l'histoire, et qui est dans la nature, s'élève, écrase le brigand qui la saccagea.

C'est une bizarrerie bien affligeante de voir une grande partie de nos rois tourmentés de cette rage, de faire des prosélites à la religion chrétienne, de voir ces rois contaminés de forfaits marcher contre des peuples paisibles, et leur commander de croire ce qui révolte leur raison ; mais détournons encore nos regards de ces scènes d'horreur, nous aurons dans la suite assez sujet de répandre des larmes.

Charles, toujours poussé par le fanatisme et son orgueil imdomptable, irrité contre les Sarrasins par l'ambition insatiable d'étendre

encore les limites de son empire, se résout à porter la guerre en Espagne; se fiant sur le bonheur de ses armes, il trouble la paix dont commençait à jouir le royaume, et le livre, sans nulle cause que la frénésie des conquêtes et le zèle barbare de la religion, à la désolation, aux horreurs de la guerre. Cette guerre injuste, comme toutes les autres, fut malheureuse. Il fut vaincu; il périt quarante mille hommes, quarante mille Français, dans une seule bataille. Conquérant farouche, monstre à face humaine, avais-tu en ta puissance quelque chose qui pût venger ces innombrables assassinats? Non, non, tigre impitoyable, ta tête coupable n'eût pu payer celle d'un de tes soldats que tu envoyais par milliers à la mort. Dans quatorze ans que dura cette guerre, il périt par le fer des Sarrazins, par les maladies, par les fatigues, peut-être un million de Français. Il fut constraint, après des malheurs qu'il avait mérités, de revenir en France, rongé de chagrins, de regrets, de remords, si sou cœur féroce en fut capable.

Voilà trente années du règne de Charlemagne passées pour le malheur des hommes; et plutôt à Dieu qu'on eût étouffé dès le berceau ce tigre naissant! on eût épargné bien du sang et des larmes!

Nous sommes arrivés au temps où Léon, évêque de Rome, le couronna empereur. Ce Léon, souillé de crimes et accusé par des Romains, fut saisi un jour solennel, à une procession, traîné dans la boue, et jeté en prison; mais il se sauva, vint en France, promit à Charles la couronne impériale, s'il voulait l'aider à remonter sur le siège pontifical. La proposition chatouilla l'orgueil, réveilla la vieille ambition du farouche guerrier. Il lève une armée, et marche droit à Rome, rétablit le pape, qui prétendit que nul homme n'avait le droit de prononcer sur sa conduite; se donna l'absolution à lui-même des crimes dont il était accusé, et de plus condamna les témoins et les accusateurs. Comme ce prêtre coupable s'entendit avec ce Charles qui, dans tout le cours de sa vie, n'a pas fait une action généreuse, une action qui n'eût en vue son intérêt, et dont toutes ont été calculées par l'espoir des spoliations, des rapines du bien d'autrui, par son ambition qui ne fut jamais assouvie, dont presque toutes ont été souillées par les meurtres, par le sang des peuples abattus!

Enfin Léon lui pose sur le front le diadème de l'empire. Rome était depuis trois cents ans sans empereurs et sans loix. Le siège de l'empire romain, depuis le parricide Constantin, était

éétait demeuré à Constantinople. Ce n'en éétait plus que le fantôme malheureux.

Les misérables querelles de religion le déchiraient comme l'empire d'Occident.

Le vieux Charlemagne, cet assassin blanchi dans les horreurs de la guerre, parmi les malheurs, le sang et les larmes, ne recueillit, de sa vie agitée, que des plaisirs lamentables, qu'un faux éclat qui éblouit son siècle ignorant et barbare, frappa d'admiration et d'épouvante les malheureux humains, prosternés, écrasés sous son sceptre d'airain : mais la postérité juste, impartiale, lui dénie sa gloire, le nom de grand ; dans un siècle philosophe il reste confondu avec les grands brigands qui ont désolé la terre.

Les Vénitiens le vainquirent. Les Saxons, les Danois, les Normands, les Sarrasins profitèrent de la perte qu'il fit de ses enfans, Charles et Pépin, pour l'attaquer : ses organes affaiblis ne demandaient plus que du repos.

Enfin, n'ayant plus sa fatale énergie, il se fait lâche, dévot ; il assemble cinq conciles à la fois, l'un à Mayence, l'autre à Reims, à Tours, à Châlons, à Arles, et un sixième à Francfort, plus considérable que les autres, quelque temps après. Il voulut toujours subjuguer jusqu'aux pensées, régner sur la cons-

cience et les opinions des peuples. Extravagante cruauté , digne d'un tyran dont la barbarie égalait l'ignorance !

Sa vie privée fut aussi scandaleuse que sa vie publique fut perfide et féroce. Il entretenait une foule de concubines et de courtisannes : alliant la débauche , le fanatisme , la scéléritesse et l'hypocrisie , il dépouillait le malheureux habitant des campagnes pour enrichir des temples , des monastères. Il fonda dix évêchés , plus de vingt abbayes , augmenta les donations faites par Pépin à l'évêque de Rome ; c'est pourquoi il est absous des assassinats de plus de vingt millions d'hommes qu'il a fait périr par la famine , le fer et le feu. Il est absous du vol fait à ses neveux des états de leur père , de toutes ses perfidies concertées avec trois papes , de ses déportemens secrets ; c'est pourquoi enfin il est canonisé.

Déplorables et tristes humains ! ne cesserez-vous jamais d'être prosternés aux pieds de fortunés coupables , de baiser la main qui vous assassine ? Et vous , historiens des tyrans , la vérité enlève le masque à votre héros , et vous couvre d'un opprobre éternel. Nous allons bientôt voir s'évanouir , se dissoudre ce vaste empire , acquis par tant d'injustices , de brigandages , de vols , d'assassinats , de barbaries.

## LOUIS LE DÉBONNAIRE,

VINGTIÈME ROI,

*Empereur d'Occident.*

Ce roi faible, cruel et malheureux, commence l'étrange bouleversement de l'empire, prépare la ruine de sa maison, que les vices de ses enfans, les malheurs achèveront.

Louis, plus propre à être moine que roi, rendait son règne méprisable au-dedans et au-dehors. Tous les peuples, indignés de porter un joug si ridicule, se révoltaient ; Saxons, Normands, Danois, Bretons obtenaient, après ces faibles et vains efforts pour les ranger sous son obéissance, des conditions très-avantageuses, et qui devaient ruiner son autorité.

Bernard, fils de Pépin, étoit roi d'Italie, suivant l'ordonnance de Charlemagne : ce jeune homme ambitieux, d'un caractère vif et entreprenant, conçut le projet hardi d'enlever l'empire à son oncle. Il lève une armée, quitte l'Italie, vient en France, sous l'espoir que les villes se déclareraient en sa faveur ; il tombe entre les mains de Louis avec les évêques

et seigneurs qui lui avaient conseillé cette entreprise téméraire. Il le dépouille de son royaume d'Italie, l'en déclare indigne et tous les siens; et, avec une barbarie qui ne sait point mettre un terme à ses vengeances, il lui fait crever les yeux, et à tous ceux de son parti. Quelques jours après, non content de ce supplice, il les fait décapiter; preuve que les faibles, les lâches sont cruels. Cette exécution ajouta l'indignation au mépris, et fut le commencement d'une horrible tragédie.

Louis, après la mort de Bernard, donna son royaume à Lothaire, et l'associa à l'empire, à Pépin l'Aquitaine, Louis la Bavière, et voulut que ses trois fils portassent le nom de roi.

Il avait épousé une seconde femme nommée Judith, femme audacieuse, qui, ayant eu de lui un fils nommé Charles, le préférait aux autres enfans de son mari; et, abusant de sa faiblesse, régnait à sa place et gouvernait l'empire. Tous les grands n'obtenaient rien que de son consentement et par ses ordres; c'était le motif du mécontentement général: mais il y avait beaucoup d'autres intérêts, de causes particulières; la mort des gens d'église avait sur-tout indigné les évêques et prélats du royaume.

Telle était sa situation, quand Lothaire, Pépin et Louis se résolvent à saisir leur père, leur marâtre et son fils. Lothaire lève une armée, sans laquelle ce dessein ne pouvait s'exécuter, convoque un concile national; car il fallait toujours alors s'assurer des prêtres; il y cite Louis, qui compare, se défend, mais n'en reçoit pas moins la censure des prélates assemblés; ils lui ordonnent de quitter la royaute, de se retirer dans un monastère, pour y vaquer à la dévotion. Louis est mené à Soissons dans le cloître de Saint-Médard, sa femme et son fils ailleurs; et toute l'autorité est mise entre les mains de Lothaire et de ses frères.

Le nom de concile en imposait aux peuples, qui ne croyaient cependant pas que la juridiction ecclésiastique s'étendit plus loin qu'à une remontrance. Mais ils furent effrayés de cette audace de l'église, et des enfans contre leur père. Tous eurent pitié de l'état déplorable où il était réduit. Mais la force était entre les mains de ses fils; et les prélates voulaient maintenir leur ouvrage.

Enfin, après cinq ans, il sort de captivité; mais Lothaire, le plus acharné, le prend une seconde fois, et le conduit au monastère; il

en sort encore , et Lothaire est obligé de lui demander pardon.

Enfin ce roi, indigne, par sa faiblesse, de gouverner, partage son empire à ses indignes enfans. Louis, mécontent de son partage, se révolte de nouveau contre son père, qui se met en campagne pour le punir. Mais la mort le surprend, et il laisse, en mourant, la haine, la confusion, l'avidité, la perfidie, unies ensemble, assises sur les vastes parties de son empire, prêt à se dissoudre.

Louis le Débonnaire fut faible et barbare, sans talens pour régner, digne de porter le froc avec le dernier des moine , au lieu du manteau royal. Il laissa trois fils, Lothaire et Louis, du premier lit , et Charles du second. Les deux premiers ayant donné bien des peines à leur père , après sa mort tournèrent contre eux-mêmes leur fureur et leurs armes ; Lothaire fut vaincu par Louis et Charles, que leur intérêt enfin unit. Il se fit et mourut moine ; Louis meurt après lui , et laisse les lambeaux de l'empire à Charles.

Voilà les descendans de Charlemagne, dont la postérité fera pis encore , et dont les vices moraux et physiques sont assez marqués par leur surnom , l'un étant appelé *Bègue*, l'autre *Chauve*, l'autre *Simple*, l'autre *Cruel*, l'autre

*Stérile*, et tous malheureux, tous rois qui ont oublié, méprisé les peuples, les ont gouvernés en tyrans, ont mis le royaume dans la plus horrible confusion. Un empire désolé pour un roi, pour un homme, pour un individu, est ce qui renverse toutes les notions saines de morale. Mais continuons l'examen de ces rois, dont un seul n'a pas gouverné pour l'intérêt de la nation. C'est ce que la suite va prouver

CHARLES LE CHAUVÉ,

VINGT-UNIÈME ROI,

*Et Empereur.*

Ce règne de trente - huit ans se passa en troubles domestiques, en haines de parens contre parens, en perfidies, et n'offre rien de notable que l'indigne dessein qu'il conçut de dépouiller sa nièce Hermingrade, fille de son frère Louis, de l'héritage de son père. En conséquence il lève une armée, et est sur le point d'entrer en Italie, sous le prétexte de réprimer les ducs de Spolette et de Bénévent, qui voulaient se rendre à peu près indépendans ; mais Boson, époux d'Hermingrade, prévint son dessein perfide, en s'ac-

commodant avec eux. Charles n'aurait pas abandonné son injuste projet, si Boson ne lui eût préparé des affaires qui le forcèrent de s'apprêter à retourner en France avec son armée. Mais il meurt à Mantoue, et ne laisse pour toute mémoire que celle d'un règne long, signalé par tout ce que la confusion, la perfidie peuvent entasser de malheurs. Il a régné trente-huit ans, sans avoir songé un seul jour aux devoirs sacrés des rois. Il a pensé, comme tous les autres, que le peuple n'était qu'un vil bétail qui lui devait ses sueurs et ses travaux.

LOUIS II, DIT LE BEGUE,

VINGT-DEUXIÈME ROI,

*Et Empereur.*

CHAQUE pas qu'on fait dans cette histoire n'est plus qu'un pas vers la décadence, la ruine de cette seconde race. Louis régna deux ans, sans avoir rien fait pour l'établissement de l'empire et le bonheur des peuples. Les princes d'Italie voulaient être souverains ; les Allemands révendiquaient la dignité impériale, ou cherchaient à établir le siège de l'empire dans la Germanie. Ils n'épargnaient pas le pape, qui usurpait pied à pied les

droits impériaux. Les plaintes en furent portées à Louis. Jean III, évêque de Rome, vint en France, pour colorer ces usurpations, et obtenir encore le consentement de l'empereur pour de plus grandes, s'il le pouvait; il eut l'art de s'en faire bien accueillir, passa une année entière en France, et fit tenir à Troyes en Champagne un concile, où une de ces assemblées nombreuses, dans lesquelles on consacrait souvent les idées les plus extravagantes, les usurpations du sacerdoce, l'asservissement des peuples, et l'autorité des tyrans.

Il laissa deux bâtards et la reine enceinte, sujets de trouble et d'anarchie; il ordonne que ce soit Eudes, ou Odon, duc d'Angers, c'est-à-dire, gouverneur, qui soit régent, si c'est un fils que la reine mette au jour: orgueil des rois, qui survit à leur destruction! Mais les états n'y eurent aucun égard, et nommèrent pour régent Louis et Carloman, ses bâtards, qui furent cependant couronnés provisoirement; ce qui fut cause d'une horrible confusion. La régence, ou royauté provisoire, dura ving-deux ans, qui peuvent bien s'appeler un interrègne.

La reine étant accouchée d'un fils, il fut nommé Charles, dont Louis et Carloman

furent régens pendant deux ans , ou rois ; Charles le Gros le fut neuf ans ; Eudes ou Odon onze. Voilà les vingt-deux ans avant que Charles le simple montât sur le trône et achevât la ruine de sa maison.

Nous ne donnerons , pour ainsi dire , que la date et la succession de ces règnes ténébreux , dont tous les historiens ont couvert la honte et les malheurs .

Tous ces rois semblent conduits par un génie ennemi des Français , ennemi des hommes ; il n'est aucune annale , aucune chronique dans lesquelles on ne découvre des traces de leur délite. Eh ! malheureux peuple ! malheureux agriculteurs ! malheureux Français ! vous mouriez aux pieds de ces brigands qui se disputaient vos lambeaux , qui vous arrachaient un morceau de pain noir arrosé de vos larmes !

### LOUIS ET CARLOMAN ,

#### VINGT - TROISIÈME RÔL.

L'HISTOIRE parle diversement de ces rois qui n'ont été que régens ou oppresseurs de la royauté. Ces deux bâtards de Louis le Bègue meurent deux ans après avoir été élus par

les états dont-ils avaient brigué, acheté les voix.

Louis le Fainéant, fils de Carloman, leur succède, et meurt aussi-tôt, ce pourquoi il n'est pas compté parmi les rois.

Tout ce qui reste sur ces règnes, heureusement si courts, prouve qu'ils n'ont été remplis que de confusion, d'intrigues aussi obscures que cruelles. On peut présumer tout ce que firent pour le bonheur de la France des hommes qui achetaient les voix pour régner. Enfin les Français espérant plus de bonheur sous le règne de Charles le Gros, roi de Bavière, l'appellent à l'empire.

### CHARLES DIT LE GROS,

VINGT - QUATRIÈME ROI,

*Et Empereur.*

Le commencement du règne de Charles, dit le Gros, fut heureux, mais la fin tragique et déplorable. Élu par les états, avec promesse de sa part de rendre l'empire à Charles le Simple, aussi-tôt qu'il serait en âge de gouverner, il attira d'abord les yeux et tout le respect de la nation, et lui fit espérer qu'il allait restaurer l'état, et réparer les désordres

qui l'avaient mis à deux doigts de sa perte ;  
mais vaine espérance !

Les Normands ravagent la Neustrie , et enfin  
se la font céder par lui comme sief de l'Empire.

Cette cession qu'il fit sans consulter les états ,  
indigna les Français. Son esprit s'aliéna par  
une jalousie féroce qu'il conçut contre sa  
femme Richarde , fille du roi d'Ecossse. Elle  
lui fit perdre toute capacité de gouverner et  
de maintenir ensemble les parties de l'empire  
qu'avaient attaqué , démembré des ennemis ,  
sortis des glaces du Nord , sauvages féroces ,  
durs comme le ciel sous lequel ils étaient nés.  
Enfin , sous son règne , l'empire fut transporté  
de France en Allemagne. Les Allemands élisent  
empereur Arnould , fils de Carloman , et petit-  
fils de Louis le Débonnaire. Les Français re-  
jettent Charles le Gros , et élisent , appellent  
Eudes ou Odon , duc d'Angers , nommé pour  
régent , par l'ordonnance testamentaire de  
Louis le Bègue.

Ainsi Charles fut destitué , réduit à un tel  
abandon , à un tel degré de pauvreté , qu'il  
ne lui resta pas en propre une seule maison  
ou il pût cacher sa chute épouvantable. Il  
mourut dans un pauvre village de Suabe ,  
sans toit , sans pain , sans regret , sans mé-  
moire.

Que les rois le contemplent, et se ressouviennent qu'ils ne sont rien , dès que le peuple les abandonne. Il s'était fait beaucoup d'ennemis , en méprisant ceux qui l'avaient élevé sur le trône ; son orgueil fut impétueux et imprudent. Mais nous en avons déjà vu assez qui ont écrasé les peuples ; nous avons vu des monstres qui ont violé leurs droits les plus sacrés , jusqu'au moment où ils sont descendus au cerceuil , et n'ont pas éprouvé son sort déplorable. Nous en verrons beaucoup d'autres dans la suite de cette histoire malheureuse.

Enfin Eudes monte sur ce trône , dont Charles le Gros était précipité.

### E U D E S o u O D O N ,

#### V I N G T - C I N Q U I È M E R O I .

VOILA un descendant, dit-on, de Vuidichinq, de ce brigand saxon , vaincu par Charlemagne , qui monte sur le trône , comme régent , et comme roi reçu par les états. Sa régence , ou son règne dura huit ans , avec beaucoup de difficultés. Eudes prit donc les rênes de l'empire , qui avait besoin d'être bien gouverné; mais il trompa les espérances des Français qui l'avaient élu.

L'état était ébranlé jusque dans ses fondemens : dans cette décadence de la race de Charlemagne , il marchait à grand pas vers sa ruine , qu'Eudes ne put arrêter , ni retarder. Des plaintes s'élèvent contre son gouvernement , qui est limité à la Guienne.

L'Italie était troublée , l'Allemagne dans l'anarchie , la France avait pour son malheur , bien des partis opposés qui la déchiraient ; Eudes ne rétablit rien. On doit avouer qu'il faudrait des forces plus qu'humaines pour arrêter un empire qui se dissout. C'est l'effet lent et inévitable de causes insensibles , que nous tenterons d'analyser dans un autre ouvrage. Celui-ci n'est point fait pour le développement des principes sur lesquels doivent être assis les empires , si l'on veut qu'ils subsistent , ni pour assigner la cause de leur décadence.

Terminons ce règne où cette régence qu'Eudes quitta à regret. Il fut un adroit ambitieux , mais il n'eut pas assez de moyens pour consommer son ouvrage. Il résigna son autorité à Charles , sans avoir rien fait pour la gloire , pour le bonheur de la France. Il mourut peu de jours après.

## CHARLES III DIT LE SIMPLE,

VINGT-SIXIÈME ROI.

QUI CONQUE réfléchit sur le sort de la nation , sous ces rois féroces , ou méprisables , car ils ont tous été l'un ou l'autre , est saisi d'indignation et de pitié de la voir ainsi traitée , de voir les peuples jouets et victimes de l'intrigue , de l'ambition . On est révolté quand on voit que leur sang coulait dans les batailles , pour des intérêts auxquels ils étaient étrangers . Eh ! que sont donc ces rois , pour que les peuples se déchirent pour eux avec une barbarie impitoyable et commandée ? Hélas ! pauvres humains , ce ne sont que des hommes comme vous , plus cruels , plus adroits , plus ambitieux et plus heureux .

On fait bien du fracas de ce Charlemagne ; il est aux yeux de la raison , de l'humanité , au-dessous de ce Charles le Simple , si peu digne de régner . Quoi ! parce que le premier aura fait assassiner vingt millions d'hommes , il sera révéré , canonisé ! Non , non , il est aujourd'hui remis à sa place , et tous les tyrans qui lui ressemblent .

Charles fut malheureux pendant tout le

cours de son règne. Il ratifia l'accord fait avec les Normands par Charles le Gros, et le scella par le mariage de sa sœur Gillete avec Raoul, premier duc de Normandie. La guerre des Normands assoupie, la confusion, l'anarchie n'en furent pas moins grandes. Une ligue contre le roi lève le masque, éclate, et prend les armes.

Comme étant le levain du changement qui va arriver dans cette seconde race, il est à propos de la remarquer distinctement, et d'en rechercher les motifs.

Elle reste assoupie, fomente, pendant environ cinquante-trois ans, depuis 923 jusqu'à 989, que Hugues Capet montrera à découvert, consacrera le plan audacieux qu'avait conçu sa famille et lui-même.

Robert, duc, ou gouverneur d'Anjou, frère d'Eudes, se montre à la tête de cette ligue contre Charles le Simple, accompagné des plus grands seigneurs de la France. Leur but était de rejeter Charles, comme indigne de régner.

Robert voulait pour lui la royauté, mais ne pouvait marcher tête levée. Il se couvre du manteau du bien public. La ligue flétrit Charles du nom de *Simple*; et Robert porte le premier étendard de la révolte, comme le plus

plus éminent en dignité, comme le plus courageux, ou le plus téméraire. La mémoire de son frère vivait encore, et sa propre valeur, opposée au défaut de qualités de Charles, donnait à son audace un air de grandeur, et la faisait regarder comme légitime. Il joignait à cela de très-grandes intelligences dans tout le royaume, sur tout avec les Normands.

Assuré de ses forces, ils armé hardiment contre Charles. Celui ci se réveille, appelle à son secours Henri, troisième empereur, et apprête tout ce qu'il peut pour conjurer cet orage. Robert met le comble à son audace, se fait sacrer à Reims par Hervé, archevêque, qui mourut trois jours après ce sacre illégitime.

Charles, méprisé des Français, fit tout ce qu'il fallait pour s'en faire détester. Il avait ratifié la cession de la Neustrie par Charles le Gros; et pour combler la mesure du mépris et de la haine, il se jeta entre les bras de l'empereur. Les Français avaient encore la mémoire que l'empire venait d'être transporté de France en Allemagne, par les dissentions des frères, et la minorité de Charles même, qui régnait alors.

Enfin, les deux armées de Charles et de Robert se logent au cœur de la France, proche

Paris. Elles se rencontrent près de Soissons; le choc fut rude. Robert, qui combattait un des premiers, fut tué, laissant la victoire à Charles.

Hébert, comte de Vermandois, gendre de Robert, reste à la tête de son armée. Après cet échec, elle n'était point défaite, et se tenait en présence de l'ennemi. Charles effrayé demande à traiter de la paix. Hébert saisit avec transport cette occasion, et supplie le roi de venir à St. Quentin pour conférer ensemble. Charles le Simple, digne de son nom, s'y rend, et Hébert le retient prisonnier, lui déclare la volonté des Français d'élier un roi plus digne que lui de régner, et qu'à cette fin il va convoquer les états du royaume: il le fait conduire à Château-Thierry, et de là à Soissons, où il fait asseoir les principaux du royaume, choisis par lui, lui fait abandonner la royauté, et la remettre à Raoul, son filleul, et premier prince du sang. Ainsi l'infortuné Charles fut traîné de prison en prison pendant cinq ans, mourut accablé de tristesse de se voir ignominieusement flétrir par l'affront, l'audace et la perfidie d'un vassal, dont les descendans vont s'asseoir sur le trône et l'usurper jusqu'à nos jours. Charles n'eut aucunes qualités pour régner; trop doux aux

uns, trop dur aux autres , et ingrat envers tous. Mais la trahison n'en fut pas moins complète de la part de Robert et de Hébert, comte de Vermandois ; et nous verrons le fils de Robert , Hugues , surnommé le Grand , père de Hugues-Grosse-Tête, ou Capet , jouer un rôle non moins oppresseur.

Mais comme mon but est de prouver que la France n'a jamais été heureuse sous ses rois , que tous ont été plus ou moins indignes du trône , je crois qu'il est assez rempli jusqu'à Raoul , vingt sixième roi , ou , pour mieux dire , usurpateur ; car le royaume était en friche , l'habitant des villes , des campagnes , foulé , ruiné par les gouverneurs , les exacteurs particuliers ; et Raoul le laissera aussi malheureux .

## R A O U L ;

VINGT-SEPTIEME ROI ,

*Ou Usurpateur.*

IL gouverna environ treize ans ; son règne fut pénible et funeste. La Normandie , la Guienne , la Lorraine , l'Italie , excitèrent contre lui beaucoup de peines et de travaux .

inutiles. Il voulut réprimer les Normands pour faire mieux que Charles le Gros et Charles le Simple; mais il se donna des fatigues infructueuses , ainsi qu'en Lorraine et en Guienne.

Il ne laissa que la mémoire de son ambition , de son injustice, et un déluge de maux dans lesquels le royaume était plongé.

Les Français trop crédules avaient espéré de lui , et il les laissa en proie aux dissensions , aux haines, aux usurpations des grands, et à leur indigne cupidité; étrange aveuglement des humains d'attendre souvent tout leur bonheur d'un homme ! Aveugles mortels, n'apprendrez-vous jamais à fixer l'objet de votre idolatrie ? Si c'est un dieu , courbez-vous; si c'est un homme , restez debout , et osez le mesurer.

Après la mort de Charles le Simple , et par la ligue de Robert, tous les gouverneurs des provinces voulurent s'approprier , comme héritage , ce qu'ils ne possédaient que pour leur vie, et retenir tant de duchés , comtés , baronnies et seigneuries usurpées pendant la subversion du royaume.

L'empire d'Occident , restauré en la personne de Charlemagne , dura à peine cent ans dans sa race ; car Louis , quatrième fils d'Ar-

nould dont nous avons parlé , fut le dernier empereur de son sang.

L'empire d'Orient n'offrait plus que faiblesses , barbaries et confusion , n'avait plus rien de romain que le nom , attendant le dernier coup de la main des Mahométans.

Il faut remarquer que la puissance des papes allait toujours en croissant ; parmi la subversion de l'état elle s'élevait sur les ruines de l'autorité impériale. Leur but était d'établir cette monarchie chrétienne , universelle , à laquelle ils aspiraient. L'autorité , le pouvoir , les seigneuries , jurisdictions civiles , armes , revenus , richesses , ils obtiennent tout ; parvenus à ce degré monstrueux d'autorité , dès lors ces serviteurs des serviteurs de Dieu voulurent faire la loi aux empereurs et aux rois qui défendaient leurs droits contre leurs usurpations , ce qui fut cause de guerres scandaleuses et sanglantes. *Ogine* , femme de Charles le Simple , avait emmené en Angleterre son fils Louis dit d'Outremer. Elle patienta pendant le règne de Raoul l'usurpateur , et parvint à le faire rappeler au trône des Français. Il fit parade d'une armée de Normands et d'Anglais , pour faire voir qu'il eût pu entreprendre par la force ce qu'on faisait volontairement.

( 150 )

Erreur grossière ! quand une nation puissante ne veut plus qu'un prince le gouverne, en vain il fait des efforts pour remonter sur le trône d'où elle l'a précipité.

LOUIS IV, DIT D'OUTREMER,

VINGT-HUITIÈME ROI.

APRÈS avoir séjourné neuf ans en Angleterre, Louis revient en France, rappelé par les états, qui purent se repentir d'avoir fait un si mauvais choix. Il ne sut pas profiter des malheurs tout récents de sa maison ; il fut reçu aux acclamations de tout le royaume ; ses plus grands ennemis firent démonstration de la plus sincère amitié. Entre autres, Guillaume, duc de Normandie, principalement Hugues le Grand, maire du palais, fils, commençons l'avons dit, de Robert, chef de la ligue contre Charles le Simple. Il avait beaucoup contribué au rappel de Louis ; c'était jeter les fondemens d'une plus grande autorité pour lui et pour ses descendants.

Louis épouse la sœur ainée de l'empereur Othon, et Hugues épouse la puînée. Louis eut deux fils, Lothaire qui régnera après lui, et Charles qui sera duc de Lorraine, que nous verrons revendiquer ses droits sur la royauté,

et la perdre injustement. Hugues fut plus heureux; car de la cadette il eut Hugues Capet, qui usurpera le trône.

Le roi et son maire se disputaient de perfidie. Les lâches historiens ont donné le nom de *Grand* à ce Hugues, père de Hugues Capet, parce qu'il fraya à son fils un chemin illégitime à ce trône, sur lequel sa race est maintenant encore assise, parce que son fils fut un heureux usurpateur. Nous allons bientôt voir les moyens qu'il employa lui-même pour monter sur le trône, et en précipiter son roi. C'est du père dont il s'agit, et de Louis d'Outremere.

Louis veut profiter de la minorité du fils de Guillaume, duc de Normandie, mort assassiné, pour s'emparer de ses états. Louis fut ingrat. Guillaume l'avait secouru dans son infortune; et pour récompense il veut voler l'héritage de son fils. Il joint la ruse et la bassesse dès qu'il entend parler de cet assassinat. Il assure de son amitié, offre son secours à Richard, fils de Guillaume. Il vole à Rouen, sous le prétexte de le servir, mais dans l'odieux dessein de se saisir de sa personne; mais son perfide projet est éventé; la ville s'émeut, et lui demande Richard: il dissimule, parle au peuple, lui dit qu'il ne

voulait que le faire instruire avec son propre fils ; il l'emmène à Laon , où était alors la cour des rois , le fait garder étroitement , contre la foi promise ; mais enfin il est tiré de sa prison . Nous allons voir la ruse , la scélérité punies par la perfidie . C'est un si noir tissu d'atrocies fourberies de la part de Louis et de Hugues , que l'homme le moins honnête en serait révolté : ils pensaient tous les deux à ruiner leurs desseins réciproques .

Louis est à Rouen , Richard à Senlis , et Hugues à Paris , observant ce qui pouvait arriver de cette scène où l'indignité jouait le principal rôle .

Aigrol , roi de Dannemarck , sur la prière de Richard , vient à son secours . Il arrive en Normandie avec une armée . Louis , hardi à tromper , dans le danger était très-poltron : il consent d'avoir un entretien avec Aigrol sans en venir aux mains ; mais les Danois et les Français , qui étaient alors avec le roi , se livrent un combat qui , quoique de peu d'importance en apparence , eut des suites funestes pour Louis . Il demeure prisonnier , et obligé d'employer Hugues , son plus grand ennemi , pour obtenir sa liberté , qui ne lui fut accordée qu'en cessant toute poursuite , non-seulement sur la Normandie , mais en

cédant encore la province de Bretagne ; si bien que Richard obtint beaucoup plus qu'il ne demandait, et tout cela par le moyen de Hugues , qui avait formé un plan dont il ne se départait pas. Il donne en mariage à Richard sa fille *Euma*. Cette alliance réveilla , augmenta la jalousie de Louis. Il prie Othon , empereur , de venir à son secours avec une puissante armée. Ils se réunissent et assiégent Rouen , mais avec un si malheureux succès , qu'il engage le roi , son beau-frère , à se réconcilier avec Hugues et Richard , duc de Normandie. L'accord se fait ; et cette feinte réconciliation opérée , il retourne en Allemagne. Cette ombre de paix n'apporta qu'une trêve aux malheurs que souffrait le peuple par cette dissension des grands.

Entre tous ceux que détestait Louis , Hébert , comte de Vermandois , beau - frère de Hugues , était celui contre lequel il était le plus intérieurement acharné On se ressouvient que Hébert avait retenu Charles le Simple , père de Louis , prisonnier , et avait été cause de sa mort ; mais il le paya. Louis l'invite à venir à Laon sous l'apparence d'amitié , et il le fit pendre sans forme de procès , pour punir l'emprisonnement et la mort de son père.

Louis employa, dans cette occasion, ses armes ordinaires, la cruauté et la perfidie. Hébert méritait son sort ; mais les moyens employés par Louis, pour s'en venger, sont d'une bassesse et d'une lâcheté qui blessent toute ame généreuse. Le détail en serait trop long ; on peut le lire dans l'histoire.

Enfin, il meurt à Reims, haï, détesté des Français, et digne de l'être.

Il fut lâche, faible, cruel et perfide. Voilà les seules qualités qu'on lui connaît. Son règne fut contaminé de tous les vices qu'enfantent l'intrigue effrontée et la bassesse.

Il laissa en mourant deux fils ; Lothaire qui va lui succéder, et Charles, à qui on ravira la couronne.

### LOTHAIRE,

#### VINGT - NEUVIÈME ROI.

IL hérita de la perfidie et de tout le malheur de son père. Acharné, comme lui, contre Richard, duc de Normandie, il employa tantôt l'artifice, tantôt la force, et toujours sans succès ; il réussit à désoler la France par ses propres armées et celles des Normands.

Les malheurs qu'entraîne la guerre sont

représentés au long dans les écrits de ce temps - là. Il nous suffit de remarquer que ces calamités mettaient la rage et le désespoir dans le cœur de la nation. La haine publique en fut le prix. Il était malheureux , et voulait toujours la guerre , parce qu'elle frappait sur le peuple et non sur lui : qu'importait à son cœur frénétique que trois ou quatre cent mille Français périssent dans une guerre follement entreprise, que des hameaux tranquilles fussent dévastés et déserts? Ces malheurs généraux, ces maux épouvantables n'arrachent des larmes qu'au sage , à l'homme qui réfléchit , et jamais à un tyran.

Par une suite de cette inquiétude barbare qui l'agitait , il veut porter la guerre en Allemagne , pour revendiquer la Lorraine , autrefois appelée l'Austrasie ; il rompt la paix avec l'empereur , et ne pouvant retenir entre ses mains ce qu'il avait , il veut ravoir ce qui était loin de lui , ce qui était détaché de la France , par la force et par des traités. Othon remit la Lorraine à son frère Charles , à charge qu'elle releverait de l'empire ; il en détacha de grands domaines donnés aux évêques de Cologne et de Liège. De-là vinrent des guerres acharnées , de furieux brigandages entre les Français et les Allemands. Ainsi

ce Lothaire n'épargna rien pour augmenter l'indignation des peuples contre l'autorité royale. Il meurt à Reims , ne laissant après soi qu'une exécrable mémoire. Hugues Capet est accusé de l'avoir empoisonné , de concert avec Emine , femme de ce roi perfide , qui mérita tous ses malheurs. Il laisse le trône à Louis V , son fils , dernier roi de cette race des Carlovingiens.

## L O U I S . V ,

TRENTIEME ET DERNIER ROI DE CETTE  
SECONDE RACE.

Louis V né régna qu'un an. On soupçonna qu'il était mort de poison. Emine , sa mère , et Hugues Capet , avaient empoisonné son père ; on peut croire que s'il mourut de poison , il fut préparé par leurs mains. Hugues surtout , le voyant encore entre le trône et lui , entre ce trône où tendaient tous ses vœux , est justement présumé de n'avoir pas voulu faire un crime inutile , en empoisonnant le père ; et il l'était , s'il ne se défaisait du fils , plus jeune que lui , et dont par conséquent il ne pouvait attendre la mort naturelle pour usurper la couronne. Quoi qu'il en soit , on peut bien croire qu'il ne fut pas effrayé ,

qu'il ne s'arrêta point au premier pas. Enfin , il meurt sans laisser ni regrets , ni mémoire , ni postérité.

Il restait Charles de Lorraine, premier prince du sang, dont le droit à la couronne était incontestable , en suivant la loi de l'hérédité de mâle en mâle , au défaut de fils légitimes des rois.

Charles était fils de Louis d'Outremer , frère de Lothaire , oncle de Louis V , et par conséquent héritier de ses états , au défaut d'enfants de ce dernier. Nous allons observer par quelles manœuvres Hugues Capet parvint à le faire rejeter du trône où l'appelait le sang de ses aïeux , si le sang peut y donner des droits.

Voilà vingt-neuf rois que contiennent les deux premières races , et nous n'en n'avons pas trouvé encore un seul à qui la véracité de l'histoire puisse faire grace. Que serait-ce si des historiens véridiques nous eussent transmis les crimes obscurs dont ils se sont noircis , si des moines intéressés , des faussaires à gages n'eussent couvert leurs vices honteux et abominables d'une ombre impénétrable , d'une nuit désormais éternelle ? Mais il nous en reste assez pour flétrir leur mémoire , pour couvrir de haine et de mépris leurs mausolées fas-

tueux , les marbres menteurs qui vantent leurs vertus. La voix terrible des peuples et de la vérité se fait entendre après mille ans , elle retentit sous les cintres affreux de leurs caveaux de Compiègne , de Soissons , d'Orléans , de Saint-Denis.

*Fin de la seconde Race.*

## T R O I S I E M E R A C E.

H U G U E S C A P E T ,

T R E N T E - U N I E M E R O I ,

*Ou premier usurpateur de la troisième race.*

C'EST ici sur-tout que les lâches historiens se sont exercés pour trahir la vérité , pour colorer, pour légitimer cette usurpation de la couronne par Hugues Capet sur les descendants de Charlemagne. C'est ici qu'ils se sont extasiés sur les grandes qualités de Robert, duc ou gouverneur d'Angers, chef de la ligue contre Charles le Simple. C'est ici qu'ils ont eu la bassesse de prostituer le nom de grand à Hugues son fils , qui ne fut qu'un fourbe adroit, qu'un grand oppresseur de l'autorité royale ; il ne fut surpassé , il ne fut vaincu en perfidie, en dissimulation , en audace, que par son fils Hugues Capet. Le crime n'étonnait pas ce dernier; nous l'avons vu empoisonner Lothaire et son fils , pour arriver au trône que devraient ses vœux.

Il ne restait entre ce trône et lui que Charles de Lorraine , qui n'y devait monter

que par succession collatérale , étant fils , comme nous l'avons dit , de Louis d'Outre-mer , frère de Lothaire , et oncle de Louis V ; mais ses droits n'en étaient pas moins certains , s'ils peuvent jamais l'être sans le consentement des peuples : soit qu'il espérât le faire aisément rejeter , soit qu'un troisième crime l'effrayât , soit qu'il ne fût pas si aisé de l'exécuter , et de l'ensevelir dans une nuit presque éternelle , il fut épargné. Charles réclame la justice de ses droits : Hugues Capet , instruit à feindre , instruit dans un art dont Robert , dont Hugues son père , si improprement dit le Grand , lui avaient donné l'exemple , et dont lui - même avait depuis long temps dressé le plan , tendu tous les ressorts , l'accabla. Nous allons voir les moyens qu'il employa.

Historiens des coupables heureux , vous chargez d'exécration ce Charles de Lorraine , et lui cherchez des crimes , parce que la fatalité le repoussa du trône où l'appelaient ses droits ; s'il y fut monté , vous ramperiez à ses pieds. Ce Hugues Capet ne serait à vos yeux qu'un rebelle , si Charles de Lorraine eût pu déployer contre lui la rigueur des loix ; s'il l'eût fait marcher à l'échafaud , vous n'auriez vu en lui qu'un criminel de lèse-majesté au premier

premier chef, vous eussiez applaudi au bras, au fer du bourreau qui eût fait tomber sa tête; mais il triomphe, et son rival, malgré tous ses droits, est criminel.

Eh ! c'est ainsi qu'on déshonore l'histoire ! Misérables écrivains, la force de la vérité vous trahit à chaque page; vos écrits suffiraient seuls pour vous convaincre d'imposture. Par quels tours de force, par quelle bassesse, par quelle indigne fausseté voulez-vous légitimer l'usurpation et les crimes de Hugues Capet ? Parce qu'il est la souche gangrenée de la race régnante, est-ce un titre pour mentir à tous les siècles, pour tromper la postérité ? Comment osez-vous dire qu'il était du sang de Charlemagne par sa mère ? Il n'en était pas, historiens des tyrans, la preuve en est toute entière dans l'histoire. Eh ! à quoi lui eût servi d'en être par elle, puisque, suivant la ridicule chimère de la loi salique, les filles sont exclues de la couronne ? Tout ce qu'on peut démêler parmi ces temps ténébreux, c'est qu'il descendait d'un Saxon, de ce barbare Vuidichinq que Charles prit à son service : ainsi la race régnante est saxonne, ainsi le trône des Français n'est pas occupé par un Français.

C'est à ce sauvage échappé des forêts, des glaces de la Saxe, que ces dignes écrivains prodiguent les épithètes *d'excellent et d'il-*

*lustre personnage, etc.* On ne peut se défendre d'un sourire de pitié : mais examinons les moyens dont se servit Hugues Capet pour envahir le trône , Hugues , fils de Robert , gouverneur d'Angers , après la mort de son père , suivit le plan qu'il lui avait tracé ; il eut le temps de le consolider sous les règnes de Louis IV , dit d'Outremer , et de Lothaire , princes assez difficiles à gouverner ; ils le craignaient et ne l'aimaient pas. Mais Hugues , plus adroit , plus fourbe , les joua tous les deux , et éleva sa maison sur leur autorité qu'il écrasa. Enfin il meurt , et Hugues Capet son fils hérite de son ambition , de son pouvoir , et d'un plan à qui il ne fallait plus qu'une dissimulation profonde et de l'audace pour l'exécution ; il les eut. Comme duc des Français , il avait le premier commandement des armées ; comme maire du palais , il tenait le timon des affaires de l'état; étant comte de Paris , le peuple l'avait toujours devant les yeux , et était accoutumé à le voir marcher l'égal des rois.

Il commença par donner à la France autant de petits tyrans héréditaires , qu'elle contenait de gouvernemens. Il leur céda , à titre de propriété , ce qu'ils n'avaient qu'à titre d'office ; il introduisit donc le premier ce gouvernement archi - féodal , qui a désolé la France jusqu'à nos jours. Au lieu d'un tyran , le peuple

en eut par milliers , en eut autant qu'il y avait de duchés , de comtés , de baronnies , de marquisats , de châtellenies , etc. Comme un chef de brigands , il partage les dépouilles entre ses complices. Tous les seigneurs gardèrent le silence sur son usurpation , ayant usurpé eux-mêmes de grandes possessions ; et qui est-ce qui fut indignement sacrifié à ce vol de la couronne ? le peuple , ce malheureux peuple. Ce coup de politique , qui n'est jamais qu'une lâche trahison quand elle est contre la nation , fut un des degrés cruels , oppressifs , par lequel il monta pour la gouverner. Cet accommodement perfide , ce partage de l'autorité royale , s'est fait sentir par mille indignités jusqu'à Richelieu , a pesé sur cette partie si chère de l'état , sans laquelle il ne peut subsister , a écrasé l'agriculture , l'habitant des campagnes , et n'a été entièrement anéanti que de nos jours. Il a donc fait , en montant sur le trône , une plaie à la France , qui ne s'est cicatrisée , qui ne s'est fermée qu'au bout de plus sept cents ans. Eh ! c'est sur une blessure aussi profonde , sur des outrages aussi sanglans , que de prétendus historiens ont pu fermer les yeux ! Il faut être aveuglé-né pour ne pas voir les maux épouvantables dont il a été la cause ; pour ne pas voir les malheurs longs et généraux qui ont été l'in-

digne prix de ses jouissances individuelles ; il sacrifia la nation pour avoir le nom de roi , nom fastueux , nom désormais si vain. Après avoir été coupable envers les rois de crimes qui eussent trainé un particulier à l'échafaud , ils s'est rendu criminel envers la nation , envers des milliers de générations qui se sont écoulées , entassées depuis lui jusqu'à nos jours.

Enfin , il assemble les états à Noyon en 987 , états où il appela tous ses amis , ses créatures ; recueillit tous les moyens mis en œuvre depuis si long-temps , et avec tant de peine , par son père et par lui ; rassembla toutes ses forces comme pour un jour de combat. Son influense , son esprit planaient sur l'assemblée , dirigeaient toutes ses opérations.

Charles de Lorraine envoie une remontrance aux états ; mais le parti était pris : il fut débouté de sa demande , et Hugues unanimement nommé roi de France. Qu'on me permette une réflexion que j'ai déjà faite ; mais je la crois assez importante pour être répétée.

Ou Hugues Capet fut un usurpateur , ou il fut élu. S'il fut un usurpateur , que sont ses descendants ? S'il fut élu , l'élection est donc un droit ; mais il fut l'un et l'autre. Oui , il fut un usurpateur ; oui , il fut élu , et Charles de Lorraine rejeté par les états. Ce dernier arme pour soutenir sa cause : ils en viennent aux mains ; et la troupe de Capet

est taillée en pièces à la vue de Paris , et lui même pensa être fait prisonnier. Les peuples sont étonnés , effrayés de la perte de cette première bataille ; mais les seigneurs qu'il avait enrichis , avec qui il avait partagé le royaume , avaient un grand intérêt qu'il régnât. Ils rassemblent leurs forces , s'unissent plus étroitement à Capet. Il assiége Charles dans Laon , et pour combler l'audace et l'indigaité , il somme la ville de se rendre et de lui remettre Charles , dit il , criminel de lèse majesté , à peine de mettre tout à feu et à sang. Le perfide Ancelin , évêque , le fait livrer par les habitans avec ses enfans et son épouse. Comme les tyrans se donnaient les mains pour écraser les malheureux ! Voilà Hugues Capet qui triomphe par les moyens qui lui avaient toujours réussi : il mène Charles avec toute sa famille à Orléans , et le fait jeter dans une prison. Cet infortuné descendant des empereurs et des rois y vécut quelques années , et y eut plusieurs enfans déplorables. Tout mourut dans cette prison. Hugues Capet n'était pas homme à laisser reparaître au jour un rejeton de la race de Charlemagne.

Le lecteur qui réfléchit est indigné de voir un Hugues Capet sommer les habitans de la ville de Laon de lui remettre Charles de Lorraine , coupable , osait il dire , du crime de

lèse-majesté. Quelle audace , grand Dieu ! quelle indignité ! comme les attentats heureux écrasent l'innocence vaincue et outragée ! Quel était donc le crime de ce Hugues Capet , si Charles de Lorraine étoit criminel de lèse-majesté ? Mais le lecteur en sait assez pour prononcer hardiment que Capet hérita de l'ambition , de la perfidie de Robert , de Hugues son père ; qu'il exécuta enfin avec un bonheur plein d'audace le plan qu'ils avaient tracé ; qu'il fut un oppresseur , un usurpateur de l'autorité royale ; que ce fut lui enfin qui fut criminel de lèse-majesté au premier chef ; mais le succès couronna ses crimes : voyons comme il en usa.

Il parait que la politique , que la ruse étaient son talent principal. Il assemble les ducs , comtes , barons , seigneurs et gentilshommes , leur fait prêter serment de fidélité , leur déclare qu'il ne veut rien entreprendre sans leur avis , qu'il ne fera ni la paix ni la guerre sans leur consentement. Etrange oubli des droits de la nation qu'on ait pu mettre en question de nos jours , si c'étoit à elle ou au roi qu'appartenait cette prérogative ! Enfin il se soumet à n'agir que par leur volonté ; mais cependant il s'apprête à leur jouer un tour de son métier. Les charges de duc des Français et de maire du palais attiraient , excitaient tous

les vœux. Il savait par lui-même combien elles étaient redoutables à l'autorité royale ; il se résout à les détruire : voici comme il s'y prit. Il déclare à tous les grands qu'il était également obligé envers tous , et reconnaissant des services qu'ils lui avaient rendus; qu'il ne savait auquel il devait le plus ; et qu'afin de n'en mécontenter aucun , en préférant un concurrent aux charges de duc des Français et de maire , il avait résolu d'en revêtir son fils ; ce qui fut embrassé d'un commun accord , parce que chacun ne vit point un rival au-dessus de lui. Ainsi sa politique annéantit dans la personne de son fils , ces deux charges vraiment royales. Il le fit aussi couronner de son vivant. Il régna neuf ans , quatre seul , et cinq avec son fils Robert , qui lui succéda.

Je crois que c'en est assez ; je crois que le lecteur reconnaîtra aisément que Hugues Capet a été comme cette foule d'ambitieux qui ont pesé sur la terre ; qu'il n'a songé qu'à satisfaire ce désir insatiable du pouvoir ; qu'il n'a rien épargné pour y parvenir , et que jamais le salut des peuples , le salut de la nation accablée par de longues dissensions , n'est entré pour rien dans le bonheur individuel qu'il a acheté au prix de tant d'intrigues , de soucis et de crimes.

Pour aider la mèmeoire, on peut remarquer dans cette troisième race trois parties.

La premièe depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois, où commença cette guerre longue et malheureuse des Français et des Anglais, pour la couronne de France.

La seconde est depuis ce règne jusqu'à Henri III, dernier roi de la branche des Valois.

La troisième, depuis Henri IV, chef de la race des Bourbons jusqu'à Louis XVI.

*Première partie de la troisième race, depuis Capet jusqu'à Philippe de Valois.*

R O B E R T , seul de ce nom.

#### T R E N T E - D E U X I È M E R O I .

ROBERT succéda à son père qui l'avait associé, comme nous l'avons vu, à son autorité cinq ans avant sa mort. Il fut un de ces rois qui a déshonoré le trône par sa longue nullité. Il suivit les plans tracés par son père, et n'y ajouta rien. Il paraît seulement que la fourberie était héréditaire dans cette famille. Richard, duc de Normandie, était en mauvaise intelligence avec Othon, comte de Chartres. Il sut se servir habilement de l'un et de l'autre pour consolider son autorité et les opprimer.

Le pape Grégoire V eut l'audace de mettre le royaume en interdit , de l'excommunier pour avoir épousé Berthe , sa commère ; et , comme un dévot imbécille , il la répudia , se soumit à la censure de la cour de Rome , qui élevait ses prétentions , ses usurpations , ses scandales , sur l'ignorance , la faiblesse , les discordes des empereurs et des rois. Le plus grand fléau d'un royaume est que son roi soit dévot.

On ne sait pas bien précisément quelles étaient les opinions choisies , quelle était l'hérésie de ces chanoines que ce Robert fanatique , imbécille , et sa femme Constance eurent la barbarie de faire brûler en leur présence à Orléans , en 1022. Comment le sautrait-on ? Il n'y avait alors qu'un très - petit nombre de clercs et de moines qui eussent l'usage de l'écriture. Tout ce qui est avéré , c'est que Robert et sa femme rassasièrent leurs yeux de ce spectacle abominable.

On vit dès lors que les cessions que Hugues Capet avait faites aux grands pour qu'ils gardassent le silence sur son usurpation , seraient fatales à la France , et qu'ils la déchireraient un jour ; que les peuples qui , seuls m'intéressent , seraient plongés par eux dans d'affreux malheurs.

On n'entendit parler , sous son règne de

trente-quatre ans , d'aucun établissement qui pût faire présumer qu'il avait un instant songé à travailler à leur soulagement , à leur bonheur ; mais il composa des hymnes , récita son rosaire , accabla Ramard , comte de Sens , dont il confisqua les domaines , parce qu'il ne voulait pas subir le joug ridicule de l'archevêque , fit bâtir un nombre prodigieux d'églises , dota richement des couvens , ces repaires d'oisifs et scandaleux solitaires ; pour quoi ils n'ont pas tari sur ses éloges .

Mais aujourd'hui , ces qualités qui excitaient une admiration si fausse , un enthousiasme si ridicule , ne serviraient qu'à faire mépriser l'imbécille qui en serait revêtu . Il faut que les rois aient travaillé , aient employé leur pouvoir , qui n'est que celui de la nation , dont ils ne sont que les dépositaires , à lui rendre , par des établissements heureux et généraux , ce que chaque individu leur a donné . Si un roi ne lui rend rien , elle ne lui doit que de la haine ou du mépris . A quoi sert de l'engraisser des sueurs , des travaux des malheureux ? S'il ne rend rien , il vaut mieux s'en passer , s'il ne rend pas l'équivalent de ce qu'on lui cède en travaux , en activité , en dévouement à la république . Eh ! malheureux peuples , vous avez toujours été dépouillés , et on ne vous a rien rendu . Cette royauté est

vraiment dans la classe onéreuse et stérile.  
Avançons dans cette série des rois , dont aucun n'a encore travaillé pour vous.

Allons , Robert , malgré les louanges qu'on t'a prodiguées , tu n'as été qu'un bigot digne d'aller chanter avec les moines que tu as dotés , et non de gouverner une nation généreuse , dont tu n'as employé les dons , les forces , qu'à serrer les doubles chaînes de la superstition et de la tyrannie .

H E N R I I<sup>r</sup>,

## T R E N T E - T R O I S I E M E R O I .

Nous passerons avec rapidité sur ce règne , qui fut plein d'années et vide de bonheur . Il fut mis en possession du trône du vivant de son père . Il s'agita dans des querelles assez obscures , dans des guerres intestines , et qui par-là , frappèrent plus sûrement sur le royaume . Je cherche une année de tranquillité , de bonheur pour la nation pendant sept cent cinquante ans , et je ne la peux trouver ; je cherche un roi qui n'ait pas eu les vices inhérens à la royauté , qui n'ait pas cru qu'il était pétri d'un autre limon . Hélas ! je crains bien de finir par répandre des larmes . Henri fut comme tous les rois inutiles et vulgaires . Il ne donna aucune marque qu'il se fût occupé des devoirs d'un roi pendant les trente années qu'a duré

son règne. Il fut dur et hautain jusqu'à quelques années avant sa mort , que ses organes se détruisant , il perdit toute énergie , et devint nécessairement plus doux. Un tigre le devient à ses derniers momens.

Ce fut sous son règne que Robert, Guichard, Tancrède , valeureux brigands sortis de la Neustrie , fondirent sur la Pouille , la Calabre, la Sicile , volèrent , assassinèrent les paisibles et fortunés habitans de ces belles contrées. Eh ! c'est à ces bandits , à ces brigands heureux , à ces meurtriers , que des hommes , épris de l'éclat de la fausse gloire , ont donné les noms de valeureux , d'illustres , de grands chevaliers. Eh ! peuple malheureux et stupide , quoi ! vous admirez trois assassins échappés des flancs glacés de la Neustrie comme des bêtes féroces , qui viennent , sans nul droit que celui de la flamme et du fer , s'emparer des possessions de l'agriculteur , l'égorer sur le seuil de sa cabane , la réduire en cendres ! et ils ont trouvé de lâches panégyristes jusqu'à nos jours ! Ah ! périssent à jamais leurs noms , leur renommée ! périsse le barbare qui ne respecte pas la propriété , le champ , l'asile étranger !

P H I L I P P E I<sup>er</sup>,

T R E N T E - Q U A T R I E M E R O I .

HENRI avait fait couronner son fils Phi-

lippe , âgé de sept ans , et lui donna pour tuteur Baudouin , comte de Flandre , qui gouverna assez sagement sous son nom , et lui remit , à quinze ans , le gouvernail de l'empire.

Philippe fut avare , fourbe , ingrat , ambitieux . Son tuteur avait laissé deux fils en mourant , Baudouin et Robert , avec leur mère Richilde . Robert le Frison , leur oncle , prétendait que l'héritage lui appartenait , ou du moins la tutelle . Richilde et les états s'opposaient à l'un et à l'autre . Philippe , comme leur souverain , devait être leur juge ; mais il profite de son ascendant pour attiser les dissentions , espérant ruiner les deux partis , et s'approprier une partie de la Flandre .

Robert le Frison vient le trouver , lui promet de faire avec lui tel arrangement qu'il jugera à propos , s'il veut lui donner les moyens de dépouiller ses neveux . Philippe lui promet , Richilde vient , apporte de l'argent , et est préférée . Sa première promesse était un crime ; mais il la rompt par une autre , en prenant lâchement de l'argent pour faire ce qui n'était qu'un devoir , ce que l'honneur aurait dû lui commander . Robert , trompé , lève une armée ; Richilde a recours à Philippe , qui marche lui-même contre lui , entre en Flandre avec l'intention de garder ce qu'il pourrait s'en approprier ; mais l'armée du roi , de Baudouin

et de Robert est défaite , et les neveux de Robert le Frison dépouillés par le vainqueur et le vaincu , qui s'entendirent , oubliant la bonne foi , la justice et les services que lui avait rendus son tuteur.

Si vous joignez à son ingratitude , à sa fourberie , à son avarice , ce fol amour qui lui fit répudier Berthe , fille du duc de Frise , pour prendre Bertrade , mariée alors à Foulques , comte d'Anjou , par laquelle toutes les places importantes du royaume étaient données au plus offrant ou au plus intrigant , on jugera s'il gouverna pour la nation , ou pour satisfaire des désirs méprisables , quand ils font fouler aux pieds les droits les plus sacrés , quand il nous font enfreindre les devoirs que nous avons contractés . Or , un roi , en montant sur le trône , promet , jure de se livrer à la nation tout entier ; mais tous oublient , l'instant d'après , cette simagrée de serment . Voilà encore un roi qui a régné un demi-siècle , qui a gouverné , comme tous les autres , ne considérant que ses jouissances personnelles . Va , roi indigne du trône que tu as occupé si long-temps , entasse - toi pour jamais avec tous les tyrans que l'oubli dévore !

Il faut que je retrace l'horrible ambition des papes , leurs prétentions sanglantes , qui entourèrent la France pendant son règne ; le le-

vain de la dissension entre la France et l'Angleterre. Il faut que je dise un mot de ces périlleuses, extravagantes entreprises des chrétiens sur la terre sainte. Comme tout cela prit naissance sous son règne, on ne sera peut-être pas fâché de les voir rapportées en abrégé.

Le lecteur judicieux, le philosophe verra, en répandant des larmes, la cause, l'origine de quatre cents ans de guerres sanglantes entre la Normandie, l'Angleterre et la France, Robert et Henri, fils de Guillaume, premier duc de Normandie, viennent voir le roi à Conflans. Comme ils jouaient avec Louis, son fils, il survint entre eux une discussion à l'occasion du jeu. Louis appela Henri fils de bâtarde; des paroles injurieuses ils en vinrent aux coups, et Henri aurait tué Louis, si Robert ne l'en eût empêché. Après cette scène, Henri et son frère se sauvèrent en Normandie. Le père de Louis, pour venger l'affront fait à son fils, prend Vernon, dépendant de la Normandie; Robert, en revanche, saisit Beauvais; Guillaume, roi d'Angleterre, envahit la Saintonge et le Poitou, ravage, pille jusqu'aux portes de Paris. Il n'y entra point, mais sa postérité y dictera des loix.

Voilà donc la cause de tant de malheurs, qui ont écrasé ces deux nations faites pour

être unies ! voilà donc la cause de tant de sang répandu ! Ces deux étourdis ont donc donné la mort peut-être à cent millions de Français et d'Anglais qui ont péri dans les batailles : voilà donc l'origine, qu'on ne connaît plus, de ces haines de nation à nation, de ces discordes générales et insensées, inconnues aux individus qui ont volé pendant tant de siècles aux ordres d'un maître, d'un roi, d'un tyran, s'assassiner sur deux élémens et dans les deux mondes. Ah ! périssent plutôt tous les rois, que de pareilles fureurs nous ressaisissent jamais !

Braves Anglais, généreux Français, détruisez, anéantissez plutôt leurs trônes, que de courir vous massacrer sur leurs ordres barbares. Commander des assassinats par milliers, est le délire le plus féroce, est le plus énorme attentat des rois. Peuples ! s'ils vous l'ordonnent, brisez leurs trônes, et n'obéissez pas.

Pendant que le levain des malheurs qui devaient désoler la France fermentait, l'Italie était en proie aux plus grands désordres, aux confusions les plus déplorables.

Les papes augmentaient leurs prétentions, leur audace, leurs scandales, leurs attentats ; le sacerdoce et l'empire allaient donner à l'Europe le spectacle des scènes les plus tragiques.

On

On rencontrera dans la suite , à tous les règnes , des exemples impies de la scélératesse de la cour de Rome. Ce fut sous le règne de Henri IV , empereur , que se déploya toute la sacrilége énergie de ses projets. Le fougueux Ildebrand , nommé Grégoire VII , fils d'un charpentier , confirmé dans la chaire *apostolique* par ce Henri IV , dont les prédecesseurs avaient toujours joui du droit de collation et d'investiture des bénéfices , lui fait défendre , sous peine d'excommunication , de se mêler d'aucune chose qui regardât l'église , et menace de la même excommunication tout prêtre qui aurait recours à lui.

Henri indigné se réveille , et déclare à Grégoire qu'il fera valoir ses droits ; Grégoire excommunie Henri et tous ses adhérens , envoie sa bulle par toute l'Europe ; il l'y déclare déchu , proscrit , dégradé de l'empire , et nomme en sa place Rodolphe , duc de Suabe , pour empereur .

Deux partis se forment en Italie et en Allemagne , l'un pour l'empereur , et l'autre pour le pape. Après neuf batailles , où coula le sang des chrétiens , Rodolphe est tué par Godefroy de Bouillon , qui était pour l'empereur. J'ai horreur d'entrer dans le détail des indignités qui suivirent : Ildebrand ou Grégoire est déposé ; Clément , évêque de

Ravenne , lui succède , est installé à main armée. Les ennemis de Henri élisent Urbain II. Le parti renforcé , la confusion à son comble , on voit s'élever pape contre pape , empereur contre empereur : après que Urbain eut suscité contre Henri Hermande , Luxembourg , Egbert , marquis de Saxe , il souleva contre lui son propre fils Conrad ; l'empereur le met à la raison , et Paschal , qui succède à Urbain , soulève son autre fils , désigné pour empereur par son père. Enfin , pour finir cette scène épouvantable , ce fils dénaturé , ce monstre ôte à son père et l'empire et la vie. Est-ce assez d'horreurs ? l'indignation contre les sacriléges successeurs des apôtres est-elle à son comble ?

Pendant cette confusion horrible , les papes établirent les chanoines réguliers , les chartreux , les templiers , les bénédictins , les carmes ; enfin , pendant ces attentats , ces effrayantes tragédies , l'empire fut mis en pièces .

Pendant le règne de Philippe , ces confusions étranges , inouies , agitèrent , bouleversèrent , ensanglantèrent l'Europe ; le voyage dit de la terre sainte y mit le comble. Un homme digne d'être mis aux petites maisons , un fanatique , un fou fut la cause de la première croisade.

Ce fut ce Pierre l'Hermite , Français , à qui cette rage prit le premier. Il communiqua sa maladie à toutes les têtes de l'Europe. Il avait voyagé dans l'Orient , observé les mœurs des Levantains , et les places par où on pouvait entrer dans celles voisines de la Judée. Il va droit à Rome , et le premier qui fut pris de la fièvre qui dévorait Pierre , fut le pape. Urbain II occupait alors le siège pontifical. Il lui persuada si bien qu'il était de la dernière importance de s'emparer du rocher d'Olivet , et qu'il valait mieux exposer un million d'Européens à périr de faim , de misère , de fatigue , et par le fer des Musulmans , que d'y manquer , que le pape fut vaincu par sa profonde dialectique , et se rendit. Il convoqua un concile , où tous ceux qui y assisterent jurèrent de n'épargner ni moyens , ni personne , pour l'exécution d'une si sainte entreprise. Ils tinrent parole.

Godefroy de Bouillon s'offrit le premier , et obtint l'honneur de la conduire : des rois , des princes , des ducs , des comtes , des évêques furent du voyage. La France , l'Allemagne , l'Italie , l'Angleterre , l'Ecosse , la Hongrie , le Dannemarck , la Suède , se disputaient l'honneur d'aborder les premiers sur cette terre sacrée , et possédée par les infidèles. L'Espagne seule manqua à cette croi-

sade; elle était occupée contre les Sarrasins logés jusque dans ses foyers.

Tous les principaux croisés vendirent à des moines, des évêques, d'immenses possessions, pour fournir aux frais du voyage. La France y envoya un bien plus grand nombre d'hommes que les autres états de l'Europe.

Les dissentions des papes arrêtèrent beaucoup de seigneurs en Europe, pour se défendre contre leurs usurpations. L'Allemagne y envoya peu de soldats; l'Italie encore moins; celle-ci fut dispensée par Urbain de marcher; il se servait de ce cette extravagante entreprise, pour affaiblir la puissance impériale. Certes, ce voyage n'éteignit pas les querelles sanguinaires du sacerdoce et de l'Empire.

Nous aurons plus d'une fois occasion de remarquer les schismes, les guerres, les scandales qui ont déshonoré la chaire pontificale. Nous avons fait un très-court abrégé des causes qui ont désolé l'Europe et l'Empire pendant tant de siècles; nous avons raconté l'origine des guerres qui ont ravagé, ensanglanté l'Angleterre et la France. Ce fut, comme nous l'avons dit, sous ce Philippe I<sup>er</sup>, qui eut tant de vices et pas une vertu, que commença à se développer le germe de tant de malheurs. Louis, son fils, couronné de son vivant, les vit croître, ne fit rien pour les arrêter, et lui succéda.

## LOUIS VI, DIT LE GROS,

TRENTE-CINQUIEME ROI.

LA France avance vers le temps où doivent naître ces dissensions, ces discordes, ces haines qui la doivent déchirer. Les fruits amers de l'abandon des grandes propriétés ou usurpations de la couronne , par Hugues Capet , à tous les petits tyrans des peuples , se mûrissent , seront bientôt cueillis par ses successeurs ; et le peuple malheureux en sera seul la victime. Que m'importe un prince au comble de sa fausse gloire , au faite de l'orgueil ? que m'importent les rois sur le trône , ou détrônés ? C'est le peuple méprisé par eux , écrasé par leurs querelles sanglantes , compté pour rien par leurs lâches panégyristes ; c'est lui seul pour j'écris , et qui m'intéresse.

A peine Philippe est dans la tombe , que le feu s'allume en plusieurs endroits du royaume. Des villes arment contre des villes , des provinces contre des provinces , qui tenaient pour différens seigneurs ; ces guerres se terminent souvent par une bataille , se renouvellent aussitôt que ces petits tyrans pouvaient fouler le malheureux , rassembler une armée , et tenir la campagne. Ce règne se passe en confusions pareilles , et ne présente rien d'intéressant

que les malheurs , la famine qui désola la France, qu'augmentaient encore les armées, les gens de guerre , dont les bras qu'on arracha à la terre , et destinés à féconder , à nourrir leurs frères , les assassinaient pour les intérêts d'un homme souvent injuste et barbare. N'arrêtions pas nos regards sur ce vulgaire des rois qui n'inspire que la haine ou le mépris ; mais avant de terminer le règne de Louis , il faut observer que le comte de Flandre ayant été inhumainement massacré , le peuple a recours à lui pour venger sa mort ; il vient , et fait punir les assassins.

Mais il fallait un successeur au comte de Flandre ; il se présente plusieurs héritiers ; il est pris pour juge de leurs droits , et par une injustice révoltante , il dépouille le légitime héritier , et adjuge à Guillaume de Normandie un héritage sur lequel il n'avait aucun droit , et veut soutenir par la force le choix qui n'avait été fait par lui , que pour se servir de Guillaume de Normandie pour ses propres intérêts. Le ciel parut prendre la cause du légitime héritier ; Guillaume fut tué : mais l'injustice de Louis n'en est pas moins abominable. Ce fut encore un roi dévot , un roi malhonnête homme , à genoux devant des reliques , aux pieds des papes Gelase second et d'Innocent second , et ne s'embarrassant pas des mal-

heurs, des larmes et du sang des peuples. Il meurt après avoir occupé le trône vingt-neuf ans, et le cède à son fils Louis le jeune, qu'il avait associé à l'empire.

### LOUIS VII, dit LE JEUNE,

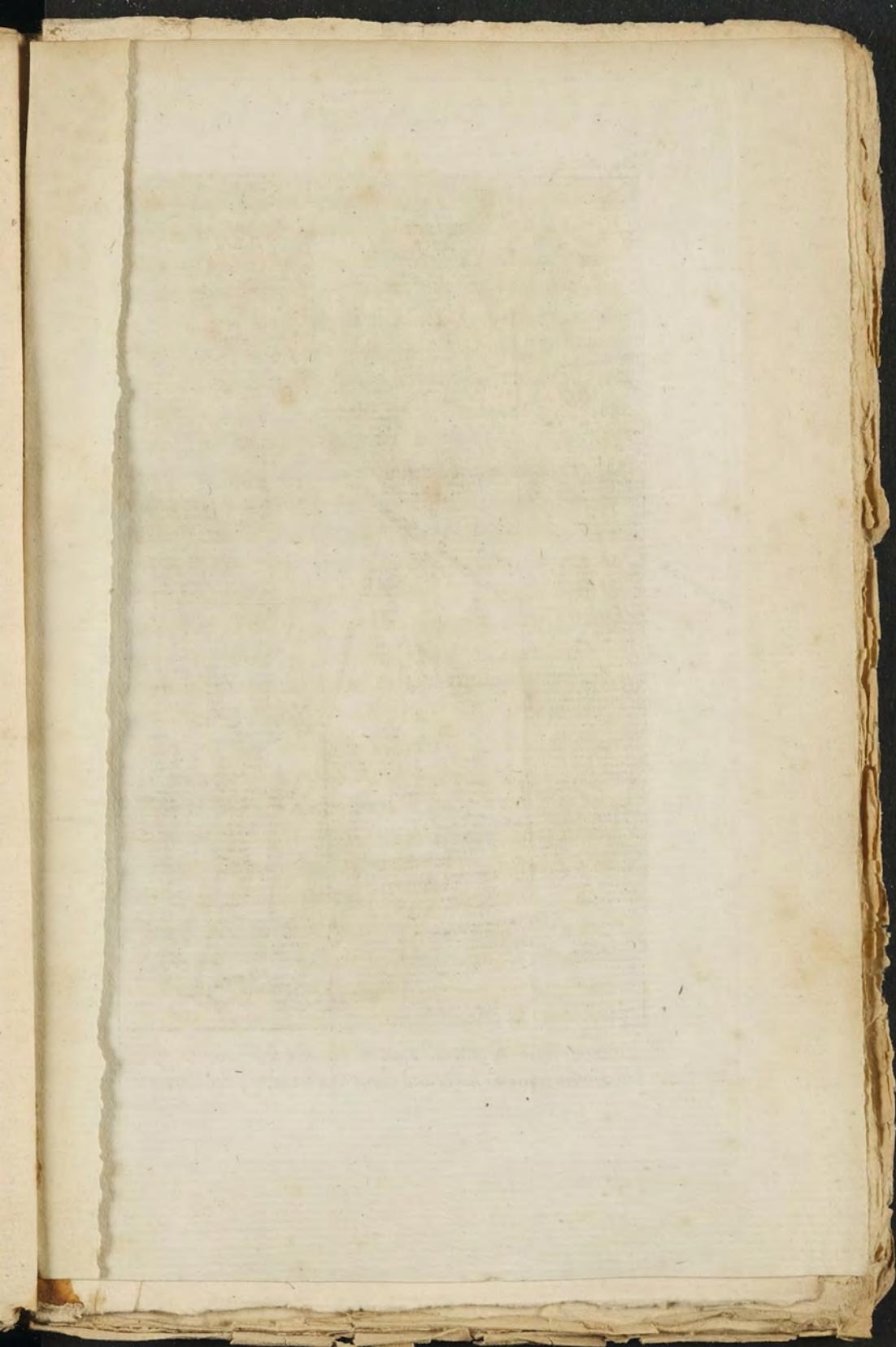
T R E N T E - S I X I E M E R O I.

LES affaires des chrétiens, dans l'Asie, après avoir eu d'heureux commencemens, étaient dans un état déplorable et mérité; car quel était leur droit d'aller saccager, brûler, envahir un pays que possédaient des peuples avec lesquels ils n'avaient rien à démêler? Tout ce qu'a pu apporter l'extravagance théologique, le fanatisme, pour justifier ces guerres où le sang des malheureux chrétiens a été inutilement versé à grands flots, n'a été produit que par des cerveaux en délire. Le pape Lucius second, par le moyen de Saint Bernard, dont il est inutile de peindre les talens que tout le monde connaît, engage Louis à voler à leur secours; il se joint à Conrad, empereur; mais une audace étrange du pape éloigne pour quelque temps ce voyage entrepris par son avis.

Albéric, archevêque de Bourges, était mort; le pape, sans même en avertir le roi, nomme à cet archevêché, de son autorité privée. Un

homme d'un sens droit , qui l'entendrait pour la première fois , ne pourrait le croire , aujourd'hui que la philosophie , les lumières ont éclairé le chaos où se débordaient les oppresseurs , les usurpateurs religieux et politiques.

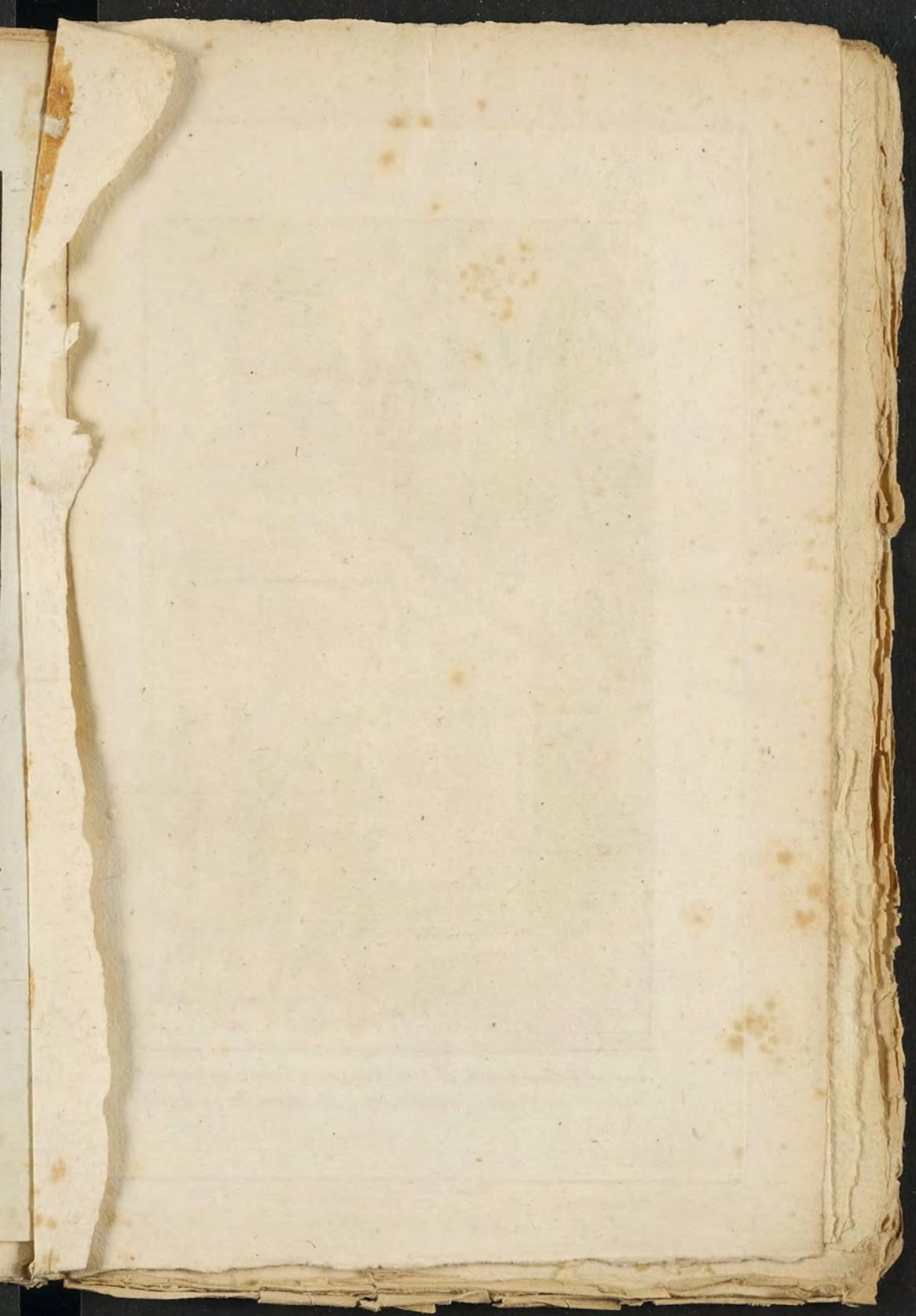
Quoi ! ce pape , ce successeur des apôtres , cet héritier de pauvres pécheurs , de S. Pierre , qui n'a jamais été à Rome , pense-t-il donc qu'on a oublié qu'il s'est élevé de l'ombre des caveaux , des souterrains , qu'il est sorti de la poussière ; que par une audace impie il a usurpé le trône des Césars ? Et c'est à la faveur de ce titre que le ciel condamne , c'est de là qu'il prétend commander aux rois et aux nations ; c'est de là qu'il a si long-temps insulté à l'Europe entière , aux descendants des Caton , des Paul-Emile ! Braves Romains de ce quartier de Rome , où vous conservez encore quelque trace du caractère , du génie de vos ancêtres , cette idée généreuse , cet amour indomptable et vertueux de la liberté , resterez-vous toujours avilis sous des récolets , des carmes , des capucins , sous cette ridicule milice , cette cohorte , cette vermine qui vous dévore ? Quand vous voyez une procession de moines , de sacristains , et votre pape à leur tête , ne vous souvient-il plus que vos ancêtres marchaient dans le même lieu , libres , contens et souverains ? souverains , je le répète , pour





Louis VII dans la ville de Vitry, fait mettre le feu à un temple où s'étoient réfugiés un grand nombre d'habitans des Campagnes.

*Crimes de Rois*





Louis VIII dans la ville de Vitré, fait mettre le feu à un temple où s'étoient refugiés un grand nombre d'habitans des Campagnes.

qu'on ne l'oublie pas ? Peuple de Rome , peuples de la terre , les rois , les potentats , les despotes , le lama , le pape , sont vos sujets ; quand votre voix impérieuse se fait entendre , il faut qu'ils obéissent . Reprenez la souveraineté qu'il a usurpée , qu'il vous a ravie ; vous avez bu , ainsi que nous , assez d'outrages ; assez de forfaits ont souillé la chaire apostolique .

Mais je reviens à ce Lucius qui eut l'audace de nommer à l'archevéché de Bourges ; Louis fut bien payé , ainsi que ses aïeux , de sa fatale imprudence de les avoir tant soutenus , de leur avoir tant donné .

Celui que le pape avait nommé , étant rejeté par ordre de Louis , il eut recours à Thibault , comte de Champagne , et aux comtes de Blois , Louis marche contre Thibault ; son armée , après avoir tout mis à feu et à sang dans les campagnes voisines de Vitri , prit cette ville , qu'il saccagea , y fit un horrible massacre ; les malheureux habitans des villages étaient accourus en foule , épouvantés , espérant être à l'abri de sa fureur dans cette ville infortunée : un nombre prodigieux s'était réfugié dans un temple , comme en un lieu sûr et sacré ; l'indigne Louis y fait mettre le feu , et jouit lui - même du spectacle et des cris horribles de plus de quinze cents de ces

malheureux que les flammes dévorèrent. Des pleurs d'indignation tombent des yeux ; ce trait ne suffit il pas pour le peindre comme le tyran le plus féroce dont l'histoire effrayante nous soit parvenue, pour faire exécrer à jamais sa mémoire ?

Mais le barbare était dévot, fonda des couvens, fit des pèlerinages ; pour quoi il est hautement loué par les dignes, les révérends faussaires qui ont écrit l'histoire de France.

Il reprit l'extravagance fatale du voyage de la terre sainte, et part trois mois après Conrad ; ils employèrent quatre ans, pendant lesquels les affaires des chrétiens furent toujours de mal en pis. Il ne remédia à rien, qu'à faire périr une foule innombrable de Français ; car étant parti, et la reine Eléonore ayant voulu le suivre, la France entière pensa passer avec eux en Judée. On envoyait, par-tout où il y avait des jeunes gens propres à porter les armes, une quenouille et un fuseau quand ils refusaient d'abandonner leurs pères, leurs mères, leurs foyers, pour les accompagner dans cette sainte folie.

Louis n'y réussit à rien qu'à être cocusé par un Turc, nommé Saladin. Eléonore, blessée jusqu'au fond du cœur, ne voulait pas quitter Antioche, alléguant pour raisons qu'elle ne pouvait plus habiter avec Louis, qui était

son parent, et que d'ailleurs il était plus propre à être moine , que roi et mari. Mais enfin , il la ramène en France , et fait assembler un concile pour obtenir le divorce , fondé sur cette consanguinité très-éloignée.

Après l'avoir obtenu , il croit pouvoir se remarier ; le pape s'y oppose , et veut qu'il paye une grosse somme , pour être employée à la guerre de la terre sainte ; Louis se soumet , et paye cette taxe ridicule et révoltante . Le reste de son règne se passe en discussions presque intestines , ayant été occasionnées par le mariage de Marguerite , sa fille , avec Henri , fils ainé de Henri , roi d'Angleterre , dont nous aurons trop occasion de parler dans la suite .

Est-ce encore un roi qui n'a compté pour rien le sang des hommes , qui les a sacrifiés à des projets dignes des petites maisons ? et c'est à ces fous barbares que le sort de vingt-cinq millions d'hommes a été confié ! Ah ! malheureux humains ! ah ! terre déplorable ! que tu as été arrosée de larmes et de sang ! Je cherche un roi qui me console , et je ne trouve que des ambitieux , des fous ou des barbares .

Il faut que je dise encore un mot des papes et de leur insolente audace ; ils se signalèrent pendant le très-long règne de Louis , qui dura environ un demi-siècle de troubles et de malheurs .

Conrad était mort ; Frédéric Barbe-Rousse lui avait succédé. Deux factions désolaient l'Italie , les Guelphes et les Gibelins. Le pape Adrien , irrité contre l'empereur , s'apprétait à lancer contre lui les foudres de Rome ; la mort l'arrêta. Une faction du parti de l'empereur nomme Victor pour lui succéder ; l'autre nomme Alexandre , comme son ennemi juré. Au milieu de ses succès, le fils de Frédéric est fait prisonnier par les Vénitiens , qui tenaient pour Alexandre ; le pape lui prescrit les conditions de la paix : elles furent , *qu'il lui demanderait pardon à genoux, son absolution; et qu'il mènerait lui-même son armée en Asie.* Ce fier Barbe-Rousse vient à Venise , se prosterne aux pieds de cet insolent Alexandre , lui demande pardon ; et le pape lui met le pied sur la tête , et fait crier à haute voix : *Super aspidem et basilicum ambulabis.* Cette scène insultante , cet outrage se passa en 1171 , devant les ambassadeurs des rois , des princes de la plus grande partie de l'Europe. Barbe-Rousse le méritait , puisqu'il s'y était soumis.

Enfin , Louis fait couronner son fils Philippe , et meurt l'année suivante. Nous allons voir s'il est digne du nom d'Auguste.

## PHILIPPE II, DIT AUGUSTE,

T R E N T E - C I N Q U I È M E R O I.

Ce roi auguste commence son règne par une injustice ; il chassa tous les Juifs des terres de son domaine. L'édit qui les chassa porte, *pour opiniâtre superstition, et usures excessives.* Qu'est-ce que c'est que leur superstition ? parce qu'ils adoraient le même Dieu que Moïse, parce qu'ils ne pouvaient reconnaître le Messie aux marques qui devaient le leur annoncer, suivant les livres réputés sacrés : parce qu'ils ne pouvaient voir l'envoyé par excellence dans le fils de Marie. Cet envoyé devait les faire triompher des nations, et il meurt du dernier supplice, sans avoir rien fait pour eux ; et après avoir été en esclavage, ils sont dispersés, sans villes, sans autels, rebut des nations ! Certes, sans être Juif, pas plus que d'aucune secte, leur erreur me paraît mériter de l'indulgence.

On les chasse pour usures excessives ; mais comment voulait-on qu'ils pussent vivre, ne pouvant posséder aucunes terres, ne pouvant servir personne, parce que personne ne voulait les employer ? Ils étaient donc réduits ou à mourir de faim, ou à faire valoir comme marchandises les espèces qu'ils possédaient ;

et puis d'ailleurs l'usure n'est qu'un mot : on doit être libre de faire valoir son argent, comme toute autre chose. S'il y avait beaucoup de marchands d'argent et à tous les coins de la ville, le taux, l'intérêt en diminueraient ; établissez la concurrence dans tout, et soyez assurés qu'un prix excessif ne peut être la suite de ce corollaire du principe de la liberté.

Leur crime , si c'en est un , était le crime du gouvernement ; rendez-leur leur culte, leurs autels , regardez-les comme vos frères , qu'ils puissent forcer un champ à rendre ce qu'un travail constant a droit d'en attendre , vous les verrez dans la suite ce que vous êtes ; rendez-leur , sans nulle restriction , les droits de citoyen , les droits de l'homme , et vous les verrez citoyens. Je ne vois rien dans cet édit qui puisse lui mériter le nom d'Auguste, mais bien celui de roi sans prudence, sans politique, sans morale ; et par un vol manifeste, il y en eut beaucoup à qui il vendit le droit de revenir en France , et quand il eut leur argent , il les chassa de nouveau. Est-ce la religion , ou la soif de l'or , qui le fit agir ? On est indigné quand on voit un roi qui commence ainsi , porter le nom d'Auguste. Il rendit aussi des ordonnances contre les jureurs , les blasphémateurs , etc. Quelle pitié ! En

voici une qui prouve jusqu'à quel point cet absurde tyran dégradait la raison. Il condamne en 1181 les nobles de son domaine , qui prononceraient *têtebleu* , *ventrebleu* , *corbleu* , *sangbleu* , à payer une amende , et les roturiers à être noyés. La première partie de cette ordonnance est absurde , et la seconde est abominable. Les blasphèmes sont comme les crimes de lèse-majesté ; quand les rois écrasaient la nation , tout était crime de lèse-majesté ; gourmer un commis aux barrières qui faisait l'insolent *de par le roi* , était offenser la majesté royale ; quand les prêtres étaient un ordre redoutable dans l'état , qu'ils le tyrannisaient au nom de Dieu , de simples discours contre un bedeau , des propos tenus dans des momens de gaité , étaient des blasphèmes. J'en ai dit assez dans cet ouvrage , pour me faire griller avec du bois vert , à Lisbonne , à Madrid , ou à Goa. D'autres lieux , d'autres mœurs.

Il me paraît que ce Philippe Auguste n'était pas très-débonnaire dans son ménage ; il répudie deux de ses femmes : mais le pape ayant mis sa personne et le royaume en interdit , il se détermina à reprendre Ysamberge , sœur du roi de Dannemarck ; ayant donné le scandale de faire plaider cette cause publiquement par des avocats , ayant été vaincu en raisons ,

en éloquence, par celui qui plaida pour sa femme qui l'accabla, le fit changer plusieurs fois de visage, lui prouva, ainsi qu'à l'auditoire, les torts qu'il avait avec son épouse; il monte à cheval, vole la faire sortir de Vincennes, où il la tenait renfermée.

Ce Philippe est encore un de ces rois qui donne dans la cruelle extravagance de ces temps en délire. Sur la remontrance de ce pape qui l'avait excommunié, il se résout, avec Richard son beau-frère, roi d'Angleterre, de passer en Asie, et d'aider à la conquête de la terre sainte les chrétiens qui y étaient encore dans un état malheureux; la discorde se met parmi les chefs. Saladin régnait alors; brave, généreux, il triompha de ces indignes chrétiens qui se déchiraient. Il épargne les vaincus, les traite avec humanité, leur donne l'exemple de la vertu qu'ils méconnaissaient; et plus digne de commander en ces lieux, que les barbares qui voulaient l'en chasser, les assassinats, le poison et le fer des chrétiens le servaient contre eux-mêmes: tel était l'état de l'Orient quand Philippe et Richard prennent le parti d'y passer.

Philippe convoque les états, les consulte; ils lui remontrent la folie, le danger de l'entreprise; que les richesses, le sang de la nation allait arroser inutilement cette terre qu'il semblait

semblait que le ciel n'avait pas faite pour eux ; que d'innombrables armées y étaient déjà passées ; qu'il n'en était revenu personne ; que toutes y avaient péri ; qu'en vain on alimentait ces armées des troupes fraîches de l'Europe ; que l'Asie était un gouffre où elles disparaissaient pour jamais , etc. Ces raisons étaient bonnes : hé bien ! il n'en tint compte ; il met de très-lourds impôts sur le royaume , pour entreprendre cette guerre que la raison , que la justice éternelle désavouent.

Il part avec Richard , roi d'Angleterre , suivi de ducs , comtes , marquis , barons , grands seigneurs , et d'une innombrable et brillante jeunesse qui se joint à eux. Là , Philippe et Richard se jurèrent une amitié fraternelle. Après beaucoup de peines , ils traversent la Méditerranée , et enfin arrivent en Syrie. Après avoir perdu beaucoup de monde à la prise d'Acre , la peste se met dans leurs armées ; tous veulent s'en retourner , et Philippe est le premier à obtenir congé. Richard craignait qu'il n'entreprît sur ses états ; Philippe jure que jamais il n'entreprendra rien contre lui , sur-tout pendant son absence : nous allons voir comme il observe ses sermens. Richard ordonnant seul est mieux obéi , et rétablit les affaires des chrétiens. Philippe

arrive en France ; à peine est-il descendu qu'il trahit ses sermens , et d'autant plus hon-  
teusement , qu'il veut être parjure , et couvrir  
d'un masque sa perfidie ; il s'unit sourdement  
à Jean , frère de Richard , prend Gisors par  
intelligence , et toutes les villes du Vexin qui  
étaient en litige.

Ce trait abominable est-il digne de *Dieu-  
Donné* , comme on l'appelait , ou né mérite-  
t-il pas de faire substituer à son nom celui de  
parjure et d'injuste ? Il fit perdre , par cette  
trahison , il fit perdre en une heure tout ce  
que Richard avait pris sur Saladin avec tant  
de peine , avec tant de sang répandu ; car  
ayant appris la perfidie de Philippe , il rend  
à Saladin , pour obtenir une trêve de cinq  
ans , tout ce qu'il avait pris , et repasse en  
Europe , où l'attendaient de nouveaux mal-  
heurs . En passant par Vienne , il est arrêté  
prisonnier vingt - deux mois par l'empereur ,  
et ne rachète sa liberté que pour cent cin-  
quante mille livres sterlings , somme énorme  
pour le temps . Il revient en Angleterre , se  
raccorde avec Jean son frère , s'unit avec  
plusieurs seigneurs mécontents de Philippe .  
Tous s'accordent pour saccager les villes et  
les campagnes de la France ; Philippe use de  
représailles , et tant de malheurs fondent sur

la nation par le parjure de Philippe. Et c'est à un pareil roi que la bassesse a donné le nom d'Auguste, que la vérité lui dénie !

Richard meurt, et Jean est reconnu roi d'Angleterre, et fait la paix avec Philippe l'injuste, en lui faisant l'abandon de tout ce que son frère avait pris sur lui; et cependant ce Philippe soutient sourdement Artus, neveu de Jean, contre ses droits: il est cause d'un parricide. Jean ayant fait Artus prisonnier, le fit mourir. Avançons dans le chaos d'intrigues, de bassesses, de perfidies, après la bataille de Bovine, si funeste à l'aigle impériale, Jean, qui s'était retiré en Angleterre, pour observer les coups, voyant la ruine de ses alliés, et Philippe victorieux, pense à lui. Il juge assez que la tempête va fondre sur ses états; que fait-il? Il a recours à Innocent IV, envoie vers lui, et lui fait dire que, s'il veut le recevoir à résipiscence, (il était excommunié pour le parricide de son neveu Artus) et le protéger contre le roi de France, il lui obligera le royaume d'Angleterre et la seigneurie d'Irlande, pour relever de lui et de ses successeurs à foi et hommage, et témoignage d'obéissance, lui continuera une pension annuelle de mille marcs d'argent. Les ambassadeurs furent les bien venus;

cela arriva la même année que la bataille de Bovine , en 1215.

Le légat du pape vient en France , ordonne de ne pas inquiéter Jean , roi d'Angleterre , et somme Philippe de satisfaire aux plaintes des ecclésiastiques , en leur remettant ce qu'il avait perçu pendant la guerre , le tout , sous menace d'excommunication à faute de promptement obéir ; il promet de le faire . Jean d'Angleterre avait horriblement foulé les peuples pour payer le pape , ils lui demandent justice , il la refuse ; ils le déposent , et appellent Philippe , qui , ne voulant point recevoir la couronne pour lui-même , parce qu'il craignait le pape , envoie son fils Louis à sa place , éludant toujours ses promesses . C'était bien agir contre Jean , que d'envoyer son fils pour lui ravir le trône ; mais il fut obligé de repasser en France . Il est temps de finir ce règne , qui , analysé , dégagé des indigues tours de force des historiens , ne présente qu'un roi fourbe , avare , extravagant , ne connaissant pour politique que la fausseté la plus insigne , ignorant les premiers devoirs d'un roi , qui sont d'épargner les peuples .

Les discussions désolent toujours l'Italie . Les Guelphes soutiennent le parti des papes , les Gibelins celui des empereurs . Les villes étaient pleines de ces factions qui déchiraient

leurs entrailles. Les papes étaient tout-puissants ; ils établissent , pendant ce temps , quatorze ordres nouveaux de moines. Les cordeliers , les jacobins , les carmes et les augustins , ou du moins leur accordent des bulles de confirmation.

Avant de finir le règne de ce Philippe , dit Auguste , il faut rapporter en abrégé les excès , les horreurs , les indignités , les assassinats commis par ses ordres contre les malheureux Languedociens ou Albigeois , nommés ainsi de l'évêché d'Alby . L'horreur contre sa mémoire sera à son comble. La haine contre ces peuples infortunés vint de ce qu'ils reprochaient aux grands , et sur-tout aux ecclésiastiques , les vices honteux dont ils se déshonoraient.

Le comte de Toulouse était le principal chef du parti irrité par les barbaries qu'exerça , au nom du roi , l'indigne Simon de Montfort ; mais ce malheureux comte n'était pas seul. Les comtes de Foix , de Comminges , Gaston de Foix , Roger de Comminges , Alphonse , roi d'Arragon , s'étaient joints à lui. Le Languedoc , le Dauphiné étaient pleins de ces hommes assassinés au nom d'un légat. Toulouse , Carcassonne , Alby , Castelnau-dary , Narbonne , Béziers , Saint-Gilles , Arles , Avi-

gnon, furent saccagés. Le peuple, indigné des débordemens, des scandales publics que donnaient les prêtres, se souleva, méprisa ces hommes méprisables. Quiconque est méprisé, perd son autorité. Ils perdirent toute considération sur ce peuple qu'ils avaient régi avec une verge de fer. Ils eurent recours à Innocent IV. Il excommunie le comte Raimond, et envoie sommer le roi Philippe de s'armer contre Raimond et ses peuples, comme hérétiques et ennemis de Dieu et de l'église.

Une nombreuse assemblée d'ecclésiastiques se tient à Paris, au nom du légat et du roi. On y résout une croisade comme contre les Mahométans. Les archevêques de Toulouse, Rouen, Sens, les évêques de Lisieux, de Bayeux, Chartres, Comminges, de Couserans, de Lodève, de Béziers, et un grand nombre d'abbés se croisent les premiers. Simon de Montfort fut élu chef, ou l'indigne bourreau des horribles exécutions qui se firent. Il entre en Languedoc à la tête d'une armée de scélérats. La première ville prise par ces assassins, fut Béziers. Cette ville déplorable fut pillée, saccagée, désolée, brûlée ; des ruisseaux de sang coulaient dans les rues. Il y périt plus de soixante mille personnes de tout sexe et de tout âge. Mes larmes tombent sur ce papier. Carcassonne, Castelnau-dary, Alby, Lavaur,

Moissac subirent à peu près le même sort : l'exécrable S. Dominique accompagnait cette armée de réprouvés avec un grand nombre de gens d'église.

Le comte de Toulouse se plaint à Philippe, son beau-frère, de ces barbaries, et n'obtient rien ; enfin il arme pour la défense de son pays ; mais le ciel trahit sa cause : après avoir perdu une bataille, sa ville de Toulouse est prise par le farouche Montfort, brûlée, saccagée au nom du pape et de Philippe. Plus de vingt mille personnes y furent égorgées. Raymond, après tant de désastres, se retire en Espagne. La fin de cette horrible tragédie se passa pendant le règne de Louis VIII, son fils. Nous allons voir comment il se comportera pendant les trois années que durera son règne.

Lecteur, qui que tu sois, si tu parcours cette effrayante histoire dans les originaux, à moins que tu n'aies reçu un cœur de bronze, tu ne pourras pas les lire sans pleurer, sans détester la mémoire de Montfort, du pape et de Philippe.

### L O U I S V I I I ,

T R E N T E - H U I T I E M E R O L .

Louis n'eut d'autres vertus, d'autres talens qu'une basse perfidie envers son parent, en-

vers le malheureux comte de Toulouse , qu'il acheva de dépouiller ; et pour comble d'indignité , il l'engagea à aller à Rome s'avilir aux pieds du pape , se soumettre à recevoir la discipline , le fouet , pour pénitence de ce qu'il était indignement dépouillé , et des horreurs commises sur ses états. Il s'accorde avec Amaury , fils du comte de Montfort , qui avait été tué , de la donation que le pape lui avait faite des dépouilles de Raimond. Les malheurs effroyables de ce dernier avaient tellement affaibli son génie , qu'il se résout d'aller à Rome , s'y soumet à la correction , et abandonne ainsi ses états à Louis , qui commence par foudroyer les pauvres Albigeois d'édits terribles , les traite d'enemis de Dieu , d'hérétiques et de rebelles , ruine , saccage tout ce qui s'oppose , tout ce qui doute de son autorité , du pouvoir du pape , qu'il établit dans tout le Languedoc , la Provence , le Comté Venaissin , Avignon , etc. Les malheureux habitans , où ligés de ployer sous ce double joug , étaient au désespoir. Ils furent asservis , tyrannisés. Nous les verrons se réveiller dans les règnes suivans : c'en est assez pour faire connaître qu'il n'eut dans le caractère ni noblesse ni générosité ; que , par une indigne manœuvre , il acheva de dépouiller l'infortuné comte de Toulouse , et

que les trois années qu'a duré son règne, n'ont été employées qu'à consommer des injustices.

### LOUIS IX, DIT S. LOUIS,

#### TRENTE-NEUVIEME ROI.

UN historien ne prononce que d'après les faits. Suivant eux, il condamne ou il absout : les faits nous guideront dans le jugement que nous allons prononcer de Louis IX. Nous l'examinerons comme homme, comme roi, et comme ayant eu les honneurs de l'apothéose. Sa couronne céleste ne nous en imposera pas davantage que la couronne qu'il porta sur la terre.

Il commença à régner en 1227.

Je ne parlerai point de la minorité de Louis, qui ne présente que plusieurs manœuvres et mécontentemens de quelques grands seigneurs, que Blanche, régente, eut l'art de terminer. Cette Blanche, pour le dire en passant, était d'un âpre et impérieux caractère; mais c'est de Louis IX dont il s'agit.

Il commença par gouverner sa maison comme un sous-prieur régit son couvent. Il y faisait tous les jours la lecture de l'écriture sainte, en savait beaucoup de passages, et de S. Bernard, qu'il se plaisait à citer; bâtit et fit réé-

difier une quantité considérable d'églises, fit de terribles ordonnances contre les jureurs et les blasphémateurs.

Lire S. Bernard et la sainte écriture était très-édifiant, pouvait être fort bon pour ce temps-là ; mais un roi qui n'aurait aujourd'hui que ces vertus, serait regardé comme un pauvre sire. Bâtir beaucoup de temples , les doter richement, foudroyer les hérétiques, les jureurs , les blasphémateurs , est très-propre à se faire prôner par les gens d'église , même à se faire canoniser; mais tout cela ne fait point avancer le genre humain d'un pas vers le bonheur. Tout cela, aujourd'hui, n'excite que la pitié; et on gémit, il faut le dire , de voir la nation abandonnée à de pareilles têtes. On est indigné quand on voit dans ses ordonnances qu'il faut poursuivre les hérétiques à toute outrance , et brûler, sans miséricorde , tout homme qui aura des opinions choisies , tout homme qui verra les choses sous d'autres rapports que sa tête royale! Quel orgueil! vouloir mouler vingt cinq millions de pensées, de façons de voir, sur celle d'un individu ! Fou barbare, suis-je maître de penser à ta fantaisie? Tu peux bien, si j'ai l'ame faible , faire de moi un hypocrite , mais non commander à ma pensée. Le besoin de la rendre, de l'exprimer , est un besoin moral , comme la faim est

un besoin physique. Les forces de l'ame n'acquièrent de l'énergie que par l'action , comme la force du corps : je naix avec la faculté de marcher , elle se développe , elle s'accroît en en faisant usage ; mais si tu me forces de rester toujours assis , que deviendra cette faculté ? elle sera nulle.

C'en est assez pour frapper sur cette partie du règne de Louis IX. Hélas ! nous aurons dans la suite de cette histoire trop d'occasions de nous éllever contre la tyrannie des ames ; nous verrons , pour des pensées , les places publiques , les champs de bataille , arrosés de sang et de larmes .

Les évêques de Rome donnaient toujours à l'Europe le spectacle scandaleux de discordes , de guerres avec les empereurs ; et quand leurs indignes manœuvres , leurs perfidies , leurs bulles , leurs excommunications , étaient inutiles contre un ennemi puissant , ils avaient recours aux rois de France , qui , par un usage , une politique déplorable , servirent toujours ces absurdes tyrans , ces insatiables usurpateurs qui écrasaient les peuples et les Rois. Les horreurs qui se commirent sous Innocent III , Honorius , Célestin , Innocent IV , Grégoire IX , leurs perfidies , leurs cruautés , sont l'opprobre éternel de ces premiers ministres de la religion .

Frédéric II succède à Othon, empereur; ce prince était sage, généreux, avait donné à Innocent III le comté du Fondy, dans le royaume de Naples, pour être proclamé empereur à Rome; ce pape meurt, et Honorius lui succède. Il fait saisir une partie de la Toscane et de la Pouille, et veut en dépoiller Frédéric, qui apprend cette trahison, fond sur l'Italie, et recouvre tout ce qui lui avait été ravi par plusieurs seigneurs, sous la protection du pape, et fait punir les rebelles.

Honorius se voyant le plus faible, a recours à ses moyens ordinaires, aux excommunications, aux artifices, et aux armes de Louis. Frédéric avait fait alliance avec Louis VIII, et avec lui-même, et croyait pouvoir se fier à lui. Cet Honorius offre à Charles d'Anjou, comte de Provence, et frère de Louis, les royaumes de Naples et de Sicile, s'il veut l'aider contre Frédéric. Charles accepte sans hésiter, et Louis l'aide et l'approuve. Nous verrons ce Charles d'Anjou, roi de Sicile, consolider son usurpation par l'assassinat de Conratin, légitime héritier de ce trône, sur lequel son assassin était assis.

Honorius meurt, Grégoire IX lui succède; après la mort de celui-ci, Célestin monte sur le trône pontifical, et le laisse encore à Innocent IV. Innocent, du vivant de Grégoire,

était Gibelin, et étant devenu pape par sa mort, le voilà Guelphe , autant ennemi de l'empereur qu'il était son ami. Homme d'une astuce profonde , dès qu'il fut pape , il dépêcha des nonces vers Louis IX , pour l'exhorter à voler à son secours ; son exhortation ne fut pas vaine. Il vint en France , y fut très-bien reçu ; et par un arrangement fait entre lui et Louis , il convoqua un concile à Lyon , y cita Frédéric , et lui accorda un si court délai pour s'y rendre , qu'il ne pouvait s'y trouver.

Qui ne voit dans cette manœuvre perfide trois acteurs réunis pour dépouiller le malheureux Frédéric ? qui ne voit que tout se tramait et s'exécutait par le pape , Charles d'Anjou et Louis ? En vain les lâches historiens , pressés par la force de la vérité , ont voulu l'excuser ; il n'en reste pas moins certain que les malheurs de Frédéric et de toute sa famille sont l'ouvrage de l'inique accord fait entre ces trois spoliateurs , ces trois oppresseurs de l'autorité impériale. Eh ! qui commanda cette indigne oppression d'un monarque instruit pour son temps , sage , modéré , vertueux ? La soif qu'avait le pape d'une partie de ses domaines d'Italie , l'ambition de Charles d'Anjou , qui voulait envahir les royaumes de Naples et de Sicile , et la cruelle faiblesse de Louis.

Après bien des infortunes , Frédéric meurt de désespoir ; il laisse Conrad , son fils , pour successeur , qui meurt empoisonné par Mainfroy. Conradin , son fils , dont l'adversité avait instruit l'enfance , entreprend de recouvrer ses états usurpés par Charles d'Anjou ; il avait à peine dix-huit ans : tant de jeunesse , tant de courage étaient dignes d'un autre sort que celui qui l'attend.

Il rallume l'énergie des Gibelins dans toutes les villes d'Italie , lève une armée , vient attaquer Charles d'Anjou devant Nocera , qu'il assiégeait ; Charles lui dresse une embuscade , défait son armée , et le fait prisonnier avec Frédéric d'Autriche , Henri de Castille , et un grand nombre de seigneurs qui couraient sa fortune.

Charles d'Anjou , ce frère de Saint-Louis , par la plus lâche des barbaries , par une atrocité qui soulèvera tous les siècles , le fait périr sur l'échafaud , avec son cousin le duc d'Autriche , et douze des principaux seigneurs de l'armée ; et par une horrible indignité , réserve Henri , fils du roi de Castille , pour être promené dans une cage de fer , par toutes les villes de la Pouille et de Bénévent. Quoi ! Saint-Louis eut un si horrible frère ; il ne se ligua pas , non-seulement contre lui , mais il le servit dans ses entreprises ! Il servit et ce

frère , cet assassin prémedité , et ce Clément IV , digne de l'assister sur l'échafaud , et d'y laisser sa tête avec la sienne ; et je croirai qu'il jouit de la paix éternelle , pour prix de son approbation , au moins tacite et criminelle ! Non , non , ce ne sont pas de telles actions que Dieu récompense . En vain un Boniface VIII , homme gangrené , l'a canonisé : la raison éternelle dément Grégoire , et s'élève contre son apothéose .

Cette vengeance odieuse , cet indigne attentat coûtera bien cher à la France aux vêpres siciliennes .

Voilà ce que fut ce Louis IX , ce saint , avant de passer en Asie , où l'extravagance de ces temps horribles et ténébreux va le conduire . Voilà une partie de la vie de Louis IX : nous allons le suivre en Asie et en Afrique . Les malheurs des chrétiens dans les trois parties du monde venaient de leurs dissentions intestines , de leurs guerres presque civiles , de leurs querelles abominables ; les sacriléges des papes , les poisons et le fer cimentaient leurs disputes interminables .

Les papes Innocent III , Honorius , Grégoire , l'avaient , l'un après l'autre , fort exhorté à ce voyage : il tombe malade ; et dans un accès de fièvre , il rêve que Jésus lui reproche son indifférence pour les chrétiens ; il

Iui jure que s'il lui rend la santé , il s'armera pour leur défense : il en revient ; il ne doute pas que la santé ne lui ait été rendue pour exécuter son vœu. Il se croise avec la reine Marguerite , sa femme , et un nombre considérable de seigneurs de toutes les parties de la France. Il s'embarque à Marseille , traînant après lui ses habitans et ses trésors. Malheureux Français ! où vous conduisait sa tête en délire ? Dès l'ile de Chypre la peste emporte un tiers de son armée. Nos véridiques historiens disent que le chef des mécréans , fort touché de la réputation de notre Louis , et de sa sainteté , lui envoya des ambassadeurs pour lui témoigner le désir qu'il avait de se faire chrétien , mais qu'il en fut détourné par le rapport qu'ils lui firent de la mauvaise vie des chrétiens. Certes , elle en eût été capable ! mais qu'un chef des mahométans , qui ont en horreur la religion chrétienne , lui ait proposé de l'embrasser sur la simple réputation de sa vertu , ce rapport absurde fait rire et fait pitié.

Quoi qu'il en soit , le voil à sur la terre des infidèles. Il assiége et prend Damiette ; mais ces avantages seront de courte durée. Son armée est assaillie de tous côtés par des ennemis frais et vigoureux , affaiblie , réduite à rien par les maladies contagieuses , encore plus

plus que par le fer des Musulmans. Enfin, Melexala, fils du sultan Mélédin, qui venait de mourir, profitant de l'extrême à laquelle il était réduit avec son armée, fond dessus, le défait, et prend prisonniers le roi, ses frères, et tous les principaux capitaines : il fallut fixer le prix de la rançon du roi, qui fut de huit milles livres d'or, qui furent forgées à Paris et portées à Damiette. Cette somme, énorme pour le temps et pour aujourd'hui, appauvrit le royaume, qui paya seul la folie cruelle et bizarre de cette entreprise. Les historiens disent que Louis, ne pouvant payer cette somme sur le champ, mit en gage, aux mains des Musulmans, une hostie et le ciboire ; je doute qu'ils se fussent nantis d'un pareil gage pour caution des huit mille livres d'or, quand ce n'eût pas été une profanation de la part de Louis de la leur livrer.

Louis, pour ne pas revenir les mains vides, acheta des reliques : quelques os en poudre, quelques morceaux de bois bénis furent le prix de l'or et du sang des Français. Il se rembarqua pour la France cinq ans après son départ. Est-ce ce premier voyage où les richesses des Français se sont écoulées, où leur sang a été inutilement versé, qui a mérité à Louis d'être canonisé ? Je crois que la saine raison n'y voit qu'un cruel ; malheureux et

coupable délite. C'était le crime de ces temps déplorables : mais enfin c'était un crime. Il n'est vu par elle que comme un roi faible, extravagant, et cruel par ignorance.

Enfin il arrive en France. Son premier soin est de renouveler ses ordonnances contre les hérétiques, les jureurs, les blasphémateurs. Et croit-il payer par elles le sang des Français qu'il a fait répandre dans son expédition, que le ciel a réprouvée ? Quel serait aujourd'hui le fou barbare qui oserait le penser ? Il n'en est pas.

Il légitime de son autorité deux enfans bâtards de Marguerite de Flandre, qu'elle avait eus d'un prêtre, et leur fait partager sa succession avec trois autres enfans qu'elle avoit d'un mariage légitime avec Gui de Dampierre. Quel est donc ce Louis IX, ce roi canonisé ? Si je le considère dans sa vie privée, si je l'examine quand il s'est montré à l'Europe et à l'Asie, je ne vois rien en lui qui puisse souffrir l'examen impartial de la raison.

Le croirai-t-on ? qu'après le malheureux succès du premier voyage, l'envie d'en faire un second s'empara encore de lui ? Hé bien ! cette maladie, cette folie, cette rage le reprit encore vingt-quatre ans après le premier accès. Une tourmente affreuse assaillit sa flotte sur

les côtes de Sardaigne ; présage funeste du malheur qui l'attendait en Afrique , où il aborde enfin. Il assiége d'abord Carthage qu'il prend ; mais après une longue et terrible résistance , elle lui coûta un grand nombre de ses meilleurs soldats. Il s'apprêtait à assiéger Tunis , lorsque la peste se mit dans son camp , l'attaqua lui-même , et termina enfin une vie qu'on peut dire avoir été employée pour la ruine des Français.

Le loue qui voudra , je n'aurai pas à rougir d'avoir mêlé ma voix aux éloges que le fanatisme , que la bassesse lui ont donnés. Je dirai qu'il fut un des rois qui ont fait le plus de mal à la France par les projets insensés qu'enfanta son cerveau creux et fanatique. Qu'on ne dise pas : il les paya assez cher pour qu'on puisse lui faire grâce. Quoi ! ses malheurs mérités , sa vie suffiraient pour l'absoudre du sang et des larmes qu'il a fait répandre ! quoi ! un malheur individuel expiera des malheurs généraux ! quoi ! une mort solitaire expiera cent mille trépas dont il a été la cause ! Non , non , le temps , le jour est venu , où les hommes , les rois et les saints seront jugés ; où les faits renverseront leurs simulacres , et la vérité régnera seule sur leurs débris.

## PHILIPPE III, DIT LE HARDI,

QUARANTIEME ROI.

PHILIPPE succéda à Louis son père. Il fut proclamé roi des Français par les débris de l'armée. Il n'avait d'autre envie que de revenir en France. Comme des flottes venues d'Angleterre et de Sicile avaient rehaussé le courage des Français réduits au désespoir , il profita de l'alarme que ces troupes fraîches avaient jetée parmi les Musulmans , pour proposer et obtenir une trêve. La paix conclue , il part d'Afrique , vient en Sicile où il perd sa femme Isabeau. Il arrive en France après avoir enterré père , femme , oncle , tante , cousin. Il pense à un nouvel hymen : il épouse Marie , fille de Henri , duc de Brabant , quoiqu'il eût trois fils d'Isabeau sa première femme Louis , son fils aîné , meurt empoisonné. La reine Marie de Brabant est accusée de lui avoir fait donner le poison par Pierre de la Broche , son favori , et premier chambellan du roi , qui avoue l'avoir fait par son commandement. Il est pendu , laissant Marie chargée de cette accusation. Elle nie le crime , affirme par serment n'en être point coupable. Le roi veut s'en éclaircir plus amplement ; et faute de preuve commune et suffisante ,

Il trouve expédient , de l'avis de clercs et docteurs , d'envoyer consulter une vieille sorcière , par un évêque et un abbé. La sempiternelle demeurait en Hollande , et était sujette du duc de Brabant , père de la reine. On juge bien qu'ayant consulté son grimoire , invoqué le diable et les saints , elle trouva l'accusation calomnieuse ; mais le soupçon demeura dans le cœur des Français et du roi. Il n'y eut jamais depuis entre eux de paix domestique. Il n'est pas nécessaire de réflexions sur cette manière de se purger d'un crime ; l'exposer c'est en faire sentir la valeur.

Voilà les commencemens du règne de Philippe , dont le milieu et la fin ne furent pas plus heureux ; il embrassa la querelle de son barbare oncle , Charles d'Anjou , indigne usurpateur du royaume de Sicile , dont le crime fut puni au massacre des vépres siciliennes , non pas comme il le méritait , car il échappa. Le même jour et à la même heure , toute la Sicile s'élève contre les Français : villes , villages , tout est massacré. Un cri général de *meurent les tyrans* , se fit entendre : tout regorge du sang des Français. Charles manqua pour victime dans ce juste et solennel sacrifice. Ils opprimaient les Siciliens , les tyra[n]nisai[ent] , leur faisaient souffrir mille indignités , leur vengeance était juste et vertueuse.

Philippe s'unit à son oncle, Charles d'Anjou, pour lui faire recouvrer la Sicile. Il lève une armée formidable qui prend l'écharpe rouge, marque de la guerre sainte, contre un excommunié. Charles d'Anjou meurt; le pape Martin investit Charles, puiné de Philippe, de son royaume de Sicile. Alors nouveaux efforts contre Pierre d'Arragon, qui s'en était emparé, appelé par les Siciliens; mais ce légitime roi, puisqu'il régnait par la volonté des peuples, meurt aussi de douleur, d'ennui, d'impatience, dé désespoir.

Tout paraissait promettre à Philippe la possession du royaume d'Arragon et de la Sicile. La peste se met dans son camp; il se retire fort malade à Perpignan, et y meurt; et le pape Martin IV, qui avait servi de tout son pouvoir cette race d'opresseurs, meurt aussi dans le même mois. Tout ce que l'on voit de clair dans ce chaos, c'est qu'une armée de Français, levée pour servir la tyrannie, périt pour rétablir Charles d'Anjou sur un trône qu'il avait usurpé par une scéléritesse, et dont il était justement précipité. On ne voit rien, pendant quinze ans qu'a régné ce Philippe III, qui ne doive le faire regarder comme un homme aussi médiocre que son père. On ne voit rien qui puisse lui mériter l'amour des Français, et qui ne doive con-

solider la haine que doit avoir un homme libre contre tout tyran héréditaire.

Il lui restait de sa femme Isabeau Charles et Philippe IV, dit le Bel, qui lui succéda.

### PHILIPPE IV, DIT LE BEL,

QUARANTE-UNIEME ROI.

Voici un des tyrans les plus lâches et les plus fourbes qui aient déshonoré le trône. Après des commencemens passés tranquillement, il attira sur le royaume des maux et des troubles qui devoient le déchirer. La Flandre, la Guienne et le pape lui préparaient de grandes et terribles affaires.

Gui, comte de Flandre, est sur le point de faire alliance avec Edouard, roi d'Angleterre, qui lui demanda sa fille pour son fils unique, le prince de Galles, héritier présumptif du royaume. Cette proposition est acceptée par le comte de Flandre, et le mariage sur le point de se consommer. Certes, il étoit bien libre de donner sa fille au fils d'Edouard. Hé bien ! le traître Philippe, craignant que cette union ne le mit un jour en état de soutenir ses droits, qu'il voulait ruiner, lui persuade d'amener sa fille à la cour de France, avant de passer en Angleterre ; elle étoit sa filleule : il lui fit croire plus aisément.

ment qu'il serait charmé de la voir. Le comte de Flandre l'amène sans défiance. Il arrive à Paris ; et Philippe, abusant contre son parent des droits de confiance et de l'hospitalité , le fait arrêter et précipiter dans une prison ; sa fille est aussi arrêtée. On lui déclare , de la part du roi , qu'étant son vassal , il n'entend pas qu'il marie sa fille sans son consentement.

Est-ce un absurde tyran qui veut régner sur les volontés d'un père , et sur le cœur sur le penchant de sa fille? Cette jeune personne étoit désolée ; mais ses larmes ne purent le toucher , obtenir sa liberté : enfin , après quelques années de désespoir , elle mourut dans ses chaînes. Philippe méritait-il que tous les souverains se liguassent contre lui pour venger la liberté violée , la beauté , l'innocence , la jeunesse outragée. Mais ces indignes potentats ne pensent qu'à servir leurs intérêts oppresseurs et individuels ; et le malheureux qu'ils ne voyent plus est pour jamais oublié , leur est étranger. Cette horrible injustice cependant , jointe à des ressentimens particuliers et plus puissans , lui attira une guerre longue , dure et périlleuse.

Le malheureux comte de Flandre , accablé par son ennemi , ne savait plus où porter ses vœux. Il lui fit persuader , par Robert , comte

d'Artois , de venir à Paris , de s'en rapporter à lui ; que ses états et la bonne grace du roi lui seraient rendus.

Sous cette promesse , le comte de Flandre , accompagné de Robert , Guillaume et Gui , ses trois fils , et de la noblesse qui lui était attachée , arrive à Paris ; et par une seconde perfidie , lui , ses enfans et toute la troupe qui le suivait , furent arrêtés prisonniers , et conduits dans différentes citadelles. Non , il n'y a que des monstres , revêtus du manteau royal , qui puissent commettre de pareils attentats , qui puissent ainsi mépriser les loix sacrées des nations.

Les Flamands indignés s'unissent contre lui , et lui font payer bien cher la violation du droit des gens. Un tisserand , un boucher sont les tribuns qui les conduisent à la vengeance. La journée de Courtrai est fatale aux Français , malheureux de marcher sous les drapeaux d'un roi si peu digne de l'être. D'une armée de quarante mille hommes , à peine en échappa-t-il trois cents. Tous les plus grands seigneurs y périrent : on compta plus de douze mille gentilshommes tués dans cette bataille par le peuple justement forcené.

Dans les différentes guerres de Flandre , si injustement entreprises , il périt plus de quatre cent mille Français.

Si l'on joint à tant de cruelles perfidies , à tant de scélératesses , la bassesse d'altérer , de falsifier les monnaies , le vol manifeste qu'il faisait ainsi au peuple , la froide barbarie du supplice des templiers , dont son avarice , et non leurs crimes , fut la cause , on pourra lui donner sans crainte les noms de faux-monnayeur et de bourreau .

Que m'importent ses démêlés avec Boniface VIII? ce sont les droits généraux des nations qui m'intéressent ; c'est le sang de tant de milliers de Français versé par ses ordres , qui me fait abhorer sa mémoire .

Mais comme c'est ici l'histoire des tyrans , il faut que je dise deux mots de l'audace et des attentats de ce Boniface VIII ? Platine , secrétaire des papes , parle ainsi de ses mœurs : *Comme il étoit , dit-il , prêtre , cardinal de S. Martin-aux-Monts , il désira si ardemment la dignité pontificale , qu'il ne laissa rien , ni par ambition , ni par fraude , qu'il estimât pouvoir servir pour en avoir la jouissance ; et d'abord il était ensflé d'une telle arrogance , qu'il méprisait tout le monde au prix de soi .*

Des faits prouveront , autant que Platine , son orgueil et ses crimes . Il espérait causer les malheurs de la France , comme Grégoire IX avait causé ceux de l'empire et de

Frédéric II. Albert d'Autriche venait d'être  
élu empereur ; il le proclame et l'investit du  
royaume de France , lui en donnant le titre  
et les armoiries , et écrit en ces termes à  
Philippe :

*Boniface , évêque , serviteur des serviteurs  
de Dieu , à Philippe , roi des Français.*

« Crains Dieu , et observe ses coman-  
» demens. Nous voulons que tu saches que  
» tu es notre sujet , tant au temporel qu'au  
» spirituel , et que ce n'est à toi de conférer  
» aucunement ni prébende ni bénéfice aucun.  
» Si tu en as la garde de quelqu'un d'iceux ,  
» si faut-il que tu en réserves les fruits pour  
» celui qui y succède ; si tu en as conféré  
» quelqu'un , nous ordonnons que la collation  
» soit nulle ; révoquons tout ce qui en aura  
» été fait , et estimons fous et étourdis ceux  
» qui croiraient le contraire.

La réponse de Philippe n'est pas moins ex-  
travagante ; il commence ainsi : *Soit avertie  
ta grande folie et égarée témérité , qu'aux  
choses temporelles nous n'avons que Dieu  
seul pour supérieur , ect.* Dis-moi donc ,  
Philippe , quel rang assignes-tu à la nation ?  
Es-tu fort de sa puissance ? ou est-ce la tienne  
qui l'environne ? Est-ce le général qui pro-  
tége un individu ? ou est-ce cet individu qui

défend le général ? Choisis et réponds ; mais ta réponse est dans ta lettre : tu n'as , dis-tu , *que Dieu seul pour supérieur*. C'est cette funeste idée , enracinée dans la tête de tes pareils , qui en a fait des tyrans : c'est le sommeil de la nation qui l'a perpétuée jusqu'à nos jours. Mais enfin , après mille ans , ce sommeil de fer est rompu. Elle ne voit plus dans un roi qu'un mandataire éligible et révocable ; un homme chargé de ses pouvoirs , dont le fer menace la tête , s'il attente à ses droits , à sa liberté.

Tout le monde sait que ce Boniface mourut de rage d'avoir reçu un soufflet de Scara , Colonnais , qui était , avec Nogaret , envoyé par Philippe. On lui fit cette épitaphe :

Il entra au pontificat comme un renard , y régna comme un lion , et mourut comme un chien.

Philippe-le-Bel eut trois fils , qui lui succéderent l'un après l'autre , dont heureusement les trois règnes ne composeront que treize ans , et qui furent cocus tous trois. Mais , dit un écrivain patriote , leur cocuage célèbre fit rire la nation , et ne la vengea pas.

L O U I S X , D I T H U T I N ,

Q U A R A N T E - D E U X I È M E R O I .

C E roi indigne du trône régna à peu près

un an ; il fut d'un caractère insolent, mutin, dissimulé, ingrat, imprudent, voulant tout régler suivant la trempe de son cœur et de son esprit. Il se montra aussi avide, aussi fourbe que son père. Ayant en vain tenté de passer en Flandre avec une armée, contre Robert, un des fils du malheureux comte de Flandre, mort avec sa fille dans les chaînes de Philippe-le-Bel, il revint à Paris, et passa sa colère sur Enguerrand de Marigny, qu'il fit pendre injustement. On rétablit, on réhabilita sa mémoire, mais on ne rendit pas la vie au malheureux qui l'avait perdue. C'en est assez sur ce règne indigne de mémoire ; son frère Philippe lui succède.

### PHILIPPE V, DIT LE LONG,

#### QUARANTE-TROISIÈME ROI.

Ce règne, quoique plus long que celui de son frère, n'a rien qui doive attirer l'attention de la postérité, si ce n'est les extorsions, les brigandages, qu'on exerçait en son nom ; ce qui fut cause d'émeutes, de révoltes. Il fallait que ces exactions fussent portées à un degré intolérable ; car on connaît la patience du peuple français, et sur-tout d'un peuple qui avait perdu l'idée de ses droits, ou qui ne l'avait jamais eue.

Il rappela les Juifs, leur permit de revenir pour de l'argent, et quand il l'eut, les chassa de toutes ses possessions. Est-ce un roi ou un brigand qui dépouille ces malheureux, trop confiants en ses vertus *vraiment royales*? On n'observe rien de mémorable sous son règne, que sa lâche condescendance aux volontés de ses ministres, qui appesantirent son sceptre sur les peuples malheureux. Charles IV, dit le Bel, et le dernier roi de cette branche des Capets, va lui succéder.

CHARLES IV, DIT LE BEL,  
QUARANTE-QUATRIÈME ROI.

Il fut le premier qui accorda au pape de lever des décimes sur les églises de France; cet accord fut fait entre le pape et lui, pour s'attribuer le droit d'en lever à son tour. Accord avare, injuste, tyrannique, impolitique, en ce qu'il les accordait à un étranger qui ne pouvait les y avoir à aucun titre: le supplice horrible de Philippe et Gautier de Lanoï déshonore sa mémoire. Quoi! parce que Marguerite, femme de Louis le Hutin, parce que Blanche, sa propre femme, eurent pour eux des complaisances, des faiblesses, fallait-il blesser toutes les loix de la justice,

de l'humanité ? falloit-il , par une atroce barbarie , que ces malheureux endurassent des tourmens affreux ? On frissonne , en voyant le procès-verbal de leur exécution . Après avoir été indignement mutilés avec l'huissier de la chambre de la reine de Navarre , ils furent écorchés vifs . Ah ! certes , un moment rapide de plaisir , une faiblesse si pardonnable , ne doit pas faire perdre la vie au milieu de l'atrocité des tourmens . Pour être reine , dépouille-t-on les droits de la nature ? cesse-t-on d'être femme ? Non , non , une reine n'est que la femme d'un roi , un roi n'est qu'un homme , et c'est bien peu de chose .

*Seconde partie de la troisième race des Capets , dite des Valois , depuis Philippe jusqu'à Henri IV .*

### PHILIPPE DE VALOIS ,

#### QUARANTE-CINQUIÈME ROI.

CHARLES-LE-BEL était mort , et n'avait laissé que des filles , et Jeanne sa veuve , enceinte .

La ridicule et fausse loi salique , ou le prétendu droit exclusif d'héritier du trône , de mâle en mâle seulement , a été cause des longs malheurs de la France ; ils commençèrent sous ce Philippe de Valois . Ces maux ne seraient point arrivés , si le droit éternel

qu'a la nation de nommer ses rois avait prévalu , avait été connu.

Si les peuples eussent réfléchi qu'il n'est aucune loi qui puisse les dépouiller de ce droit inaliénable, qu'il n'y a qu'une usurpation progressive ou la force momentanée d'un tyran qui le leur ravisso ; mais l'un et l'autre cesse dès que la nation peut faire rentrer ses tyrans héréditaires dans la classe qui leur est due par la nature.

Cette prétendue loi de l'hérédité a causé les longs désastres , les affreuses calamités qui ont désolé le royaume depuis plus de mille ans ; et cette hérédité de mâle en mâle seulement , appuyée sur la chimère de la loi salique , a fait verser des torrens de sang français , à commencer sous ce Philippe de Valois.

Charles-le-Bel , comme nous l'avons dit , n'avait laissé que des filles , et sa veuve enceinte . Edouard III , roi d'Angleterre , fils d'Edouard II , et de Marguerite de France , fille de Philippe-le-Bel , et sœur des trois rois décédés , prétendait à la couronne de France , en cas que l'enfant posthume vint à mourir , quel qu'il fat , comme le plus proche de la souche , suivant l'usage de l'Angleterre .

Il est pourtant certain qu'il n'y avait aucun droit suivant l'hérédité naturelle ; car les filles de Louis X ou Hutin , de Philippe le Long et

et de Charles-le-Bel, l'auraient exclu ; mais si on n'avait pas eu recours à cette prétendue loi salique pour rejeter Edouard , il n'eût pas eu de prétexte pour réclamer la couronne ; et si l'élection des rois était, comme elle doit l'être , leur seul droit au trône, elle eût épargné bien des mauvais rois dont cette histoire est pleine , et le sang de plus de vingt millions de Français qui ont péri pendant les longues et cruelles guerres qu'a occasionnées cette hérédité établie sur la ruine de la morale et de toutes les loix naturelles.

Enfin , Edouard est exclu , et Philippe de Valois reconnu roi des Français , en conséquence de l'hérédité de mâle en mâle seulement , accordée par cette loi salique qui n'a jamais existé , et qui, eût-elle existé comme elle est rédigée , n'a pas de rapport à la couronne.

Jetons un coup-d'œil rapide sur le règne de ce Philippe de Valois.

Je le vois d'abord agir en assassin contre les Flamands qui n'étaient point ses sujets. Le comte les presse , les surcharge d'impôts qu'ils ne pouvaient payer. Ils ont recours aux remontrances : on veut les contraindre à main armée ; ils se soulèvent. Je crois que des peuples réduits au désespoir , par des levées de subsides énormes, ont bien ce droit. Philippe , en tyran

impérieux , veut qu'ils payent ou qu'ils périsse nt; ils périront. Il défait vingt-deux mille hommes qui s'étaient rassemblés pour défendre leurs droits contre l'oppression. Après les avoir massacrés , il saccage et réduit Cassel et plusieurs villages en cendres. Excellent moyen pour hériter des hommes , que de les exterminer ! La différence entre le scélérat , le meurtrier qui marche à l'échafaud , et ces assassins , ces incendiaires publics appelés rois , c'est que les premiers n'ont arraché la vie qu'à un ou deux individus , et que les autres ont massacré des nations entières.

Roi sans prudence , sans politique , sans morale , il somme Edouard de venir lui rendre hommage pour la G uienne. Edouard vient ; Philippe le reçoit avec hauteur , ulcère ainsi ce cœur fier et généreux. Il suffisait qu'il le vit à ses pieds , pour qu'il dût ménager un roi , son égal; enfin , je dirai qu'Edouard , blessé jusqu'au fond du cœur , partit avec le désir et le projet de la vengeance.

Je n'entrerai point dans le détail des guerres longues , cruelles , ruineuses pour la France , dans lesquelles il se trouva engagé , tantôt avec les Flamands , tantôt avec Edouard ; mais je dirai que son caractère dur , hautain , impérieux , et qui pis est , dévot , a coûté la vie à des milliers de Français , a plongé le

royaume dans des maux qui l'ont mis à deux loigts de sa perte.

Le combat naval , appelé la journée de l'Ecluse , où il périt en trois ou quatre heures plus de trente mille Français ; la bataille de Créqui , où toute l'armée périt : le soldat était las de tuer. Edouard , ému d'un si horrible carnage , crioit d'épargner les vaincus. Eh ! pour qui , malheureux Français , étiez-vous égorgés ainsi par milliers ? pour l'orgueil imdomptable , l'imprudence , la témérité d'un roi , d'un individu à qui vous n'aviez confié la force commune que pour la défense de tous , et qui , par un abus énorme , l'employait à servir ses projets insensés.

Après la funeste journée de Créqui , la France entière , réduite dans la dernière détresse , était encore pressurée par les nouvelles dépenses auxquelles le roi s'était volontairement réduit , qui nécessitait de nouvelles exactions. Le mauvais maniment des deniers publics , la perfidie des traitans , qui s'engraissaient de la misère des peuples , la diminution du commerce , l'augmentation des tailles , impôts , subsides , gabelles , tout faisait sentir les folies barbares de Philippe de Valois.

Au milieu des entraves qu'il s'était forgées , il ne trouve rien de plus expédient , pour remédier aux maux du royaume , que de

impérieux , veut qu'ils payent ou qu'ils périssent ; ils périront . Il défait vingt-deux mille hommes qui s'étaient rassemblés pour défendre leurs droits contre l'oppression . Aprè les avoir massacrés , il saccage et réduit Casse et plusieurs villages en cendres . Excellen moyen pour hériter des hommes , que de les exterminer ! La différence entre le scélérat le meurtrier qui marche à l'échafaud , et ces assassins , ces incendiaires publics appelés rois , c'est que les premiers n'ont arraché la vie qu'à un ou deux individus , et que les autres ont massacré des nations entières .

Roi sans prudence , sans politique , sans morale , il somme Edouard de venir lui rendre hommage pour la Guienne . Edouard vient ; Philippe le reçoit avec hauteur , ulcère ainsi ce cœur fier et généreux . Il suffisait qu'il le vit à ses pieds , pour qu'il dût ménager un roi , son égal ; enfin , je dirai qu'Edouard , blessé jusqu'au fond du cœur , partit avec le désir et le projet de la vengeance .

Je n'entrerai point dans le détail des guerres longues , cruelles , ruineuses pour la France , dans lesquelles il se trouva engagé , tantôt avec les Flamands , tantôt avec Edouard ; mais je dirai que son caractère dur , hautain , impérieux , et qui pis est , dévot , a coûté la vie à des milliers de Français , a plongé le

royaume dans des maux qui l'ont mis à deux doigts de sa perte.

Le combat naval , appelé la journée de l'Ecluse , où il périt en trois ou quatre heures plus de trente mille Français ; la bataille de Créqui , où toute l'armée périt : le soldat était las de tuer. Edouard , ému d'un si horrible carnage , crioit d'épargner les vaincus. Eh ! pour qui , malheureux Français , étiez-vous égorgés ainsi par milliers ? pour l'orgueil imdomptable , l'imprudence , la témérité d'un roi , d'un individu à qui vous n'aviez confié la force commune que pour la défense de tous , et qui , par un abus énorme , l'employait à servir ses projets insensés.

Après la funeste journée de Créqui , la France entière , réduite dans la dernière détresse , était encore pressurée par les nouvelles dépenses auxquelles le roi s'était volontairement réduit , qui nécessitait de nouvelles exactions. Le mauvais maniement des deniers publics , la perfidie des traitans , qui s'engraissaient de la misère des peuples , la diminution du commerce , l'augmentation des tailles , impôts , subsides , gabelles , tout faisait sentir les folies barbares de Philippe de Valois.

Au milieu des entraves qu'il s'était forgées , il ne trouve rien de plus expédient , pour remédier aux maux du royaume , que de

confier l'administration des finances aux gens d'église: l'effet prouva de quel remède il s'était servi.

On condamne à tort et à travers des financiers, des banquiers, et on leur arrache de force un argent qui pouvait être légitimement acquis; mais il en fallait remplir le tonneau des danaïdes, le trésor royal.

Enfin, il ajouta à ces torts irrémissibles la falsification des monnaies, qui fut telle, qu'il porta l'écu, valant alors une livre seize sous, à trois livres quinze sous. Voilà déjà deux rois faux monnayeurs; mais nous en trouverons dans la suite encore au moins quatre dont nous parlerons à leur ordre chronologique.

Sous ce règne désastreux, qui ne fut surpassé en malheurs que par les suivans, tout dans le royaume était à vendre, tout obéissait à l'argent; et c'est sous lui que commença l'imposition sur le sel, qu'on a depuis appelée gabelle; de cet odieux impôt qui a tant fait commettre d'affreuses injustices, qui avait porté le sel à soixante fois sa valeur.

Ah! c'en est assez, c'est trop de crimes contre la nation; tirons le rideau sur ce règne et sur ce roi né pour le malheur de la France, qui a jeté la semence de ces confusions tragiques qui se développèrent sous Jean, Char-

les V, Charles VI, Charles VII, qui ne s'éteignirent que sous Louis XI, à la guerre du bien public. Cette maladie affreuse qui a dévoré les entrailles de la France a duré cent douze ans.

J E A N,

QUARANTE-SIXIÈME ROI.

JEAN, fils ainé de Philippe de Valois, lui succède. Il avait eu le temps de s'instruire par les malheurs que mérita son père, et ne fit pas mieux.

Il commença son règne par un acte inique et barbare. Il fit prendre un mardi, et exécuter le jeudi suivant, pendant la nuit, Raoul Denesle, connétable de France, nouvellement arrivé des prisons d'Angleterre. On n'a jamais pu savoir de quel crime il était accusé.

Ce fut une de ces froides barbaries que les despotes ont si souvent commises, pour ce qu'ils appellent leur sûreté; sous un tyran, dès qu'on est soupçonné on est coupable, on est perdu. Mais ce dont il n'est pas permis de douter, c'est que sans informations, sans lui faire son procès, il fut secrètement exécuté de nuit, comme si on eût voulu cacher dans son ombre le défaut de preuves et de formalités.

Ce Jean, dont on ne peut prononcer le

nom sans avoir l'idée des maux qui déso-  
lèrent la France sous son règne, fut d'un na-  
turel vindicatif; faible, imprudent, emporté,  
d'un esprit étroit, sans prévoyance, fait tout  
au plus pour régler un ménage, pour obéir;  
et se trouva porté, par cette loi absurde de  
l'hérédité, à cette place suprême, qui a si  
long-temps commandé arbitrairement à tous.

Il donna une preuve de toutes ces mau-  
vaises qualités, en faisant trancher la tête aux  
deux frères de Harcourt, le seigneur de Mau-  
bué et Colinet Doublet, sans aucune procé-  
dure, les ayant surpris à Rouen à table avec  
son fils. Ils étaient sans doute coupables du  
meurtre de Charles d'Espagne, connétable;  
mais cette exécution faite sur le champ, sans  
formalités, sans preuves légalement acquises,  
fut regardée avec horreur, et il fut traité  
comme un assassin qui tue un meurtrier.

Le roi de Navarre qu'il fit mettre en pri-  
son, comme principal auteur de la mort du  
connétable, en sortit peu de temps après,  
et la torche à la main embrasa la France;  
résolut Edouard, roi d'Angleterre, d'armer  
contre ce prince, que son frère et Geofroy  
d'Harcourt, et beaucoup d'autres, accusaient  
hautement de perfidie et de cruauté. Enfin,  
il fut cause de la fatale journée de Poitiers,  
et perdit, par son obstination, une victoire

qu'il obtenait sans combattre : car la situation d'Edouard était telle, qu'il consentait à lui rendre tout ce qu'il avait pris, lui donner des otages, et *comme vaincu, tiendrait soi et son armée à sa mercy et discrétion.* Il voulait en venir aux mains, il refusa tout accommodement. Le salut des vaincus est de n'en plus espérer, de vendre chèrement leur vie; le désespoir triompha et du nombre et des lieux ; les Français payèrent bien cher sa fatale imprudence ; l'armée fut détruite, lui-même fait prisonnier. On parle beaucoup de la captivité de Saint-Louis, de celle du roi Jean, la France entière fut en deuil ; il semblait qu'elle avait perdu dix millions de ses habitans : pauvres humains ! Eh ! qu'importe la captivité des rois qui ne comptent pour rien les innombrables assassinats qu'ils font commettre ! Leur vie eût-elle payé celle d'un des soldats qu'ils avaient l'honneur de commander ?

Enfin, après cinq ans de malheurs, de confusions, de pauvreté, de misère épouvantable pour le peuple, sa liberté lui fut rendue ; on va voir à quelles conditions ; s'il a régné pour le bonheur de la nation, et si un roi vaut ce qu'on donna pour lui.

L'an 1560, le 8 de mai, il fut conclu qu'on rendrait la liberté à Jean, aux conditions sui-

vantes : que le pays de Poitou , les fiefs de Thouars et de Belle-Ville , les pays de Gascogne , Agénois , Périgord , Limosin , Cahors , Tarbe , Bigore , Rouerge , Angoumois , en toute souveraineté avec les hommages des seigneurs étant en iceux , Montreuil sur mer , Ponthieu , Calais , Guines , le Merq , Sangite , Boulogne , Humes , Vales , et Ouis ; seront au roi d'Angleterre , auquel d'abondant sera délivré la somme de trois millions d'écus d'or .

Eh bien ! Français , votre S. Louis , et votre roi Jean , vous ont-ils assez coûté , après avoir dépeuplé , ruiné le royaume ? et des feux de joie , des illuminations célébrèrent cet heureux événement ! Ah ! maudits soient les rois qui répandent le sang des peuples , qui gouvernent en tyrans , qui se jouent des pleurs de l'humanité qu'ils outragent , dont l'extravagance coûte si cher à la patrie !

Et le peuple français , bon et insensé , lui donna encore , à son retour , un buffet de vaisselle d'argent , valant mille marcs ; ce qui en vaudrait cinq mille aujourd'hui .

Il faut , pour achever le portrait de ce roi , ajouter qu'après tant de désastres , après les exemples terribles de Louis VII et de Louis IX , il se résout , sur l'invitation du pape , à passer en Asie , au secours des chrétiens , et veut

renouer des entreprises si souvent réprouvées. Il fait de nouveau le voyage d'Angleterre, pour déterminer Edouard à se croiser avec lui. D'autres disent que ce furent les amours de la comtesse de Salisbury qui l'y firent retourner ; son mari avait eu la garde du roi prisonnier : quoi qu'il en soit, ce fut un projet insensé qui l'y conduisit : si ce fut l'amour, son âge, sa fortune, ses malheurs, devaient l'y faire renoncer, et n'y pas sacrifier un temps qu'il eût dû employer au soin de son royaume qu'il avait ruiné ; si c'était dans le dessein d'engager Edouard à se croiser avec lui, il mettait le comble à sa folie. Dans toute sa vie, et dans ces deux cas, ce fut un roi sans caractère, sans jugement, sans prévoyance ; qualité si nécessaire dans tous ceux qui ont quelque influence sur un grand gouvernement ; enfin, ce ne fut qu'un roi qui coûta à la France de riches provinces, des sommes énormes, des larmes cruelles, et le sang des Français inutilement versé.

Il meurt enfin, pour le bonheur du royaume, dans ce voyage si extravagant sous tous les rapports. Charles V, son fils, lui succède.

## CHARLES V, DIT LE SAGE,

QUARANTE-SEPTIEME ROI.

FRANÇAIS ! voilà un de vos meilleurs rois ; nous allons examiner son règne. Il eut le temps de s'instruire par les malheurs de Jean, son père ; mais le titre de sage , que lui ont donné les historiens , disparaît devant une critique impartiale et éclairée. Nous allons porter son flambeau parmi les actions de sa vie , parmi les faits dont il a rempli les seize années qu'il a tenu les rênes de l'empire.

D'abord il épouse Jeanne , fille de Charles de Bourbon , la préférant à l'héritière de Flandre , contre l'utilité évidente du royaume. On a vu les guerres acharnées que se sont faites les Français et les Flamands ; tout était terminé au moyen de ce mariage que la raison d'état et la sagesse lui commandaient ; son frère , à qui il la fit épouser , devenait presque aussi puissant que lui , par les immenses possessions que ce mariage lui apporta. C'était encore manquer de politique , comme la suite de son histoire le prouva.

Je le vois encore donner une atteinte décidée au traité de Brétigny , fait avec Edouard pour la délivrance de son père. Il envoie Bertrand du Guesclin avec une armée au

seceurs de Charles de Blois, qui était vivement pressé par les Anglais, qui tenaient pour Montfort, gendre d'Edouard. Enfin, il fut cause de cette fatale journée où du Guesclin fut fait prisonnier avec un grand nombre des plus distingués de l'armée, en outre beaucoup d'hommes illustres qui y périrent. S'il y périt tant de seigneurs, combien de milliers de malheureux soldats y furent massacrés ! On ne cite jamais que la mort de ceux qui ont été heureux ou célèbres pendant leur vie; l'on oublie les hommes utiles, arrachés du soc de leur charrue, égorgés dans les batailles, données le plus souvent par les ordres d'un roi fou, barbare ou imprudent.

Je vois que la France n'avait besoin que d'une paix profonde, et que Charles se mêla dans des guerres qu'il pouvait éviter; qu'il s'en attira une sanglante par l'infraction du traité de Brétigny, dont Edouard se plaignit hautement à l'Europe entière, et en particulier à l'empereur Charles IV, qui vint lui-même en France pour engager Charles V à tenir les conventions, et à éviter une guerre qui, sans cela, devenait inévitable. Le roi alléguait que les états-généraux, dont il dirigeait les volontés et l'esprit, s'opposaient au démembrément du royaume; que les villes, les provinces céduées ne vou-

laient point passer sous la domination anglaise. L'Europe ne fut point dupe de ce faux-fuyant, et Charles fut accusé, sur-tout par les Anglais, d'être un prince perfide, sans foi, et la guerre recommença. Les états disent, pour excuser la promesse violée, *que ce contrat fait en prison pour racheter le roi, est forcé et incivil*; et ils oubliaient que cet accord avait été approuvé par eux; et que pour autoriser le roi à forfaire à la foi donnée par lui et par son père, ils manquaient à la leur. Voilà autant de griefs contre la justice et la sagesse de Charles; mais ceux qui vont être rapportés sont d'une autre conséquence, non pas pour les malheureux peuples, car ils ont toujours été immolés dans ces guerres plus ou moins injustes.

Voilà encore notre Charles si sage qui se mêle dans une guerre qui aura les suites les plus funestes. Pierre de Castille avait épousé Blanche, fille du duc de Bourbon, et sœur de Jeanne, femme de Charles. Il l'avait abandonnée: combien en ont fait autant! Mais il ne faut point dissimuler que Pierre de Castille était un monstre qui avait fait périr sa femme; mais Charles devait-il exposer la vie de cent mille François pour venger un meurtre individuel? certes, il n'y avait ni proportion, ni humanité, ni sagesse; c'est pourtant ce qu'il

fit. Ayant pris parti pour Henri , frère bâtard de Pierre de Castille qui l'avait détrôné , il fit périr dans une seule bataille plus de vingt-quatre mille hommes. Pierre de Castille , aidé d'Edouard , fit prisonnier ce Bertrand du Guesclin , le frère du roi , et une quantité de seigneurs , et reprit l'autorité royale dont son frère l'avait dépouillé ; mais après six batailles , où coula toujours le sang des Français , sous la conduite de du Guesclin , il fut fait prisonnier par Henri son frère , qui termina cette guerre par un parricide ; car il le tua de sang froid de ses propres mains. Certes , c'était un monstre qui succéda à un monstre , et que Charles V mit sur le trône ; et il n'eût pu commettre ce parricide , s'il n'eût été aidé des armes des Français ; et par là tout le sang de Pierre de Castille retomba sur Charles V.

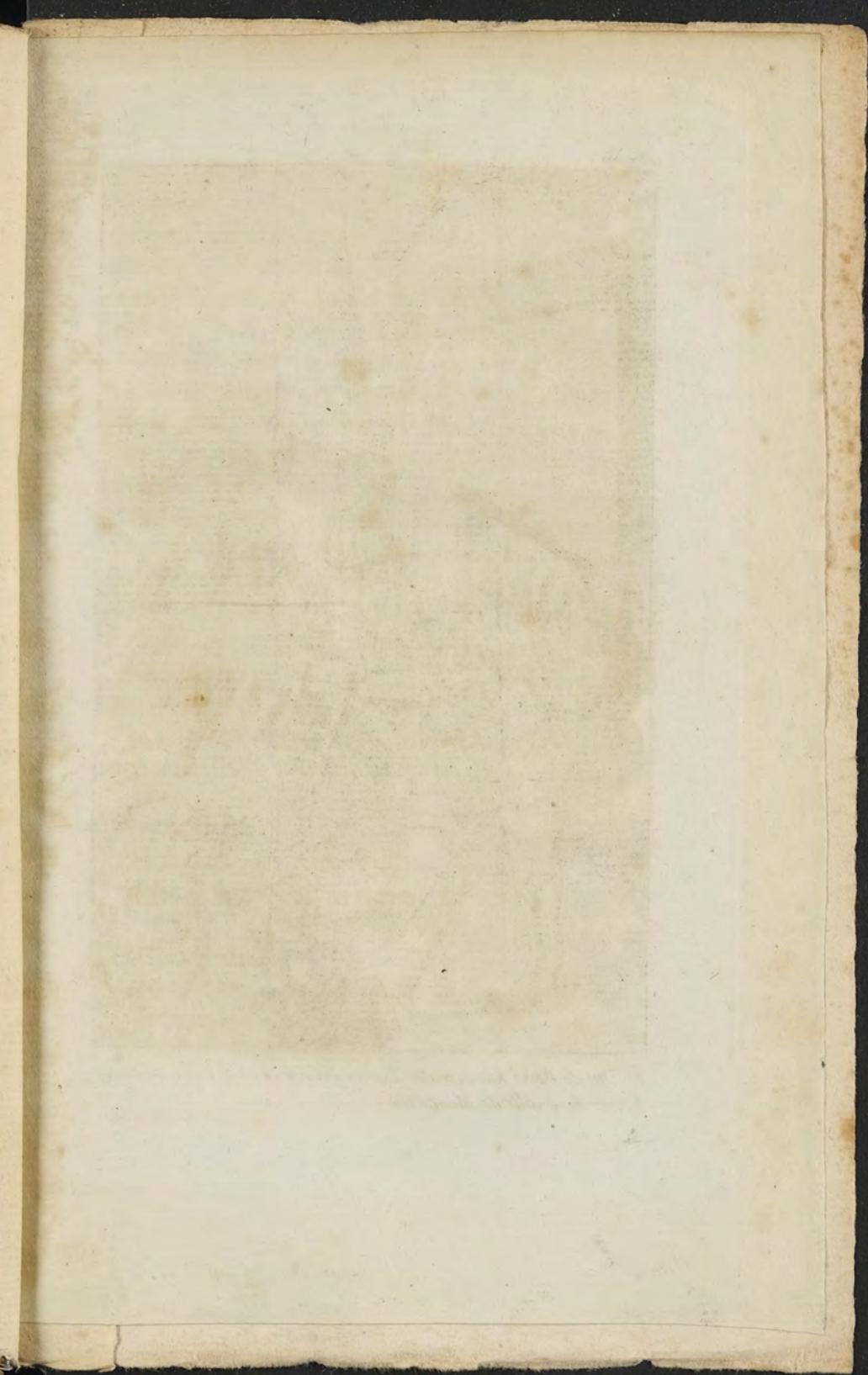
Le secours qu'il accorda à ce Henri , assassin parricide , n'était ni sage , ni généreux , puisque c'était à condition qu'il reconnaîtrait tenir son royaume du roi de France , et d'être par conséquent son vassal ; le traité est de 1568. Il donna la dernière année de sa vie un exemple de cruauté qui eût déshonoré jusqu'à un brigand.

La ville de Montpellier était nouvellement réduite sous son obéissance. Les habitans se plaignaient que les gens du roi violaient leurs

droits et leurs priviléges ; ils les accusaient, et on n'en tenait pas compte. Ils se révoltèrent et se firent justice. Ils tuèrent quarante-vingt de ses officiers qui les tyrannisaient : ce peuple nouvellement soumis était plus excusable qu'un autre. Charles y envoie le duc de Berri avec une armée ; les habitans étaient trop faibles pour être innocens. S'ils eussent pu défendre leurs droits, leur résistance à l'oppression eût été vertueuse. La punition de leurs tyrans était légitime , devait une justice nécessaire , mais vaincus par la force , il furent traités en criminels , et punis avec une froide barbarie dont les fastes des tyrans offrent peu d'exemples. En voici le détail qui flétrit aux yeux de la postérité la dernière année de la vie de Charles , dit le Sage.

Les habitans, les consuls, sachant les forces que le duc de Berri amenait contre eux, prirent le parti d'aller au-devant de lui, la corde au cou , en habits déchirés , avec les clefs de la ville, suivis des gens d'église , avec la croix , tous fondant en larmes , et criant *miséricorde*.

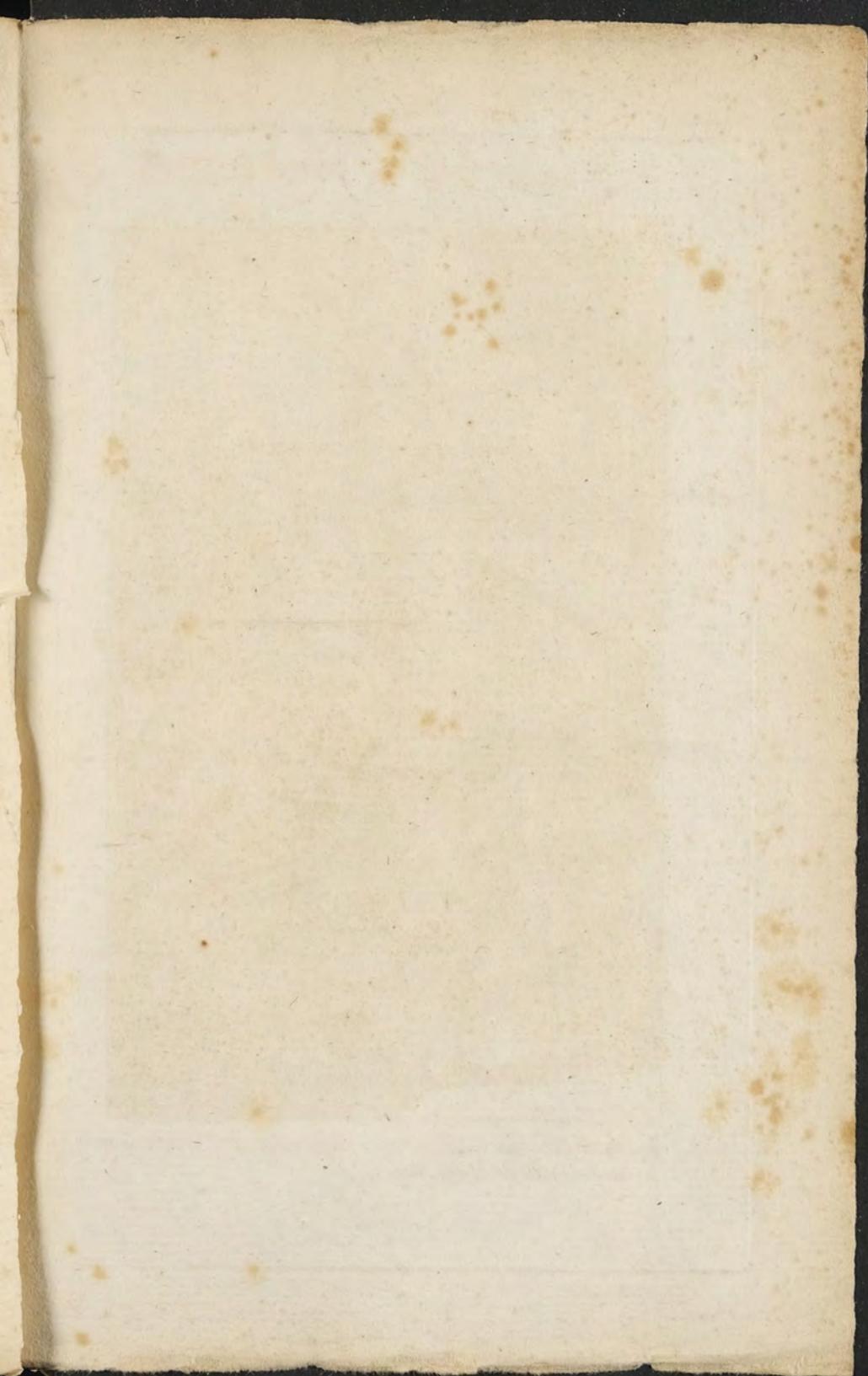
Au milieu de cette entrée lamentable, le duc passe par les portes abandonnées , trouve dans les rues le reste du peuple désolé à genoux : hommes , femmes , vieux et jeunes ,





*Le Duc de Berri fait exécuter l'arrêt prononcé contre six cents habitans de la ville de Montpellier.*

*Crimes des Rois*





*Le Due de Berri fait executer l'arrêt prononcé contre six cents habitans de la ville de Montpellier.*

tous redoublent ces cris déchirans, *miséricorde, miséricorde*; détail qu'on ne peut lire dans l'histoire sans répandre des larmes. Hé bien ! le tigre qui exécutait les ordres du roi, vit cette scène de désolation d'un œil sec et barbare.

Il fit dresser un échafaud sur la place, et prononça un arrêt, par lequel, en l'autorité du roi, il déclara, « que tous les priviléges leur étaient ôtés, leur consulat, maison, arches communes, leur université, leurs cloches; salins et toutes les jurisdictions qui étaient dans la ville ou *ès cours royales*, ou en communauté; six cents habitans à discréption choisis parmi tout le peuple, condamnés à mourir; savoir, deux cents décapités, deux cents pendus, deux cents brûlés, et leurs enfans déclarés infâmes et à perpétuelle servitude, et tous leurs biens confisqués. La communauté paiera six vingt mille francs d'or, et les dépenses du duc et de son armée. Les consuls, avec certains conseillers nommés, tireront les corps des officiers du roi, tués, du puits où ils avaient été jetés, les enterreront; une chapelle fondée sur leurs obsèques, avec la cloche dont on sonna le tocsin. Les portes et murailles seront abattues, et leurs armes brûlées publiquement ». Tel fut l'arrêt qui fut exécuté, à l'exception de la somme

qui fut modérée, et les murailles non abattues; mais ce qu'on ne pardonnera jamais à la mémoire de Charles, c'est l'indigne massacre des six cents habitans qu'il fit froidement égorguer par la main du bourreau, qui n'étaient pas plus coupables que le reste de ces malheureux.

Ah ! combien un pardon généreux, du moins dû à leur repentir , lui aurait attiré de reconnaissance , bien mieux gagné les coeurs, lui aurait bien mieux mérité le titre de sage que la vérité lui refuse ! car , sans l'humanité , qu'est-ce que la sagesse ?

Appellerai-je sage un roi tout couvert du sang des peuples qu'il a fait immoler dans des guerres indiscrètement, injustement entreprises , quand le royaume avait tant besoin de repos , de fermer des blessures qui saignèrent long-temps encore ? Appellerai-je un roi infidèle dans ses promesses , qui, pour les éluder, a recours à une ruse qui le déshonore aux yeux de l'Europe ?

L'appellerai-je sage , quand la voix de plus d'un million de Français qu'il a fait périr l'accuse et s'élève contre lui ? Il faudrait être plat copiste des erreurs , des mensonges des historiens , des esclaves soudoyés qui ont perpétré la race des tyrans.

Il a été appelé sage , parce qu'il fut placé  
entre

entre son père , qui était un imbécille , et son fils , qui devint fou.

## C H A R L E S I V .

## Q U A R A N T E - H U I T I È M E R O I .

CHARLES VI succéda à son père Charles V , à l'âge de douze ans , en 1380 , devint fou en 1393 , et vécut vingt-neuf ans frénétique .

Je ne rapporterai pas les horribles tragédies que l'intrigue , l'ambition , l'audace , la fureur jouèrent sous ce règne déplorable .

Elles furent causées par l'abus énorme de l'hérédité de la couronne , et de l'inamovibilité des rois . Comme cet ouvrage est fait pour démontrer le danger d'une monarchie héréditaire , je ne parlerai pas des maux épouvantables qui désolèrent le royaume pendant sa longue frénésie , n'ayant pas régné lui-même ; je ne parlerai pas des guerres civiles et irréconciliables que se firent Philippe , duc de Bourgogne , établi gouverneur du royaume par ordonnance des états , et Louis d'Orléans , frère du roi , et Jean de Bourgogne , après la mort de son père Philippe , ni de l'assassinat de Louis d'Orléans , par cet indigne Jean de Bourgogne . On en peut voir le détail abominable dans l'histoire de ces temps malheureux . C'est un tissu horrible de perfidies , de lachetés , d'assassinats .

qui fut modérée, et les murailles non abattues; mais ce qu'on ne pardonnera jamais à la mémoire de Charles, c'est l'indigne massacre des six cents habitans qu'il fit froidement égorguer par la main du bourreau, qui n'étaient pas plus coupables que le reste de ces malheureux.

Ah ! combien un pardon généreux, du moins dû à leur repentir, lui aurait attiré de reconnaissance, bien mieux gagné les coeurs, lui aurait bien mieux mérité le titre de sage que la vérité lui refuse ! car, sans l'humanité, qu'est-ce que la sagesse ?

Appellerai-je sage un roi tout couvert du sang des peuples qu'il a fait immoler dans des guerres indiscrètement, injustement entreprises, quand le royaume avait tant besoin de repos, de fermer des blessures qui saignèrent long-temps encore ? Appellerai-je un roi infidèle dans ses promesses, qui, pour les éluder, a recours à une ruse qui le déshonore aux yeux de l'Europe ?

L'appellerai-je sage, quand la voix de plus d'un million de Français qu'il a fait périr l'accuse et s'élève contre lui ? Il faudrait être plat copiste des erreurs, des mensonges des historiens, des esclaves soudoyés qui ont perpétré la race des tyrans.

Il a été appelé sage, parce qu'il fut placé entre

entre son père , qui était un imbécille , et son fils , qui devint fou.

## C H A R L E S I V .

## Q U A R A N T E - H U I T I È M E R O I .

CHARLES VI succéda à son père Charles V , à l'âge de douze ans , en 1380 , devint fou en 1393 , et vécut vingt-neuf ans frénétique .

Je ne rapporterai pas les horribles tragédies que l'intrigue , l'ambition , l'audace , la fureur jouèrent sous ce règne déplorable .

Elles furent causées par l'abus énorme de l'hérédité de la couronne , et de l'inamovibilité des rois . Comme cet ouvrage est fait pour démontrer le danger d'une monarchie héréditaire , je ne parlerai pas des maux épouvantables qui désolèrent le royaume pendant sa longue frénésie , n'ayant pas régné lui-même ; je ne parlerai pas des guerres civiles et irréconciliaires que se firent Philippe , duc de Bourgogne , établi gouverneur du royaume par ordonnance des états , et Louis d'Orléans , frère du roi , et Jean de Bourgogne , après la mort de son père Philippe , ni de l'assassinat de Louis d'Orléans , par cet indigne Jean de Bourgogne . On en peut voir le détail abominable dans l'histoire de ces temps malheureux . C'est un tissu horrible de persfidies , de lachetés , d'assassinats .

Je vais parler du temps que ce Charles VI régna lui-même , et des actions qu'il fit ou approuva ; mais par quel oubli des droits des peuples , par quelle servile aliénation de tout jugement , voulait-on conserver l'obéissance aux ordres d'un roi qui , ayant perdu la raison , ne pouvait plus commander au nom de la loi , qui n'auroit pu même gouverner sa maison domestique ? Sa folie provoquait de droit sa destitution , et un sage élu par la nation devait monter à sa place , et conduire , si un seul homme le pouvait jamais , cette machine si compliquée d'un grand gouvernement. On ne crut pas pouvoir le destituer ; on crut que , jusqu'à sa folie , tout en lui était sacré. Pauvres humains ! qui avez vu si long-temps un dieu dans un roi , dans un homme , dans un individu , qui , réduit à sa seule valeur , est souvent au-dessous de celui qu'il a l'audace d'appeler son sujet ; mais entrons dans un court examen des premières années du règne de Charles VI , tandis qu'il fut dans son bon sens.

Il s'engage , contre l'avis de son conseil et du régent , dans une guerre de Flandre , dans laquelle il eut l'avantage ; mais la suite du succès déshonore sa mémoire. Ayant en sa puissance les gouverneurs de beaucoup de villes qui s'étaient rendues , il les fit inhumai-

nement décapiter , et fit pendre un brave homme que les Flamands avaient à leur tête. Comme il fut trouvé parmi les morts , respirant à peine encore , après une bataille qu'il lui livra , et dans laquelle il eut le malheur de succomber ; il devait au moins tacitement honorer et respecter sa mort et sa mémoire. S'il n'eût pas été vaincu , il serait compté parmi les braves défenseurs de la patrie , car les Flamands étaient opprimés ; ils ne voulaient , ne demandaient que le libre exercice de leurs droits violés. Il ajouta une barbarie à cette indignité ; il réduisit en cendre Courtrai , parce que cette ville célébrait tous les ans une défaite des Français , et conservait cent paires d'éperons dorés qui avaient été pris sur eux dans une bataille. Vengeance d'autant plus abominable , d'autant plus lâche , qu'il l'exerça plus de soixante ans après l'événement. Je ne m'étendrai pas beaucoup sur les actions de son propre règne ; sa folie dont il portait le germe , influa sans doute beaucoup sur elles. Mais il faut redire , pour qu'on s'en ressouvenne dans l'occasion , que les villes de Paris , de Rouen , d'Orléans se soulevèrent contre les traitans , les exacteurs qui , au nom du roi , les accablaient de tailles et d'impôts énormes , et qu'elles ne pouvaient payer. Les exactions impies de la cour de Rome , qui

se levaient sous le nom de décimes , d'annates ,  
de graces expectatives , et autre extorsions  
papales , étaient aussi portées à leur comble .  
Ces villes demandèrent la diminution de ces  
taxes qui les accablaient . Le peuple pilla  
quelques maisons dont la richesse insultait  
à sa misère . Le roi dissimula pendant à peu  
près une année , et vint à Paris , à la tête  
d'une armée , fit abattre les barrières de la  
porte S. Denis , rebuva le prévôt des mar-  
chans , les échevins et notables de la ville ,  
qui lui en apportaient les clefs , fit arracher  
les chaînes qui étaient tendues dans les rues ,  
répandit ses soldats dans la ville , qui firent  
une exaacte perquisition , dans les maisons ,  
des armes , et les portèrent au Louvre et à  
la Bastille . Le peuple ainsi désarmé , il fit  
prendre trois cents des plus notables , et les  
fit exécuter devant le palais , en sa présence .  
Il faut voir dans l'histoire la froide cruaute  
qu'il mit dans ses exécutions , après lesquelles  
son insolent chancelier , Pierre d'Orgemont ,  
fit cette fougueuse harangue , qu'il faut rap-  
porter pour prouver jusqu'à quel point était  
portée la tyrannique extravagance de ces  
temps abominables . Voici comme il parla  
au nom du tyran qui annonçait sa clémence :  
« Peuple , si tu avais autant de soin de ton  
devoir comme tes rois t'ont toujours dou-

» cement et paternellement traité , il te  
 » souviendrait de la souveraine bonté et clé-  
 » mence du feu roi Charles , vraiment sage ,  
 » qui voulant apprivoiser ta folie et témérité  
 » par une douceur , te pardonna les étranges  
 » et cruelles fautes que tu avais commises  
 » contre son père , prisonnier , sans avoir  
 » aucun respect d'affliger l'affligé , et porter  
 » avec toute perfidie et insolence son capital  
 » ennemi contre lui. Tu ne peux nier , ingrat !  
 » ce que tu devais toi-même à ce bon prince.  
 » Ton devoir t'obligeait à te sacrifier grâlement  
 » pour lui en son affliction. Mais toutes ces  
 » choses mises sous les pieds , il a usé envers  
 » toi de toute l'humanité que peut espérer  
 » un sujet le plus affectionné et fidèle à son  
 » prince. Son fils , notre roi , aujourd'hui assis  
 » en ce trône royal , héritier de sa vertu , a  
 » suivi les traces de son père en cette dou-  
 » ceur et clémence , t'ayant supporté plus  
 » qu'un père ne pourrait faire à son enfant.  
 » Mais tu as suivi , peuple insensé et ingrat ,  
 » ton malheureux naturel , te laissant furieu-  
 » sement transporter aux méchans conseils  
 » de tes conseillers , allumette de sédition et  
 » de désobéissance , et aux déréglées passions  
 » de ton aveugle fureur. Les beaux ménages  
 » que tu as faits ces jours passés , les déloyales  
 » intelligences que tu as avec ces mutins ,

» ennemis de toutes seigneurie et police , les  
» audacieuses pratiques que tu as bien osé  
» faire dans les villes de ce royaume , et le  
» sang que tu as répandu dans les entrailles  
» de cette tienne partie , et dont elle a hor-  
» reur , sentant tout son sein souillé du sang  
» injustement répandu par tes injustes mains ;  
» tous ces horribles et tragiques effets con-  
» mis à tout le monde , dont tu ne peux  
» alléguer aucune excuse qui ne redouble ta  
» faute ; sont ce pas d'authentiques témoi-  
» gnages qui produisent devant les yeux de  
» ce royaume et devant toutes nations , mal-  
» heureux peuple , ton ingratitudo , ta dé-  
» loyauté , ta cruauté , ta félonie et ta fureur ?  
» Misérable ! de quoi es tu digne , de la bonté  
» de ton roi ? Mais n'es-tu pas convaincu  
» d'en avoir perfidement abusé ? Tu fais état  
» de mépriser l'autorité publique , enivré de  
» la frénésie de tes méchans conseillers . Le  
» roi te fera sentir que s'il a un bras pour  
» maintenir et soulager les bons , il en a aussi  
» pour châtier et exterminer les méchans .  
» Tu as vu , peuple , des exemples sur ces  
» malheureuses têtes qui t'avaient fait oublier  
» ton devoir . Mais la peine est fort légère  
» au prix de la faute ; et tu n'as mal , mi-  
» sérable peuple ! dont tu ne sois la cause ».  
Voilà la harangue à laquelle , preuve de

son approbation , le despote insensé , le tyran ajouta : *Mais ce n'est pas encore assez.*

Enfin , après ces exécutions formidables , il ordonna que tous les priviléges de la ville lui fussent ôtés ; *que pour compensation du crime capital , tant les prisonniers que tous autres coupables de la sédition , sur l'information , sur ce dignement faite , payeraient la moitié de leurs biens.* Exécrable avarice qui fut exécutée en grande diligence , pour recommencer la guerre , au moyen de l'argent qui fut levé par cette exaction , par ce vol fait avec l'appareil des loix ! Ce brigandage royal produisit une somme énorme et bientôt dissipée.

Les villes de Rouen , d'Orléans , essuyèrent un sort beaucoup plus affreux ; et tant de barbaries furent commises , parce que les peuples épuisés demandaient la diminution des impôts dont ils étaient écrasés. Eh ! qui pourrait , après tant d'extravagances , de cruautés héréditaires , soutenir encore que la monarchie est le seul gouvernement par excellence ? Qui ne voit que cette opinion destructive de toute morale n'est que celle des tyrans et des esclaves soudoyés par eux ?

Enfin , parmi la confusion la plus horrible , parmi les perfidies , les assassinats , les bar-

baries et les malheurs de la nation , ce Charles VI meurt ; et aussi-tôt un héraut crie : *vive le roi ! Dieu donne bonne et longue vie à Henri VI, par la grace de Dieu, roi de France et d'Angleterre, notre souverain seigneur !*

Ce Henri VI avait épousé Catherine de France, fille de Charles et d'Isabeau sa femme. Ce fut par l'entremise de cette indigne épouse qu'il le déclara son héritier légitime , et déshérita Charles VII , son fils unique.

### CHARLES VII,

#### QUARANTE-NEUVIEME ROI.

DEPUIS les funestes journées de Créqui , de Poitiers , d'Azincourt , la France ne fut qu'un théâtre de fureur , de malheurs , de ruines. Il y a encore trente années de cruelles infortunes à passer.

Charles VII était âgé de vingt-un ans quand il commença à régner , et régna trente-neuf ans. Le massacre de Jean de Bourgogne , lorsqu'il ne s'appelait que le Dauphin de Viennois , donne de son caractère une idée de faiblesse et de cruauté , que le reste de sa vie ne peut effacer. Ce Jean de Bourgogne fut un monstre ; mais Charles , encore dauphin , ne lui céda ni en lâcheté , ni en trahie .

son, ni en barbarie ; eût-il passé le reste de sa vie comme Trajan, Julien, Marc-Aurèle, cet infâme assassinat déshonore sa mémoire à jamais.

C'est encore un roi qui, dans toutes ses actions, n'a vu que son bonheur individuel. Lui est-il échappé, pendant son règne de trente-neuf ans, un seul mot qui puisse faire croire qu'il ait pensé un seul instant aux calamités qui désolaient les campagnes ? Non, il chassa les Anglais de la France, à la vérité; mais c'était son orgueil, son ambition qu'il satisfaisait. Il travaillait pour lui, mais non pour délivrer les peuples de l'oppression. Aux yeux de la raison, qu'importait-il aux Français d'être gouvernés par Henri VI ou Charles VII, pourvu qu'ils fussent plus tranquilles, plus heureux ? Il n'y a qu'une aliénation stupide de tout jugement qui puisse affirmer qu'il vaut beaucoup mieux vivre sous un roi de France que sous un roi d'Angleterre, sous un despote, sous un tyran, que sous un autre individu qui n'est armé que d'une autorité égale. Si Henri VI eût offert au peuple des avantages que Charles VII lui eût refusés, alors il aurait bien fait de le préférer, de se déclarer hautement, ouvertement pour lui.

On parle beaucoup de l'amour du peuple

français pour ses rois : dix mille pédans, cent mille esclaves ont répété cette phrase imbécille. Que veux-tu dire, pauvre hébété, à qui la tête tourne au nom de roi ? Il faut sans doute aimer les rois s'ils ont des vertus, mais il faut les détester, les abhorrer s'ils ont des vices qui les déshonorent et font le malheur des peuples.

La condamnation du duc d'Alençon est une injustice, est une ingratitudo qui prouve que dans la prospérité il oublia et les services de ce prince malheureux, et ses propres infortunes.

Charles, ayant vaincu en Champagne un parti de mécontents, que les malheurs de ces temps déplorables avaient fait naître, pardonna à tous les soldats et aux capitaines, et fit périr Alexandre d'Orléans, fils naturel de Jean, duc d'Orléans, pour avoir mal parlé de lui et de ses amours : il ne fut pas assez généreux pour oublier un ressentiment particulier ; il laissa brûler Gilles de Retz, maréchal de France, accusé de sortilège, et beaucoup de ses domestiques, pour le même présumé crime. Quelle imbécillité cruelle le fit se privé d'un homme dont l'intrépide fidélité lui était connue !

Mais tout était ignoré en ces temps malheureux : beaux arts, philosophie, morale, poli-

tique ; une ignorance stupide avilissait les rois ; ils ne connaissaient pour tout droit que la force de leurs armes cruelles ; pour morale , pour politique, que la perfidie, que l'art d'enchaîner, de tyranniser les peuples avec une adresse barbare.

Je vois toute cette foule de rois , indignes de gouverner , gangrenés jusqu'au fond du cœur , foulé la nation , donner en aveugles leur confiance à des hommes pervers , que l'intrigue ou le hasard leur faisait rencontrer , rebuter, mépriser ceux qui pouvaient leur être le plus utiles, ou qui les avaient le mieux servis.

Telfut ce Charles VII , qui n'eut pas assez de reconnaissance , assez de grandeur d'ame pour faire aucune démarche pour cette fille infortunée , connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans. Il l'abandonna , il laissa brûler cette héroïne , à l'enthousiasme de laquelle il devait la conquête du royaume ; il l'oublia , il n'eut pas le courage de menacer le duc de Betfort , de le traiter tous les capitaines anglais qui étaient en ses mains , de la même manière qu'il traiterait cette malheureuse et trop célèbre Jeanne d'Arc. C'est une de ces histoires qui déchirent le cœur et arrachent des larmes. Quoi ! cette fille généreuse est sacrifiée à la honte , au ressentiment des Anglais ! Quoi ! cette déplor-

rable fille va expirer dans les tourmens , va expier par le plus affreux supplice l'honneur d'avoir sauvé sa patrie , et Charles ne tente aucun moyen pour l'en délivrer ! et Charles se noie dans les voluptés ! Contraste effrayant ! exemple indigne et mémorable de l'ingratitude des rois ! Charles est pourtant un de ceux à qui l'histoire a le moins de reproches à faire ; mais il fut cruel dans les commencemens de sa vie ; plus doux , plus humain quand il fut malheureux ; hautain , ingrat dans ses succès ; lâche , voluptueux quand il fut maître du royaume ; dur , soupçonneux sur la fin de ses jours : voilà ce roi qui fut pourtant éprouvé par le malheur , dont le règne ressemble , en beaucoup de choses , à celui de Henri IV ; mais n'anticipons pas sur les temps . Charles meurt après avoir régné trente-neuf ans ; on l'avertit que son fils vouloit l'empoisonner ; il aima mieux se laisser mourir de faim que de périr par les cruautés du poison .

## LOUIS XI,

## CINQUANTEME ROI.

Nous avons des règnes où il y a plus de forfaits , mais il n'en est pas où il y ait eu tant de bassesses , de perfidies , et si peu d'honneur . L'exemple de cet indigne monarque avait souillé , avait dépravé la nation .

Son nom seul rappelle toute la lâcheté cruelle d'un tyran fourbe, despotique, superstitieux; son règne inspire de la haine et du mépris.

S'il n'a pas empoisonné son père, il est affreux d'avoir mérité qu'il le craignît, et l'en crût capable. Toujours est-il certain qu'il fut cause de sa mort malheureuse, et qu'il a mérité le nom de parricide.

A peine était-il sur le trône, que son caractère fourbe et barbare se montra tout entier. Les préposés des gabelles font des exactions à Reims; le peuple se soulève, plusieurs sont tués dans ce tumulte; il y envoie aussitôt un grand nombre de soldats déguisés en marchands et en laboureurs; ils entrent dans la ville, introduisent *Demoui* à la tête d'une troupe plus considérable d'assassins, qui, aussi-tôt, se saisit de plus de cent notables bourgeois, et sans forme de procès, les fait périr sur l'échafaud. Cette exécution, qu'il ordonna, ne prouve-t-elle pas déjà le roi despote et barbare? On ne fait pas un pas dans son histoire, qu'on ne rencontre de ces vices honteux, sans énergie, qui n'annoncent ni grandeur, ni magnanimité. Il faudrait un volume si on voulait s'appesantir, si on voulait raconter toutes les bassesses dont il a déshonoré sa mémoire. Il faut lire sa vie ailleurs que dans Duclos et dans Comines,

si on veut voir la vérité : il promettait beaucoup et tenait peu.

Cet absurde tyran s'intitulait : *Louis, par la grace de Dieu*, etc. et ne voulait pas que François, duc de Bretagne, s'intitulât : *François, par la grace de Dieu, duc de Bretagne*.

La guerre appelée *du bien public* étant terminée par la paix de Conflans, tout devait être oublié : eh bien ! ce Louis XI fait exécuter, par la main du bourreau, beaucoup d'habitans de Rouen qui avaient été entraînés dans cette guerre par son frère, et toutes ces exécutions se faisaient sans instruction légale. Il fut cause de la prise et de la ruine de Liège, qui s'était inconsidérément fiée à ses promesses.

L'indigne accord qu'il fait avec le duc de Bourgogne, par lequel il lui abandonne les comtes de Nevers et de Saint-Paul, connétables, qui, pour l'avoir trop bien servi, avaient encouru la haine du duc ; et en échange, celui-ci abandonne son frère, qu'il soutenait, le duc de Guienne et le duc de Bretagne, et leurs terres, seigneuries, pour en disposer à son gré, promettant de ne se pas mêler de la guerre que Louis prétendait leur faire. Trafic abominable, paix frauduleuse, impie, digne de tous les deux, et qui montra combien il avait dégradé, dépravé le génie

de son siècle, puisqu'il trouvait quelqu'un avec qui il pouvait faire un accord si honteux !

Mais pendant ce temps, son frère Chales, duc de Guienne, meurt empoisonné, et Louis est hautement accusé de lui avoir fait donner le poison par Henri de la Roche, maître d'hôtel ou chef de cuisine de Charles, qu'un Jourdain Favre, son grand aumônier, avait engagé à lui préparer. Des lettres du duc de Bourgogne autorisent cette accusation, ainsi qu'une phrase qui lui échappa. Quelqu'uir lui ayant dit que le frère du roi de Castille était mort, il répondit : *Il est trop heureux d'avoir perdu son frère.*

Le reste de sa vie n'a pas atténué cette accusation. Il est des hommes qu'on accuserait vainement d'un crime si atroce ; mais un barbare ambitieux, insatiable de pouvoir, fourbe, dévot, un vil hypocrite, le plus lâche de tous les hommes, les plus grands forfaits, s'il espère les dérober au jour, ne l'arrêtent, ne l'épouvantent jamais, et on peut sans injustice l'en soupçonner capable.

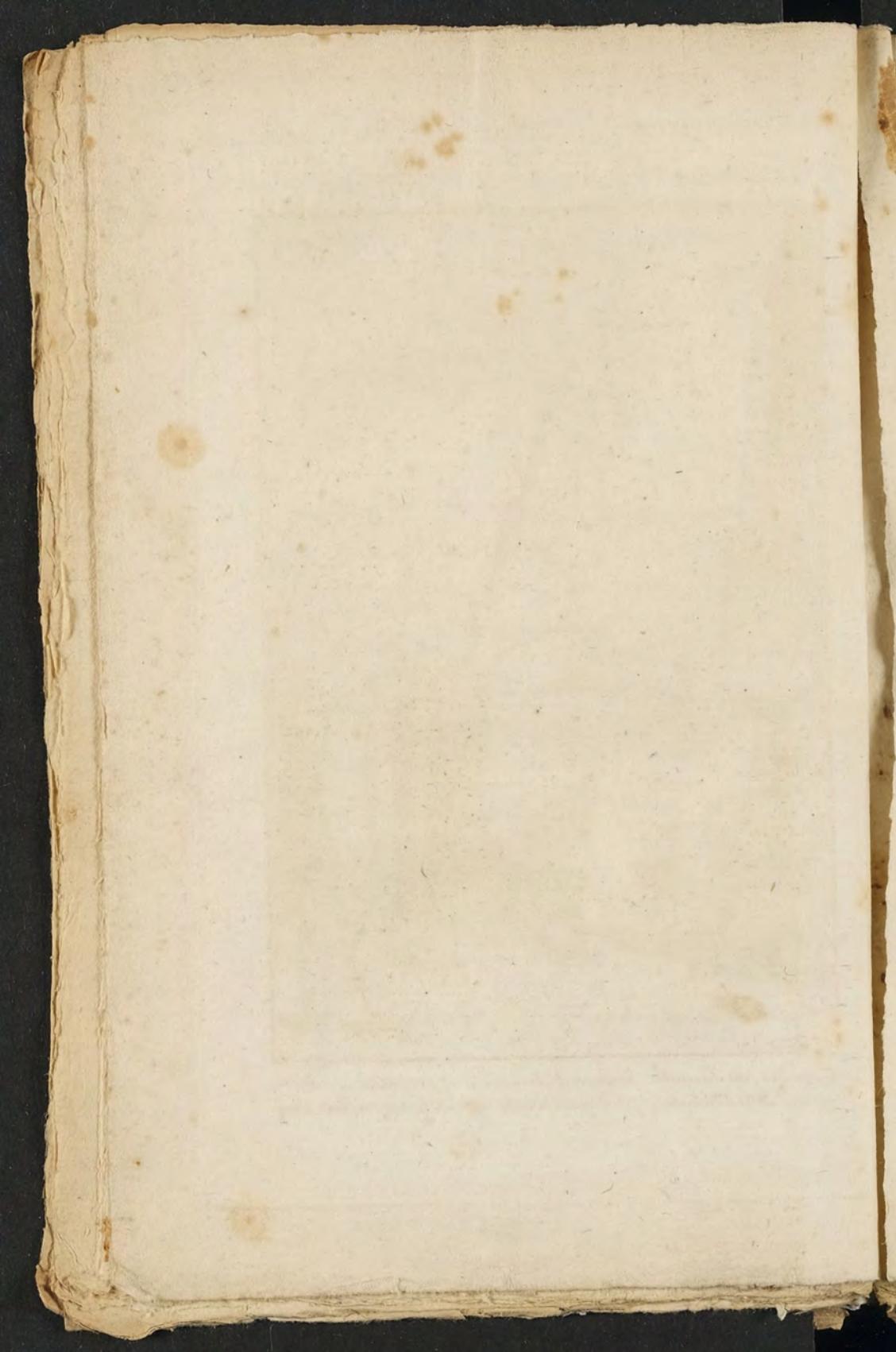
Louis marche contre la ville de Lestore, dont s'était saisi le comte d'Armagnac, dépossédé de ses terres. Le cardinal d'Arras, commandant les troupes, fait au nom du roi un arrangement ; et pour le mieux cimenter, rompt une hostie, en prend la moitié, donne

l'autre au comte, et jure dessus, au nom du roi, que l'accord sera observé. D'Armagnac lui abandonne la ville, et cet indigne cardinal, ce barbare satellite de Louis, le fait aussi-tôt massacrer, et fait saccager la ville. Est-ce un roi, est-ce un prêtre qui se joue ainsi des dieux et des hommes ? Je ne parle pas des exécutions horribles et innombrables qui se firent; je ne parlerai pas du meurtre juridique de ce connétable de S. Paul, qui fut trahi par le duc de Bourgogne, qui le promit, le livra au roi par avarice, pour profiter de sa dépouille.

Louis débarrassé du duc de Guienne son frère, de Charles, duc de Bourgogne, du connétable de S. Paul, il restait son cousin Jacques d'Armagnac, duc de Nemours; il le tenait à la Bastille, comme ayant été un des principaux chefs de la guerre du bien public: il ne fut pas content qu'il n'eût vu rouler sa tête sur l'échafaud; ce monstre couvert de fleurs de lis, déploya, dans son supplice, un excès de barbarie dont les tyrans ne s'étaient pas encore avisés. Sachant combien le père aimait ses enfans, et combien les enfans aimaient leur père, il voulut joindre à son supplice les douleurs de l'ame; il les fit placer devant ce malheureux, sous l'échafaud où il allait perdre la vie; "Et couvrir

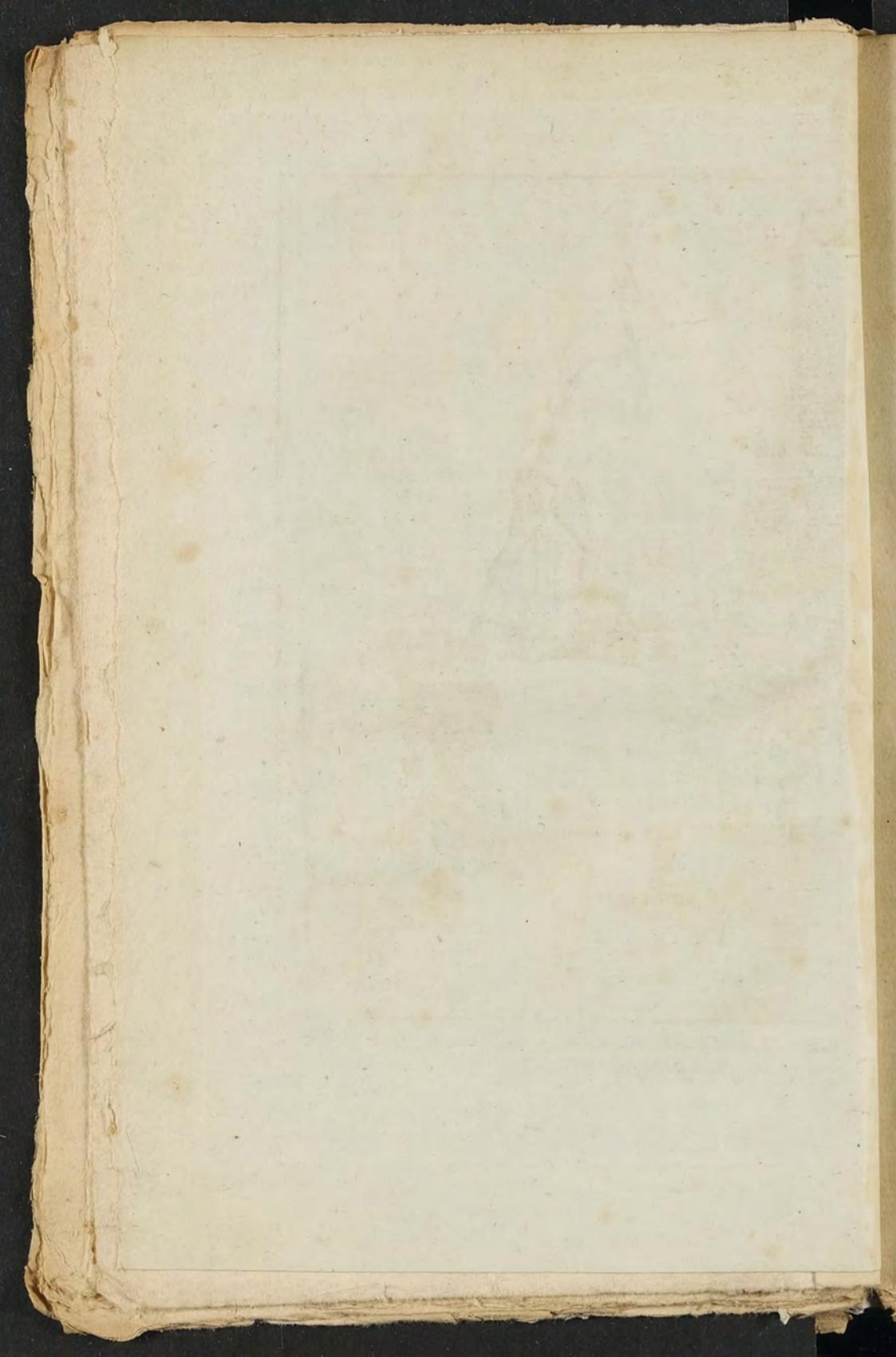


*Louis XI fait décapiter Jacques d'Armagnac et fait placer ses deux  
enfants sous l'Echafaud pour qu'ils soyent arrosés du sang de leur Pere.*





Louis XI fait décapiter Jacques d'Armagnac et fait placer ses deux  
enfants sous l'Echafaud pour qu'ils soyent arrosés du sang de leur Pere.  
*Crimes des Rois*



couvrir ces enfans infortunés de longues robes blanches , sur lesquels tomba tout le sang de leur père. Ils sortirent de cette scène horrible baignés de pleurs , et tout couverts de ce sang qui leur était si cher. Tout le monde frissonna à cette vue ; tous les spectateurs mêlèrent leurs larmes à celles qu'ils répandaient.

Je ne parlerai pas de la cage de fer où il était renfermé , de la reprise qu'il fit aux juges qui l'en avaient fait sortir pour l'interroger ; mais j'ajouterai qu'il fit ensuite renfermer ces jeunes princes dans des cachots faits en forme de hottes pointues par le fond , afin qu'ils n'eussent aucun repos. On les en sortait deux fois par semaine pour être fustigés ; on leur arrachait , de trois mois en trois mois , une ou deux dents ; l'ainé de ces malheureux devint fou , le plus jeune eut plus de courage ou plus de force , et soutint ces horreurs. On ne croirait pas tant d'exécrables faits , s'ils n'étaient consignés dans la requête qu'ils présentèrent aux états en 1483 , après la mort du tyran.

Il fait brûler la petite ville de Condé , parce que , par sa situation entre Tournai et Valenciennes , elle pouvait nuire à ses affaires. Il contamine tout ce qu'il approche quand ses intérêts y sont compromis ; il corrompt et les

grands et les serviteurs par argent, par promesses ; il fait deux crimes à la fois , corrupteur et voleur du bien d'autrui ; on ne voit dans son histoire que des traits qui peignent un monstre unique dans l'histoire des tyrans.

Lâche , dévôt , il fait hommage à la vierge Marie de la Ville de Boulogne , dont il s'arrange avec Bertrand de Latour , à qui elle obéissait , et s'oblige de donner à la sainte Madone un cœur d'or massif à chaque mutation , pareil à celui qu'elle recevait de lui à ce premier accord.

Arras se défend généreusement , est prise , saccagée ; et ce roi indigne de ce nom arrive , et fait périr sur l'échafaud environ cent soldats prisonniers. Tu voulais donc , indigne monarque , qu'ils trahissent la patrie qu'ils avaient juré de défendre ; et parce qu'ils ont fait leur devoir , tu les livres à la main du bourreau ! Qu'il me tarde de te voir aux prises avec la mort , de te voir enfin le plus malheureux des hommes !

Ce lâche hypocrite , ce tyran portait à son chapeau une petite bonne vierge de plomb , à qui il demandait pardon des forfaits qu'il allait commettre. Plus de quatre mille personnes , sous son règne , périrent par ses ordres , par le fer du bourreau ; on ne voyait autour des maisons royales , ou infernales ,

que des gibets , des roues , des échafauds. Il écrasa d'impôts le peuple plus qu'aucun de ses prédecesseurs.

Enfin , il est arrivé au moment où la nature venge les hommes. Jouissons du moins un instant de ses tourmens , de ses angoisses ; montrons ce misérable tyran dans les derniers temps de sa vie , montrons le soupçon , la crainte , la méfiance , et enfin la mort romptant tous ses projets. Voyons le au Plessis-les Tours , renfermé , solitaire , ne se montrant qu'avec terreur à peu de gens. Une porte qu'on ouvre l'effraie ; son ombre propre l'étonne ; la mort l'épouvante , sa conscience s'élève contre lui ; il éloigne de sa personne ceux en qui il avait plus de confiance , redoute ses plus proches , abhorre ceux qu'il soupçonne , et soupçonne tout le monde. Morne , triste , rêveur , chagrin , hargneux , colère , tout lui déplaît , tout l'importune , tout l'offense. Dans cette anxiété , placé entre la vie et la mort , il ne sait plus ce qui convient qu'il désire , et cependant il voudrait vivre et régner. Il sait qu'il est entouré d'ennemis qu'il a offensés , que la plupart des grands le détestent ; que le peuple qu'il a écrasé murmure : il voudrait le soulager , mais il est trop tard d'y songer. Quels combats , quelles horreurs assiégent son ame ! Il a la

conscience de tant de perfidies , de meurtres , de forfaits , de parricides qu'il ne peut expier ! il va bientôt peut-être tomber , et pour jamais , sous la main qui punit les tyrans , et venge leurs crimes impunis. Quelle situation plus horrible ! mais il n'est pas encore temps de l'abandonner ; poursuivons. Peu de personnes entrent au Plessis , excepté ses domestiques et ses gardes , qui veillent tous les jours à la porte au nombre de quatre cents. Nul seigneur ne loge dans l'intérieur du château , nul n'y vient que son gendre Pierre , duc de Bourbon. Il croit à tout moment que quelqu'un arrive pour l'outrager , qu'on veut lui arracher son sceptre. Il craint son fils plus que personne. Le souvenir de ce qu'il a fait à son père revient à son esprit en ce moment. Il fait tâter , en parlant , par un capitaine de ses gardes , ceux qui sont entrés avec son gendre , pour voir s'ils ne sont point armés sous leurs habits ; enfin sa fille , son fils , son gendre sont également suspects.

La porte du château est bien gardée ; mais quelqu'un pourrait bien passer par-dessus les murailles. Il les fait parsemer de broches de fer , crénelées à plusieurs pointes si épaisses , qu'aucun homme ne soit tenté de passer outre. Il fait revêtir la porte du Plessis d'un treillis de gros barreaux , entourée de canons ,

quarante gardes dans les fossés , avec ordre de tirer , sans connaître , sur tout homme qui en approchera de nuit.

Enfin toutes les chaines , les cages de fer faisaient moins souffrir de tourmens aux malheureux qui en étaient chargés , que ceux qu'il endure.

Tous les jours nouveaux domestiques ; il ne sait auquel il doit se fier. Il donne dix mille écus par mois à son médecin , avec les terres , les offices qu'il demande. Il fait venir un pauvre hermite de Calabre pour lui rendre la santé ; lui qui était si fier et si superbe , se jette à ses pieds dès qu'il le voit , le conjure de prolonger ses jours : vains souhaits , vains regrets. Ce monstre est mourant ; il se meurt , ayant perdu l'usage de la parole pendant long-temps , et l'ayant recouvrée , il fait enfin venir le dauphin , son fils , qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années.

Il n'était pas encore si bien résolu à la mort , qu'il n'espérât d'y échapper , sur-tout par le moyen de son hermite François de Paule , de quantité de reliques dont il était couvert , q'il avait fait venir de Reims , de Rome et de tous les lieux où la superstition stupide adore des os en poudre ; enfin quelques théologiens prirent conseil , et résolurent de lui déclarer qu'il était frappé à mort.

Dur arrêt pour un tyran qui la craignait plus qu'aucun homme , qui lui opposait tous les remèdes , tous les filtres que le charlatanisme pouvait inventer ; enfin il s'y dispose. *J'ai , dit-il , espérance que Dieu m'aidera ; mais , ajouta-t il , et par aventure , je ne suis pas si malade que vous pensez.* Mais son espoir fut vain , il mourut presque aussi-tôt. Je ne dirai pas , comme beaucoup d'historiens , *qu'il rendit paisiblement son ame à Dieu.* Non , il rendit son ame détestable au milieu des regrets , des remords , des tourmens , des terreurs , des furies. il ne hasarda jamais ce qu'il pouvait exécuter par dissimulation , argent , perfidie , ou par quelque attentat secret. Il fut vindicatif , perfide , défiant , changeant , avide de pouvoir , ennemi des grands , irréconciliable quand on l'avait offensé , injuste , dur envers ses proches , et barbare envers tout le monde.

Ce monstre royal est unique dans les annales des tyrans. Aucun ne présente un composé de qualités si étranges. Respirant la vengeance , mais sachant la retarder ; avide d'argent , et sachant le prodiguer pour parvenir à ses fins , barbare et caressant ses ennemis , défiant plus que personne , et ayant souvent l'air de l'abandon , de la confiance dans ceux dont il voulait tirer un secret ; lâche , dévot , et souvent in-

trépide dans une action. Enfin , on peut dire qu'il posséda toutes les horribles qualités qu'il faut pour faire réussir les entreprises d'un tyran , d'un scélérat heureux.

Il paraît que tous les actes de sa vie n'ont été que des ramifications de sa perfidie ; il paraît qu'il a réfléchi mieux qu'aucun autre ; qu'il a mieux mis en pratique les principes , les secrets , les combinaisons tortueuses de cet art exécrable qu'on appelle politique.

### CHARLES VIII,

#### CINQUANTE-UNIÈME ROI,

CHARLES fait une guerre injuste et cruelle à Fran<sup>ç</sup>ois , duc de Bretagne , désole , ruine son pays , et lui cause la mort. Il la continue plus injuste encore à sa fille Anne , et pour prix de ses injustices , du sang des peuples qu'il avait répandu , du vol public qu'il avait fait de son patrimoine , du massacre de ses officiers qui refusaient de lui payer les revenus de ses domaines , d'avoir voulu se saisir violemment de sa personne ; pour prix , dis-je , de tant d'indignités , il prétend l'épouser : Anne , révoltée , s'y refuse ; ses raisons étaient trop justes.

Charles , en lui faisant la guerre , avait abusé de sa force , violé les droits les plus sacrés de la justice ; mais enfin vaincue et oppri-

mée, elle l'épousa. Ainsi, le commencement du règne de Charles VIII fut signalé par une guerre entreprise par l'envie d'exploier, de ravir le bien d'autrui, qu'on décorait alors du nom de guerre politique, qui, après bien du sang répandu, fut terminée par ce mariage où présidèrent l'injustice et la nécessité, où présida l'oubli des promesses et de la religion. L'empereur Maximilien avait épousé cette jeune princesse par procureur. Il fallut fouler aux pieds ce premier hymen, pour sacrifier à l'intérêt, à l'ambition. Ce ne fut pas tout; il fallut que Charles VIII rompit, méprisât celui qu'il avait de son côté contracté avec Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien. Ainsi, l'empereur se voyait doublement outragé; ce qui attira à Charles une guerre qui fut terminée avec l'or de la France, parce que Henri VII, roi d'Angleterre, qui entrat dans cette guerre pour Maximilien, se ressouvent qu'il n'aurait jamais pu usurper le trône sans les secours d'hommes et d'argent qui lui furent fournis par ce Charles VIII. Cette injustice, faite par deux oppresseurs, coûta la vie à Richard, roi légitime d'Angleterre. Henri VII, qui, au moyen des secours de Charles, les vainquit et usurpa la couronne, n'y avait acun droit.

Je ne vois que l'ambition, le désir insa-

tiable des rois d'accumuler des titres , des couronnes qui conduisent les peuples au carnage , à la mort . Les grands rois n'ont presque tous été que de grands criminels . Enfin , je ne rencontre dans l'histoire de France que les malheurs des peuples et les crimes de leurs tyrans .

Charles d'Anjou , par son usurpation des royaumes de Naples et de Sicile , a fait verser des torrens de sang français . Voilà encore ce Charles VIII qui , appuyé sur ses droits justement anéantis aux vêpres siciliennes , va revendiquer comme héritage un sol arrosé du sang de ses rois , assassinés par cet indigne frère de S. Louis .

Il passe en Italie , et après des succès qui s'évanouirent aussi-tôt sans retour , il ne lui resta que les regrets , s'il en eût été capable , d'avoir inutilement fait verser le sang de la nation . Son armée rapporta de Naples , en 1495 , cette maladie affreuse qui contrarie la nature , qui semble s'opposer à son vœu le plus cher ; c'est tout ce qui nous est resté des conquêtes d'Italie : ce mal de Naples y avait été introduit par les Espagnols , et n'était point connu en France avant son retour .

Que pouvait-on attendre d'un prince que son père ignorant et barbare avoit fait éléver dans un lâche dépérissement des facultés de

l'ame , à qui il n'avait fait apprendre que cette seule sentence : *Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner?* Sentence infernale, axiome destructeur de toute morale ! on n'en rencontre , pour ainsi dire , que de pareils dans les monarchies. Il passa en stupidité l'espérance de son père , et mourut enfin au château d'Amboise , sans regrets et sans postérité. Il fut laissé sur une misérable paillasse , à ses derniers momens , dans le lieu le plus sale du château , neuf heures de suite , sans qu'on s'occupât de lui. La mort s'emparait du coupable simulacre , et on ne craignait plus de renverser ses autels.

En lui finit la ligne directe des rois de France descendus de Philippe de Valois. La couronne tombe en ligne collatérale , dont le plus proche était Louis d'Orléans , qui va régner sous le nom de Louis XII.

### L O U I S X I I ,

#### C I N Q U A N T E - D E U X I E M E R O I .

Il importe sur-tout à la vérité d'examiner avec attention le règne des rois que l'enthousiasme , que les historiens ont déifiés ; c'est pourquoi nous examinerons soigneusement les actions de Louis XII , appelé le père du peuple. Voyons s'il a mérité ce titre si touchant et si honorable.

Je le prends au moment où il influa sur les destinées de la France. Ce fut dès la minorité de Charles VIII.

Il fallait que l'idée de régner chatouillât bien son ame , puisque malgré la décision des éats, qui , vu son jeune âge, ne consentirent point à lui donner la régence du royaume, pendant la minorité de Charles , il voulut l'emporter d'autorité. Indigné de l'ordonnance qui la lui refusait, il publie qu'étant le premier prince du sang, la régence lui appartient; il veut assister en cette qualité au conseil, au parlement , aux assemblées de la ville ; et ensin il prétend au nom et à l'effet. Je ne vois que l'ambition ou l'intérêt qui ait pu le jeter hors des bornes des loix, qui veulent que tout individu, tel qu'il puisse être, leur soit soumis, c'est-à-dire , obéisse à la volonté générale , sans laquelle il n'existe point de loi , mais des ordres tyranniques.

L'intérêt n'entre point pour l'ordinaire dans les jeunes ames; reste donc cette passion si fatale aux peuples, l'ambition; mais peut-être que toutes les deux le faisaient agir; le reste de sa vie n'éclaircira pas ce problème de morale.

Quoi qu'il en soit , il lève le glaive contre son beau-frère, pour obtenir , ou parce qu'il n'avait pas obtenu la régence du royaume.

Il se retire chez le duc de Bretagne, ourdit une ligue de plusieurs seigneurs, et est la cause d'une guerre de cinq ans, qui ruina les domaines du duc et de sa fille, et coûta la vie à des milliers de François et de Bretons.

Enfin, après bien des massacres, arrive la journée de S. Aubin, où il est fait prisonnier par l'armée victorieuse du roi, et conduit à la grosse tour de Bourges, où il fut étroitement gardé pendant deux ans, fut mis dans une cage renforcée de pattes de fer : c'étaient des reliques du père de Charles VIII. Certes, un esprit si fier, un cœur si hautain, un caractère si indomptable et si ambitieux n'annonçaient pas *le père du peuple* : voilà en abrégé ce qu'il fut avant de parvenir au trône ; maintenant qu'il est revêtu de l'autorité royale, examinons sa vie. Il commence par ôter les priviléges à l'université de Paris, et la réduit au silence, en introduisant dans la ville un grand nombre de soldats. Cet acte despotique ressent la tyrannie militaire, annonce qu'il voulait être obéi, et qu'il ne prétendait pas qu'il y eût un corps qui conservât quelques droits qui pussent gêner l'exercice de l'autorité absolue à laquelle il prétendait. Nous venons de voir qu'il avait donné des marques de ce caractère impérieux qui s'indigne de tout obstacle, dès la minorité de Charles VIII.

Arrêtons - nous sur sa vie privée , après nous jeterons un coup-d'œil rapide sur sa conduite lorsqu'il fut exposé aux yeux de l'Europe dans ses guerres d'Italie si malheureuses , si peu réfléchies , où s'engloutirent l'or et le sang des Français . Les défaites ou les victoires sont toujours achetées à ce prix déplorable , au prix des larmes de mille familles désolées .

Je ne connois que les faits pour juger , et je me fais cette question : Peut-on être un bon roi , sans être un bon fils , un bon père , un bon époux ? J'ose affirmer que non .

Il faut l'avouer , Louis n'a pas rempli à beaucoup près ces qualités . Voyons la manière qu'il employa pour répudier Jeanne , troisième fille de Louis IX , après vingt-six années d'union très-intime . Il avait aimé Anne , veuve de Charles VIII . Après sa mort , son amour se ralluma . Il rechercha l'amitié du pape Alexandre VI , de ce scélérat noirci de tous les crimes , souillé de stupres , d'incestes , d'empoisonnemens , d'assassinats ; il rechercha , dis -je , son amitié , pour applanir les difficultés qu'offroit ce divorce . Il envoie pour cela des ambassadeurs au pape , qui , n'aspirant à rien tant qu'à l'agrandissement temporel de son indigne fils César Borgia , alors cardinal , embrasse volontiers cette occasion

de complaire au roi, et de gagner sa faveur par quelque service signalé. Connaissant donc les dispositions de Louis, il s'arrange pour faire un infâme trafic de la rupture d'un nœud que la religion devait faire respecter à ce pape , à cet Alexandre VI , et sur-tout que vingt-six ans écoulés faisaient présumer sacré. Le divorce doit être permis sans doute ; mais ce n'était pas à un pape , gardien de l'indissolubilité prétendue du mariage; ce n'était pas à un roi accablé de préjugés cent fois plus contraires à la morale , de se croire déchargé du joug qui lui pesait, parce que la bouche impie de ce pape avait prononcé la dissolution d'un pacte social. Quoi qu'il en soit, voici l'accord fait entre eux pour opprimer la vertu d'une épouse , pour mépriser des nœuds que le penchant et l'habitude lui avaient rendus si chers , et dont la rupture déchira son ame , et lui coûta tant de larmes.

Cet exécutable pasteur des fidèles convint avec le roi de la somme de trente mille ducats , tira de lui une promesse par écrit de l'aider , aussi-tôt la conquête de Milan à laquelle il se disposait , à réduire en l'obéissance du siège apostolique les villes possédées par les vicaires de la Romagne , et pour son abominable fils César Borgia , une compagnie de cent lances , vingt mille livres de pension ,

une femme à son gré , et Valence en Dauphiné , avec titre de duché .

Eh ! peut-on croire qu'un accord si honteux ne déshonore pas la mémoire de Louis XII ? Quoi ! père du peuple , tu donnes trente mille ducats , une compagnie de cent lances , vingt mille livres de pension qui , suivant la progression de l'argent , en vaudraient cent aujourd'hui , une femme au gré de cet incestueux cardinal Borgia , et le duché de Valentinois ! Et pour qui tous ces dons impies ? pour que ce pape abominable couvrît aux yeux des peuples , de son sceau sacrilége , un abandon cruel et illégitime . Ah ! Louis XII , je crains bien que l'enthousiasme ne t'ait prodigué trop d'éloges ! Enfin voyons comme on procéda à la cassation d'un lien qui fit le malheur éternel de Jeanne de France . On allègue quatre moyens de nullité contre le mariage de Louis ; 1<sup>o</sup>. la parenté au quatrième degré ; 2<sup>o</sup>. l'affinité spirituelle qui naissait de ce que Louis XII était filleul de Louis XI , père de Jeanne ; 3<sup>o</sup>. la violence dont on prétendait que Louis XI avait usé pour forcer Louis XII à ce mariage ; 4<sup>o</sup>. le défaut de consommation . Les deux premiers moyens sont impertinens ; le troisième est détruit par le contrat où il est dit que c'est à la prière de Marie de Clèves , duchesse d'Orléans , que

Le roi a bien voulu accorder madame Jeanne de France, sa fille, à Louis duc d'Orléans. On va juger de la valeur du quatrième par l'extrait du procès-verbal de dissolution de mariage ; il a pour titre :

« Procès-verbal de Philippe, cardinal de Luxembourg, évêque du Mans; de Louis, évêque d'Alby, et de Fernandus, *episcopus septensis, de Ceuta*, commissaires par deux bulles du pape Alexandre VI, insérées sur la cause de la séparation du mariage de Louis XII et de Jeanne de France, avec la sentence desdits commissaires, par laquelle, vu par les dépositions d'un grand nombre de témoins que le roi n'étant encore que duc d'Orléans, avait été contraint et forcé, par les menaces du roi Louis XI et du roi Charles VIII, de consentir audit mariage; que ladite Jeanne était impuissante, *quod esset à naturā imperfecta, corpore viciata et maleficiata, non apta viro*, et qu'ils étaient cousins au quatrième degré, ils déclarèrent ledit mariage nul, avec pouvoir à sa majesté de se remarier ».

Le procès fut commencé à Tours le 18 d'août par la fulmination des premières bulles. Le 29 du même mois, Antoine de l'Etang, docteur en droit, et fondé de procuration de Louis XII, fit sa plainte et forma sa demande en

én nullité devant les commissaires. Il dit, après avoir articulé les moyens concernant la parenté, l'affinité spirituelle , à l'égard du quatrième moyen, que la reine étoit *corpore vitiata et maleficiata, non apta viro, sicque non potuisset et non posset concipere, semen virile secundūm congruentiam naturae recipere; imò neque à viro intrà claustra pudoris naturaliter cognosci; prout ex aspectu sui corporis judicare poterit; undè cum prætensem matrimonium fuissest contra fines et bona matrimonii, ae intentionem principalem ejus non tenuit ipso jure;* et que par conséquent le mariage étoit de toute nullité.

La reine Jeanne, assistée de ses conseils, répondit dans son interrogatoire du 6 septembre que la parenté au quatrième degré , et l'affinité spirituelle n'étaient point des empêchemens suffisans , et que d'ailleurs le cardinal de S. Pierre-ès-liens , légat à latere en France , avait donné les dispenses ; que le mariage n'avait point été forcé; que la preuve en était toute entière dans le contrat, *et quod ipsa est habilis ad complexus viriles, et fuit carnaliter cognita à rege.*

Dans les interrogatoires suivans , la reine interrogée si elle n'avait point de défauts corporels que n'eussent pas les autres fem-

mes ; répondit : je sais que je ne suis ni si belle ni si bien faite que la plupart des femmes , mais je ne m'en crois pas moins propre au mariage ; apta viro.

Le roi voyant que Jeanne ne convenait pas des faits , demanda une information par témoins , et une visite de sage-femmes . Jeanne refusa la visite , disant que la pudeur s'y opposait , et qu'elle était inutile , puisque le roi *eam diversis vicibus carnaliter cognovisset* , et offrit de s'en rapporter au serment du roi . Elle ajouta qu'il ne pouvait alléguer qu'il eût été forcé à la consommation . *Licet in muliere carnalis copula possit esse coacta , secus tamen est in viro , à quo de jure non presumitur per mulierem violenter extorta* ; que le roi était venu la voir à Lignières ; qu'il y avait quelquefois passé dix à douze jours ; et que là , *cum eādem pernoctobat solus cum solā : nudus cum nudā , debitum conjugale per carnem copulam reddendo , visus , oscula , amplexus ; et alia signa appetitiva experientiae copulæ conjugalis* ; *imò etiam veracis copulæ , prout decet inter conjuges aperte manifestando* ; *cūm ipse ex lecto conjugali surgeret , pluries dixit et se jactavit coram pluribus , quod necesse habebat bibere , et sentare , eō quōd ipsam ter aut quater cognoverat seu aliter , dicendo verbis gallicis : j'ai*

*bien gagné à boire, parce que j'ai f... ma femme la nuit trois ou quatre fois; que le roi en avait usé ainsi depuis la mort de Louis XI; qu'il n'avait point réclamé contre son mariage aux états de Tours, qu'il ne pouvait pas alléguer qu'il eût été retenu par crainte, puisqu'il s'était plaint du mauvais gouvernement en présence du parlement, de l'université et du corps de ville; qu'il s'était révolté contre Charles VIII, et que pendant tout ce temps-là il avait toujours vécu maritalement avec elle; qu'on ne doit pas la regarder comme incapable d'avoir des enfans, puisqu'il y a plusieurs femmes qui ne sont ni plus belles ni mieux faites qu'elle, qui en ont eu; d'où elle conclut à ce que le roi soit débouté de sa demande, et le mariage déclaré bon et valide.*

Le roi employa dans sa réplique beaucoup de faux-fuyans qui n'en imposèrent à personne, qui portent l'empreinte du faux qu'il osait se permettre à l'égard de la consommation que la reine allègue, *pro suo clypeo tam reiteratis vicibus*. Le roi répond qu'il n'en a usé ainsi que par dissimulation, et pour la paix. En outre ces réponses pitoyables, il ne voulait pas affirmer par serment ce qu'il faisait dire par son procureur. La reine croyant que la sainteté du serment l'ar-

réterait toujours , persistait à l'exiger ; enfin voyant quelle atteinte portait à ses avances un refus constant d'affirmer par serment , il se détermina enfin , et nia formellement tout ce qu'elle avait dit . Quelles inductions cruelles ne sortent pas de tant de circonstances contre la véracité de Louis ! Jeanne affirma que tout ce qu'elle avait avancé contenait la plus exacte vérité . Le lecteur doit prononcer entre elle et Louis XII ; l'un ou l'autre est un parjure . La vie antérieure de Jeanne , celle qu'elle mena depuis , les vertus , la timidité de son sexe , tout annonce , tout prouve moralement qu'elle fut sacrifiée , opprimée , accablée de tout le pouvoir de Louis . Son indigne accord avec Alexandre VI , cet exécrable vicaire de Jésus-Christ , sa convention si honteuse avec son abominable fils qu'il introduisit en France ; ces trente mille ducats , cette compagnie de cent lances , cette pension au moins de cent mille livres ; et enfin , pour combler la mesure , une femme au gré de cet incestueux cardinal , de cet infâme habitant de Sodome , de cet empoisonneur , de ce fraticide , de ce barbare Borgia . Tant d'indignités soulèveront tous les sages , déposent en faveur de Jeanne , et flétrissent à jamais la mémoire de Louis XII .

On le loue beaucoup d'avoir établi peu d'im-

pôts , sur-tout pour la guerre d'Italie. Mais il fit à la France une plaie profonde que n'aurait jamais pu faire une augmentation momentanée d'impositions , en vendant à l'en- can les offices royaux , dont il tira une somme énorme , et qui s'engloutit dans cette guerre aussi malheureuse et peut-être aussi folle , aussi injuste que les croisades , plaie cruelle qui n'est pas encore cicatrisée. Il commença ce honteux trafic , que François I et d'autres aussi indignes de gouverner consommèrent.

Il se laisse conduire à cette guerre ruineuse par le pape et par son fils , par le cardinal de Saint Pierre ès-liens , Trivulce , et tous les Italiens , qui , pour leur intérêt particulier , lui en montraient les prétendus avantages : je n'entrerai point dans l'énumération douloureuse des perfidies , des massacres dignes des peuples les plus barbares , qui s'y commirent ; le récit des sièges , des batailles , des meur- tres publics , des assassinats , n'est point le but de cet ouvrage. Il me suffit de prouver que de lâches historiens , que de vils pané- gyristes , des esclaves se sont extasiés sur les prétendues vertus des rois , auxquels les sages , la France entière doivent reprocher le sang de ses enfans inutilement versé ; auquels la postérité déniera leurs faux titres de gloire.

Quel avantage pour les Français , qu'un roi

ait eu l'ambition de réunir à son domaine le duché de Milan , Naples , la Sicile et beaucoup de places d'Italie ? Quelle plus grande somme de bonheur en pouvait-il revenir à chaque individu , ou à la masse totale de la nation ? Je ne vois dans ces entreprises que de l'extravagance , que des crimes éclatans , exécutés sur les ordres cruels d'un roi , d'un homme , d'un être armé de la force de ses semblables . Quoi ! ce monarque , ce Louis XII , aura fait assassiner des milliers d'hommes , aura , par un aveuglement malheureux , lancé l'un sur l'autre l'habitant , le peuple de Naples , de Milan , de la Sicile , de l'Italie , de la France entière , et s'appellera *père du peuple* ! Un père fait - il massacer ses enfans ! Engouement stupide pour des hommes tout souillés du meurtre des nations ; pour des hommes qui ont régné au milieu des désastres , du deuil , des larmes et du sang que leurs ordres ont fait répandre !

Tant d'accords frauduleux , tant d'indignes traités faits entre ce Louis XII , et le pape Alexandre VI , entre César Borgia son fils , Jules second , qui , pour le remercier , eut l'audace de l'excommunier ; toute sa vie , en un mot , donne une idée de son génie , de sa morale , de ses vertus , bien différente de celle que doit nécessairement faire naître

le surnom de *père du peuple*. Non, non, peuple trompé, j'en appelle à l'histoire ; il ne fut jamais votre père. J'avoue pourtant que les défauts de Louis XII sont peut-être le résultat de sa qualité de roi, de cette masse d'autorité, qui invite si fort à en abuser, et s'il eût été simple particulier, il eût peut-être été un bon homme ; mais les faits parlent, je n'ai pas dû les taire. J'ai dû dire que celui qui se joue de la vie des hommes, que le barbare ignorant, qui ne pense seulement pas que ses triomphes et ses défaites coûtent également des larmes à l'humanité, ne mérite que le nom d'assassin public ; tout conquérant ne mérite que l'horreur, le mépris et la haine des nations indignées. Cent lieues de terre inanimée valent-elles un être qui respire ? Le globe inculte et sauvage vaut-il la main qui le féconde ? Non, le sage, l'homme de génie, vaut seul tout l'univers.

F R A N C O I S I<sup>er</sup>,

C I N Q U A N T E - T R O I S I È M E R O I .

QUE je vois avec indignation ce roi que de lâches historiens, que des faussaires ont si fort préconisé ; dès les premiers jours de son règne, il fait cet accord simoniaque avec Léon X, appelé le concordat : ces tyrans,

politiques et religieux s'entendaient pour dépouiller la nation , pour lui voler ses droits : ce pape débauché , scandaleux , accorde , donne à François I<sup>er</sup>. la nomination des évêchés , abbayes , etc. , qui se faisait auparavant par élections ; et en revanche , celui-ci lui accorde à perpétuité la première année des revenus de tous les bénéfices du royaume , prétendu droit connu sous le nom *d'annates*. Quel mépris de la nation , quelle audace avait donc pu persuader à François et à Léon , qu'ils pouvaient se donner réciproquement ce que leur indigne cupidité leur faisait usurper ? On a pitié de la nation , on serait presqu'indigné contre elle de se laisser ainsi garotter , dépouiller par un prêtre dissolu , qui vendait les indulgences à l'encan , et par un roi hypocrite et barbare.

Ce fut sous lui que les prélats , les ecclésiastiques commencèrent à traîner à la cour les richesses de leurs diocèses , à consumer des jours qu'ils devoient aux soins de leurs églises dans le faste et les scandales dont il leur donnait l'exemple ; les gentilshommes quittèrent leurs terres , se ruinèrent en habits , en festins , s'appauvrirent , devinrent conséquemment dépendans des caprices , des faveurs , des prodigalités de la cour , que paya toujours le malheureux habitant des campagnes.

Il est chargé peut-être de plus d'un million d'iniquités commises par la vénalité des charges de judicature, dont il fit un trafic aussi révoltant qu'il est lâche et honteux. Ce crime corrompit le juge, qui doit être incorruptible, et ruina tant de familles malheureuses. Tout homme, avec de l'or, devint juge ; il revendit ce qu'il avait acheté. Ce roi, cet avare dissipateur a produit tous les maux dont l'avidité, dont la rapacité de la chicane adroite et barbare ont désolé la France depuis son règne.

Il faut l'avouer, ce déloyal chevalier est un de nos rois qui a fait les maux les plus épouvantables à la France ; c'est lui qui a le premier allumé la torche du fanatisme, qui a embrasé, dévoré ses villes désolées. On ne peut lire sans pleurer les horreurs, les affreux supplices qui s'exercèrent dans tout le midi de la France : le parlement de Provence se distingua par sa démence et sa fureur. Sous son règne, la terre a été baignée du sang des Français luthériens. Les bourreaux n'étaient exercés qu'à brûler, qu'à déchirer de pauvres misérables qui n'étaient coupables que d'avoir prié Dieu dans une langue qu'ils entendaient. Lâche tyran des pensées, il avilit l'homme, enchaîne la liberté de la presse ; et on l'appellera le restaurateur des lettres ! Non, non,

égoïste impitoyable , l'amour des lettres aurait adouci tes mœurs , t'aurait fait épargner les malheureux luthériens que tu as fait brûler , tenailler , écarteler.

Que dire de ses injustices particulières , du procès qu'il fit perdre au connétable de Bourbon , procès qui entraîna sa ruine , et pour qui , parce qu'étant veuf , il rebuta les propositions de mariage que lui fit faire *Louise* , mère du roi ? Injustice qui lui coûta cher.

Ces rois , ces tyrans ont toujours cru qu'ils honoraient la couche nuptiale des citoyens , dont ils souillaient la pureté. Mais le mari de cette femme , connue sous le nom de *la belle Féronniere* , ne fut pas de cet avis - là ; il aimait épèrtement sa femme : le roi lui rendait des visites qui lui déplaisaient. Il avertit , il fait des remontrances ; il n'est point écouté. Il médite , exécute sa vengeance ; il va dans un lieu de prostitution , y gagne cette maladie épouvantable , dont les remèdes n'étaient pas encore connus , la communique à sa femme , qui la communique au roi. La femme meurt peu de mois après ; le monarque dissolu traîna depuis une vie languissante , et ne put jamais être guéri.

Après avoir ruiné la France , après avoir arrosé l'Italie des torrens du sang des François , après qu'on ne foulait que leurs osse-

mens dans les campagnes , après enfin avoir été fait prisonnier à Pavie , voici ce qui fut conclu pour sa délivrance . Que le lecteur juge si ces trois rois , que leur extravagance fit prisonniers de leurs ennemis , Louis IX , le roi Jean et François I<sup>r</sup> , n'ont pas coûté à la France la valeur du royaume ; qu'il se donne la peine de voir à leurs règnes le prix de leurs rançons , et qu'il calcule . Il fut arrêté , en attendant les dernières conditions , que le roi consignerait , six semaines après sa liberté , le duché de Bourgogne à l'empereur , avec toutes les appartenances et dépendances , tant de ladite duché que comté , lesquelles , à l'avenir , seraient séquestrées de la souveraineté du royaume de France , et qu'il céderait à l'empereur tous ses droits sur les états de Naples , Milan , Gênes , Ast , quitterait la souveraineté de Flandre et d'Artois , etc.

Ce n'était là que les conditions préliminaires ; mais pour le surplus à convenir , ses enfans furent envoyés en otage , et délivrés plusieurs années après .

Voici les conventions : Que le roi paierait pour la délivrance de ses enfans , deux millions d'écus d'or ; savoir est , douze cent mille écus lorsque lesdits enfans seroient en France en liberté ; baillerait les terres que Marie de

*Luxembourg, mère du duc de Vendôme, avait en France, Artois, Brabant, Hainault, et celles que le duc de Montpensier, cousin germain dudit duc, possédait ès-mêmes pays, pour quatre cent mille écus rachetables en certains temps ; et pour les autres quatre cent mille restans, acquitterait l'empereur de pareille somme envers le roi d'Angleterre, qu'il lui devait à cause de prêt ; et de cinq cent mille en outre , dont ledit empereur était aussi redevable envers l'Anglais , et davantage qu'il dégagerait la fleur de lis d'or enrichie de pierreries , et un tronçon de la vraie croix que Philippe , père de l'empereur, avait engagé pour cinquante mille écus, et qu'il annulerait le procès du duc de Bourbon, rendrait l'honneur au défunt , et les biens à ses héritiers , et généralement à tous autres qui , pour le regard de la guerre , avaient été spoliés.*

Qu'on réfléchisse que toutes ces sommes étaient énormes pour le temps ; qu'il mit la France à deux doigts de sa perte par son impétitie ; qu'il la ruina par ses folies et ses prodigalités ; lui donna le spectacle scandaleux de ses débauches. Jeanne de Poitiers obtient la grâce de son père par sa prostitution. Louise de Savoie obtient la condamnation de Samblançai. Je ne parlerai pas de la basse

persidie avec laquelle il éluda ses promesses, de ses romontades avec Charles - Quint : tout ce qu'on peut assurer, c'est que ce prétendu restaurateur des lettres fut un ignorant barbare. Peu de temps avant sa mort, qu'il portait dans ses veines contaminées, il accordé à l'odieux parlement de Provence, soulevé par des prêtres, destroupés pour appuyer l'exécution de 19 personnes de Mérindol et de Cabrières. Ces bourreaux en firent égorer six mille, sans pardonner ni au sexe, ni à la vieillesse, ni à l'enfance ; ils réduisirent 30 bourgs en cendres. Ces peuples, jusqu'alors inconnus, ces malheureux Vaudois, n'avaient commis d'autres crimes que de prier Dieu en patois. Ils étaient établis depuis 300 ans dans des déserts et sur des montagnes qu'ils avaient rendues fertiles par un travail incroyable. Leur vie pastorale et tranquille retracait l'innocence attribuée aux premiers âges du monde. Les villes voisines n'étaient connues d'eux que par le trafic des fruits qu'ils allaient vendre. Ils ignoraient les procès et la guerre ; ils ne se défendaient pas : on les égorgea comme des animaux fugitifs qu'on tue dans une enceinte. Quiconque pourra lire ces horreurs sans attendrissement, n'est pas digne d'être homme. Les juges, les bourreaux qui les exécutèrent, sont des monstres ; le roi qui per-

mit, qui autorisa ces affreux massacres, n'e  
mérite que l'indignation, que l'horreur de  
tous les siècles.

Finissons ce règne fameux par tant de malheurs, d'indignes prodigalités, d'injustices, de perfidies et de scandales. Tâchons de sortir au plus tôt de cette galerie de mauvais rois, qui tous ont compté pour rien les peuples, les ont traînés par-dessus les monts, dans les champs du carnage. Le Français allant en Italie, trouverait avec épouvanle, à chaque pas, dans les rochers des Alpes, les ossements de ses ancêtres. Il ne creuserait pas le quart d'un champ dans les campagnes de Milan, de Naples, de Sicile, de toute l'Italie, de l'Europe entière, où il ne trouvât des casques, des lances, des armures enterrées, englouties avec les malheureux qui, pour rien, allaient à la mort, sur les ordres d'un roi, d'un fou, d'un tyran.

Ce François I<sup>er</sup>. fut un hypocrite dissolu, simoniaque, sacrilège spoliateur des droits de l'église, ou pour mieux dire, de la nation; corrupteur des prélats, des nobles, des juges; extravagant, perfide, infidèle dans ses promesses, dissipateur et barbare. C'est sa main déloyale qui alluma les bûchers, dressa les gibets, les échafauds sur lesquels ont expiré, pour des opinions, tant de malheureux pen-

dant deux cents ans. Un fils aussi hypocrite, aussi despote, aussi barbare, lui succède.

## H E N R I   I I ,

## C I N Q U A N T E - Q U A T R I E M E   R O I .

Il commence son règne abominable par des édits contre les jureurs et blasphémateurs ; nous avons déjà remarqué que les blasphèmes sont dans la même classe que les crimes de lèse-majesté. Quand les prêtres étaient puissants, on blasphéait quand on prouvait qu'ils étaient dépravés, corrompus ; repousser avec fermeté l'insolence d'un commis tout fier *de parler le roi*, c'était être criminel de lèse-majesté, quand la France gémissait sous des despotes. Il autorise les duels, en ordonnant celui de Jarnac et de la Châteigneraie. Et ces cruelles extravagances sont appelées *jugemens de Dieu* ! Fou barbare, où as-tu donc pris que le fer ou le feu va servir l'innocent et frapper le coupable ? Je rougirais de m'étendre sur cette absurde démence, qui n'a été connue que lorsque toutes les connaissances, toutes les lumières disparurent, furent ensevelies sous les ruines de la Grèce et de Rome ; lorsque des barbares, sortis des antres du Nord, n'ayant jamais eu pour loi que le brigandage, ne connaissant pour tout droit que la force et le fer, apportèrent de leurs affreux climats cet usage ridicule et féroce, que l'ignorance,

que la ruine de la morale et des loix ont perpétré jusqu'à nos jours.

Dans la même année, les extorsions, les vexations des commis des gabelles révoltèrent les habitans de Guienne, de Saintonge, d'Angoumois, de Gascogne. Ils s'armèrent au nombre quarante ou cinquante mille ; leur résistance à l'oppression était juste. Il y eut des massacres, sans doute ; mais qui ne sait que ce sont des effets inévitables de ces soulèvements tumultueux contre des vexations tyranniques ? Il peut y périr même des innocens, sans que l'insurrection contre des tyrans cesse d'être vertueuse. François de Lorraine, duc d'Alençon, envoyé en Saintonge, agit avec douceur et la pacifia. Le connétable de Montmorenci, envoyé dans la Guienne, agit en général d'un despote ; il entra dans Bordeaux, désarma le peuple, ôta, brûla tous les titres, registres des droits et franchises des habitans, cassa le parlement, fit abattre les cloches, et fit périr par des supplices horribles les chefs de cette insurrection. Cet absurde tyran, qui n'avait peut-être pas quatre idées justes, veut commander aux pensées : il établit une chambre ardente et extraordinaire contre les luthériens du royaume, et fait une ligue contre l'empereur avec les protestans d'Allemagne. A-t-on jamais poussé à ce point la démence, le mé-  
pris

pris de l'opinion ? Les cachots étaient pleins en France de luthériens , la terre arrosée de leur sang : la cour abominable se divertissait à voir les supplices affreux qu'on leur faisait souffrir. Il se fit une procession générale à Notre-Dame , où le roi assista , en 1548 , après laquelle on brûla à la Grève un nombre considérable de protestans. Voici l'excès de barbarie qu'on employait contre ces malheureux : ils étaient attachés , par une chaîne de fer , à une poutre qui jouait en bascule ; on les plongeait ainsi dans un brasier ardent , et cette machine infernale se relevant , leur faisait éprouver , à plusieurs reprises , le plus horrible supplice. Les cris épouvantables d'un de ces infortunés frappèrent si violemment sur son ame atroce , que toute sa vie il en eut des souvenirs effrayans.

Cette épouvante , ces images affreuses qui revenaient le troubler au milieu des plaisirs de sa cour licencieuse et cruelle , ne le corrigèrent pas ; tout son règne fut souillé par le sang répandu dans les places publiques : par-tout on ne voyait que des bûchers , des supplices. La duchesse de Valentinois , maîtresse avare et surannée de ce roi , profitant des confiscations faites sur les protestans , lui servait de furie pour réveiller à tout moment sa barbarie. Cette femme impudique , altérée

de sang , affamée d'or , demandait leur mort comme le prix des criminelles faveurs dont elle était si libérale au roi et à ses valets ; et pas un réformé ne pensa à se défendre sous ce règne de fer et d'airain .

Je n'ai que faire de parler de ses guerres d'Allemagne et d'Italie , pour prouver que le sang des peuples n'était rien à ses yeux ; les supplices horribles des Français réformés , égorgés par milliers dans les places publiques , devant ses yeux barbares , le prouvent assez . Il s'était promis , avec d'horribles sermens , de voir brûler Anne Dubourg ; aussi-tôt que la fête des noces de sa fille et de sa sœur serait achevée ; mais la mort l'interrompit dans ses exécrables projets .

Il fut tué dans un tournois , qui fut le dernier de ces extravagans et périlleux divertissemens . François second , son fils , lui succéda à l'âge de quinze à seize ans .

### F R A N C O I S I I ,

#### C I N Q U A N T E - C I N Q U I È M E R O I .

Roi imbécille , qui ne régna heureusement que quinze à seize mois , mais bien assez pour qu'il y ait beaucoup de sang répandu . Les supplices de plus de mille hérétiques , celui du conseiller Anne Dubourg , armèrent les persé-

cultes , dont la secte était multipliée à la lueur des bûchers et sous le fer des bourreaux ; la rage succéda à la patience : ils y imitèrent les cruautés de leurs ennemis. Neuf guerres civiles vont embraser la France ; une paix plus funeste que la guerre va donner le temps au fanatisme , à la discorde , à la barbarie , de s'unir , et de secouer leurs funestes flambeaux sur la France.

Le fougueux Maugiron entre dans Valence avec seize compagnies de vieilles troupes , baigne les rues de sang , saccage , massacre sans pitié , sans distinction de sexe ni d'âge , traite enfin ses malheureux habitans comme ceux d'une ville prise d'assaut par le soldat le plus effréné et le plus barbare. Montélimart éprouve un sort aussi féroce. Après avoir assassiné ces malheureux , on les calomnie.

On veut introduire l'inquisition ; le conseil privé l'accorde ; les parlemens l'autorisent : mais le chancelier de Lhôpital , seul homme de bien dans un siècle corrompu , s'y oppose.

C'est une si horrible confusion d'intrigues , de perfidies , d'audace , de fureurs pendant ce règne malheureux , que l'ame est oppressée , et ne pourrait prévoir le nœud de cette horrible tragédie , sans que l'histoire en ait conservé le souvenir effrayant.

Enfin ; après la condamnation du prince de

Condé, pendant les intrigues exécrables des Guise, de Catherine de Médicis, le roi meurt, et laisse le royaume en proie au fanatisme, à l'ambition couverte du manteau de la religion. Sa mort donna la vie au prince de Condé, dont l'exécution était différée. Son ame était déjà dépravée par ses oncles et par sa mère : les germes de férocité qu'ils y avaient jetés allaient se développer avec plus de fureur; mais son frère..... Que ne peut-on effacer son règne horrible de l'histoire ! J'avance en frissonnant, je n'ai que des crimes à retracer.

## CHARLES IX,

## CINQUANTE-SIXIÈME ROI.

IL est des monstres dont le seul nom fait éprouver un sentiment d'horreur et d'indignation, dont les crimes, transmis avec effroi d'âge en âge, parviendraient, après soixante siècles, à la postérité, sans le secours de l'histoire. Tels sont ceux de ce Charles IX, dont je ne peux parler sans frémir.

Je marche à travers mille échafauds, des gibets, des bûchers ; je marche à travers des villes, des provinces entières réduites en cendres, livrées à la famine, à la désolation, au viol, à tous les attentats du soldat effréné. Jamais tant de maux ne sont tombés à la fois

sur cette terre déplorable. Jamais tous les crimes ne se sont unis d'un nœud plus étroit et plus barbare. Je parcours tous ceux commis par l'ambition et le fanatisme, depuis le funeste concile de Nicée jusqu'à nos jours , et je vois que ce règne si court peut balancer les douze siècles de forfaits qui se sont écoulés. Le lecteur n'exigera pas que je lui fasse ici un détail de toutes les horreurs qui se sont commises par les ordres de ce roi abominable : il faudrait un volume , qu'on dévorerait avec effroi , avec des sanglots , qu'on arroserait de ses larmes; mais cette énumération trop longue et douloureuse excède le plan de cet ouvrage. Je me bornerai à tracer à grands traits les principales actions de sa vie; elles prouveront , avec tous les autres règnes , qu'on ne peut , sans un excès de démence , avoir consacré , comme un point de constitution , l'hérédité et l'inviolabilité de ces rois qui tous ont violé les droits les plus sacrés de la nation. Quoi ! elle mettra dans les mains d'un individu un glaive pour la défendre , dont il frappera en barbare insensé, et elle ne pourra pas le désarmer! elle ne pourra pas faire tomber sa tête criminelle ! il faudra qu'elle se laisse égorguer ! Quel est le fou, le législateur imbécille et cruel qui peut proposer une loi d'un ridicule si atroce ? Hé bien ! Français , elle est portée par notre aréopage , où

l'on voit encore des lumières , du civisme , mais dont la majorité est gangrenée , qui n'offre que la corruption , l'avidité des esclaves , l'ignorance , la barbarie des Welch's , des Huns et des Vandales.

Les commencemens de ce règne , tant souillé de forfaits , se passent en intrigues , cabales ; artifices , perfidies , assassinats , massacres particuliers et généraux des protestans de Paris , Senlis , Amiens , Abbeville , Meaux , Châlons , Troyes , Aurillac , Moulins , Bar - sur - Seine , Epernai , Sens , Auxerre , Montargis , Gien , Nevers , Corbigny , Issoudun , Mans , Vendôme , Angers , Craon , Blois , Tours , Poitiers , Rouen , Valognes , Bordeaux , etc. Enfin , ces horribles boucheries s'exercèrent d'un bout de la France à l'autre ; et , à la honte éternelle de la magistrature , le parlement de Paris rendit un arrêt en 1563 , qui permit d'égorger les protestans par - tout où on les trouverait. Indigne proscription , qui fit qu'on les massacra sans danger , sans pitié , comme sans remords. Les hommes périssaient par le fer , par le feu : leurs femmes , leurs filles étaient violées avant d'être pendues , noyées , massacrées. On leur ouvrait les entrailles , on en tirait les enfans à demi - formés ; on en arrachait le cœur , et par une férocité impitoyable , les farouches catholiques les déchiraient

avec leurs dents , les dévoraient ; enfin , on vit parens contre parens , les pères massacrer leurs fils , les frères teints du sang de leurs frères ; les moines , les prêtres , égorgeant eux - mêmes ces victimes malheureuses .

Cet arrêt d'exécration portait : *De courre sus au son du tocsin , à ceux qui seraient tant soit peu suspects de la religion protestante , et se publiait tous les dimanches dans les lieux du ressort du parlement . Il mit le poignard à la main de tous les vagabonds , fainéans , débauchés , de tous les brigands .*

Le parlement de Toulouse se distingua aussi par son absurde fureur . Il commande *qu'on courre sus aux huguenots , avec l'aveu du pape , du roi et de la cour .* Alors le massacre fut horrible ; hommes , femmes , filles , enfans , rien ne fut épargné .

Je ne retrace point les crimes de Catherine de Médicis , des Guise , du Cardinal de Lorraine , et de tant d'autres . Ce n'est que l'histoire des attentats des rois que je réunis en masse dans cet ouvrage . Ainsi , qu'on ne demande pas davantage que j'ai promis . Je ne parlerai point de tant d'édits de pacification donnés , violés , révoqués avec tant de perfidie et de cruauté . Frémissez , lecteurs : les horreurs que vous avez vues s'effacent devant celles qui vont suivre .

Ce Charles IX, sa mère, son indigne conseil, voyant que les protestans renaissaient de leurs cendres, crurent pouvoir les exterminer d'un seul coup. Tout fut concerté, et les pièges étant préparés, une paix avantageuse leur fut proposée de la part du roi. Coligni, fatigué de la guerre civile, l'accepta avec chaleur. Charles, pour ne laisser aucun sujet de soupçon, donna sa sœur en mariage au jeune Henri de Navarre. Jeanne d'Albret, trompée par ces apparences perfides, vint à la cour avec son fils, Coligni et tous les chefs des protestans. Le mariage fut célébré avec beaucoup de pompe. Toutes les manières obligeantes, toutes les assurances d'amitié, tous les sermens, ou les affreux parjures, furent prodigues par le roi. Toute la cour paraissait occupée de mascarades, de jeux, de fêtes, de plaisirs. Enfin, la veille de la St. Barthélemy arrive. Le roi, la reine mère, les ducs d'Anjou, de Nevers, de Retz et Tavannes, tinrent le dernier conseil aux Tuilleries l'après-dîner; et le massacre général des protestans fut irrévocablement résolu. On y mit en balance si le roi de Navarre serait enveloppé dans la proscription, et il dut la conservation de sa vie à la politique affreuse de cette cour abominable : le tocsin sonne à St. Germain-l'Auxerrois. Le signal du massacre fut donné

Le 24 du mois d'août 1572, à minuit, veille de la S. Barthélemy, par l'horloge du palais. On frappe entre deux ou trois heures du matin, à la porte de l'amiral Coligny. Cosseins, un des assassins, poignarde celui qui vient ouvrir, enfonce les portes des appartemens : l'amiral, alarmé du tumulte, sauta de son lit. Besme, l'ancien domestique du duc de Guise, entre à la tête de huit assassins, lui porte un coup de poignard dans la poitrine, et lui donne un coup de revers sur le visage ; un autre assassin, nommé *Artin*, lui traverse le corps d'un coup de pistolet. Guise, qui attendait dans la cour sa victime, demande qu'on le jette par la fenêtre : on l'y précipite ; il tombe à ses pieds ; et lui essuyant le visage avec un mouchoir : *Je le cognais*, dit-il, c'est voirement *lui-même*. *Courage, compagnons, nous avons heureusement commencé; allons aux autres, le roi nous le commande.*

Les assassins le mutilent indignement ; un Italien, domestique du duc de Nevers, lui trancha la tête, la porta au roi et à Médicis, qui, l'ayant fait embaumer, l'envoyèrent au pape et au cardinal de Lorraine, pour gage certain de la mort de son ennemi. Sa maison est pillée, ses domestiques massacrés. Tous ses amis étaient attaqués dans Paris : hommes, femmes, enfants, tout était égorgé ; toutes les

rues étaient jonchées de corps morts: Les prêtres, tenant un crucifix en main et un poignard dans l'autre, couraient à la tête des meurtriers, et les encourageaient, au nom de Dieu, de n'épargner ni parents, ni amis. On n'entendait dans les rues qu'un horrible bruit d'armes, de chevaux, d'arquebuses, de cris lamentables de mourans, de voix d'hommes qui demandaient la vie et miséricorde avec épouvante, et les huées impitoyables des meurtriers.

Le palais du roi, de ce farouche assassin de tout un peuple, fut un des principaux théâtres du carnage; car le roi de Navarre logeait au Louvre, et tous ses domestiques étaient protestans: quelques-uns furent tués dans leur lit avec leurs femmes, d'autres s'enfuyaient tout nus, et étaient égorgés par les soldats sur les escaliers de tous les appartemens du palais, et jusques dans l'anti-chambre du monstre royal qui commandait ces assassins. La jeune femme de Henri de Navarre, éveillée par cet affreux tumulte, craignant pour son époux, et pour elle-même, saisie d'horreur, sauta brusquement de son lit pour aller implorer la pitié de ce tigre impitoyable. A peine la porte de sa chambre fut-elle ouverte, que quelques-uns de ses domestiques protestans coururent s'y réfugier. Les soldats entrèrent

après eux , et tuèrent un de ces malheureux qui s'était caché sous son lit ; deux autres furent percés de coups de hallebarde à ses pieds , et tout leur sang rejoallit sur elle .

Cependant plusieurs de ces infortunés fuyaient du côté de la rivière , et quelques-uns la traversaient à la nage pour gagner le faubourg Saint-Germain , et , chose presque incroyable , si le fait n'était pas aussi avéré qu'il est horrible , cet indigne monarque , ce roi en horreur à tous les siècles , tira sur eux avec une carabine d'une des fenêtres de son palais . Le maréchal de Tessé avait vu , dans son enfance , un vieux gentilhomme âgé de plus de cent ans , qui avait été fort jeune dans les gardes de Charles IX ; il interrogea ce vieillard sur la S. Barthélemy , et lui demanda s'il était vrai que le roi eût tiré sur les protestans : c'était moi , monsieur , répondit le vieillard , qui chargeais son arquebuse .

Catherine de Médicis , tranquille au milieu de son exécutable cour , au milieu de cette boucherie , regardait du haut d'un balcon ces assassinats , encourageait les meurtriers , riait d'entendre les soupirs des mourans et les cris de ceux qu'on égorgéait .

Je mettrai le comble à l'indignation du lecteur , quand je lui dirai que Charles , après avoir assassiné l'amiral , eut l'indignité de

T'accuser d'avoir conspiré contre sa personne, contre sa mère, ses frères et contre l'état; eut la honteuse audace d'avouer, comme légitimes, comme nécessaires à sa conservation, ces crimes horribles et impunis, ces meurtres innombrables, effrayans, qui, en une nuit, couvrirent la France entière de deuil, de larmes et de sang.

Le corps de l'amiral fut pendu par les pieds avec une chaîne de fer, à un gibet, à Montfaucon; le roi lui-même eut la cruauté d'aller jouir de ce spectacle horrible: un de ses valets, de ses indignes courtisans, l'avertissant de se retirer, parce que le corps sentait mauvais, il répondit: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Vitellius avait fait la même réponse en passant dans la plaine où Othon avait été vaincu.

Jamais proscription plus perfide, plus lâche, plus rapide et plus barbare, ne fut exercée par tous les monstres dont l'histoire nous a transmis la mémoire effrayante. Il osa déclarer, le 27 août, au parlement, toutes les chambres assemblées, que tous les assassinats, les horreurs commises dans Paris, avaient été faites par son ordre; et Cristophe de Thou, premier président, loua son zèle au nom de toute la compagnie. Lequel l'emporte, dans son genre, des crimes du monarque, de

son odieux aveu , ou de l'indigne éloge du président ?

N'est-on pas indigné quand on voit ce roi , bourreau des peuples , après tant de forfaits , après tant de massacres , ordonner un jubilé extraordinaire , des processions générales , auxquelles il assiste avec la reine , ses frères , et toute cette cour dépravée , pour remercier Dieu de ce que tout a merveilleusement réussi ? Le massacre et l'indigne procédure exercée contre Cologni et contre les protestans , avaient mis le nom français en horreur dans toute l'Europe ; pour les colorer , on veut engager un vieux gentilhomme , appelé *Briquement* , et *Cavane* , maître des requêtes chez le roi , tous deux amis de l'amiral et d'une grande réputation , à signer qu'ils avaient , de concert avec lui , conspiré contre le roi , la reine mère , le roi de Navarre ; et on leur promet , bien entendu , leur grâce : on ne put les faire se charger d'une si exécrable imposture . *Nous n'accuserons jamais* , disent-ils , *des innocens d'une si horrible calomnie* . Et les commissaires n'ayant pu leur extorquer cet aveu imposteur , tous deux , par arrêt de la cour , furent , comme criminels de lèse-majesté , pendus le 27 octobre en présence du roi , de Catherine de Médicis , de ses deux autres fils et du roi de Navarre .

Enfin il vit s'accomplir , l'année d'après la S. Barthélemy , ses horribles menaces : *je ferai* , disait-il , *qu'ils s'entre-mangeront les uns les autres*. Le 19 de Juin , au siège de Sancerre , un malheureux vigneron et sa femme , poussés d'une faim impitoyable , mangèrent leur enfant , âgé d'environ trois ans. On frémît et l'on pleure en lisant ces traits horribles.

Enfin ce monstre , dont on doit reprocher la naissance à la nature , estaux prises avec la mort . Catherine de Médicis sa mère , le duc d'Anjou son frère sont accusés de lui avoir donné le poison qui lui causa cette maladie épouvantable , contre laquelle échoua tout l'art des médecins , afin que tous les crimes se trouvassent rassemblés dans cette famille abominable. Il lutta deux ans contre les effets vrais ou faux du poison. Son sang coulait toujours , et perçait au travers des pores de sa peau. Quelque temps avant sa mort , les furies le déchiraient : les tourmens , les remords , le désespoir , ce sang répandu par ses ordres , les malheureux qu'il avait lui-même égorgés s'offraient à ses yeux épouvantés. Il ne voyait que la vengeance éternelle s'élever contre lui ; ni remède , ni pardon à tant de maux , à tant de forfaits. Enfin , après une grande effusion de sang qui se fit par ses pores , dans les deux dernières semaines de sa vie , ce bourreau des

Français rendit , dans un lit somptueux , son ame exécrable à jamais , et il fut porté en grande pompe au caveau funèbre de ses aïeux ; et Coligni vertueux , après avoir été massacré par ses ordres , a été pendu par une chaîne de fer à Montfaucon ! Ah ! ne verrai-je donc pas la justice du peuple atteindre ces indignes tyrans qui déshonorent la tombe où reposent leurs os en poudre ! Ne verrai-je donc pas le cercueil d'un Charles IX arraché d'entre les rois , trainé avec indignation dans les places publiques , avec un héraut du peuple à la tête de l'horrible convoi , le chargeant , en son nom , d'exécrations ! Ne le verrai-je donc pas traîné sur les bords de la Seine , où il tira sur les malheureux protestans , et ensuite abandonné , jeté avec horreur dans ses eaux qu'il a jadis ensanglantées ! Ne verrai-je jamais traiter ainsi tous les despotes , tous les tyrans qui ont déshonoré le trône ! Ce serait le moyen d'épouvanter peut-être les rois qui voudraient les imiter. Mais jusqu'à ce que , par une loi portée par les représentans du peuple , les tyrans portent leurs têtes sur l'échafaud comme le dernier des citoyens , il ne faut pas espérer d'aller fouiller dans le sépulcre des rois , de pouvoir accuser leur indigne poussière , de remuer leurs cendres criminelles.

## HENRI III,

CINQUANTE-SEPTIÈME ROI.

CES horribles massacres avaient porté aux cœurs des protestans la rage et l'épouvanter. Le duc d'Anjou, pendant la maladie de son frère, avait été élu roi de Pologne. Il devait son élévation à la réputation qu'il avait acquise aux batailles de Jarnac contre Condé, et de Montcontour contre Coligny, et qu'il perdit en montant sur le trône.

Dès qu'il apprit la mort de son frère, il s'enfuit de Pologne, et se hâta de venir en France se mettre en possession du périlleux héritage d'un royaume déchiré et inondé du sang de ses habitans.

Le duc d'Anjou, alors Henri III, était regardé comme incapable d'avoir des enfans, à cause des infirmités qui étaient la suite des débauches de sa jeunesse. Toujours ennemi des protestans, il devint odieux aux catholiques mêmes; assiégué d'ennemis secrets et déclarés, inférieur au duc de Guise en autorité, qui, soumis en apparence, étoit réellement plus roi que lui, il s'en défiait, et n'osait l'offenser. Avant de parler de la fin tragique du duc, il faut nous arrêter un instant sur la vie privée de ce prince si faible, superstitieux,

superstitieux , barbare , et si honteusement débauché.

Tout le monde connaît ses goûts dépravés pour ses mignons. Maugiron , Saint-Maigrin , d'Epernon , Joyeuse , Saint-Luc , Livarot , Vil-lequier , Duguast , et sur-tout Cailus , partagèrent ses indignes faveurs et ses débauches. Il est certain qu'il eut pour ce dernier une passion capable des plus grands excès.

Ce duc de Guise , qui jouera un rôle si grand et si malheureux , fut un de ceux qui partagea , dans sa jeunesse , les vices , les dépravations du monarque ; et le docteur Boucher assure que la haine de Henri pour le cardinal de Guise n'avait d'autre fondement que les refus qu'il en avait essayés.

Il mêlait ensemble les excès les plus hon- teux et la superstition. Il faisait avec les compa- gnons de sa dissolution des retraites , des pélerinages , et se donnait la discipline. Il éta- blit la confrérie de la mort pour un de ses mignons : des moines étaient les directeurs de ces confrères ; ils étaient vêtus d'une robe d'étamine noire avec un capuchon ; il admit dans celle-là beaucoup de personnes de dif- férentes espèces ; mais dans une autre confré- rie toute contraire , qui était celle des pénitents blancs , il n'admettait que ses courtisans les plus intimes ; il croyait , avec la crasse

de la théologie , que ces farces ridicules ex-piaient toutes ses actions abominablement dé-réglées. Les statuts de ses confrères , leurs règles , leurs habits , tous leurs costumes étaient des emblèmes de ses indignes amours.

Tous ses mignons moururent d'une ma-nière tragique. Il baissa Maugiron , Cailus et Saint-Maigrin après leur mort , les fit raser , et garda précieusement leurs cheveux ; il défit lui - même des boucles d'oreilles qu'il avait données à Cailus.

Ses débauches , ses extravagances , ses pro-digalités , toute sa vie , ne montrèrent qu'un caractère étroit , faible , lâche , ignorant et barbare : celui qui avait trempé dans les in-nombrables assassinats de la Saint-Barthélemi , ne devait pas être effrayé du sang des protes-tans , qu'on versa encore par ses ordres pen-dant ce règne souillé par tant de crimes hon-teux et par tant d'assassinats. Mais la perfidie et la lâcheté qu'il employa pour se défaire du duc de Guise , lui aliéna pour jamais le cœur des Français.

Il s'était fait , dit-on , chef de la ligue qui l'accablait ; mais Guise en était l'ame , et le roi méprisé. Il sortit trop tard de sa profonde mollesse , de sa léthargie. Il voulut s'assurer de quelques bourgeois de Paris , il osa dé-fendre au duc d'y entrer. Guise , en mépri-

sant ses ordres , vint à Paris ; on s'y met sous les armes , les gardes du roi furent arrêtés , et lui-même emprisonné au Louvre.

Henri III s'échappe , s'enfuit à Blois , y convoque les états-généraux. Guise , après l'avoir forcé de sortir de la capitale , le suit à Blois , et l'y vient braver ; Henri et lui s'y reconclièrent solennellement ; ils allèrent ensemble , promirent d'oublier à jamais tout ressentiment , et jurèrent sur l'autel une amitié et une paix éternelle ; et dans le même temps , ce roi lâche et perfide avait formé le projet de l'assassiner , qu'il exécuta.

Guise le méprisait trop pour le croire assez hardi d'entreprendre un assassinat ; il fut la dupe de sa sécurité. Il était assez lâche pour l'oser par le bras de scélérats mercenaires. Il avait résolu sa mort et celle de son frère le cardinal de Guise. Il fit lui-même provision de poignards , qu'il distribua à ses Gascons qu'on nommait les quarante-cinq , et qu'il avait établis pour être les exécuteurs de ses volontés secrètes. Le vingt-troisième jour de décembre 1588 , à huit heures du matin , le duc entra au conseil. Il lui prit même une faiblesse dans l'anti - chambre du roi , parce qu'il sortait des bras d'une dame de la cour , nommée madame de Noirmoutier. Dès qu'il fut entré dans la chambre du conseil , il soupira

çonna son malheur par les mouvemens qu'il apperçut. Il y rencontra *Despinac*, archevêque de Lyon, qui était bien avant dans ses bonnes graces; celui-ci en même temps ne put se défendre d'un soupçon, lui dit en présence de Larchand, capitaine des gardes, à propos d'un habit neuf qu'avait le duc : *Cet habit est bien léger; au temps qui court vous en auriez dû prendre un plus fourré.* Ces paroles prononcées avec un air de crainte, confirmèrent les siennes. Le roi le fait appeler par Révol, secrétaire d'état; il entre dans la chambre de ce royal assassin par une petite allée qui conduisait à son cabinet, dont il avait fait condamner la porte. Le duc ignorant qu'elle fut murée, lève, pour entrer, la tapisserie qui la couvrait, aussi-tôt sept assassins, ayant à leur tête Lognac, leur capitaine, qui faisait le huitième, fondent sur lui avec les poignards dont le roi les avait armés; le duc tombe sous les coups redoublés qu'ils lui portent. L'on montre encore au château de Blois la pierre contre laquelle il s'appuya en tombant, et qui fut la première teinte de son sang. Les noms de ces meurtriers sont la Bastide, Monsivri, Saint-Malin, Saint-Godon, Saint-Capoulet, Halfrenas, Herbelade, avec Lognac, leur capitaine.

Les lâches exécuteurs d'un roi plus lâche

encore , avaient bien voulu assassiner le duc ; mais ils ne voulurent point tremper leurs mains dans le sang de son frère , parce qu'il était prêtre et cardinal ; scrupule digne de ces temps abominables , digne de soldats ignorans et barbares ! Si c'était un crime de tuer le cardinal , c'en était un aussi grand , aussi lâche , de poignarder son frère . N'est ce pas toujours le sang de l'homme qu'on a répandu , soit qu'il soit couvert d'un habit court , d'une longue robe noire , d'un juste - au - corps ou d'un doliman ?

Enfin ce roi , indignement voluptueux , ce roi faible et cruel , trouva quatre soldats ou quatre assassins qui tuèrent le cardinal pour cent écus chacun : ce fut sous l'appartement de Catherine de Médicis que les deux frères furent égorgés ; mais elle ignorait absolument le dessein de son fils , n'ayant plus alors la confiance d'aucun parti , et étant même abandonnée du roi .

S'il eût eu assez de puissance pour faire revêtir cet assassinat de la formalité des loix , la ligue eu eût été épouvantée ; mais manquant de cette forme solennelle , il fut regardé comme un meurtre exécutable , irrita les Guise , fortifia la ligue , qui ne garda plus de mesure . Il vint d'abord à Paris ; mais il

en trouva les portes fermées , et tous les habitans sous les armes.

Le fameux duc de Mayenne y était alors ; il était cadet du duc de Guise , et avait été éclipsé par sa gloire pendant sa vie ; mais après sa mort , il hérita de l'audace , de l'ambition de son frère , et de plus y joignit une haine implacable et trop juste contre son meurtrier.

Le nom de Guise était révéré. Leur magnificence , leur libéralité leur gagnaient tous les cœurs. Leur zèle prétendu pour la religion catholique les avait rendus les délices de la ville. Prêtres , bourgeois , femmes , magistrats , tout se ligua fortement avec Mayenne , pour obtenir une vengeance qu'on ne pouvait s'empêcher de regarder comme légitime.

La famille du duc de Guise et sa veuve présentèrent une requête criminelle au parlement contre Henri , demandèrent justice de cet odieux assassinat : certes , c'était une occasion de prouver que la loi n'épargne personne ; mais la procédure ne fut pas loin , parce que le roi avait dans le parlement beaucoup de partisans.

Soixante - dix docteurs de Sorbonne déclarèrent Henri de Valois déchu de son droit à la couronne , et qu'on peut licitement , en conscience assurée , armer contre lui , re-

*cueillir ses deniers , et contribuer pour lui faire la guerre.*

Mais il n'avait pas de plus dangereux ennemis que les seize , nom qui ne leur fut pas donné par rapport à leur nombre , puisqu'ils étaient quarante , mais à cause des seize quartiers de Paris , dont ils s'étaient partagé le gouvernement. Un certain *Bussi - le - Clerc* était à leur tête ; c'était un citoyen audacieux et un mauvais soldat. Les seize avaient acquis une autorité absolue ; Mayenne eut dans la suite beaucoup de peine à les contenir. Après avoir été redoutables , terribles à Henri , ils se rendirent intolérables pour lui-même.

Les prêtres , les moines , qui ont toujours joué un rôle important dans toutes les révolutions , excepté dans celle de la France de 1789 , où on les a remis tout au contraire à leur place ; les prêtres , dis - je , tonnaient en chaire , et assuraient que celui qui tuerait le tyran entrerait infailliblement en paradis ; qu'il fallait par tout moyen délivrer la sainte cité assiégée par *Sennachérib*.

La ligue était près de sa ruine par la réunion du roi de Navarre à Henri III. Une armée de quarante mille hommes était à Saint-Cloud , et menaçait Paris ; mais les sermons firent leur effet : les affaires furent totalement changées par un moine.

Il se nommait *Jacques Clément*. Il était d'un petit village de Bourgogne, appelé Serbonne, âgé d'environ vingt-quatre ans. Les sermons de la ligue lui mirent un poignard à la main. Sa farouche piété, son esprit noir et mélancolique s'allumèrent par le fanatisme ; il veut être le libérateur et le martyr de la sainte ligue. Il communique son projet à Bourgoin, prieur, au père Commelet et autres jésuites, qui tous l'encouragent et lui promettent au moins la couronne du martyr, et une place dans le paradis, au-dessus des apôtres. Il se prépara à ce meurtre par des jeûnes, des prières continues qui achevèrent de lui échauffer l'imagination.

Le dernier jour de juillet, le jacobin sort de Paris, et s'achemine vers Saint-Cloud, muni d'un bon couteau. Il va droit au quartier du roi, demande à lui être présenté, sous prétexte d'avoir un secret important à lui révéler. Dès qu'il fut conduit devant le roi, il se prosterna avec une modeste rougeur sur le front, et lui remit une lettre qu'il disait écrite par *Achille de Harlai*, premier président. Pendant que le roi lit, le moine lui enfonce le couteau dans le ventre, et le laisse dans la blessure. Ensuite, les mains sur la poitrine, levant les yeux au ciel, il attend paisiblement les suites de son assas-

sinat. Le roi arrache le couteau de son ventre, et en frappe le meurtrier au-dessus de l'œil. Plusieurs courtisans accourent au bruit, se jettent sur lui, le tuent sur le champ avec une précipitation qui les fit soupçonner d'avoir été trop instruits de son dessein.

Ainsi mourut ce Henri III; ainsi celui qui avait trempé dans les assassinats de la Saint Barthélemy, qui avait lâchement fait égorgé le duc de Guise et son frère, qui avait versé le sang de tant de milliers de Français, périt par un assassinat, périt par le couteau d'un moine, aiguisé par le fanatisme et la fureur de ces temps déplorables.

Les débauches les plus honteuses, les superstitions les plus avilissantes, les faiblesses, les imprudences, point de plan, point de morale, les excès, les prodigalités signalèrent son règne dépravé, malheureux et barbare,

En lui finit la branche des Valois.

### H E N R I I V ,

#### C I N Q U A N T E - H U I T I È M E R O I .

HENRI IV naquit à Pau, capitale du Béarn, en 1553. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, son père, descendait de S. Louis. Henri fut chef de la branche de Bourbon, ce qui signifiait bourbeux, ainsi appelée d'un sief de ce nom, qui tomba dans leur maison par

un mariage avec l'héritière de ce domaine.

Aussi-tôt après la mort de Henri III, Henri IV fut reconnu roi de France par une partie de l'armée , et abandonné par l'autre. Les ducs de Nevers , d'Epernon , les seigneurs de Dampierre-Boucard , de Vitry-Gobert , et beaucoup d'autres se retirèrent chez eux. La tristesse régnait dans l'armée , et l'on dansait à Paris. Ce n'était que feux de joie , chansons , festins , mascarades et imprécations contre la mémoire du feu roi. A Rome , on connaissait le meurtrier ; ses images étaient sur l'autel. La ligue reconnut pour roi le cardinal de Bourbon , vieux prêtre , oncle de Henri IV. Le duc de Mayenne fut assez sage pour ne point usurper le titre de roi , qui alors valait cent fois moins qu'il n'avait valu et qu'il n'a valu depuis. Il le pouvait ; mais il se contenta du titre de lieutenant-général du royaume. Il s'empara de toute l'autorité royale , pendant que le cardinal de Bourbon , appelé roi par la ligue , fut gardé prisonnier par Henri IV pendant le reste de sa vie , qui dura deux ans encore.

Henri avait peu d'amis , peu de places importantes , point d'argent , et les débris d'une armée qui l'avait abandonné ; cependant il gagna plusieurs batailles , entre autres , celle d'Ivry sur le duc de Mayenne. Les deux gé-

néraux montrèrent dans cette journée tous leurs talens ; les soldats déployèrent tout leur courage : mais soit fortune , soit supériorité de connaissances , Henri demeura vainqueur.

Comme cet ouvrage n'est point fait , à beaucoup près pour faire l'éloge de cet art abominable qui n'existe que par les attentats , que pour les intérêts barbares de quelques individus appelés rois , et pour les malheurs généraux de la terre , je ne le louerai point de ses talens militaires. Il faut d'autres vertus pour mériter les hommages d'un être qui pense.

J'ai dit que tous les rois qui ont gouverné la France avaient été ou des monstres , ou des rois faibles , voluptueux , fainéans ; qu'ils n'ont régné que pour leurs intérêts individuels ; que tous ont oublié les peuples ; que tous les ont écrasés du poids de leur orgueil , de la force de tous , qui ne leur fut confiée que pour les défendre. Je crois que jusqu'ici tous ont été convaincus , je ne dis pas d'oubli des droits sacrés des peuples , mais de crimes contre la nation.

Ce Henri IV , si révéré , ne supportera pas davantage un examen impartial. On dit qu'il eut de grandes vertus , et qu'il les dut à l'adversité qui l'éprouva. Examinons les vertus qu'on lui défère , et la cause de ses malheurs , ou pour mieux dire , des malheurs de la France. C'est au sein des horreurs de la guerre civile

qu'il se noyait dans les voluptés ; car tandis que des milliers de Français s'égorgeaient pour soutenir ses prétentions au trône de la nation , il avait des maîtresses avec lesquelles il se consolait , et oubliait le sang et les larmes qu'il faisait répandre ; il oubliait des meurtres dont il est comptable au yeux de la nature. Pour procéder au jugement qu'on doit porter pour ou contre sa mémoire , posons des principes universellement reconnus aujourd'hui.

La nation est souveraine ; elle est libre de recevoir ou de rejeter un agent qui se propose pour exécuter ses ordres suprêmes. Quand elle a manifesté sa volonté , aller contre est un crime; faire couler le sang pour détruire cette volonté manifestée , est un énorme attentat contre les droits du pacte de l'ordre social. Autant de citoyens qui périssent pour ces réclamations injustes , immorales , tyranniques , sont autant d'assassinats dont se rend coupable un individu qui prétend au droit absurde et chimérique de gouverner une nation , sans son aveu , qui prétend à la qualité de roi. Un individu aller contre la volonté , je ne dis pas même générale , mais contre la volonté de quelques milliers d'hommes , est un défaut de calcul et de morale , est un crime qui mérite que les loix sévissent contre le fou , contre l'imprudent ou le barbare qui tend à compro-

mettre ainsi la sûreté des citoyens, qui veut rompre le pacte qui la leur garantit , qui mérite d'attirer sur lui toute la force publique , toute la force physique d'un empire , et toute la masse irrésistible de l'opinion.

Je vois Henri invoquant des droits absurdes de l'hérédité de la couronne , armé de ces droits que rien ne peut donner que la volonté suprême de la nation ; je le vois , dis-je , faire couler des torrens de sang français , pour s'asseoir , malgré elle , malgré ses vœux , sur son trône , sur ce trône qui n'existe , qui ne se soutient que par sa puissance , sur lequel elle seule a des droits imprescriptibles , inaliénables , héréditaires et éternels.

Si Henri eût consulté l'humanité et la raison incrées , il eût dit : je me contente du royaume de Navarre ; je ne veux pas régner sur les débris de la France en cendres , puisque presque toutes les villes ne veulent point me recevoir pour l'exécuteur de leurs loix ; je me contente de me dévouer à celles qui veulent bien me reconnaître. Le sang d'un homme que j'aurais fait verser pour soutenir des prétentions , qui au fond sont tyranniques , s'éleverait sans cesse contre moi , et poursuivrait mes jours. Voilà ce qu'eût dit un roi , c'est-à-dire , un homme qui n'eût voulu gouverner que pour l'intérêt des peuples. Il est donc prouvé que Henri ,

en agissant autrement, en prenant une marche toute contraire, en suivant une route dans laquelle le sang des milliers de Français a été répandu par ses ordres, n'a consulté qu'un calcul oppressif, individuel, qu'une ambition héréditaire presqu'immémoriale, n'a vu que des intérêts perfides auxquels il a tout rapporté, et non les malheurs généraux dont il a été la cause.

Je veux bien croire que, par une stupide ignorance dont le peuple fut la victime, il se croyoit en droit d'hériter, par sa naissance, du trône qui n'appartient qu'à la nation. C'était le crime de tous les rois, de tous les tyrans; mais enfin c'était un crime légitimé, s'il eût pu jamais l'être, par douze cents ans de ténèbres, de barbarie et d'existence. Enfin son premier crime lui fut commun avec tous les despotes, tous les usurpateurs héréditaires qui tenaient à leurs gages des brutes au lieu de soldats, qui payaient ces assassins enrégimentés pour les défendre des justes réclamations des peuples qu'ils écrasaient.

Une nation eût elle manifesté des ordres tyranniques, sa volonté est souveraine. Tout particulier doit courber sa tête, doit lui obéir. Un roi, quelque nom fastueux qu'on lui donne, n'est qu'un individu qui lui est soumis plus qu'aucun autre. Voilà ce qui est écrit aux pr-

mières pages du droit public des nations. On ne peut contester tous ces principes , sans être coupable envers elle.

Les Français ont été si écrasés sous de mauvais rois , que Henri ayant marqué des vertus très-communes , ils en ont été éblouis. L'esclavage sous lequel la nation a été asservie l'a rendue idolâtre , lui a donné ce faux enthousiasme qu'un ami de la chose publique ne peut avoir , qu'elle prodigue pour les devoirs les plus étroits , et qui n'est dû qu'à la vertu. La servitude a dépravé le génie national. Citoyens , pour juger sainement ces prétendues vertus , voyez si les actions opposées ne seraient pas des crimes. Si les actions contraires sont des attentats à vos droits , l'homme que vous admirez n'a fait que s'acquitter envers vous de l'obligation que sa place lui impose. Français , changez désormais , ou vous courez après vos fers ; l'adulation vous perdra , perdra la république , perdra la liberté : vos tyrans savent jusqu'à quel point il vous ont dépravés. Je ne m'appesantirai point sur toutes les actions de Henri , que l'adulation a vantées , a célébrées. J'en citerai cependant une , sans l'adopter , dont retentit le théâtre sous le nom de Partie de Chasse de Henri IV. Je l'examine , et je n'y vois rien qui doive exciter une vénération si profonde. Concini enlève de force la fille d'un

honnête meunier. Il le punit, mais bien trop légèrement pour une indignité pour laquelle des particuliers ont été à l'échafaud. Quoi ! pour un rapt de violence, il le prive seulement de paraître à la cour ! et c'est sur de pareils actes qu'on s'extasie ! Ce fait supposé, fût-il vrai, il prouverait seulement qu'il semble que la justice n'est pas faite pour les rois ; qu'ils sont au-dessus de la loi ; qu'on est trop heureux quand, par hasard, ils daignent en remplir quelquefois à moitié les devoirs, qui doivent leur commander l'obéissance comme au dernier des citoyens.

On cite souvent un proverbe populaire qui a consacré, dit-on, le vœu de ce prince en faveur des agriculteurs. Je ne vois pas ce qu'on doit tant admirer dans ce vœu prétendu : leur a-t-il donné quelque chose pour en obtenir l'effet ? Non ; les vœux des rois sont stériles, puisque c'est le peuple, puisque c'est l'agriculteur qui les nourrit, puisqu'ils sont absolument dans la classe onéreuse et dévorante. Quel est le citoyen, quel est l'homme, quel est l'égoïste à qui il n'en coûterait rien, qui ne fit un vœu pareil ! Oui, Français, je le répète, toutes ces vertus ne sont que des qualités fort ordinaires, célébrées, vantées par l'adulation et la servitude.

Voyons au contraire si ces vœux supposés  
ne

ne sont pas démentis par les faits. Voyons si l'agriculteur , digne de l'amour , du respect des rois comme du reste des humains , l'a si fort intéressé. J'ouvre en frémissant ce recueil infernal , connu sous le nom de code des chasses , ce code qui anéantit avec barbarie les droits de propriété ; je le vois appesantir des fers forgés par des sauvages échappés des forêts , des antres du nord ; je le vois imaginer des supplices pour tout agriculteur qui , usant du droit de la nature , chassera les bêtes sauvages qui dévastent le champ que ses sueurs ont arrosé. Ecouteons-le avec effroi : *Le paysan surpris avec un fusil autour d'une remise , sera mené fouettant , tout autour du buisson où il aura été trouvé , jusqu'à effusion de sang.* Est-ce un barbare ignorant , ou Henri IV qui s'exprime ainsi , qui s'exprime avec un sang froid , avec un mépris pour le nom d'homme , qui fait frissonner ? Agriculteurs , oui , c'est vous qu'il outrage ainsi ; vous , ses vertueux nourriciers , et ceux de vos indignes persécuteurs ! On serait tenté de prendre , après cela , ses vœux pour une dérision cruelle . Ce code affreux , ce code sanguinaire , où un roi , un homme , un individu a osé consigner le désavoué , l'abandon des loix les plus saintes de la nature , le mépris froid et barbare des droits de dix millions d'hommes au

moins , de cette portion si intéressante de l'humanité ; de ces restes vénérables de la simplicité des premiers âges ; ce recueil odieux mis en balance avec tout ce que l'adulation , l'esclavage , ou même la vérité a dit de lui , l'efface , l'anéantit pour jamais. Quoi ! Henri , tu préfères un plaisir barbare , tu préfères un chevreuil aux droits éternels , au sang même de celui qui te nourrit , au sang de l'agriculteur ! Etais - tu en délire lorsque tu dictas ces loix absurdes et féroces ? Non , non , tu les rédigeais , tu les renouvelais avec une tranquillité cruelle , avec une réflexion tyrannique ; tu voulais façonnez au joug et désarmer la nation , comme tu l'avais déjà manifesté par ton édit du 4 août 1598. Il fait défense de porter des armes à feu , sous la peine de deux cents écus d'amende , et de garder prison jusqu'au paiement , pour la première fois , et de perte de tous ses biens et de la vie pour la seconde. Et de la vie ! Grand Dieu ! Est - ce un homme ? est - ce un roi ? est - ce un tyran ? Citoyens , Français , prononcez. Et toi , Satrape stupide , couché dans la poussiè re de la cour , vil esclave , lâche idolâtre de la royauté , réponds - moi , si tu l'oses.

Pardon , Henri , si ton ombre s'en irrite ! mais je me dois à ma patrie , à la vérité , et non à ta mémoire. Il faut , si l'on conserve

des rois , qu'ils soient des hommes , des hommes les meilleurs et les plus sages de l'empire.

Que dire de tes amours si scandaleuses , si coupables ? tout le monde les connaît . Que dire de la fuite où est réduite la princesse de Condé , de la guerre que tu étais sur le point d'entreprendre pour elle , entraîné par cette passion que tu ne pouvais dompter à cinquante-sept ans , qui te faisait oublier les devoirs que contracte un roi , qui t'a mis au niveau des hommes les plus communs ? Que dire des folies où cette passion fatale , où le désir effréné des jouissances t'entraîna ; de cette foule d'édits bursaux imposés pour satisfaire l'avidité de tes maîtresses ? Tout cela prouve que l'abus sera toujours à côté de la puissance suprême , si les peuples ne peuvent déposer les rois , si le fer de la loi ne peut frapper leur tête criminelle .

Celui qui avait ordonné que tout paysan qui serait trouvé avec un fusil auprès d'une remise à gibier , serait battu de verges jusqu'à effusion de sang , peut bien en avoir fait battre sept ou huit praticiens assemblés dans un cabaret pour leurs affaires , parce qu'ils avaient refusé de partager leur dîner avec lui , qu'ils ne connaissaient pas , et qui ne se fit connaître que par cette action tyrannique ,

odieuse, comme l'Etoile le rapporte. Voltaire dit que ce fait est improbable, parce qu'il serait d'un tyran absurde, et que si une telle action avait la moindre vraisemblance, elle déshonorerait à jamais la mémoire de Henri IV. J'ose être d'un sentiment contraire à celui de ce grand homme. Il est certain que cette indigne vengeance est du moins presque individuelle, et peut être l'effet d'un ressentiment momentané, plus probable que l'outrage long et général fait à tout agriculteur dans son code des chasses, autant réfléchi qu'il est atroce; si le fait n'est pas vrai, il est affreux d'en avoir été jugé capable par ses contemporains.

On le loue beaucoup d'avoir accordé quelques vivres à Paris qu'il assiégeait; mais cela n'empêcha pas que trente mille hommes n'y mourussent en un mois de la famine qui était son ouvrage. Ce sont trente mille morts, trente mille spectres déchaînés qui s'élèvent contre lui, dont la voix lamentable crie et l'accuse. Cela n'empêcha pas que son désir effréné de régner n'ait causé le parricide de cette mère à jamais déplorable, de cette mère si malheureuse et si barbare, qui tua son enfant, et en appaisa avec effroi sa faim horrible et impitoyable. Des larmes tombent des yeux en lisant ces horreurs, que les Français n'au-

raient jamais vues , si l'élection au trône n'avait pas été ensevelie sous six cents ans d'oubli , sous six cents ans d'usurpations graduelles des droits sacrés de la nation ; si Hugues Capet , cet adroit spoliateur , n'avait eu l'art , en les avouant , de travailler à en effacer le souvenir , en faisant nommer , de son vivant , par les états , Robert , son fils , pour lui succéder ; usage qui se conserva pendant quelques règnes , tant que les peuples eurent encore présente à la mémoire l'usurpation de la couronne , mais qui s'effaça , non pas pour jamais , car les dangers imminens d'une couronne héréditaire étant démontrés , la nation , je l'ose espérer , rentrera dans tous ses droits .

Il augmente , altère la valeur des monnaies ; ainsi il se rendit coupable du même crime que Philippe-le-Bel , le roi Jean , Henri II , Henri III : ainsi il fut , comme eux , faux monnayeur .

Enfin , pour payer ses courtisans et ses maîtresses , il enfonce le poignard dans le sein de la France , que François I<sup>er</sup>. lui avait mis sur la gorge , par la vénalité des charges de judicature . François I<sup>er</sup>. avait bien vendu à l'enca<sup>n</sup>t tous les offices ; mais ils revenaient à la couronne après la mort du titulaire ; mais lui les rendit héréditaires , moyennant que

ceux qui en étaient revêtus paieraient, par année, quatre deniers pour livre de la valeur ou estimation de ces offices. Ce droit honteux était connu sous le nom de *Paulet*, barbare traitant de la chambre du roi, sous l'administration duquel il fut établi. Pourquoi donc, par quelle fatalité tous ceux qui ont reproché, à bien juste titre, à François I<sup>r</sup>., d'avoir vendu le droit de rendre la justice, ont-ils presque tous gardé le silence sur le crime de celui qui consomma sa ruine en le rendant hérititaire? Cet édit est de 1604.

Quelle plaie plus profonde pouvait-il faire à la France? Certes, nous avons eu des monstres qui ont effrayé par leurs attentats instantanés, qui ont mérité l'horreur du genre humain, mais depuis que Hugues Capet, qui donna pour toujours aux grands qu'il intéressa par là dans son usurpation, qu'il leur donna, dis-je, en propriété, les duchés, les comtés, les baronnies, etc., qui ne leur avaient été cédés qu'à vie, nous n'avons pas eu de rois, de tyrans qui aient fait à l'état de blessure plus lente, plus longue et plus cruelle.

Quiconque écrit l'histoire, doit toucher d'une main inexorable aux fantômes élevés par la bassesse, la crédulité, la fraude barbare, doit frapper d'un bras d'airain ces co-

losses aux pieds d'argile , exposés à la déception , à la vénération des peuples abusés.

Il m'en a coûté sans doute d'ébranler , de renverser ses autels ; mais toutes mes forces morales sont dues à la vérité , sont dues à ma patrie. Pour avoir abattu ses images , cela ne m'empêchera pas d'exécrer à jamais le monstre fanatique et forcené qui lui arracha la vie.

Je viens , après mille ans , expier l'erreur , l'imposture des siècles passés , des siècles de servitude , des siècles disparus , effacés par le temps où nous vivons.

L'ère des Français commence : la vérité , la morale , la liberté , la nature co - existantes , identifiées avec Dieu , sortent des décombres où douze siècles de tyrans les tenaient enchaînées.

### LOUIS XIII, DIT LE JUSTE ,

#### CINQUANTE - NEUVIÈME ROI.

Henri IV venait d'être assassiné ; son fils , Louis XIII , lui succéda à l'âge de dix ans. Nous avons vu avec quel oubli des droits de l'homme , avec quel mépris froid et barbare il traita l'agriculteur. Nous avons vu avec quelle ingratitudo , quel outrage il traita la nation qu'il voulait désarmer , qu'il voulait

enchaîner par son édit de 1598. Son méprisable fils va trainer pendant trente-trois ans encore une vie malheureuse, agitée par les factions, dont les germes n'étaient pas éteints. Pas une action généreuse n'a signalé son règne ; pas un acte n'a fait voir qu'il se soit occupé du bonheur des peuples. Sans nuls talens pour gouverner, l'ame faible, étroite et cruelle, il eût été à peine propre à régler un ménage, une maison particulière.

Aussi-tôt après la mort de son père, Sully fut chassé ; le gouvernement fut abandonné successivement à trois principaux ministres, à l'intrigue de la reine mère, des grands et des favoris. Ils remplirent les villes de troubles, de soulèvements, de confusions, et le royaume fut par-tout malheureux.

Son éducation fut, comme celle de tous les rois héréditaires, sans principes, sans morale, une vraie démence politique, propre à dégrader, à corrompre toutes les vertus quel'homme reçoit de la nature. Il eut trois précepteurs qui ne lui apprirent rien. Obligés de ramper aux pieds de leur élève, du despote imbécille, ils le rendirent à la nation aussi profondément ignorant qu'ils l'avaient reçu. La chasse, la fauconnerie étaient toutes ses délices. On ne sait lequel l'emporte du mépris ou de l'indignation, quand on voit qu'un roi se démet des

occupations importantes que sa place lui impose , pour s'abandonner à ce métier cruel , inventé par des sauvages accablés du poids de leur ennui , et qui croyaient n'avoir rien à faire pour le genre humain. Il avait une excellente mémoire , et il l'employait à retenir le nom de ses chiens , et toute sa sagacité était de leur parler et de s'en faire entendre. Quel agent de la chose publique ! quel roi ! quel peuple ! qui se laissait ainsi gouverner , dégrader , avilir ! Mais l'instant des lumières , des vengeances , n'était pas arrivé.

Il renouvelle des édits contre les jureurs , les blasphémateurs , comme les tyrans imbécilles qui l'avaient précédé. C'est quelque chose d'exécrable de voir comme cette cour corrompue jeta de la division dans les états de 1614 ; comme elle réussit à n'y faire rien décider ; comme l'esprit intrigant de Marie de Médicis gouvernait l'assemblée ; comme la nation fut méprisée , foulée aux pieds de ces fantômes d'états-généraux.

Louis XIII eut d'abord une confiance sans bornes en sa mère : nous le verrons dans la suite changer d'une manière horrible. Elle fut accusée d'avoir trempé dans l'assassinat de Henri IV , conjointement avec le duc d'Epernon ; mais les preuves sont au moins douteuses. Elle s'unit étroitement au maréchal

d'Ancre. Cet Italien usurpa , sous son approbation , à peu près toute l'autorité. Eléonore Galigaï , sa femme , avait un caractère qui sympathisait avec celui de Marie de Médicis. Savantes dans l'art de l'intrigue , faibles , crédules et superstitieuses , elles unissaient l'astrologie , la démence de la magie , à tout ce que la ruse peut employer pour faire réussir leurs projets ; elles croyaient à toutes ces sottises inventées par l'ignorance et la faiblesse ; mais Galigaï ne méritait pas le sort affreux qui l'attend. Concini fut avide de pouvoir et d'argent ; mais un roi , le faire assassiner sous ses yeux , est un attentat qui met son nom dans les fastes des tyrans timides et barbares. Il faut transmettre les principales circonstances de cet assassinat ordonné par un roi , par un monstre de dix-sept ans.

Louis , sur les accusations de Luines , qui avait toute sa faveur et sa confiance , consent à chasser sa mère , et au meurtre du maréchal. Le premier projet de l'assassinat manqua ; il devait être exécuté lorsqu'il viendrait le saluer. Ce monarque , qui eut tant de vices méprisables , et pas une vertu , devait l'attirer dans son cabinet , sous prétexte de lui faire voir une carte du siège de Soissons. Un homme ordinaire aurait terminé sa vie sur un échafaud , aurait eu , avec ses complices , les mem-

bres brisés par le fer du bourreau , pour cet assassinat prémedité. Si Concini était coupable , il fallait le faire arrêter , et lui faire son procès. Les moyens ne lui manquaient pas. Le jour était assigné au dimanche 23 avril 1617 ; mais le ministre vint trop tard au Louvre , et le roi était à la messe. Il était à la messe , grand Dieu ! et il méditait un meurtre ! il rouloit dans sa tête les m<sup>e</sup> yens de l'exécuter lâchement et sans danger ! La superstition , le fanatisme , la barbarie , l'athéisme ont toujours distingué les ames de nos rois , de nos despotes , de nos tyrans.

Enfin Concini vint le lendemain 24 pour saluer le roi , sur les dix heures. On ouvre la grande porte du Louvre , qu'on eut soin de refermer aussi-tôt. Vitry , capitaine des gardes , descend de la salle des Suisses avec ses deux frères , et quelques autres assassins. Il rencontre le maréchal sur le pont qui était alors à l'entrée du Louvre. Il lui demande son épée de la part du roi. Concini y porte la main pour obéir , sans doute ; car il n'est pas présumable qu'il pensât à se défendre , presque seul au milieu des gardes du roi. Aussi-tôt il fut renversé de trois coups de pistolet : on eut la lâche cruauté de le percer de coups d'épée , après qu'il fut tombé mort sur la place.

Le roi , immédiatement après l'assassinat ,

se montra sur le balcon , et remercia les meurtriers. Il témoigna à Vitry sa joie , comme s'il eût gagné une bataille. Son carrosse , attelé à six chevaux , était au bout de la galerie du Louvre , tout prêt à partir , au cas que le coup vint à manquer par quelques-unes de ces circonstances qui arrivent très-souvent , et qu'on ne prévoit jamais , et dérangent les actions généreuses comme les attentats.

Il paraît que cet infortuné Florentin était généralement détesté , et la haine qu'on lui portait éloignait tout danger , en lui faisant légalement son procès : on n'excuse ces exécutions subites que lorsqu'en recourant à la justice ordinaire , les scélérats sont sûrs de l'impunité. Qu'on ne dise pas que la reine mère pouvait tout faire en sa faveur contre son fils , elle qu'il accabla si aisément , si cruellement , à qui il ôta ses gardes par un seul acte de sa volonté , sans qu'elle osât murmurer. Le véritable motif était que de Luynes voulait envahir ses immenses possessions. La lâche cupidité du favori enveloppa dans la proscription , la malheureuse Galigai , épouse du maréchal.

Ils étaient tous deux mêlés dans toutes les intrigues de ces temps , où des hommes affamés se disputaient les lambeaux du misérable habitant des campagnes , sans songer seule-

ment qu'il dût être compté pour quelque chose dans la balance du gouvernement; ils étaient, dis-je, mêlés dans cette guerre de ruse, d'astuce, de tracasseries de cabinet, mais ne méritaient pas la mort, et sur-tout cette déplorable Galigaï, si stupidement accusée de sortilège, et comme telle, condamnée par des imbécilles atroces à être brûlée en place de Grève, le 8 de juillet 1617. Le parlement de Paris eut la stupidité cruelle de les condamner comme *atteints et convaincus de sortilèges et d'impiétés*, etc., et les barbares qui le composaient s'appelaient *docteurs en droit*, et ils disposaient de la fortune, de l'honneur, de la vie des hommes, et ils prononçaient gravement et d'un air auguste leurs arrêts de démence; et ce ne sont pas ceux qui ont prononcé ces arrêts, qui crient vengeance, qui ont été témoins de l'anéantissement de leur corps; mais la France entière a assez d'iniquités et de morts sanglantes à reprocher à ses membres, dissous, qui existent encore. Cette femme malheureuse, cette Galigaï, dont la chute fut épouvantable, montra jusqu'au échafaud une constance qui fut admirée de ses plus grands ennemis; elle protesta jusqu'à sa mort de son innocence.

Il paraît que rien ne peut excuser l'assassinat royal du maréchal d'Ancre, et le meurtre

exécrable et stupide commis avec les formes juridiques sur son épouse. Le nombre des morts ajoute sans doute à la calamité, mais rien à l'horreur qu'inspire une action si lâche et si cruelle.

Si Charles IX, monstre dont nos descendants conserveront l'horrible mémoire, s'est noyé dans le sang des Français, Louis XIII, né dans les mêmes circonstances, en aurait fait autant. Il était à peu près du même âge. Il fit assassiner, sous ses yeux, ce Concini qu'il voyait tous les jours, qui avait eu sa confiance la plus intime. Il était sombre, crédule, fanatique; il avait l'ame chagrine et atroce comme lui; il aimait passionnément la chasse, et à répandre le sang des animaux; comme lui, gouverné d'abord par sa mère, et ensuite la détestant. Elle fit diverses tentatives pour le voir après le meurtre du maréchal, mais elles furent inutiles.

Je crois voir Agrippine assiégeant en vain la porte de Néron; comme elle, elle fut toute-puissante sous son fils; comme elle, réduite à dévorer des chagrins les plus cuisans; comme elle, réduite à l'abandon loin de ce fils ingrat: il ressemble, sous ces rapports, à ce farouche tyran, et sous un autre, à Charles IX, jaloux de Gaston, son frère, comme ce Charles l'était du duc d'Anjou, depuis Henri III. Elle ne mou-

rut pas d'une mort aussi violente qu'Agrippine; mais Louis XIII, mais son fils, grand Dieu! la laissa mourir de faim à Cologne, et a mérité le nom de parricide!

Le sort épouvantable de cette femme, qui avait joué un rôle si important, remplissait tout le monde d'épouvante et de pitié. Cette reine autrefois si puisante, fille de François de Médicis, grand duc de Toscane, et de Jeanne d'Autriche, sœur de l'empereur Maximilien II, épouse de Henri IV, mère de Louis XIII, de Gaston, duc d'Orléans, d'Elizabeth, reine d'Espagne, de Christine, duchesse de Savoie, et de Henriette, reine d'Angleterre, employa toutes les instances, toutes les supplications, toutes les humiliations pour se reconcilier, à ses derniers momens, avec son fils : il fut inexorable.

Elle eut de grands torts, sans doute; mais elle était descendue, elle était tombée, elle était précipitée du faite du pouvoir dans l'infortune, dans la misère la plus affreuse; enfin, elle était sa mère.

Après la mort du maréchal, elle avait obtenu la permission de se retirer à Moulins, et après bien des demandes inutiles, son fils consentit à la voir avant son départ. Comme ils se séparaient, elle se penche pour l'embrasser; et lui, pour l'éviter, lui faisant une révérence plus

profonde , lui tourne le dos , couvrant sa dureté d'une ombre de respect.

Elle arrive à Blois , il l'y fait arrêter et l'y retient prisonnière. Elle envoia dire au duc d'Epernon , par Vencentio Ludovicci , qu'elle *était en danger de sa vie.*

Elle s'échappa du château dans lequel elle était gardée , par une fenêtre , en risquant ses jours , et s'enfuit à Angoulême.

Ce fils dénaturé établit des commissaires pour lui faire son procès , à son frère et à tous ceux qui étaient attachés à leurs personnes , malgré l'opposition du parlement. Il leur ôte le droit d'asile qu'ils pouvaient espérer à Metz , enfin , ce n'a été envers elle qu'une dureté froide et farouche , jusqu'à la mort de cette mère malheureuse , arrivée le 3 de Juillet 1642 , une année avant celle de ce fils impitoyable.

Il donne un édit impolitique le 15 juin 1617 , par lequel de son plein pouvoir et autorité royale , il détruit ce qui avait été fait par une convention des états du Béarn. La religion romaine y était abolie depuis cinquante ans. Il la rétablit ; il s'érite ainsi juge entre Dieu et les peuples. Un homme ordonner de lui rendre un culte par préférence à un autre , est le comble de l'orgueil extravagant , est le dernier période de la tyrannie. Il occasionne , par cet

acte

acte dont le philosophe , le sage gémit et s'étonne toujours à chaque pas qu'il fait dans l'histoire ; il produit des troubles inévitables , des guerres civiles , et tous les maux des protestans que sous son règne elles trainèrent après elles.

Il détruisit cet odieux droit de Paulet , établi par Henri IV , et par un retour honteux , par la dilapidation , l'épuisement des finances , il le rétablit aussi-tôt. On voit par là qu'on sentait bien les maux incalculables qu'il devait entraîner , mais que la rapacité de la cour , de cette poignée d'hommes qui est dans la classe stérile , onéreuse et dévorante , ne s'embarrassa pas des malheurs longs et généraux de la nation , pourvu que l'or qui leur revenait de ce trafic odieux , de cet impôt qui fit qu'on vendit la justice à l'enchère , pourvu , dis-je , que les sommes immenses , ainsi pressurées , leur procurassent des jouissances instantanées .

C'est un chaos d'intrigues , de bassesses , de perfidies , d'atrocités dans cette cour , où les favoris se succèdent , ruinent réciproquement leurs projets. Le poison et le fer n'étaient point épargnés. La religion , le scandale se mêlaient aux crimes de ces temps , où les arts consolateurs furent à peu près inconnus , où la politique ne fut qu'un jargon méprisable.

**La nation** fut toujours malheureuse pendant le règne trop long de ce prince faux, dissimulé , dévot , crédule et défiant tour à tour.

Le trésor public était épuisé , volé par tous les favoris. Pour assouvir leur insatiable soif de l'or , on pressurait le peuple , on créait des édits bursaux , dont les noms ridicules marquent l'extrême pénurie et l'indigne astuce avec laquelle on y voulait remédier.

Voici un de ces actes de l'aveuglement , de la barbarie la plus stupide qu'ait pu exécuter un tyran absurde et ignorant. Ilassiége Mont-revel ; la ville se rend. Il accorde la vie aux officiers , et fait pendre les soldats. Quel mépris , grand Dieu ! d'hommes égaux à lui ! Dis-moi donc , lâche despote , où avais - tu pris que ces braves soldats étaient plus coupables que leurs officiers ? Ils n'avaient fait qu'obéir ; et si tu punissais un crime , ceux qui les commandaient étaient seuls coupables. Comment des traits d'un délire si cruel n'ont-ils pas plus tôt ouvert les yeux des peuples , des soldats ! Mais la liberté de la presse ne dévoilait pas ces crimes , ces outrages , et ils demeuraient isolés et impunis. Tremblez , tyrans ; c'est elle qui s'attache à vos pas , c'est elle qui éclairera tous les sentiers ténébreux et criminels où vous tentez encore de vous ensevelir ; c'est

elle qui déjouera vos projets , qui trompera votre indigne espérance.

On rit de pitié au milieu de ces erreurs , quand on voit les misérables hochets dont s'amusaient ces vieux et barbares enfans de la cour. Parmi les affaires les plus graves , entourés d'assassinats particuliers , publics , juridiques , la main droite ou la main gauche , la manière d'être assis , le fauteuil à bras , le tabouret , le pas , l'étiquette , en un mot , faisait une partie des affaires intéressantes que traitait cette race abâtarde des courtisans. Ce fut bien pis sous le règne suivant. Un Richelieu , cet implacable cardinal , feint d'être malade , afin d'éviter toute discussion , pour recevoir les comtes de Hollande et de Carlisse , ambassadeurs d'Angleterre , qui étaient à Paris pour traiter du mariage de Charles , prince de Galles , avec Henriette - Marie , sœur de Louis XIII.

Les donjons , les maisons de force , les caschots , la bastille , étaient pleins d'hommes de tout rang , de tout état , immolés aux vengeances du monarque et de son indigne ministre ; et qu'on se ressouvenne que les ministres pervers sont les crîmes des rois.

Mille jugemens par commissaires ont souillé le règne de ce Louis le juste : il nommait une commission d'esclaves vendus , quand il crai-

gnait que les formes ne fournissent à l'innocence le moyen de se défendre. Le malheureux Duchalais fut ainsi condamné à perdre la tête , sur une délation de Louvigny , suborné par le cardinal. Ces commissaires étaient de vrais assassins ; et la précipitation avec laquelle ils jugeaient ceux que le tyran leur livrait , leur faisait mépriser , fouler aux pieds toutes les formes. L'édit du roi qui érigea à Nantes cet horrible tribunal , qui jugea Duchalais , est du 10 août 1626 , et l'exécution se fit le 19 du même mois. On se pressa si fort de lui arracher la vie , qu'on n'eut pas le temps de faire venir un bourreau , et crainte qu'il ne l'échappât , ce fut un criminel digne de mort , qui racheta sa liberté , sa vie , en l'ôtant à Duchalais.

Son caractère noir , jaloux et mélancolique ; se manifesta dans les reproches qu'il fit à sa femme , Anne d'Autriche , en plein conseil , où il l'avait fait venir exprès , pour tenter de l'en accabler. Sans nuls égards pour le lieu , pour l'assemblée , ni pour elle , il lui dit qu'elle voulait avoir deux maris à la fois , en le faisant jeter dans un cloître , et épousant ensuite Gaston , son frère; ce qui n'était qu'une calomnie. Il défendit qu'aucun homme n'entrât désormais ni dans la chambre , ni dans le cabinet de la reine , sans qu'il y fût présent.

Le maréchal d'Ornano est mis à la prison de Vincennes , et y meurt empoisonné.

Sans cesse occupé à remédier aux dépré-dations , aux vols de sa cour , il crée une quantité d'offices nouveaux , dont le trafic se faisait à l'encan .

Les habitans de la Rochelle ne voulant point se rendre à un ennemi qui les menaçait de les passer au fil de l'épée , et dont il voulait violer tous les droits , se déterminèrent à périr sur les ruines de leur ville en cendres , plutôt que de consentir à recevoir la loi d'un farouche vainqueur . Ils résolurent , dans cette extrémité , d'envoyer les femmes , les enfans , les vieillards , hors des portes de la ville réduite à la famine la plus épouvantable . Ce troupeau d'infortunés tourna ses pas vers les forts et les lignes des assiégeans . On les chassa à coups de mousquet , et plusieurs de ces malheureux qui allaient leur demander un morceau de pain , furent massacrés par eux . L'indignation est-elle à son comble ? en est-ce assez ? Non : ces déplorables victimes se retirèrent dans quelques prairies entre les lignes et la ville , où ils se nourrissaient d'herbes . Eh bien ! ce roi , ce monstre , loin d'en avoir pitié , fit tirer dessus , et les assiégés furent obligés de les reprendre . Egorguer des malheureux qui meurent de faim , des femmes , des en-

fans , des vieillards sans armes , sans défense!...  
Eh ! qui pourrait retenir sa fureur et ses larmes ! Je ne sais qui l'emporte de Charles IX , tirant sur le peuple , le matin de la S. Barthélemy , ou de Louis XIII faisant tirer sur ces spectres décharnés , haves et tremblans.

Cette ville infortunée fut enfin rendue après trois ans que Richelieu méditait sa ruine , après y avoir dépensé des sommes énormes , et sacrifié la vie de plus de soixante mille soldats ; après y avoir fait périr peut être plus de cent mille habitans par la faim , le fer et le feu ; elle faisait horreur et pitié aux farouches soldats . Toutes les rues étaient jonchées de corps morts ; les maisons en étaient infectées . Toutes les horribles atrocités que la faim impitoyable fit exécuter aux sièges de Sancerre et de Paris , y furent commises . Et ! on reçut ce roi exterminateur dans cette ville fumante du sang de ses habitans , sous des arcs de triomphe , que les mains de l'esclavage avaient dressés , et on le reçut à Paris avec de grandes démonstrations de joie , des réjouissances , pour avoir saccagé , assassiné cent cinquante mille hommes ! On lui décerne par-tout sur son passage le nom de victorieux . Hélas ! tristes et malheureux humains , Français , que le gouvernement avait dégradés , ce n'était donc que par des ruines qu'on obtenait des droits à votre

fausse estime ; que le fondateur d'une colonie , d'une ville composée de cent cinquante mille hommes , n'aurait pas obtenue. Mais le règne de son successeur nous fournira la matière de réflexions qui, graces à la philosophie, sont à présent répandues , et vont devenir familières , aujourd'hui que nos rois vont être connus , que leurs attentats vont paraître au grand jour , et que leurs fausses vertus , présent d'indignes historiens , vont s'évanouir.

Pauvre Urbain Grand' er ! que dire de ton horrible supplice , de l'absurde et barbare l'Aubardemon , qui défend , à peine de 10,000 livres d'amende , d'oser dire que les religieuses de Loudun ne sont pas ensorcelées ?

On s'indigne contre la mémoire du cardinal de Richelieu , quand on voit ce malheureux et trop célèbre curé de Loudun , condamné comme sorcier à périr au milieu des flammes , condamné par une commission du conseil , nommée et signée par le roi.

A la mort de Montmorenci qui fut décapité dans l'hôtel de ville de Toulouse , capitale de son gouvernement , il répondit à la princesse de Condé , qui tenta de le flétrir , d'un ton mélancolique , noir et farouché : *Il faut qu'il mette ; toute la grace que je peux lui faire , c'est que le bourreau ne le touchera point , et qu'il ne fera que lui couper la tête.*

Il prend Vivas dans le Vivarais ; il saccage indignement cette ville , sans épargner ni sexe , ni âge. Il y eut des coupables ; mais confondre dans la proscription femmes , enfans , vieillards , est ce qui détruit toute idée de justice et d'humanité ! Un traitement pareil avait déjà été fait à Négrépélisse.

L'arrêt de mort du maréchal de Marillac , rendu par de seconds commissaires , parce que les premiers , équitables , avaient admis la preuve des faits justificatifs , criera toujours vengeance.

Aussi injuste dans les affaires publiques que dans les assassinats particuliers , il s'avance en Lorraine ; et malgré la soumission du duc , se voyant à la tête de vingt-cinq mille hommes , fier de sa supériorité , il lui taille en pièces trois régimens. On ne peut dire que c'était Richelieu qui commettait ces atrocités ; elles se faisaient de son aveu bien prononcé , pas un jugement de mort contre tous ces grands qui ont péri sur l'échafaud , dont il n'ait signé , dont il n'ait ordonné la commission.

La condamnation du maréchal de Montmorenci , bien moins coupable que Gaston , frère de Louis , prouve qu'il agissait par sa propre impulsion. Un bracelet où était le portrait de la reine Anne d'Autriche , fut cause

que le monarque jaloux fut inexorable : tous ceux qui l'environnaient le jour de l'exécution , lui demandaient sa grace , et fondaient en larmes. Il leur répondait avec une froideur atroce : *Il faut qu'il meure.*

Depuis la mort de Montmorenci , il fit condamner par contumace le duc d'Elbeuf , Pui - Laurens , Ducoudrai , Montpensier , Goules , etc. etc. plusieurs gentilshommes furent condamnés à être écartelés , à avoir la tête tranchée , et n'avaient commis d'autre crime que d'avoir suivi le parti du frère de cet indigne monarque .

Voici un acte de despôrisme aussi révoltant qu'il est ridicule , qui marque l'absurde mépris qu'il avait pour tous les hommes. Il vient au parlement le 12 avril 1633 ; il y dit qu'il entendait que dorénavant quatre présidens vinssent le recevoir à genoux hors de la chambre , lorsqu'il y reviendrait. Un homme à genoux devant un homme ! Réponds , monarque fier et stupide , dans quelle attitude faut-il adresser ses vœux à l'Eternel , s'il en est jaloux ? Mais il ne peut être insensé comme toi , et j'espère qu'il te punira de ton orgueil , de ta barbarie. Qu'on soit couché , debout , assis , à genoux , tout lui est égal , pourvu qu'on soit juste .

Il veut commander aux sentimens de son

frère ; il prétend le contraindre d'abandonner Marguerite de Lorraine, qu'il avait épousée, et il veut l'avoir en otage ; il fait déclarer son mariage nul.

Il punit le parlement de Paris d'avoir fait son devoir, en lui remontrant l'injustice, l'abus énorme de la création de vingt-quatre charges de conseillers et d'un président.

Ce Louis le Juste dicte l'arrêt de mort du duc de la Valette, son beau-frère ; il avait épousé en premières noces Gabrielle de Bourbon, légitimée de France, sœur du roi ; il avait forcé sa condamnation par sa présence, et il le fit exécuter en effigie.

Il conserva jusqu'à ses derniers momens cette ame indifférente, froide et atroce ; il avait vu, sans s'étonner, couler le sang, sur des échafauds, des hommes les plus recommandables ; enfin, Cinq-Mars et de Thou mirent le comble aux lâches cruautés de son règne. Il ne survécut que de quelques mois à la mort du favori et du vertueux de Thou, coupable de n'avoir pas trahi la confidence qu'on lui avait faite du traité fait avec l'Espagne, qu'il ne cessa de désapprouver, et d'en conseiller l'inexécution ; mais le calme impitoyable de ce Louis XIII, au moment du supplice de Cinq-Mars, de ce jeune homme qui lui avait été si cher, achève d'inspirer l'horreur et le mé-

pris que les siècles doivent à jamais à sa mémoire; il tirait sa montre par intervalles sur la terrasse de Saint-Germain, et il disait, en insultant à son malheur: *Il me semble que, dans dix minutes, M. Legrand passera mal son temps.* On appelait Cinq Mars *M. Legrand*, parce qu'il jouissait de la charge de grand-maître de la maison du roi.

Enfin, ce despote indécis, jaloux, faible et barbare, qui n'eut pour les peuples ni affabilité, ni douceur, ni humanité, fut abandonné à ses derniers momens. A peine, dit Pontis, lui donnait-on un bouillon qui fut chaud.

Malgré les noms, les titres fastueux de juste, de victorieux, que l'esclavage lui décerna de son vivant, il mourut sans mémoire et sans regret, le 14 mai 1643. Son fils, Louis XIV, va lui succéder.

### L O U I S   X I V ,

#### S O I X A N T I È M E   R O I .

Nous voilà arrivés à ce règne de soixante-douze ans, de soixante-douze ans de crimes et de malheurs; car je compte pour d'affreuses calamités publiques les cinquante années d'exécrable gloire, de renommée sanglante, que ce Louis XIV acquit par les assassinats, le brigandage à main armée; par le fer, par le feu, par

la famine , par la désolation , les larmes des peuples ruinés , saccagés , désespérés.

Ce roi , ce despote fameux par tant de carnages , par tant de désastres , de ruines , de vrais crimes contre la nation et la nature , à peine majeur , manifeste la hauteur , l'orgueil de son caractère , le goût du pouvoir absolu . A peine assis sur ce trône , encore entouré des débris de la guerre civile , il casse à quinze ans le parlement de Paris ; et de son plein pouvoir et certaine ignorance , il le transfère à Pontoise . A quinze ans casser ainsi le seul corps qui existât entre lui et le peuple , est le présage le plus funeste ; et nous verrons dans la suite tous les maux qu'il annonçait , fondre sur la nation .

Les malheurs du peuple étaient déjà affreux . Le vol était regardé comme une chose ordinaire , et autorisé par l'exemple . Gourville dit que , pour se procurer de l'argent , il vola une recette qu'il alla prendre à un directeur des postes , à qui il fit payer une rançon . Sous l'empire des loix , Gourville eût été abandonné à leur juste rigueur .

La livre de pain valait à Paris 1 liv. 4 sous . Eh ! qu'on ose comparer le temps où nous vivons à ces jours déplorables , et qui n'ont pas été les plus horribles .

Dans la guerre civile qui désola la France

dans les commencemens de son règne , les deux partis commettaient des indignités , ajoutaient l'horreur à la confusion , faisaient réci proquement trancher la tête , prendre des malheureux.

Au milieu des barbaries on voyait un grand Condé baiser la châsse de sainte Geneviève , y frotter son chapelet , et mille extravagances pareilles ; ce qui prouve que la religion n'a jamais adouci les mœurs. Il n'y a que les lumières , que la raison , la philosophie qui inspirent les vrais sentimens de l'humanité , qui donnent cette sollicitude vertueuse , cet intérêt , cet amour de ses semblables , qui a toujours distingué les sages des ignorans , des tyrans et des prêtres.

Français , citoyens , ne vous engouez jamais de ce que font les rois dans des circonstances plus ou moins impérieuses. Pesez les principes généraux , avant de les croire détruits par quelques faits isolés et particuliers. Qui n'eût pensé , quand ce fier soudan , ce Louis XIV , renvoya Mazarin , en 1652 , qu'il cédait à la voix du parlement , aux cris des peuples qui demandaient son renvoi , qu'il s'humiliait devant la majesté de la nation ? Hé bien ! il n'en était rien : il courbait la tête , et attendait déjà l'occasion où il pourrait s'en venger. Presque aussi-tôt il le rappelle par une déclaration où

il déploie tout ce que le pouvoir arbitraire a de plus absurde. Nous aurons dans la suite occasion de faire l'application de ces principes, qui ne sont pas ceux des tyrans, des visirs et des esclaves.

Les membres du parlement, vaincus par son ascendant, après avoir mis la tête du cardinal à prix, comme celle d'un voleur public, vinrent presque tous briguer l'honneur de sa protection, cinq mois après son expulsion, et condamnèrent, par l'influence du roi et de son ministre, le prince de Condé, qu'ils avaient soutenu, à perdre la tête.

Il réunit les parlemens de Paris et de Pontoise; il défendit l'assemblée des chambres. Le parlement voulut remontrer; il exile, emprisonne ses membres, et le calme effrayant du despotisme couvrit la France entière.

Pour comble d'outrage, après l'extinction des guerres civiles, fier de sa première campagne, il vient au parlement en grosses bottes, le fouet à la main, ordonne de se séparer, et défend à tous les membres d'oser demander une assemblée pour faire quelques remontrances sur ses édits. Comment Voltaire, comment ce grand homme a-t-il pu dire que c'étaient là *les prémisses de sa grandeur?* C'étaient celles du despotisme dont il écrasa la nation.

La même année, il sacrifie lâchement l'hon-

neur, le sang, à la fortune coupable et heureuse du bourreau de son oncle. Cromwel lui demanda de faire sortir du royaume les enfans de Charles I, qui étaient venus y chercher un asile, et il obéit. Il bannit de la France Charles II et le duc d'Yorck, petit-fils de Henri IV. Après avoir, dans des lettres, en 1655, donné le titre de frère à l'assassin de l'époux de Henriette de France, fille de Henri, à la mort de ce tyran des Anglais, il eut la basse indignité d'en porter le deuil. On eût pu croire que pendant sa vie il avait cédé à sa fatale puissance, mais descendu dans la tombe, rien ne l'obligeait de se couvrir de cet opprobre éternel.

L'abbé de Beaumont, depuis archevêque de Paris, fut son précepteur, et ne lui apprit rien. Profondément ignorant lui-même, d'abord abbé très-relâché de la cour, il passait les amours très-dissolus du monarque, et devint ensuite lâche fanatique.

La baronne de Beauvais, mademoiselle d'Argencourt, la nièce de Mazarin, Marie Mancini sa sœur, etc. furent les premières favorites. Nous verrons dans la suite celles qui leur ont succédé, et qui ont influé sur les destinées de la France. Il parut bien qu'il n'avait que la fierté et l'ignorance des monarques asiatiques, lorsque cette célèbre Christine, reine de Suède, vint en France, après avoir abjuré la cou-

ronne. Il ne sut que lui rendre de grands honneurs qu'elle méprisait. Il ne lui parla presque pas, parce qu'il en était incapable; il cachait le vide de son ame, son sot embarras, sous un faux air de dignité. Il souffrit, à Fontainebleau, l'assassinat commis par cette reine inexcusable sur son écuyer *Monaldeschi*. Ce meurtre, à Stockholm, où elle était souveraine, eût dû être puni, ou la loi n'est qu'un vain simulacre, qui ne frappe que le malheureux; et en France, dans une terre étrangère, il devait la faire condamner suivant leur rigueur, et ensuite peut-être lui faire grâce.

Quand Mazarin et don Louis de Haro traitaient du mariage de Louis avec l'infante d'Espagne dans l'ile des Faisans, il y eut de grandes difficultés pour le cérémonial, pour la vaine étiquette. Deux mois se passèrent dans des prétentions réciproques: il fallut pourtant bien s'accorder.

Par l'acte arrêté, l'infante renonça formellement à toute prétention sur les états de son père. Louis XIV ratifia cette renonciation, et la fit enregistrer au parlement. Quelle est donc la loi qui délie les rois, et contraint les particuliers? On a osé revendiquer des droits librement abandonnés! c'est un infraction inique de revenir sur une pareille renonciation. L'abandon de Marie-Thérèse ne fut point accepté

accepté aux états de Castille et d'Arragon ; et c'est une des raisons sur lesquelles s'appuient les docteurs, les casuistes qui décidèrent que ses descendants étaient légitimes héritiers de la couronne d'Espagne. De pareils docteurs font honte et pitié à la raison. Elle n'y fut point acceptée, parce qu'elle n'y fut point présentée ; ainsi rien d'étonnant : mais son existence n'en est pas moins constante. Nous y reviendrons à la guerre dite de la succession ; et nous prouverons que cette guerre, qu'on a crue équitable, était très injuste.

Ce Louis XIV joignait un vice lâche et timide à son orgueil indomptable, et qui semble être le fruit des années ; quoique fort jeune encore, il feignit, à la mort de Mazarin, de le regretter, par une fausseté basse et inutile. Il est très vrai qu'il brûlait d'être délivré de son fatal ascendant.

Preuve encore que Beaumont ne lui apprit rien, preuve de sa démence stupide, c'est qu'il brûla lui même tous les manuscrits de Fénelon, que le duc de Bourgogne avait conservés.

Lorsqu'on lui parlait de l'iniquité des lettres de cachet, l'atroce ignorant répondait : *On en a usé ainsi de tout temps.* Où avais-tu donc pris, despote impitoyable, que la volonté d'un barbare ait toujours suffi pour

arracher la liberté à un homme , à un homme souvent supérieur à lui ? Si un seul individu peut en être privé au mépris de la loi , au mépris de la volonté collective , apprends qu'il n'y a dans l'état que des tyrans et des esclaves ; si tu n'avais pas été assez stupide pour demander *à quoi sert de lire* , tu aurais vu que , dans les beaux jours de Sparte , d'Athènes et de Rome , nul citoyen ne pouvait être opprimé , poursuivi , arrêté injustement .

Il ne trouvait rien de si beau que le gouvernement de Turquie ou de Perse . Ce que lui dit le maréchal d'Estrées eût dû lui en faire perdre le goût : *Sire , deux ou trois empereurs ont été étranglés de mon temps.*

Au traité des Pyrénées , Charles IV , duc de Lorraine , qui avait tant de sujets de se plaindre de la France , est compris dans ce traité , mais d'une manière inique . On rend à ce malheureux prince ses états usurpés ; mais on les lui rend dévastés , en démolissant les fortifications de Nanci , et en lui défendant d'avoir des troupes .

Comme les rois et leurs ministres outrageaient l'infortune ! Charles II , plus malheureux encore que le duc de Lorraine , vient auprès des Pyrénées implorer les plénipotentiaires , Louis de Haro et Mazarin ; ils espèrent que ses cousins-germains , après la mort

de Cromwel , pourraient venger ses longs malheurs. Tout fut inutile ; ces ministres , esclaves de leur maître , résolurent de le voir. On le croyait accablé , et pour jamais précipité du trône.

Tout ce qui approchait ce monarque devenait vain et fastueux : rien n'est égal à l'orgueil que déploya Mazarin , ramenant le roi et la nouvelle reine à Paris. A sa mort , le roi et sa cour prirent le deuil de ce ministre insatiable. Ce roi qui , par une des lâchetés les plus coupables qui ayent été commises sur la terre , l'avait porté à la mort de Cromwel , pouvait bien le prendre à celle de Mazarin .

Les peuples espéraient un traitement plus doux , d'être moins malheureux : on va voir combien leurs espérances étaient vaines : on va voir ce despote les écraser de ses fers , et ne pas leur permettre les cris et les larmes.

Je ne peux concevoir ce que cet homme , qui étonnera tous les siècles , ce que Voltaire entend par ces mots , dont il semble admirer le sens : *Il n'y avait plus , dit-il , en France qu'un maître et des sujets ; il montre d'abord qu'il ambitionnait toute sorte de gloire , et qu'il voulait être aussi considéré au-dehors qu'absolu au-dedans.* Quest-ce que cela veut dire , sinon qu'il annonçait un

*tyran dans l'empire, et qui devait être très-dangereux à ses voisins ? Il tint parole.*

Que veut dire ce paragraphe du siècle de Louis XIV : *Les anciens rois de l'Europe prétendent entre eux une entière égalité, ce qui est très-naturel ?* Qu'on fasse attention à ce premier membre de la phrase que le second contredit : *Mais les rois de France ont toujours prétendu la préséance que mérite l'antiquité de leur race et de leur royaume.*

Si l'antiquité de la race de France mérite la préséance, l'égalité que prétendent les anciens rois de l'Europe n'est donc ni juste ni naturelle. Examinons la fin de la phrase : *Et s'ils ont cédé aux empereurs, c'est que les hommes ne sont jamais assez hardis pour renverser un long usage.* Et dans la suite du même paragraphe il ajoute : *Le chef de la république allemande, prince électif, et peu puissant par lui-même, a le pas, sans contredit, sur tous les souverains, à cause de ce titre de César et d'héritier de Charlemagne.* S'il a le pas sans contredit, ce n'est donc pas parce que les hommes ne sont jamais assez hardis pour renverser le long usage. Il me semble que cela est un peu contradictoire : ce sont de faibles taches qui s'effacent et se perdent dans la masse imposante de sa

gloire. Malheur à l'homme qui ne sentirait pas , qui ne saurait pas combien son ame était passionnée pour la liberté , qui ne saurait pas tout ce que la révolution lui doit ! Il n'y a qu'un ignorant ou un lâche Zoïle qui puisse en douter , le contester.

Mais examinons encore , combattons , détruisons une erreur d'un grand homme , qui , à l'abri de son nom , serait funeste et dangereuse . *Ils avaient pour eux ( les rois de France ) non-seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une couronne élective . Que veut dire la supériorité d'une couronne héréditaire sur une couronne élective ? Il me semble que l'avantage , la supériorité réelle est toute entière du côté de la couronne élective . Quoi ! ne vaut il pas mieux être porté sur le trône par sa gloire , ses talens , ses vertus , que d'y être placé par cette hérité qui n'est qu'un long oubli des droits inaliénables et inaliénés de la nation , de la masse respectable du peuple , qui n'offre que l'audace effrénée et graduelle du pouvoir exercutif , qui n'est qu'un monstre dans l'ordre moral , un monstre destructeur de toutes les vertus ? Nous n'aurions jamais eu un Louis XI , un Charles IX , un Louis XIV , si la couronne eût été élective ; et cinquante millions de François n'eussent pas été massacrés sous tous les*

règnes abominables qui ont désolé la France.

On ne me taxera pas de favoriser la cour de Rome ; mais l'affaire du duc de Créqui , qui était ambassadeur auprès du pape , est un attentat au droit des nations , que l'injustice , la force , la fierté de Louis XIV autorisèrent. Ce duc avait révolté les Romains par ses hauteurs ; ses gens avaient porté dans toutes les maisons le mépris , l'outrage et la dissolution. Ses laquais chargèrent une escouade des Corses ( ce sont des gardes du pape qui appuient les exécutions ) ; ils étaient les agresseurs , et par conséquent déjà coupables. Les Romains , conduits par *Chigi* , frère du pape Alexandre VII , chargèrent , à leur tour , les gens de l'ambassadeur ; ils tuèrent un page et blessèrent quelques domestiques. Le pape , écrasé par le pouvoir de Louis , fit pendre un pauvre Corse et un sbire qui s'étaient défendus , et n'avaient usé que de représailles. Mais ce ne fut pas assez pour appaiser son orgueil offensé , qu'on eût osé se défendre contre celui qui le représentait ; il fallut que le pape fit élever une colonne , avec une inscription qui contenait et la réparation et l'outrage ; qu'un légat vint demander pardon. Je ne suis pas fâché qu'on ait humilié cette prétendue cour , qui , pendant mille ans , a couvert l'Europe de discordes ,

de scandales et de sang ; mais cette affaire n'en prouve pas moins le despotisme altier de Louis XIV.

Chaque pas que nous allons faire sous son règne sera marqué par une oppression, par une injustice plus ou moins atroce. Non content d'avoir accablé le malheureux Charles IV, duc de Lorraine, au traité des Pyrénées, il le constraint de lui céder Marsal.

Nulle bonne foi dans ses promesses : il commet une infraction ouverte aux traités, en accordant sourdement des secours au Portugal contre l'Espagne, en 1663. Par la même mauvaise foi, il évite de joindre ses vaisseaux à ceux de la Hollande contre l'Angleterre, et il s'y était engagé par l'accord de 1662 ; il voyait avec un secret plaisir ces deux puissances ruiner leurs forces et leur commerce.

Il vend sa protection à ces mêmes Hollandais, à qui, par les traités, il devait des secours en cas d'attaque ; et Colbert se prête à ce vil trafic qui déshonore sa mémoire et celle de Louis XIV.

Il commet l'injustice la plus atroce contre Charles II, son beau-frère, après la mort de Philippe IV, roi d'Espagne ; il prétendit que la Flandre, le Brabant et la Franche-Comté, provinces du royaume d'Espagne, devaient suivant la jurisprudence de ces provinces,

revenir à sa femme , malgré la renonciation la plus formelle de l'un et de l'autre ; il l'accabla , il fit examiner ses droits par un conseil de tyrans et de sacriléges théologiens , qui , comme on peut bien s'en douter , trouvèrent ses raisons incontestables , et celles de Charles erronnées , sans principes et de nulle valeur.

Pour convaincre ce Louis XIV d'infidélité , de lâcheté , de barbarie , il n'est besoin que de citer les faits pour l'en accabler. Il attaque , avec la dernière rigueur , un enfant dont il devait être le protecteur puisqu'il avait épousé la sœur de cet enfant ; il l'attaque , pour le dépouiller cruellement et injustement , contre la foi promise.

Aurait on cru que Léopold , empereur , regardé comme chef de la maison d'Autriche , laisserait ainsi voler le jeune Charles d'Autriche , roi d'Espagne ? Eh bien ! l'indigne accord était fait entre Léopold et ce Louis XIV ; et puis qu'on ose vanter la probité , la justice et la générosité des rois , ce n'a été , pour ainsi dire , qu'un vil tas de brigands qui se sont toujours entendus pour dépouiller le faible et le malheureux : ni sang , ni amitié , ni conventions ne les ont arrêtés.

L'infâme convention faite entre eux portait que Léopold laisserait Louis XIV enyahir

la Flandre , et qu'à la mort de Charles , à qui ils n'accordaient pas de longs jours , la couronne d'Espagne passerait dans la maison de l'empereur . Cet acte , l'opprobre des deux rois , est au dépôt du Louvre . Nous verrons , dans la suite , comme Louis XIV tiendra cet accord spoliateur .

Il entre comme un brigand , sûr d'arracher des dépouilles , sans presque nulle résistance , dans Charleroy , Ath , Tournay , Furnes , Armentières , Courtrai , Douai , Lille , ect . On peut dire que cette invasion de la Flandre fut d'une facilité qui égalait la lâcheté avec laquelle on l'avait projetée , et on l'exécutait .

Louis , uni au Portugal , attaquait ainsi , accablait de toutes ses forces , avec tous les avantages qui manquaient à l'Espagne , une province d'un royaume déchiré , ruiné .

Il revint à Paris , après avoir fait la guerre la plus facile , la plus lâche et la plus injuste qui ait été jamais entreprise ; après avoir dépourillé son beau-frère contre la foi des traités , il revint jouir de tous les éloges que la lassesse prodigue toujours aux crimes heureux .

Le vol de la Franche-Comté fut exécuté avec la même iniquité ; on l'asservit dans l'hiver de 1668 , et en trois semaines , il entra dans cette province comme dans ses états

tout pliait sous son farouche pouvoir. Elle était pauvre en argent, mais fertile, mais bien peuplée, étendue en long de quarante lieues, sur vingt de large : elle portait le nom de *Franche*; elle l'était en effet ; les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres ; le peuple jouissait de grands priviléges, et toujours respectés par la cour de Madrid : tout fut anéanti. Cette province, jadis libre, subit le joug du despote. Besançon se gouvernait comme une ville impériale ; jamais peuple ne vécut sous une administration plus modérée, et ne fut plus attaché à ses rois. Leur amour pour la maison d'Autriche, ou plutôt pour leur ancien gouvernement, s'est conservé pendant deux générations. C'était une république : on employa la bassesse et la force pour la mettre sous le joug. Un *Jean Vatteville*, autrefois officier, puis charteux, puis long-temps musulman à Constantinople, et enfin prêtre débauché, perfide envers sa patrie, eut parole de Louis XIV ou de ses agens, d'être grand doyen, et d'avoir d'autres bénéfices pour employer tout ce que l'indignité, l'astuce, la trahison peuvent mettre en usage contre un peuple confiant et crétule ; il mit en œuvre tout ce que tant de métiers lui avaient appris. Cet homme vil, espion, escroc et prêtre, acheta, avec l'or de

Louis XIV, quelques magistrats, quelques officiers, et le marquis d'Yennes, gouverneur général. Ces intrigues, qui révoltent les cœurs les moins généreux, étaient d'autant plus honteuses, qu'elles furent employées contre un beau-frère qui n'avait d'autre crime que son enfance et sa faiblesse ; elles furent soutenues par vingt mille hommes.

Ce roi, dont le cœur, l'esprit, toutes les facultés de l'ame étaient si fausses, si dépravées, était traité dans cette campagne comme à S. Germain. Le cérémonial y était aussi ridiculement observé. Il avait son petit coucher son grand coucher, ses grandes et ses petites entrées, une salle des audiences dans sa tente, etc. On est saisi d'indignation, quand on voit tout le faste, toute la mollesse d'un sybarite le suivre dans l'horreur des camps ; quand on le voit loin du danger insulter, par son aisance barbare, aux malheureux à qui il envoie la mort.

L'Europe enfin se réveilla. Si ces odieux succès avaient été rapides, cinq jours suffirent pour cimenter une ligue entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, et arrêter, du moins pour quelque temps, ses efforts, ses outrages et ses progrès.

Son orgueil fut indigné de la démarche de la Hollande ; mais il fallut dévorer son injuste

ressentiment. Il médita dès-lors, sa vengeance. Eh ! de quoi avait-il droit de se plaindre, lui qui avait tout violé, tout enfreint, tout trahi, lui qui n'était qu'un lâche déprédateur, qu'un perfide ravisseur du bien de son parent ?

*Van-Beuning*, citoyen d'Amsterdam, traita d'égal à égal avec ce Louis XIV, et était bien plus grand que lui. Ce généreux, ce vrai républicain, le força de rendre la Franche-Comté à l'Espagne. Les Hollandais eussent mieux aimé qu'il eût rendu la Flandre : un pareil voisin ne leur plaisait pas. Ils avaient bien raison de s'en défier ; c'était un tigre pris dans des rets. Il la gardait pour s'ouvrir les portes de la Hollande, dont il méditait la destruction dans le silence de la fureur. Peuples, défiez-vous de tous les sacrifices que les circonstances arrachent aux rois. Ils sont tous oppresseurs de leur nature, destructeurs de toute liberté. Ne l'oubliez pas, ou cet oubli momentané vous vaudra des siècles de servitude.

Charles II, ce roi voluptueux et indigne de régner sur des Anglais, se détache de l'alliance de la Hollande, séduit par l'or et les promesses de Louis XIV. Ainsi il employait la lâcheté, la perfidie, le vol à force ouverte, pour envahir les Pays-Bas et la Hollande. Madame, sœur de Charles, épouse de Mon-

sieur , frère unique du roi , fut le plénipotentiaire chargé de cette négociation , qui déshonneure et madame et les deux rois : elle s'embarqua à Calais , et trouva son frère à Cantorbéri , qui , pour de l'or dont il était si prodigue , signa tout ce que Louis XIV voulut . C'est quelque chose de bien affreux que la politique de ces rois , de ces odieux conspirateurs contre le bonheur des nations . Quelle honte ! quelle horreur que les manœuvres secrètes de leurs cabinets ! Mais le temps est arrivé de dévoiler tous leurs crimes , de venger les peuples qu'ils ont sacrifiés à leur démence impitoyable . Comme ils font des traités , et les rompent tour à tour , suivant que leur faux intérêt leur commande , suivant les circonstances qui maîtrisent la fortune , et plus fortes que leurs calculs étroits , instantanés , et qui ne portent point sur les bases éternelles de la bonne foi , de la vérité , de la candeur et de la morale !

Les dépouilles de la Hollande qu'on devait saccager , ruiner , étaient déjà partagées entre la cour de France et celle d'Angleterre , par un indigne accord qu'on aurait rougi de mettre au jour , d'avouer devant l'Europe , comme on avait partagé la Flandre avec les Hollandais en 1635.

La Hollande était divisée en deux factions ;

l'une de républicains rigides , à la tête desquels était Jean Wit , et Corneille son frère ; l'autre de modérateurs ou d'esclaves de la maison d'Orange. Par un retour qui suffirait seul pour frapper d'opprobre la mémoire de Louis XIV , il s'accorde avec l'indigne archevêque de Cologne , *Maximilien de Bavière* et ce *Van Galen* , évêque de Munster , abbé de Corbie en Vestphalie , qu'il soudoie , et dont il paie la perfidie. Il avait précédemment secouru les Hollandais contre cet évêque , l'opprobre de son diocèse et de l'église ; et maintenant il n'a pas honte de s'unir avec lui , de le payer pour les écraser. Quel prélat et quel roi ! Si les Hollandais eussent connu ce traité abominable , fait avec ces deux ministres profanateurs , ils auraient bien fait de les livrer à la sévérité des loix , comme traîtres à la patrie , et de les faire payer de leur tête leur conspiration contre la liberté.

Cet évêque réprouvé , fils d'un assassin , né dans la prison où son père fut arrêté , parvint à être nommé à cet évêché par toutes espèces d'intrigues , et de crimes.

Il veut violer les priviléges de la ville : elle oppose une généreuse résistance à ce vil et profane tonsuré ; et lui profitant des barbares soldats qu'il avait à ses ordres , la livre à toute la fureur de la soldatesque effrénée , la met

à feu et à sang. C'était un lâche brigand couvert de la mitre épiscopale , qui tantôt recevait de l'argent des Hollandais pour les servir , et tantôt en recevait de la France contre la république. Eh ! voilà les hommes dont se servait ce Louis XVI! voilà les ressorts scandaleux qu'il faisait mouvoir pour consommer plus sûrement ses projets contre les peuples ! Eh ! voilà le roi à qui des historiens ont prodigué des éloges imposteurs , ont décerné le nom de *grand* ! Mais il n'est pas temps encore de lui arracher les titres fastueux dont leurs mains coupables l'ont revêtu. Voyons comme il accabla la Hollande.

Jamais guerre plus lâche , jamais proscription plus dénuée de prétexte ne fut exécutée. Louis détache , moyennant de l'or , la Suède de l'alliance des Provinces-Unies ; elle se joint à la France ; l'Angleterre , par la même influence , en avait fait autant. Cette union fut semblable à la ligue de Louis XII , de l'empereur Maximilien , et du roi d'Espagne , qui avaient jadis conjuré la ruine de la république de Venise , pour envahir ses richesses , et abaisser sa grandeur.

Les états-généraux écrivent à Louis XIV , en offrant toute espèce de satisfaction des torts qu'on pourrait alléguer : rien ne fut écouté ; leur perte était résolue.

Trente vaisseaux de guerre se joignirent à la flotte anglaise. Louis XIV avait environ cent vingt mille hommes ; l'indigne évêque de Munster et l'électeur de Cologne en avaient à peu près vingt mille. Condé, Turenne, Luxembourg commandaient ; et le comble de la présomption, de la vanité cruelle, de l'orgueil, ce roi si dénué, si nu devant la raison, la philosophie, l'humanité, menait avec lui un historien qui devait écrire ses victoires ou ses affreux ravages ; et cet historien, ce flatteur, cet esclave qu'il traduisait après lui, était Pélixson. Il était si sûr d'écraser cette malheureuse république, qu'il allait à sa ruine comme à une fête. S'il avait pensé courir quelque danger, ce despote si vain, si fier, si lâche, aurait fui du carnage, comme il le fit dans la suite.

Le roi, son conseil ; ses ministres, tout était d'accord : son esprit planait sur tous les voeux. Le dur Louvois avait dégarni les magasins de Hollande, en achetant une partie des munitions qui allaient servir à la détruire. Quelle politique horrible ; quelle morale, quelle humanité, quelle bonne foi, quel respect pour les loix, que celui de ces monstres décorés du nom de rois et de ministres !

Cette république infortunée était attaquée, outre tant de forces conjurées contre elle,

par

par tout ce que la faiblesse lâche , perfide et cruelle peut encore employer. On subordonnait les commandans des places ; elle n'avait à opposer à Turenne , Condé , Luxembourg et Vauban , que le prince Guillaume d'Orange , âgé de 22 ans. Il était froid , sévère , d'un genie actif , au-dessus de ses forces physiques , qui lui fit supporter l'adversité. Il ne put d'abord résister au torrent qui se débordait sur sa patrie. Le duc de Lorraine , moins prudent que généreux , s'unit à la république , et vit toute sa province ravagée.

Non , je ne peux concevoir qu'un roi appuyé sur tant de forces ait eu la basse indignité d'employer encore la perfidie. Hé bien ! c'est une vérité qui ne serait point crue des ames un peu généreuses , si elle n'était consacrée par l'histoire la plus authentique. Il fait séduire , à force d'intrigues et d'argent , le gouverneur de Rhinberg qui eut là lâcheté de vendre cette place. Il voulait , pour en imposer à la multitude , assister en personne à ce simulacre de siège , où l'on ne tira pas un coup de canon. Le lâche Dosseri , lieutenant de la place , fut puni de mort à Mastricht , où il eut l'imprudence de se retirer après sa trahison. Après le passage du Rhin , tant célébré par des plumes vénales , qui ne fut qu'un heureux hasard dû à des paysans

des environs , qui informèrent le prince de Condé qu'il y avait un bras du fleuve presque à sec ; on sonda , et il se trouva qu'il n'y avait environ que vingt pas à nager , selon les lettres de Pélisson , témoin oculaire .

Ce Louis XIV , ce lâche et barbare dévot , ne voyageait , ne commettait ses innombrables assassinats , qu'escorté , assisté de son confesseur et de son grand aumônier .

Les provinces d'Utrecht , d'Overissel et de Gueldre , étaient envahies ; la Hollande offrit , demanda la paix . Les propositions furent si révoltantes , si intolérables de la part du tyran de leur pays , qu'elles remplirent tous les cœurs de désespoir , de rage et d'épouvanter . On résolut de périr les armes à la main . Entre autres conditions d'une absurde cruauté , il prétendait que la religion catholique fût partout établie ; qu'on lui envoyât une ambassade extraordinaire tous les ans , avec une médaille d'or , sur laquelle il fut gravé qu'ils tenaient de lui la liberté . Est-ce assez de stupidité et d'orgueil ? Qu'est-ce donc que la nature ? qui fait donc les hommes égaux et libres , si ce n'est-elle ? Lâche blasphémateur ! étais tu un Dieu pour donner la liberté ? Ah ! que j'aurais voulu que notre révolution mémorable fût arrivée sous ton règne ! que j'aurais eu de plaisir de voir ton affreuse nudité !

Que j'aurais eu de plaisir à te voir abattu sur  
les marches du trône !

Dans ces circonstances cruelles, la Hollande montra des vertus qui ne se rencontrent que dans les républiques. Chacun courut à la banque. Les magistrats firent ouvrir les caves où était déposé l'argent depuis soixante ans, et Charles II, roi d'Angleterre, faisait alors banqueroute à la nation, et Louis XIV épuisait les campagnes et devenait insolvable.

Enfin, ces austères républicains arrêtent ce farouche conquérant; on perce les digues, et Amsterdam lui est ravie. L'amiral *Ruyter* attaque, près des côtes d'Angleterre, les flottes combinées de Charles II et de Louis, et met en sûreté les côtes de la Hollande.

Les négociations du prince d'Orange réveillent l'empereur, l'Empire, le conseil d'Espagne et le gouverneur de Flandre; il dispose même l'Angleterre à la paix. Enfin, ce grand brigand était entré en Hollande au mois de mai, et dès le mois de juillet l'Europe était conjurée contre lui.

Il revient à Paris en 1672, laissant derrière lui les ravages, le meurtre, les rapines et tous les malheurs épouvantables de la guerre, ayant accablé, de toutes les forces de la France, un pays auquel il n'avait rien de légitime à reprocher; il revint, dis-je, jouir des

éloges , des monumens que l'esclavage aux ordres des tyrans , que la bassesse soudoyée prodigue aux plus grands scélérats heureux.

La France brillait alors d'un faux éclat aux yeux des étrangers , tandis qu'on pleurait dans les campagnes , tandis que cet éclat trompeur et passager devait être suivi d'une misère longue , affreuse et réelle. Nos armées couvraient l'Europe , mais les champs devenaient incultes par l'enrôlement forcé des laboureurs ; nos flottes couvraient l'Océan et la Méditerranée , mais bientôt nos mâts , nos pavillons brisés devaient être dispersés sur les mers.

Ce Louis XIV eut positivement toute la somme d'ignorance qu'il faut pour faire un mauvais père , un mauvais fils et un mauvais époux , pour faire enfin un monarque barbare. On peut dire qu'il a possédé cette dernière qualité au plus haut degré.

Luxembourg mit la Hollande dans un nouveau danger. Au milieu de l'hiver , il marche à la tête des troupes qu'il commandait , sur la glace qui environnait la Haye et Leyde ; un dégel survint , qui sauva ces deux villes.

On termina cette entreprise par une atrocité qui mit le nom français en horreur ; on abandonna deux villes riches et bien peuplées au pillage des soldats , qui y commirent tout ce que la brutale audace peut entreprendre.

Ils y mirent le feu , et à la lueur des flammes , s'y livrèrent aux affreux excès de la débauche la plus effrénée. Soixante ans après , on conservait encore la mémoire effrayante de cette action abominable.

Ce Louis XIV avait des espions dans toutes les cours. L'or de la France fut encore prodigé , pour fomenter des troubles en Hongrie , pour gagner le duc d'Hanovre , l'électeur de Brandebourg , pour engager le roi d'Angleterre à déclarer la guerre à la Hollande , malgré les cris de toute la nation indignée. Toute l'Europe était troublée par son or , par ses traités secrets , par ses négociations ; mais toutes ses indignes ressources échouèrent pourtant , et ne purent empêcher l'empereur , l'Empire , l'Espagne et la Hollande de lui déclarer formellement la guerre , en 1673. Dans trois batailles données les 7 , 14 et 21 juin , *Ruyter* fut plus admiré que jamais. Le vice-amiral d'Estrées écrivit : Je voudrais avoir payé de ma vie la gloire que *Ruyter* vient d'acquérir. L'avantage resta indécis.

Maastricht , assiégée par Vauban , se rendit le 29 juin.

La fierté de Louis , enflée de tant de succès , s'indigna qu'un brave officier eût rendu une place qu'il ne pouvait plus défendre ; il

le condamna à être trainé dans *Utrecht*, une pèle à la main ; et son épée fut rompue.

L'Angleterre force le dissolu Charles II à faire la paix , et à n'être plus l'instrument mercenaire des injustes vengeances de Louis XIV. L'arc de triomphe de la porte Saint - Denis et tous les autres monumens n'étaient pas achevés , que tout était perdu ; mais ce sont des chef-d'œuvres qui nous sont restés. On honore Blondel , qui a fait cet arc superbe ; on honore Girardon , qui a fait les quatre sublimes statues qui étaient à la place des Victoires : on les plaint d'avoir vécu sous un despote ; et ce prétendu héros , l'*homme immortel* auprès duquel sa fierté les avait enchaînées , n'excite plus que l'indignation. Jamais mortel n'a été si bassement flatté pendant sa vie , n'a été loué , adoré en Dieu comme lui ; et jamais la vérité , la philosophie , l'humanité , la raison , la morale n'ont plus étroitement unies pour dépouiller ce fantôme barbare , cet affeux simulacre , n'ont coalisé plus d'efforts vertueux pour renverser le temple , et les prêtres et l'idole.

Après avoir couvert l'Europe des ossemens des Français , après avoir mis un million de familles dans le deuil , la misère et les larmes , il fut obligé d'abandonner tout ce qu'il atroce folie des conquêtes lui avait fait

envahir, et d'avoir, en outre, une guerre longue et sanglante à soutenir contre l'Espagne, l'Empire et la Hollande cruellement outragées, indignées contre lui.

Les ressources d'un barbare qui voit, sans s'émouvoir, couler les pleurs et le sang des peuples, sont immenses dans un royaume fécond et peuplé comme la France ; il écrasait la nation, lui volait son argent, dépeuplait ses campagnes pour entretenir ses armées.

Dans la seconde invasion de la Franche-Comté, il suborna, séduisit les Suisses à force d'argent, les engagea à refuser le passage aux troupes espagnoles qui devaient la secourir. Ce peuple pauvre et avare ne résista pas à l'or de Louis XIV. L'Espagne et l'Empire ne prodiguaient que des promesses. Cet accord déshonore et la nation helvétique et Louis. Condé assiége et prend Besançon. Les attaques furent dirigées par Vauban. Il fut pris en huit jours, et toute la Franche-Comté subit le joug en six semaines.

Vint ensuite la dernière campagne et la mort de Turenne, après qu'il eut embrasé le Palatinat, en 1675, avoué, commandé par Louis XIV, qui ne mérite que le titre de grand assassin, de grand incendiaire. Néron n'a mis le feu qu'à Rome; et lui, réduisit en cendres des villes et plus de vingt-cinq bourgs

opulens. L'électeur Palatin vit , de son château de Manheim , les flammes qui dévoraient ces villes infortunées; on ne rencontrait que des malheureux qui fuyaient dans les campagnes : la lueur effrayante de ce vaste incendie éclairait , pendant la nuit , leurs larmes et la pâleur de leurs visages. On ne peut , sans pleurer , raconter ces horreurs , ces attentats , ces crimes irrémissibles.

L'Alsace fut également ravagée , embrasée , pour empêcher , disait - on , les ennemis d'y subsister ; politique de brigands ignorans et sauvages. Tyrans absurdes , ravagez le globe entier , et vous régnerez sur des déserts. Ah ! je suis fâché de voir dans un homme digne du respect de tous les âges , en parlant de Turenne : *sa gloire couvrait tout.* Juste ciel ! quelle gloire que celle acquise par le meurtre , les rapines , par la flamme , le carnage , par les gémissements lamentables ! Et Voltaire a pu ajouter : *D'ailleurs les soixante-dix mille Allemands qu'il empêcha de pénétrer en France y auraient fait beaucoup plus de mal qu'il n'en fit à la Lorraine , à l'Alsace et au Palatinat.* Comment , Voltaire , comment , grand homme , dont l'humanité était si profonde , as - tu pu proférer ces paroles que la raison désavoue ? Comment faire plus de mal qu'en saccageant , qu'en réduisant tout en

cendres , en livrant les tristes habitans de ces lieux dévastés à toutes les horreurs de la famine , de la désolation , de la ruine ? Ah ! couvrions cet oubli momentané de tout ce que les arts , la philosophie , la révolution lui doivent ; ce n'en sera pas trop pour expier son erreur .

Enfin , en 1675 , les cris de la France dépeuplée , désolée , se firent entendre , et effrayèrent , pour la première fois , le ministère impitoyable . On ne pouvait déjà plus faire de nouvelles recrues des malheureux villageois dévoués à la mort . Louis XIV convoqua l'arrière-ban , qui ne causa que de l'embarras , et on en fut dégoûté pour jamais .

Il fut bassement jaloux de la victoire de son frère à Mont-Cassel , ne lui en parla point , n'alla point voir le champ de bataille , quoiqu'il fût tout auprès . Ceux qui connaissaient le caractère du monarque prédirent à Monsieur qu'il ne commanderait plus d'armées ; ce qui arriva .

En 1676 , Ruyter termina sa vie dans une bataille navale contre Duquesne . Il était parvenu de l'état de mousse au grade d'amiral , et n'en était que plus respectable . Le conseil d'Espagne lui avait envoyé le titre et les patentnes de duc , dignité frivole , étrangère méprisée d'un républicain .

Ces parchemins ridicules et inutiles à sa gloire n'arrivèrent qu'après sa mort ; et ses enfans , dignes de leur père , les refusèrent. Duquesne attaque une troisième fois les flottes combinées d'Espagne et de Hollande , remporte une victoire complète ; et ce Louis XIV , lâche catholique romain , lui refuse une récompense mesurée à ses services , parce qu'il était protestant. Il le lui fit sentir un jour ; Duquesne lui répondit : *Quand j'ai combattu pour vous , je n'ai pas songé si vous étiez d'une autre religion que moi.* Il eut la stupide cruauté qu'on ne rencontre que parmi les fanatiques. Il obligea le fils de ce grand homme à s'expatrier , à la révocation de l'édit de Nantes. Il emporta en Suisse les cendres de son père , qu'il avait été obligé d'enterrer en secret. On lit sur son tombeau une épitaphe , l'opprobre du tyran :

*La Hollande a fait ériger un mausolée à Ruyter , et la France a refusé un peu de terre à son vainqueur.*

Grande ombre de Duquesne ! console-toi ; non , ce n'est point la France qui te l'a refusée ; c'est le lâche despote qui l'écrasait.

Ces batailles se donnèrent proche Messine , mais les Français furent obligés d'abandonner la Sicile , comme ils avaient fait la Hollande ;

et les deux mers furent toujours inutilement rougies de leur sang.

Après le saccagement de la Hollande , de l'Espagne , de l'Angleterre , de l'Allemagne , de la Lorraine , l'embrasement du Palatinat , l'épuisement de la Suède ; après la ruine de la France et de l'Europe entière ; après vingt millions de morts sanglantes exécutées par ses ordres , l'hôtel de ville de Paris lui décerne le nom de *Grand* , en 1680 , ou plutôt ce furent quelques esclaves du bourreau des Français qui , en son nom , le lui déférèrent , comme avant et depuis on a donné des titres fastueux ou chers à des tyrans que la vérité , que la postérité , les sages contemporains méprisent et désavouent .

En vain quelques têtes vendues , ennemis , audacieuses , voudraient planer sur les renommées comme sur les opinions : le suffrage libre du public renverse leur ouvrage , et ne laisse aux vils desservans de l'idole que l'infaimie pour partage .

Ce tyran déifié fait la paix : l'Espagne , l'Empire , la Hollande licencient leurs troupes ; mais lui , donne à l'Europe le dangereux et ruineux exemple d'entretenir sur pied des armées en pleine paix ; il garda les siennes .

Après qu'elle fut signée , il fait comme Charlemagne , cet autre grand brigand , qui

peut lui disputer d'ignorance et de carnage. Il établit des jurisdictions pour réunir les terres des princes trop faibles pour lui résister , et vole , dépouille l'électeur Palatin , de Trèves , des seigneuries de Falkinbourg , de Germeinsheim , de Vendenz , et il écrase la liberté dans dix villes de l'Alsace , qui en avaient joui sous les empereurs. Strasbourg , gagnée par l'or , l'intrigue et la terreur , est un monument de ce que peut la bassesse inexorable d'un tyran. Il suborne les indignes magistrats bourgmestres qui , malgré les réclamations , les pleurs des citoyens passionnés pour leur liberté antique , la rendent en un jour , le 20 septembre 1681 .

Aussi infidèle dans les traités que lâche et barbare dans la guerre , il demande la cession de la ville d'Astort , que dit-il , les ministres plénipotentiaires avaient oublié de stipuler dans les traités , et sur les délais de l'Espagne , il fait bloquer la ville de Luxembourg.

Il faisait bâtir plus de cent citadelles , Hunningue , Sar-Louis , les forteresses de Strasbourg , de Mont-Royal. En vain éblouissait-il par cette fausse grandeur ; l'intérieur du royaume était désolé ; les campagnes périssaient ; elles étaient dépeuplées , désertes , écrasées sous le poids énorme des impôts.

Ce monstre , né pour le malheur de l'Europe , et sur-tout de la France , persécutait les protestans français et soudoyait les Protestans soulevés en Hongrie. Quelle odieuse politique ! Quelle trahison impie ! Et un confesseur , un aumônier étaient toujours aux côtés de cet indigne monarque.

Je remets à parler de son horrible révocation de l'édit de Nantes , à la fin de son règne , quoique arrivé en 1685 , pour continuer l'énumération cruelle de ses attentats contre l'Europe.

Il enfreint le traité de Nimégue , fait bombarder Luxembourg , prend Courtrai , Dixmudes en Flandre , s'empare de Trèves , etc. Un traité à peine conclu , tandis qu'on se repose sur la foi donnée , il le rompt. A-t-on jamais exercé le brigandage avec plus d'audace ? Un voleur qui vous dépouille sur une grande route porte , pour un vol individuel , ses membres sur l'échafaud ; et les assassins des peuples , qui ont couvert la terre du sang de ses habitans , meurent dans un lit entouré d'esclaves à genoux ! Est-ce que les nations ne se feront pas une fois justice ? est-ce qu'elles n'épouvanteront jamais les barbares qui voudraient leur ressembler ? J'espère qu'à la fin quelque farouche conquérant , quelque roi , quelque tyran payera de sa tête son in-

fraction aux droits éternels de l'homme et de la nature.

Il s'unît tantôt avec les Chrétiens contre les Turcs , et tantôt avec les Turcs contre les Chrétiens.

Il inquiète de nouveau l'électeur Palatin, pour les droits de la princesse Palatine, seconde femme de Monsieur, droits auxquels elle avait renoncé par son contrat de mariage.

La guerre faite à l'Espagne en 1667 pour les droits de Marie Thérèse , malgré une pareille renonciation , prouve que les rois font et violent les contrats , les traités tour à tour. Voilà comme ce despote irrita , dépouilla presque tous les princes. Mais enfin je vois une ligue générale contre lui , en 1688 ; que je la vois avec plaisir ! Le prince d'Orange en fut l'ame. L'empereur , une partie de l'Empire , la Hollande , le duc de Lorraine , s'étaient déjà étroitement liés à Ausbourg ; ensuite l'Espagne et la Savoie entrèrent dans cette union. Le pape animait les confédérés par ses intrigues ; Vénise les favorisait ; tous les princes d'Italie étaient pour eux ; dans le nord , la Suède était pour les Impériaux. Plus de six cent mille protestans , fuyant la lâche persécution de la France , emportaient leur industrie , leur argent et leur juste haine

contre lui. Nous allons bientôt le voir malheureux , payer ses triomphes par les humiliations. Mais , hélas ! ce sera toujours le sang des Français qui payera son atroce démence.

Le roi Jacques blesse les droits des Anglais ; ils usent du droit éternel des nations ; ils le déposent : ce roi fanatique, ce Louis XIV, veut les forcer de se laisser gouverner par un mandataire que la nation désavoue. Il veut les forcer à reprendre un roi jésuite. Non content d'avoir déjà ruiné le royaume , il fait des dépenses énormes pour ce roi détrôné.

A la journée de la Boine , en Irlande , des Français catholiques combattaient contre des Français protestans. Scombert , qui avait quitté le service de France à cause de sa religion , combattait les troupes françaises à la tête des réfugiés. Blessé mortellement , il criait aux troupes qui passaient devant lui , *A la gloire mes amis , à la gloire ! Ces* troupes ayant été mises en désordre , Callemotte , qui remplaçait Scombert , les railla en leur montrant les régimens français. *Messieurs , dit-il , voilà vos persécuteurs.* Ainsi les dragonades furent une des principales causes de la perte de la bataille.

Quand je vois , en 1688 , quatre-cent cinquante mille hommes , quatre cent cinquante

mille Français sous les armes , parce que Louis XIV s'était fait de justes ennemis de l'Empereur , de l'Empire , de l'Espagne , de l'Angleterre , de la Hollande , de la Savoie , et de presque toute l'Italie , je tombe dans une affliction et une indignation profonde. Quoi ! un demi-million d'hommes se laisse traîner à la mort , sur les ordres d'un homme , d'un individu , d'un barbare ! Ah ! malheureux humains , malheureux troupeau de bétail confié à un indigne pasteur ! Ah ! que l'ignorance fut fatale ! Eh ! qu'alliez-vous faire dans ces champs de carnage , dans ces champs de la mort ? Quel bien , quelle faveur en étaient le prix ? Vous alliez être égorgés ou massacrer vos frères.

Je lis dans un historien : *Louis goûtait une joie pure.* Une joie pure au milieu d'une somme de maux si épouvantables ! seulement la tranquillité serait d'un barbare , d'un cœur endurci par le fer , par la flamme , par l'aspect long et impitoyable du sang et du malheur.

Le premier embrasement du Palatinat n'était qu'une étincelle en comparaison de l'incendie affreux qui ravagea ce beau pays dans le mois de février 1689. Il vint un ordre de ce roi , dont la mémoire doit être abhorrée à jamais , de réduire tout en cendres. La dé-

solation

solation commença par Manheim et Heidelberg, séjours des électeurs. L'indigne monarque, qui donna du fond de son palais de Versailles ces ordres abominables, était un monstre, un atroce et froid incendiaire, qui méritait mille fois de subir leur supplice; les généraux qui les exécutèrent étaient des bourreaux furieux. Ils mirent le feu à plus de cinquante châteaux, livrèrent aux flammes autant de bourgs considérables, des villes florissantes et bien réparées; hommes, femmes, vieillards, enfans, reçurent l'ordre de sortir à l'instant de leurs demeures qu'on allait détruire par le fer et par le feu. Ils abandonnèrent en hâte leur patrie qu'on brûlait, qu'on saccageait. Une partie fut errante dans les champs ruinés, dévastés. Plusieurs périrent de froid et de faim. Qu'on se peigne cette foule inombrable désolée, éperdue, épouvantée; les pleurs, les cris des femmes, des enfans; le fils emportant son père, des malades chassés de leurs asiles; les prisons, les hôpitaux la proie des flammes avec les malheureux qui ne pouvaient s'en arracher; le meurtre, l'horreur, la confusion qui régnaient sur un espace immense, on aura une faible idée d'une partie des crimes inouïs de ce Louis XIV..... Pleurez avec moi, cher lecteur, sur ces forfaits irréparables.

L'électeur Palatin n'avait d'autre crime que d'avoir fait son devoir en s'unissant au reste de l'Allemagne contre ce Louis XIV qui avait incendié , saccagé déjà ses états. Il avait ordonné ces horreurs du milieu des plaisirs , tandis qu'il ne régnait autour de lui que la misère épouvantable. Eh ! on dira qu'il a payé ses triomphes abominables par des revers qui les ont surpassés! Non , non , il ne peut être quitte envers la nature ! Non , non , les malheurs d'un individu ne peuvent réparer les maux qu'il a causés ; la mort d'un homme ne peut payer le trépas d'un seul de ses semblables. Eh ! comment ce Louis XIV pourrait-il expier les malheurs de tant d'états qu'il a ruinés ? Comment pourroit-il expier vingt millions de meurtres qu'il a commis ? Faux discours , vaine espérance ! il ne reste plus , il n'est plus au monde de moyens de venger l'Europe qu'il a ravagée. Hélas ! la tombe dévore l'opresseur et l'opprimé ; mais du moins , manes sanglans des Français qu'il a assassinés , je verserai d'une main inexorable l'opprobre , l'exécration sur sa cendre scélérate et barbare ! Ah ! que ne peut-il m'entendre ! que ne peut-il voir aujourd'hui sa renommée , sa gloire , ses lauriers , son trône despotique réduits en poudre !

Il n'est rien resté de tant de batailles , de

tant de désastres, de sang répandu, que les longs malheurs du peuple et les crimes d'un tyran.

En 1691, plus d'hommes, plus d'argent, tout était disparu, tout était englouti dans ces guerres ruineuses qui avaient creusé tant de sépulcres. La désolation planait sur la France ; tout semblait se réunir pour l'accabler. La famine devint affreuse, et le délice horrible du gouvernement faisait des réjouissances au milieu de la misère publique.

Les Français avaient trouvé l'art de faire partir des bombes d'une assiette mouvante, aussi juste que d'un terrain solide. Eh bien ! tristes humains, qui perfectionnez l'art infernal de vous détruire, ce fut par cet art, ce secret funeste que Dieppe, le Hâvre de Grace, Saint-Malo, Dunkerque et Calais furent réduits en un monceau de ruines.

Arrive enfin la paix de Riswick après des torrens de sang répandu, où ce despote si fier se montra plus traitable. Les malheurs, l'épuisement de la France commençaient à se faire sentir à son ame impitoyable.

Il y reconnaît pour roi légitime Guillaume III, traité par lui jusqu'alors de tyran ; et le roi Jacques, pour lequel il avait déployé tant d'efforts inutiles, fut oublié dans le traité ; il

resta à Saint-Germain , sacrifié à la nécessité par son protecteur.

On commence à dicter des loix à son orgueil. Les jugemens iniques des chambres de Brissac et de Metz contre tant de souverains , furent abolis ; tout fut rendu de ce qu'ils avaient réuni ou usurpé pour l'opresseur. Il restitua à l'Empire Fribourg , Brissac , Kell , Philisbourg ; il se soumit à raser les forteresses de Strasbourg sur le Rhin , le Fort-Louis , Tarbac , le Mont-Royal , où Vauban avait épuisé son art. On rendit la Lorraine.

Quel fruit , quel bonheur a-t-on donc retiré de ses batailles sans nombre , livrées sur les deux élémens ? Rien. Eh ! malheureux humains , qui semez vos jours de malheurs et de crimes , ne serait-il pas temps de renouveler le projet vertueux du bon abbé de Saint-Pierre , d'une fédération de paix générale et perpétuelle ?

Je ne parle qu'aux peuples , à la masse totale des nations de l'Europe , et non pas à cette douzaine de tyrans héréditaires qui les écrasent depuis si long-temps. Ne serait-il pas temps de faire cette coalition que le sage même n'osait naguère espérer , à présent que les lumières , la philosophie , la morale nous pressent , nous environnent ; à présent

que la liberté tient sous ses bras victorieux l'affreux despotisme qui s'agit, se soulève encore sous les chaînes dont il accablait les peuples, mais qui finira par en être écrasé. Nous examinerons ailleurs ce projet, qui n'est peut-être pas aussi impraticable et aussi chimérique qu'on l'a pensé; poursuivons.

On parle beaucoup de la guerre de la succession, et de la justice de la réclamation qu'on y faisait de la couronne d'Espagne; jamais réclamation ne fut plus injuste dans le fait, et suivant le droit éternel : je vois Louis XIV qui avait renoncé authentiquement au traité des Pyrénées, à rien prétendre à ce royaume; je vois qu'il avait fait déposer cette renonciation au parlement, et il l'enfreignit en brisant tous les droits.

En 1696, on s'arrangea par un traité dit irrévocable, et Louis promit par ce traité de partage de renoncer à la succession totale de l'Espagne. Le dauphin promit et signa le même abandon; par quel retour a-t-on donc pu mépriser, fouler aux pieds des actes aussi authentiques? Mais nous en allons voir d'autres encore que son envie insatiable d'explier, d'étendre son pouvoir, lui fera regarder comme nuls et non avenus. En attendant, jetons un coup-d'œil de raison incréeé sur ce tas d'usages ridicules, bizarres, usurpateurs,

tyranniques , invoqués par les rois avec autant d'audace , avec autant de sang froid , avec autant de confiance qu'on réclame un champ dont on jouit , appuyé sur des actes authentiques.

Il faut juger les choses par les lumières primordiales , à la place desquelles la tyrannie avait mis ses fantômes depuis plus de deux mille ans.

Que faisait le testament d'un homme , d'un individu , d'un roi , aux droits généraux des peuples ? A-t-il pu les anéantir ? Que faisait l'abandon , le testament de Charles II , prince pusillanime , sans talens , sans force , sans vertu ? Que faisait sa cession à la couronne d'Espagne au petit-fils de Louis XIV ? Peut-on léguer les peuples comme une métairie , comme un vil bétail ? Il n'y a que la nation entière qui puisse se donner ; et elle ne le peut pas , parce qu'elle ne peut léguer les races futures . L'on sait que le monde est d'une durée éternelle et mobile ; l'instant de la donation serait détruit par l'instant qui lui succède , et avec lui tous les rapports instantanés , physiques et moraux . Tout ce qu'on peut alléguer en faveur de l'usage , n'est que le crime des tyrans .

Une donation de la part des peuples n'a point existé , car c'est se moquer des lecteurs .

quand on dit qu'il fut *appelé par la nation*. Il faut qu'un pareil appel soit bien exprimé, qu'il soit fait par toutes les parties de l'empire; il faudrait une convocation expresse d'une assemblée nationale, dont les membres eussent réclamé, en vertu de mandats précis, le petit-fils de Louis XIV, ou sans cela l'appel prétendu n'est qu'une dérision des droits du peuple, n'est qu'une oppression masquée, un vol de sa souveraineté, dont les tyrans ont toujours voulu et veulent encore lui faire perdre l'idée. Mais je la lui rappellerai sans cesse; je rappellerai à l'homme obscur, à l'homme infortuné, pour le soutenir, pour le consoler, qu'il est membre du souverain; que les magistrats, que le roi, que les représentans du peuple ne font, ne doivent faire exécuter que les ordres de la nation dont il fait partie.

On ne peut soutenir que Charles V ait été appelé par la nation espagnole, quand l'Espagne était déchirée par plusieurs partis.

Je regarde le testament fort équivoque de Charles II comme un chiffon, comme un dé-lire tyrannique d'un moribond. Léguer les peuples, en hériter en ligne directe ou collatérale, est la démence la plus absurde que la tyrannie immémoriale ait pu faire entrer dans la tête des hommes. Il viendra un temps

où l'on ne pourra concevoir cet abandon des principes éternels. Quand la loi absurde de l'hérédité de la couronne ne nous aurait donné, et ne pourroit donner eacore un Louis XIV, c'en serait assez pour la faire rejeter à jamais.

L'empereur avait pour lui les renonciations de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne , renoncations authentiques et ratifiées. Le sang de Maximilien, dont Léopold et Charles II descendaient, et plus encore l'amour d'une grande partie des Espagnols, pouvait , plus équitablement, juger ce grand procès.

L'imbécillité de Charles , son indécision , sa faiblesse avaient fait un testament en faveur d'un neveu , fils de l'électeur de Bavière , *Maximilien-Marie*, en 1696. Charles , toujours changeant , et gouverné d'abord par sa mère , avait fait ce testament ; ensuite dirigé par sa femme , il le déchira , et promit qu'il n'aurait jamais d'autre héritier que le fils de Léopold.

Pendant que cela se passe à Madrid , dans l'intérieur du palais de Charles , la France , l'Autriche , l'Angleterre , la Hollande , qui le voyaient descendre dans la tombe , s'arrangent entre elles de ses états futurs.

Louis XIV eut sa part qu'il accepta , signa le partage avec le dauphin , son fils , et ils re-

noncent tous deux en bonne forme à la totalité de la succession.

Le triste moribond , apprenant qu'on déchirait ainsi ses états de son vivant , fait un second testament eu faveur de ce même fils de l'électeur de Bavière. Le prince désigné mourut. Voilà les intrigues qui recommencent à Madrid , à Vienne , à Versailles , à la Haye , à Londres et à Rome.

Louis XIV convient encore de nouveaux arrangements qui se firent alors : il y promit de s'arrêter à ce qui lui avait été abandonné par la première convention. Il pressait la signature de l'arrangement ; l'empereur ne voulait pas signer , espérant toute la succession. Le roi d'Espagne , quand il apprit ces nouveaux partages , fut sur le point de succomber à sa douleur.

On ne comptait pour rien la nation : une poignée de satrapes , de despotes , prétendant la régir à leur gré : on proposa cependant à Madrid d'assembler *les Cortes* , l'assemblée nationale d'Espagne ; mais cette seule proposition sage ne fut pas écoutée.

Charles II voulait pour successeur le second fils de Léopold ; il lui écrit qu'il le choisit ; et c'est sur le testament d'un pareil imbécille que l'on s'appuya , en dépit des renonciations de Marie Thérèse , d'Anne d'Autriche , en

dépit de la renonciation et de l'accord de Louis XIV.

Enfin , ce Charles II , ce roi digne de finir sa vie chez les dominicains , consulte Innocent XII ; et sur sa réponse , qui fut dictée par l'intérêt , d'affaiblir l'autorité des empereurs en Italie , il se détermine et fait , le 2 octobre 1699 , son troisième testament en faveur du duc d'Anjou , petit-fils de Louis XIV. On saisit le moment où sa femme n'était pas auprès de lui pour le faire signer. Que d'intrigues pour dépouiller la nation du droit imprescriptible de se donner un roi si elle en veut avoir !

On parle du danger de l'élection ; mais je défie les partisans des tyrans héréditaires de me citer autant de troubles , de dissensions , de guerres irréconciliables pour l'élection d'un roi , que l'histoire en fournit entre ses rois , pour hériter d'un droit usurpé , d'un droit qu'ils n'ont pas , pour hériter des peuples. C'est une objection des tyrans répétée par des esclaves.

Toute l'Europe pensa que le testament avait été fait à Versailles. Enfin , ce roi obscur mourut le premier novembre 1700.

1°. Les renonciations formelles de Marie-Thérèse et d'Anne d'Autriche , expressément ratifiées par Louis XIV , l'éloignaient pour

jamais de la succession de l'Espagne ; et c'est en violant les traités qu'il prétendit pouvoir la faire passer à son petit-fils. Première injustice : son traité de partage le liait avec les puissances avec lesquelles il avait partagé , ou il n'y a rien de sacré sur la terre. C'était lui qui l'avait proposé le premier ; et violer des conventions auxquelles on s'est soumis librement , est une perfidie , est un crime que puniraient toutes les loix dans un particulier ; et il n'y eut dans cette violation des traités , que les nations qui furent sacrifiées , assassinées.

La politique affreuse de Louis XIV fut pourtant trompée. Ce vieux criminel avait fait passer de l'argent dans le parlement d'Angleterre , pour le séduire , comme il avait fait tant de fois , pour le détourner de consentir à la guerre que l'Europe lui préparait.

Ce Louis , ce despote était enivré de la situation de ses affaires , qui paraissaient d'abord dans l'état le plus heureux , car sa maison , d'Anvers à Gibraltar , du Danube à Naples , étendait sa puissance. Il dit au duo de la Rochefoucault , en parlant des propositions de l'empereur : *Vous les trouverez encore plus insolentes qu'on ne vous a dit.* Tenir un propos si vain , si indécent , sur ce que lui proposait Léopold , qui avait du moins à cette

succession des droits auxquels il n'avait point renoncé, est d'une arrogance qui sera bientôt humiliée.

Il donne au fils de Jacques II le titre et les honneurs de la royauté, malgré tout son conseil, titre qu'il avait reconnu appartenir à Guillaume, à la paix de Riswick. Cette reconnaissance du prince de Galles pour roi d'Angleterre, indisposa la nation; et sans cette démarche, le parlement d'Angleterre ne prenait point de parti entre l'Autriche et les Bourbons. Le despotisme qu'il voulait exercer sur l'Europe, révolta cette nation généreuse. La ville de Londres signala son courage et sa haine à cette occasion; elle dit: *notre condition serait bien malheureuse, si nous devions être gouvernés au gré d'un prince qui a employé le fer et le feu et les galères, pour détruire les protestans de ses états: auroit-il plus d'humanité pour nous?* Guillaume meurt le 16 mars 1702.

Louis croyoit avoir formé ses ministres; que c'était son génie qui influoit sur les victoires de Turenne, de Condé, de Luxembourg, de Catinat. La dureté impitoyable qu'ils déployèrent dans quelques occasions lui appartient, sans doute; mais ces marches savantes, ces mesures, ces combinaisons de toute une campagne; enfin toutes les connaissances dans

cet art abominable de la guerre ne lui appartiennent pas plus que les vers de Corneille et de Racine.

Ces croix de S. Louis qui sont tombées de nos jours dans un discrédit si profond , créées par lui en 1693 , se vendaient , dès le commencement du ministère de Chamillard , en 1699 , 150 liv. dans les bureaux de la guerre .

Je vois avec plaisir la ligue formée pour abaisser son orgueil , s'augmenter . A l'Angleterre , à la Hollande , à l'empereur s'unissent le duc de Savoie , le roi de Portugal .

Le fameux Churchil , duc de Marlborough , est à la tête des troupes anglaises . Maître de la cour et du parlement , de la guerre et des finances , il surpassa les espérances des alliés . Le prince Eugène et lui faisaient mouvoir la ligue contre la France , ou plutôt contre son vieux tyran .

Le maréchal de Tallard perd la bataille d'Hochstet , le 13 août 1704 , contre le fameux duc de Marlborough : environ douze mille morts , quatorze mille prisonniers , tout le canon , étendarts , drapeau , douze cents officiers de marque , le général pris , signalèrent cette journée .

Enfin , après quarante ans de succès , payés par les larmes de l'Europe entière , tu éprouves donc , farouche dévastateur , un revers

affreux pour un despote dégouttant du sang des peuples , tu ne regrettais pas les douze ou quinze mille morts , les douze ou quinze mille François immolés par le fer des ennemis ; tu regrettais ta fausse gloire pâlissante , éclipsée.

En 1708 , il ne restait plus rien de tant d'efforts déployés sur la terre et sur l'Océan. Les armées étaient détruites , la marine anéantie , tout était englouti ; et ce roi , la cause de tant de ruines , vivait encore ! Ah ! que n'a-t-on pu voir , au moment de sa naissance , le cœur de tigre que portait ce monarque , né sous un astre barbare ! la main vertueuse qui eût serré le nœud qui l'aurait étouffé dans le berceau , aurait épargné soixante ans de malheurs , de crimes et de carnage.

Les désastres s'entassent ; Villeroi perd la bataille de Ramillies , où il pérît vingt mille Français.

La déroute de Turin fit perdre à la France tout ce qu'elle avait en Italie , comme la bataille d'Hochstet avait coûté l'armée la plus florissante , tout le pays du Danube au Rhin ; comme celle de Ramillies lui coûta toute la Flandre jusqu'aux portes de Lille.

Après la bataille d'Almanza , où Philippe V ni l'archiduc n'étaient présens , le fameux comte de Péterborough s'écria avec dépit :

*On est bien bon de se battre pour eux ; il n'y a que des esclaves qui se battent pour un homme ; c'est pour une nation qu'il faut combattre.*  
Il n'avait été rien dit , ni pensé de plus sage en Europe depuis mille ans.

Au milieu de tant de pertes , il forme le projet insensé de porter le théâtre de la guerre en Angleterre. Ce projet , dans le temps de sa plus grande prospérité , eût été fort douteux. En 1708 , il était d'un vieil extravagant forcené.

Marlborough et Eugène unis battent l'armée française , mal conduite et désunie à Oudenarde , le 11 juillet 1708.

Enfin , la même année , les Français dé-solés , malheureux , murmurent contre ce fier soudan , humilié , abandonné par le pape même , et pressé de toutes parts.

La France était au comble de la misère : plus rien à pressurer ; les tyrans , qui avaient acheté le droit d'immoler la nation , ne voulaient plus prêter : sa population diminuée d'un cinquième , son commerce anéanti , ses ateliers déserts , ses campagnes incultes , faute de bras , une émigration de trois millions d'hommes utiles par la révocation de l'édit de Nantes ; enfin , après tant de triomphes sanglans , la France entière n'était plus qu'un corps épuisé et mourant.

Chamillard, le ministre favori et chef du divan, avait, par son impéritie, causé une partie des défaites; après avoir consommé, épuisé les dernières ressources de l'état, il le laisse dans une horrible confusion.

Le cruel hiver de 1709 mit le comble à la misère publique, au désespoir du peuple. Je jouis de l'humiliation du tyran, et je pleure sur le sort de la nation. Il est réduit à demander, à implorer la paix de ces mêmes Hollandais, autrefois si maltraités par lui. J'aime la fierté qu'ils déployèrent alors; c'était le sentiment d'un long et sanglant outrage. Le président *Rouillé* fut envoyé comme négociateur; il vit d'abord dans Anvers deux magistrats d'Amsterdam qui parlèrent en vainqueurs, et qui déployèrent, avec l'envoyé du plus fier des rois, toute la hauteur dont il les avait accablés. On affecta de traiter quelque temps dans un des villages, autrefois mis à feu et à sang par Louis XIV. Enfin, on lui rendit des duretés trop justes pour des excès impitoyables.

Le peuple périsait. La désolation planait sur la France ensanglantée. Les gémissements, les terreurs, les murmures augmentaient. Il n'y avait pas une famille qui ne put lui redemander un père, un frère ou un époux. Une guerre affreuse au-dehors, les frontières couvertes

vertes de ruines , le deuil , la misère , la faim au-dedans ; voilà le cortége effrayant qui l'environnait , et toutes ces horreurs étaient son ouvrage .

le duc de Beauvilliers fit au conseil une peinture si touchante , si vraie , si affreuse de la situation de la France , que jusqu'aux plus durs courtisans en furent ébranlés ; le duc de Bourgogne en versa des larmes : lui seul écouta d'un air féroce et tranquille le récit de tant de malheurs , le récit de ses crimes .

Remarquez à quel degré de tyrannie il était parvenu dans sa prospérité ; il avait fait menacer par Louvois le grand pensionnaire *Heinsius* , ministre de Hollande , de le mettre à la *Pastille* , parce qu'il parlait vivement en faveur des droits du prince d'Orange sur cette principauté , et en faveur des réformés d'Orange . Cet outrage fut vendu cher à Louis XIV , qui envoya à la Haie Torci , en 1709 , pour se joindre à Rouillé , et obtenir la paix .

Marlborough , Eugène , Heinsius , tous voulaient humilier , écraser cette tête si vaincre , si orgueilleuse , qui avait produit , sur laquelle reposaient tous les malheurs de l'Europe . Torci eut la bassesse , au nom de son maître , de vouloir employer les moyens qui lui

avaient réussi tant de fois : il eut la honte d'offrir quatre millions à Marlborough , et la honte égale d'être refusé avec hauteur.

Croirait-on que l'excès du malheurs produisit une armée ? Un horrible fléau fut une ressource pour alimenter un fléau non moins affreux. La famine fit enrôler des infortunés qui fuyaient leurs toits où régnait le désespoir. Ils furent vendre leur vie pour la prolonger. Hélas ! tristes humains , vertueux habitans des campagnes , que vous fûtes malheureux ! Eh ! des cœurs impitoyables vous envient le bonheur qui se prépare sur-tout pour vous. Ah ! périsse à jamais l'homme dur et intractable , périsse le roi , périsse le tyran qui ne voit pas que le plus malheureux des hommes est son frère !

Mais ces idées étaient loin de l'ame de ce Louis-XIV , quoique vaincu , quoique descendu , quoique précipité du faite de l'orgueil et de la fortune. Il offre en vain de reconnaître l'archiduc roi d'Espagne , d abandonner son petit-fils , de donner quatre places en otage , de combler le port de Dunkerque , de rendre Strasbourg et Brissac , de renoncer à la souveraineté d'Alsace , de raser toutes ses places depuis Bâle jusqu'à Philisbourg , de laisser à la Hollande Lille , Tournai , Ypres , Furnes , Menin , Condé , Mau-

beuge , les plénipotentiaires poussèrent l'humiliation jusqu'à promettre , au nom du roi , qu'il donnerait de l'argent pour détrôner Philippe V , et ne furent point écoutés . Il souffrit tout ce que la fortune peut faire supporter d'affreux , après avoir été enivré de ses faveurs , malheureux sur mer , sur terre , dans les batailles , dans les négociations .

L'archiduc fait son entrée aux acclamations de tout un peuple , dans Madrid , et Philippe fuit à Valadolid . L'Espagne était presque aussi à plaindre que la France ; les provinces étaient ravagées par leurs ennemis et par leurs défenseurs . Les Catalans , nation belliqueuse et opiniâtre , tenaient pour l'archiduc . L'Aragon tenait aussi pour lui , et presque tous les peuples attendaient l'événement pour prendre un parti .

Enfin , après des malheurs que le génie de Villars ne put réparer , on fit la paix d'Utrecht et de Rasthat : il eut la gloire de l'obtenir des alliés par la victoire de Denain ; elle consolait le cœur du vieux monarque , et ne fermait pas les plaies cruelles et profondes qu'il avait faites à la France .

Le ministère anglais exigea que Philippe V , pour prix de la couronne d'Espagne , renonçât à toute prétention sur celle de France . Mais quand il auroit conservé ses prétendus

droits , j'espére qu'à présent que ceux des nations sont connus , ils auraient la préférence. Je ne peux passer sous silence un article qui honore les Anglais. Ils firent consentir Louis XIV à faire sortir de prison les protestans français , que , par la plus absurde des tyrannies , il tenait dans des cachots pour leur religion. Quand on ne fait usage de sa supériorité que pour dicter des loix pareilles à un tyran , on mérite des remercimens du genre humain.

Avant de conduire ce grand assassin des peuples dans le caveau de S. Denis , revenons sur nos pas. Nous n'avons pas parlé de son exécrable révocation de l'Edit de Nantes , arrivée en 1685 , et de toutes les horreurs qui l'ont précédée et suivie ; l'énumération en eût été trop longue , et aurait interrompu le fil de ses autres attentats contre les peuples.

Louis XIV , fier despote , et lâche esclave des jésuites , de la cour de Rome , de son chancelier *le Tellier* et de *Louvois* son fils , mine par degré de tous côtés l'édifice de la religion des réformés. On démolissait un temple sur le moindre prétexte ; on leur défendait d'épouser des filles catholiques ; on enlevait , dès 1681 , leurs enfans. Colbert eut ordre la même année de ne plus recevoir aucun homme de cette religion dans les fer-

mes ; on les exclut , autant qu'on le put , des communautés des arts et métiers .

Il donna une déclaration tout aussi-tôt , par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur religion , dès l'âge de sept ans . On ne se contenta pas de cette déclaration ridicule , on enleva beaucoup d'enfans dans les provinces , pour leur faire faire une prétenue abjuration ; on logeait des soldats dans les maisons des parens .

Cette vexation horrible fit déserter , dès cette année , beaucoup de familles du Poitou , de la Saintonge et des provinces voisines : les étrangers s'empressèrent de les recevoir , de les accueillir .

L'Angleterre , le Dannemark , et sur-tout la Hollande , invitérent les réformés de France à se réfugier dans leurs états , et leurs assurèrent tout ce qu'on peut attendre de l'humanité . Amsterdam s'engagea à bâtir mille maisons pour ces infortunés .

Le gouvernement tyrannique , voyant ces émigrations , défendit , sous peine des galères , à certaines professions de sortir du royaume .

On confisqua les immeubles des calvinistes , parce qu'on s'apperçut qu'ils les vendaient , en cas qu'ils abandonnassent leur patrie où la tyrannie les écrasait .

On défendit aux maîtres d'écoles de recevoir des pensionnaires. Les officiers de la maison du roi, les secrétaires du roi et autres qui étaient protestans, eurent ordre de se défaire de leurs charges. On n'admit plus ceux de cette religion dans aucune fonction publique; celles de notaires, d'avocats, et même de procureurs, leur furent interdites.

En 1682, les calvinistes s'assemblent dans le Vivarais et dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démolî leurs temples; assemblée bien pardonnable à des gens persuadés de la vérité de leur doctrine. On les attaqua, ils se défendirent; deux ou trois cents malheureux, sans desseins autres que de se consoler, de pleurer ensemble sur leurs malheurs, furent dispersés en moins d'un quart-d'heure. Des supplices horribles suivirent cette dispersion. L'intendant du Dauphiné, digne subdélégué du tyran, fit rouer le petit-fils du pasteur *Chamier*, qui avait rédigé l'édit de Nantes.

L'intendant du Languedoc fit également rouer vif le prédicant *Chomel*. On condama trois autres au même supplice, et dix à être pendus; la fuite sauva ces derniers; ils ne furent exécutés qu'en effigie. On doutera, et la postérité ne pourra croire qu'il se soit trouvé des monstres qui aient pu pousser la

rolie infernale jusqu'à condamner , pour des opinions , aux mêmes supplices que l'on fait souffrir aux assassins pré-médités , et tout cela s'exécutait par l'ordre du tyran des Français.

En 1684 , et au commencement de l'année 1685 , on envoya des dragons dans toutes les villes et dans tous les châteaux où il y avait le plus de protestans. Les frontières étaient aussi soigneusement gardées qu'on le pouvait , pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'église : la France était une vaste enceinte gardée par des hommes impitoyables à qui on les avait confiées. Un appareil sacrilége était déployés dans ces exécutions. Des curés , des évêques , des intendans , des subdélégués , des hommes *de Dieu* marchaient à la tête des assassins. On assemblait les principales familles des calvinistes , sur-tout celles qu'on croyait les plus faciles.

Les plus lâches renonçaient à leur religion au nom des autres ; les plus généreux persistaient , et étoient livrés aux soldats.

Eh ! c'était du sein de cette cour si perfide , si bigote , et en secret si dissolue , que partaient les ordres barbares ! On voyait que c'était le même génie qui avait saccagé tant d'états , embrasé deux fois le Palatinat ; on voyait enfin que c'était le démon de l'Europe

qui les dictait. Il y a des lettres de *Louvois*, digne ministre de Louis XIV, qui s'expriment ainsi : *Sa majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rrigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion; et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité.* Dis-moi, Louis, avais-tu tous les fantômes cruels, tous les spectres des enfers à tes côtés, lorsques tu dictais ou ordonnais cette lettre digne du fou le plus abominable qui y soit descendu ? Mais ce n'est pas la dernière démence, le dernier acte de pouvoir inique et despotique qu'on exerce contre les malheureux protestans.

Tandis qu'on faisait faire des abjurations au milieu des bourreaux, l'édit de Nantes fut enfin cassé au mois d'octobre 1685. Une foule d'arrêts de l'exécutable conseil parurent coup sur coup, pour extirper les restes de la religion proscrite. On eut l'inhumanité d'arracher les enfans des bras de leurs mères pour les livrer à des bras étrangers; ordre tyrannique, ordre affreux contre lequel réclamaient à haute voix la pitié, la nature.

Il fut ordonné à tous les ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du royaume dans quinze jours. Le troupeau suivit les pasteurs. Tant de cœurs ulcérés par leurs longs

malheurs portèrent chez les nations, justement indignées contre Louis XIV, les arts, les manufactures, la richesse de la France. Cent mille familles sortirent du royaume. Presque tout le nord de l'Allemagne, pays encore agreste et dénué d'industrie, tendit les bras à ces troupes fugitives, recueillit dans son sein ces étrangers qui allaient lui donner une nouvelle face, et l'enrichir de nos dépouilles. Ils peuplèrent des villes entières. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un faubourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers français en soie; d'autres y portèrent l'art de perfectionner les cristaux, qui fut alors perdu pour nous. On trouve encore très communément, en Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. Ainsi la France perdit une quantité prodigieuse d'espèces, et sur-tout des hommes utiles, dont la perte ne se répare jamais. La Hollande y gagna d'excellens officiers et des soldats. Le prince d'Orange et le duc de Savoie eurent des régimens entiers des réfugiés français, qui devinrent ennemis acharnés de leurs persécuteurs. Ces malheureux proscrits ont été dispersés jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

On remplit les prisons, les galères de ceux

qu'on arrêta dans la suite. En vain les cachots en regorgeaient. On voyait aux galères des vieillards, des hommes infirmes qui baignaient de pleurs la rame à laquelle ils étaient attachés. On en envoya dans l'Amérique : cruaute inouie, de bannir des innocens des lieux qui les ont vus naître! Il n'y avait rien de stable dans la manière de les persécuter ; on changeait, on augmentait d'inflexible rigueur presque dans le même instant. Tous les temples détruits, tous les ministres bannis, on employait des moyens iniques pour s'assurer de la persévérance dans la communion romaine, de ceux qui avaient été contraints d'abjurer. Quelques-uns, pour avoir fait ce qu'on appelait des sacriléges, furent brûlés vifs. Ceux qui ne voulaient point révéler leurs faiblesses à un homme souvent dissolu, contaminé de forfaits, qui croyaient ne devoir compte qu'à la nature de leurs erreurs, étaient à leur mort traînés sur la claie, et jetés à la voirie ; inutile, absurde, délire! Les calvinistes s'assemblèrent dans quelques endroits pour chanter leurs hymnes malgré la peine de mort prononcée contre ceux qui tiendraient ces assemblées. Plusieurs pasteurs de ces malheureux réformés, qui rentrèrent en France malgré les loix qui le leur défendaient, périrent par la corde et par la roue.

Ce roi, digne d'être grand inquisiteur à Lisbonne ou à Goa, devint farouche persécuteur, quand, dégoûté de madame de *Montespan*, il s'abandonna à madame de Maintenon; alors placé entre elle et ses confesseurs, il se conduisit avec la barbarie d'un imbécille fanatique. Il croyait racheter ses goûts pour ses maîtresses par le sang des malheureux protestans. Eh ! tigre stupide, tu n'es comptable qu'à toi des excès qui peuvent déranger tes organes, te précipiter avant le temps dans la tombe; mais des outrages faits à l'humanité, des malheurs généraux, mais le sang versé par tes mains, sont des crimes dont tu dois compte à la nature, sont des crimes qu'elle ne peut te pardonner!

Au milieu des cris des réformés expirans sur la roue et dans les flammes, on vantait sa justice et sa clémence. A quel degré d'esclavage et d'avilissement la nation était réduite! Obligée de ramper avec lui sous des prêtres imposteurs, sous un Tellier, sous un Louvois, sous une Maintenon; toute idée de ses droits, toute idée de raison, d'équité, de morale était disparue! Un tyran peut dépraver la nature pour des siècles.

On choisissait les moyens les plus capables d'exciter les protestans à la révolte. On joi-

gnait l'insulte à la violence; on outrageait les femmes; on arrachait les enfans à leurs mères; on irritait, réduisait les pères au désespoir.

Les atrocités qu'on exerçait armèrent leurs bras désespérés dans les Cévennes, pays alors impraticable, habité par un peuple à demi-sauvage, qui n'avait jamais été subjugué ni par les loix, ni par les moeurs. Les têtes s'échauffèrent dans les montagnes du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes. Le monstre auteur de tous ces malheurs, ce Louis XIV, envoie en 1703 un bourreau, sous le nom de maréchal de France, l'atroce *Montrevel*; fait la guerre à ces misérables, avec une barbarie qui fait frissonner. On roue, on brûle tous les prisonniers qu'on fait sur ces hommes justement irrités, indignés. Mais aussi les soldats qui tombent entre leurs mains, sont sûrs de périr par une mort cruelle et légitime. Il était difficile de les surprendre dans des rochers presque inaccessibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils se rendaient par des chemins inconnus, et dont ils descendaient tout-à-coup comme des bêtes féroces. Enfin, on envoie contre eux le maréchal de Villars, qui leur fait proposer une amnistie. Ils l'acceptèrent; et un garçon boulanger, qui était devenu chef d'une

assez grande multitude, fut le plénipotentiaire qui traita de la paix. *Cavalier*, c'était son nom, qui mérite d'être cité, demanda des otages; on lui en donna. Il vint à Nîmes, où il traita avec le maréchal de Villars. Cette négociation se faisait après la bataille de Hochstet. Ce Louis XIV, ce vieux tyran radouci, ou plutôt vaincu par les calamités qui s'accumulaient sur sa tête déloyale, est obligé de faire un traité de paix avec ce brave Cavalier, avec ce garçon boulanger qu'il aurait fait rouer dans une autre occasion. Le maréchal de Villars lui présenta le brevet de colonel et celui d'une pension de douze cents livres. Il se rendit à Versailles chez le ministre, et en cette qualité il prit ses ordres. Le roi le vit, et haussa les épaules. Hausser les épaules en voyant quelqu'un, est, si je ne me trompe, un mouvement de mépris. Eh! dis-moi donc, descendant encore douteux d'un brigand, d'un usurpateur, que trouvais-tu digne de ton faux dédain dans ce brave homme?

La résistance à ton indigne oppression était légitime; il avait vengé autant qu'il était en lui ses compatriotes que tu avais lâchement persécutés, tyrannisés, assassinés. La différence entre toi et lui, c'est que tu étais le soixantième tyran de la France, et qu'il était

le premier vengeur des habitans de ces rochers, de ces cavernes, de ces forêts où ta cuauté les poursuivait. Cet homme digne d'être libre, se défiant à justice titre du gouvernement, se retira en Piémont : de là il passa en Hollande, en Angleterre ; il commanda, en Espagne, un régiment de réfugiés français, à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce régiment sert à prouver la rage des guerres civiles, et combien la religion ajoute à cette fureur. La troupe de Cavalier était opposée à un régiment français : dès qu'ils se reconnaissent, ils fondirent l'un sur l'autre avec la baionnette, sans tirer ; il ne resta pas trois cents hommes de ces deux régimens. Cette rage, cette destruction était son ouvrage, et est à ajouter au nombre de ses forfaits.

*Cavalier* est mort officier général et gouverneur de Gersey, honoré comme un de ces hommes extraordinaires, que la nature semble créer pour humilier, épouvanter les tyrans, et venger leur patrie.

Le maréchal de Berwick remplaça le maréchal de Villars ; il joignit sa fureur à celle de Bayonne : ces deux bourreaux livrèrent à toutes les horreurs des supplices plus de deux cents personnes. Ce Berwick fit exterminer par le fer et par le feu tout ce qu'on rencon-

tra de ces malheureux. Les uns moururent du moins les armes à la main ; les autres expirèrent sur les roues et dans les flammes.

Trouve-t-on dans l'histoire quelque tyran qui soit chargé de plus de crimes que ce Louis XIV ? S'il en est quelqu'un, qu'on me le fasse connaître. Eh ! voilà l'homme , voilà le tyran déifié pendant un siècle ! Flatté, après sa mort, par celui même à qui les arts , la philosophie et la liberté doivent une reconnaissance éternelle ; dans son siècle de Louis XIV , Voltaire s'exprime ainsi : *Ce pays, cependant, malgré ses secousses et ses pertes, est encore un des plus florissans de la terre , parce que tout le bien qu'a fait Louis XIV subsiste , et que le mal, qu'il était difficile de ne pas faire dans des temps orageux , a été réparé.* Voltaire , si la France est encore dans un état florissant , ce n'est pas par le bien que lui a fait ce Louis XIV ; mais c'est par la nature de son sol , par l'industrie de ses habitans ; c'est parce que l'agriculteur est infatigable ; c'est par sa situation heureuse ; placée entre l'Océan et la Méditerranée , que son commerce doit fleurir , à moins que quelques tyrans des mers n'y mettent des entraves.

Si elle eut pu être anéantie , elle l'eût été par lui , par ces vingt millions d'hommes dont

il dépeupla les campagnes , par les impôts dont il écrasa la nation , par les loix fiscales qui désolèrent le royaume sous son règne , et qui tuent toute industrie et toute émulation. Si quelque chose doit surprendre , c'est que la France subsiste après ces soixante-douze ans de malheurs , après soixante-douze ans de carnage , de désolation , de ruines.

Afin que toute sorte d'opprobres marquât son règne , il devint faux - monnoyeur , en falsifiant le prix de l'or et de l'argent. En 1709 , la valeur numéraire du marc d'argent était , avant Colbert , de vingt-fix livres ; on la poussa jusqu'à quarante livres idéales : ressource fatale !

On n'était occupé qu'à trouver des noms de nouveaux impôts ou de nouvelles charges que l'on vendait sans pudeur ; on créa des conseillers rouleurs et courtiers de vin , des conseillers du roi , contrôleurs aux empilemens de bois , des conseillers de police , des charges de barbiers-perruquiers , des contrôleurs visiteurs de beurre frais , des essayeurs de beurre salé , des conseillers-langueyeurs de porcs , etc. etc.

Au milieu de la misère publique , c'était un faste à la cour , une profusion insultante. Il y en aurait assez de ses crimes domestiques pour en faire un tyran ; mais ils disparaissent dans

dans les calamités épouvantables , ils s'effacent parmi les ravages qui dont il a couvert la France , l'Allemagne , la Hollande , l'Italie , l'Espagne et les deux mers.

Que dirai-je des indignes caresses qu'il fit à Fouquet , avant sa disgrâce qu'il avait résolue et arrêtée? inutile bassesse dans un despote , à qui tout est asservi. Il fut condamné au bannissement ; il commua sa peine en une plus dure. Il le fait enfermer au château de Pignerol ; et après avoir agravé son supplice , il dit : *S'il avait été condamné à mort , je l'aurais laissé mourir ;* paroles détestables , et sur-tout dans un roi.

On connaît ses goûts pour l'épouse de son frère , qui furent assez loin pour que la famille royale en fût alarmée.

Après elle il jette ses vues sur mademoiselle la Vallière : on connaît les dépenses inouies qui furent faites à Versailles pendant huit jours ; elles auraient suffi pour nourrir des millions d'hommes utiles pendant des années.

La ruine de la Hollande fut préparée au milieu du triomphe de madame de Montespan ; il en coûta plusieurs fois quinze cents louis par jours , en simples présens , à quelques faiseurs de bagatelles.

Il fait enfermer *Péguilin* , duc de Lauzun ,

D e

dix années au même château de Pignerol, où languissait Fouquet, pour avoir épousé en secret mademoiselle, qu'il lui avait permis, quelques mois auparavant, d'épouser en public.

Je n'ai pas la force de parler des querelles du jansénisme, si ridicules, et pourtant si tyranniques; il suffira de dire que les maisons de force, la Bastille étaient remplies de malheureux. Port Royal était démolî, Arnauld exilé pour quelques propositions sur la grâce et sur la prédestination. Cette question, ainsi que toute la métaphysique, rentre dans le labyrinthe de la fatalité et de la liberté, abîme sans fonds, où s'est perdue toute l'antiquité, et que sondait autrefois sans difficulté un pédant poudreux, tout fier de par Thomas et Augustin. Les noms de Pascal, d'Arnauld, de Noailles, de Fénélon, mêlés à quelques noms ridicules, donnèrent de l'importance à ces disputes théologiques: elles n'auraient été regardées, dès le commencement comme dans la suite, qu'avec mépris; mais l'autorité du vieux despote, conduit par un jésuite, s'en mêla, et les jansénistes ne firent quelque bruit, ne furent connus que parce qu'on les persécuta. Le Tellier, qui avait acheté à force d'intrigues le droit d'entendre les sottises du monarque, qui ne lui parla jamais de ses cri-

mes, poursuivit sur-tout le cardinal de Noailles. Ce duc sectateur de *Jésus*, le *Tellier*, fils d'un procureur de Vire en basse Normandie, homme sombre, ardent, mélancolique, inflexible, fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place dangereuse et si ridicule.

Il faisait croire à son lâche pénitent qu'il pouvait obtenir le pardon de toutes espèces de crimes en poursuivant les hérétiques : ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'on portait à cet infernal jésuite les interrogatoires de ces infortunés enfermés à la Bastille. Jamais on ne trahit plus lâchement la justice, jamais on ne sacrifia plus indignement au pouvoir.

Enfin ce vieux persécuteur mourut comme Louis XI, couvert de reliques, et dictant encore d'un air farouche une déclaration tyannique entre madame de Maintenon et son odieux confesseur.

Il laissa à sa mort quatre milliards cinq cents millions de dettes. Il dépensa pendant son règne à jamais funeste, environ vingt milliards, et encore avait-il fait banqueroute, en réduisant les rentes dont il avait grevé l'état.

Il fut barbare sans pitié, dissolu, fanatique jusqu'à la frénésie, infidèle, perfide dans ses traités, lâche suborneur, coupable époux, mauvais frère, père insensible, égoïste im-

pitoyable, despote insolent, persécuteur assassin ; il a commis assez de crimes pour en composer vingt tyrans.

On a vengé la Hollande, l'Espagne, l'Angleterre et l'Empire qui étaient à ses pieds. Et l'on ne vengera pas la nation ! Et l'on ne renversera pas ce colosse qui l'a écrasée, sacagée, assassinée ! On ne détruira pas ses images ! on n'abattra pas ses statues ! Français, le simulacre d'un despote outrage un peuple libre.

L O U I S   X V ,  
S O I X A N T E - U N I È M E R O I .

LA nation, écrasée sous Louis XIV, avait brillé près de cinquante années aux yeux de l'Europe, d'un éclat imposteur et sanglant à la vérité, à la lueur des hameaux, des villes en cendres ; mais Louis XV acheva sa ruine et l'avilit, ou plutôt il se déshonora pendant quarante ans devant les étrangers, comme aux yeux des Français : sa honte a rempli l'univers.

Son éducation fut confiée à l'Evêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, par le codicile de Louis XIV. Fleury étoit circonspect, ambitieux, dissimulé, ignorant et jaloux de tout mérite. Le précepteur inspira à son élève une partie de son caractère. Pour des connaissances dans l'art de gouverner, dans

l'art éternel, et encore inconnu , de conduire les hommes à leurs devoirs , à leurs bonheur , à la vertu , il n'en avait pas l'ombre. Il avait pour toute connaissance en morale , en politique , cette maxime basse , infernale , cette maximie qui a fait commettre tant de lâches atrocités : *Qui ne sait dissimuler ne sait pas régner.* Louis XV , entre les mains d'un pareil guide , marcha en aveugle insensé ; Louis à peine majeur donna une preuve qu'il avait profité de cet axiome des tyrans faibles et barbares. Il invite le duc de Bourbon , le 11 Juin 1726 , à venir coucher à sa maison de plaisance de Rambouillet , et étant parti , disait-il pour l'attendre , il le fit arrêter par le duc de Charost , capitaine des gardes , et conduire en exil. Cet acte despote, cet acte d'une basse et inutile dissimulation , annonçait les cent mille lettres de cachet qu'il déchaîna pendant son règne contre la nation.

Nous allons le considérer maintenant sous ses rapports généraux avec l'Europe. Cet ouvrage n'est consacré qu'aux grands crimes des rois , aux attentats aux outrages qu'ils ont faits à l'humanité.

Cinquante années d'une paix profonde n'eussent pas suffi sans doute pour adoucir les maux que cinquante années de désastres

avaient faits à la France. Tous les siècles ensemble ne pourraient réparer , ne pourraient payer le sang répandu pendant ces cinquante années de destruction. Il n'est plus au pouvoir des hommes , au pouvoir de Dieu même , de faire que les peuples n'aient point été les victimes des horribles calamités dont l'orgueil indomptable de Louis XIV a frappé la France et l'Europe entière.

Eh bien ! je vois Louis XV , dès 1734 , recommencer à la livrer aux horreurs de la guerre. Je le vois pour un individu , pour *Stanislas Leczinski* , son beau-père , compromettre la sûreté , le repos , le bonheur et la vie de milliers de Français , livrer le royaume à une guerre cruelle , longue et sanglante avec l'Empire. C'était le czar Pierre qui était la première et la principale cause des malheurs de Stanislas , et non point l'empereur Charles VI

Il a péri cinq ou six cent mille Français dans cette guerre , que la prudence , que l'humanité , que les ressouvenirs funestes des calamités passées devaient faire réprouver ; le bonheur incertain , unique , isolé de Stanislas , peut-il être mis en balance avec les maux réels et généraux qui ont , pour lui couvert les villes , les campagnes , les hamaux de la France entière ? Son bonheur

eut-il été certain , aurait-il payé cinq cent mille trépas dont il a été la cause ? Jusqu'à quand méprisera-t-on donc assez la vie des hommes , pour la prodiguer pour un individu qui n'a rien au-dessus d'eux que ce que la ruse , l'audace , le brigandage , le vol et la fureur lui ont donné ? Pauvres humains ! pauvres victimes de l'orgueil , de la férocité ! peuple qu'on méprise , peuple qu'on outrage encore ! O mes amis ! ô mes frères ! levez-vous , reprenez le sceptre du monde qui vous est dû ; vous le pouvez , la force est dans vos mains ; n'en aurez - vous jamais que pour servir des tyrans ? Précipitez de leurs trônes ces vils soudans , et mettez à leur place , faites régnier les loix , la morale éternelle .

La prise de Milan par Villars , deux batailles gagnées par le maréchal de Coigny ne sont que des malheurs publics , sous le nom barbare de victoires . Le sang des Espagnols , des Impériaux , des Français , versé dans ces batailles , est aux yeux de la raison , de l'humanité , un crime contre la nature ; est un mal épouvantable et général , dont il ne revient pas même aux peuples un bonheur individuel . Qu'un fleuve coule sous la domination de l'empereur ou du roi des Français , qu'une ville , qu'un hameau soit à à une des deux puissances plutôt qu'à l'aut-

tre , quelle plus grande somme de bonheur en revient-il au peuple , à chaque individu , le gouvernement supposé égal ? C'est-la fraternité , la liberté des nations qui fait leur bonheur .

On était loin de soupçonner que la Lorraine serait le prix de cette guerre ; mais l'empereur et son gendre furent accablés et forcés de la céder .

Charles VI meurt , et Louis s'unît , contre tous les droits des Nations , à Frédéric II , roi de Prusse , contre Marie-Thérèse , fille ainée de l'empereur Charles ; union perfide , union qui soutenait le vol à main armée de la Silésie , faite à l'héritière de la maison d'Autriche . Marie Thérèse fut reconnue de tous les peuples de ses états . Cet aveu devait lui donner la préférence , quand ses droits n'eussent pas été certains , suivant l'usage , ou , pour mieux dire , suivant l'usurpation établie d'hériter d'un empire , d'hériter des peuples comme d'une métairie , usage dont tous les hommes ne sentent pas l'absurdité cruelle ; mais elle réunissait tous les droits , puisqu'elle était librement reconnue par la Hongrie et la Bohême , royaumes long-temps électifs , et que la tyrannie des rois avait rendus héréditaires , comme presque tous les états de l'Europe .

Marie-Thérèse se fondait sur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de son père, sur une pragmatique solennelle qui confirmait ce droit, et sur la garantie de toutes les puissances. Hé bien! tant de titres furent inutiles, furent méprisés; Louis XV s'unît au roi de Prusse pour la dépouiller.

Frédéric, qui avait autant de génie que d'ambition, devina que la France se joindrait à lui. L'histoire lui avait appris les longs ressentimens de la maison d'Autriche et de la cour de France, les projets de celle-ci d'humilier, d'écraser sa rivale. Richelieu avait conçu ce dessein hardi, et l'avait commencé. Gustave Adolphe, roi de Suède, l'avait conduit plus loin que lui par ses victoires contre cette maison.

Le vol de la Silésie était manifeste. Le roi de Prusse prétendait quatre duchés, auxquels ses aïeux avaient renoncé par des actes volontaires, authentiques et réitérés; mais ce fut du moins un prétexte que n'avait pas le roi de France.

Marie-Thérèse se mit en possession de tous les domaines qu'avait laissés son père; elle reçut les hommages des états à Vienne. Les provinces d'Italie, la Bohême lui firent leurs sermens par leurs députés; elle gagna surtout le cœur des Hongrois, en se soumettant

au serment prêté en 1222 par le roi André ;  
serment tacite et d'un droit éternel chez  
toutes les nations ; en voici la formule :

« Si moi , ou quelqu'un de mes succe-  
» seurs , en quelque temps que ce soit , veut  
» enfreindre vos priviléges , qu'il vous soit  
» permis , en vertu de cette promesse , à vous  
» et à vos descendans , de vous défendre ,  
» sans pouvoir être traités de rebelles . »

Ce serment a été méprisé , foulé aux pieds  
par tous les rois , qui ont toujours fait un usage  
féroce , contre la nation , des forces qui ne  
leur avaient été confiées que pour la défendre ;  
infraction criminelle aux droits des peuples ,  
qui n'a pas encore été punie jusqu'ici , mais  
qui le sera , je le prédis aux tyrans , qui le  
sera d'une manière éclatante et terrible . Il  
est temps que le peuple se réveille du som-  
meil de fer dans lequel ils l'ont plongé . Il se-  
roit bien honteux , dans un siècle éclairé , que  
nation tremblât devant un de ses membres ,  
devant un individu , devant un tyran ! C'est à  
lui de pâlir , s'il enfreint les droits de l'homme  
et du citoyen . Mais alors les rois étaient  
tout et le peuple rien ; mais aujourd'hui c'est  
son tour ; le peuple est tout , et les rois ne  
sont rien ; non , rien , que les exécuteurs in-  
dividuels de ses ordres suprêmes .

Est-il une nation assez insensée pour ne

pas concevoir que la paix est préférable à la guerre, même qu'on appelle la plus glorieuse; pour ne pas concevoir qu'un échange des différentes productions de chaque pays doit être utile à la masse totale de la nation, du monde entier; pour ne pas comprendre que la guerre n'est utile qu'aux brigands, qu'elle rompt tous les rapports si nécessaires et si naturels de la grande famille de l'univers, séparée, éparses sur les quatre parties du globe, que le commerce réunit, que la guerre isole et épouvante? Quel est le fou barbare qui oserait soutenir, affirmer qu'une armée de cent mille hommes n'est pas une vraie calamité pour les campagnes dont elle a été tirée; n'est pas un fléau épouvantable pour le pays qu'elle envahit, désole, couvre du sang de ses habitans; qu'une union générale serait mille fois préférable, même pour les voleurs victorieux? On a dit, et l'on répète: une telle union est impossible. Ne calomnions point légèrement la race humaine, la raison, la nature. Trouver le moyen d'établir une paix universelle était un problème insoluble, quand l'ignorance couvrait la terre; instruisez, et votre problème est résolu.

Peuples, commencez par frapper cette douzaine de tyrans héréditaires qui écrasent l'Europe; après, faites des loix que l'égalité,

que l'humanité , la philosophie , la raison éternelle , qui est au fond des coëurs , auront dictées , vous verrez si ce projet est aussi chimérique qu'il l'a paru ; mais il faut commencer par là pour former une association générale , une union universelle , une vaste république du monde connu , dont la base indestructible doit être la morale . Qu'il eût été beau à la France de donner , dans le siècle des lumières , cet exemple à l'Europe ! Mais excepté une douzaine de têtes de l'aréopage , qui sont en état de faire des loix générales , des loix qui n'agissent que pour le plus grand bien de tous , tout le reste en est incapable ; tout le reste n'a que des vues étroites , partielles , individuelles ; tout le reste est ignorant , faible , esclave ou corrompu .

Si ces loix eussent été faites , Louis XV n'eût pu entreprendre cette guerre , dans laquelle l'or et le sang de la nation ont été prodiguis ; mais ce roi faible , ce despote dissolu vouloit la guerre ; et Marie-Thérèse , alors impuissante et intrépide , fut dépouillée de la Silésie par l'adroit Frédéric , qui vit d'un coup d'œil l'état politique de l'Europe , qui devina que la perfidie , que l'intérêt lui donneraient infailliblement des alliés . Il compta sur la France , et il ne se trompa pas . Louis XV , par une trahison lâche et intéressée , servit le vol hardi du roi de Prusse .

On résolut donc cette guerre injuste. Comme cet ouvrage est fait pour faire voir aux peuples qu'ils ont toujours été sacrifiés, on a donné un apperçu de la cause qui la détermina ; il servira à le prouver, à faire voir de plus en plus le danger imminent des rois, le danger de les investir de toute la force nationale, du droit de déclarer la guerre ; droit qu'on ne peut laisser à un individu, à un roi, que par une ignorance, que par un abandon inconcevable, que par un oubli coupable des droits de la nation.

Le roi, le comte, depuis maréchal, de Belle-Isle, son frère le vieux cardinal de Feury, et une courtisane, déterminèrent cette inique oppression. Ainsi les richesses, le sang des Français furent prodigués. Louis donnait à l'électeur de Bavière, qu'il prétendait mettre sur le trône impérial, de l'argent, des alliés, des suffrages achetés et des armées.

Tout était bouleversé dans l'Europe. Cette pragmatique-sanction que tant d'états avaient garantie, n'était soutenue par personne ; et le roi, par une indigne perfidie, l'avait le premier abandonnée ; son exemple entraîna l'Europe.

Marie-Thérèse méritait de régner, puisqu'elle était appelée par le suffrage libre des

peuples ; car je compte toujours pour rien les prétendus droits héréditaires ; et ceux qui s'unissaient pour l'opprimer étaient des brigands décorés du titre de rois.

J'aime à rendre justice , j'aime à rendre hommage à la générosité des nations , quand j'en rencontre l'occasion. Les Anglais ne sont pas de ceux qui attendent l'opinion du roi pour en avoir une. Indignés de la manière lâche et perfide avec laquelle on traitait cette princesse , ils lui offrirent et lui donnèrent des secours considérables d'argent pour soutenir ses droits indignement violés. L'armée française , conduite par des chefs que l'intrigue avait nommés , se détruisait par les fatigues , les maladies par le fer et la désertion ; on réparait difficilement ces pertes.

L'ineptie et l'incapacité du vieux cardinal de Fleury fait rire de pitié. Dans les lettres qu'il écrivait au général Koenigseck , par sa première , il s'excuse de la guerre entreprise : pour toute réponse , on fait imprimer sa lettre. Fleury la voyant publique , dit , dans une seconde au général , *qu'il ne lui écrira plus ce qu'il pense*. On la fit encore imprimer , et l'on rit davantage. Ces lettres prouveront quel homme était à la tête des affaires de la France , démontreront le danger que la nomination des ministres dépendit d'un roi

que l'intrigue et les femmes gouvernaient , dégradaient. Le mépris succéda aux ris. En vain il désavoua ses lettres ; personne ne fut dupe du désaveu , pas plus que de celui de l'empereur bavarrois , des propositions de paix qu'il avait faites à Londres. On insulta à ses offres en les rendant publiques , comme les lettres de Fleury. Les Français étaient justement vaincus , et si la dérision , le mépris sont jamais permis c'est quand on voit l'orgueil et la perfidie à ses pieds.

Les armées françaises furent détruites en Bavière et en Bohême , sans presque combattre. Vint enfin la fatale retraite de Prague , en 1742 , où les soldats tombaient morts de froid. Eh ! pour qui , malheureux , étiez-vous ainsi sacrifiés ? parce qu'un roi , parce que votre tyran avait voulu la guerre. Belle-Isle ramena les débris de l'armée à Egra ; on perdit tout ce qu'on avait conquis , et la guerre fut reportée du cœur de l'Autriche sur les bords du Rhin. Eh ! que faisais - tu , Louis , pendant ces désastres ? tu t'en consolais dans les bras de tes maîtresses ; perdu dans les voluptés , tu ne pensais pas seulement que trente mille malheureux Français mouraient par la rigueur d'un froid intolérable , et par le glaive de l'ennemi justement armé , justement indigné.

Fleury meurt au milieu de ces orages , de ces désastres et laisse , la France engagée dans la guerre la plus injuste , la plus imprudente la plus lâche qui eût encore été entreprise , ou qui le disputait à toutes celles que l'iniquité , la perfidie , l'imprudence avaient faites. Vouloir ravir ce dont on a garanti la jouissance et la possession , est ce qui confond toute idée de justice et de morale.

La situation de la France était à peu près telle que celle où elle se trouvait dans la guerre , dite *de la succession* , sous Louis XIV. Cette guerre était bien plus injuste et bien moins généreuse. Nul prétexte plausible ne l'avait fait naître ; on bravait toutes les garanties , toutes les conventions , et l'on s'était uni à un grand spoliateur ou voleur public , plein de ruse et de génie , pour fondre sur les états de Marie-Thérèse. La France eut positivement les mêmes ennemis , l'Angleterre , l'Autriche , la Hollande et la Savoie.

Le passage des Alpes , forcé par les Français , sous le prince de Conti , sur-tout la journée de Château-Dauphin , le 19 juillet 1744 , doit arracher des larmes à tout Français. Quoi ! on sacrifie une nation si généreuse , si brave ! on immole , on conduit à la mort tant d'hommes valeureux , pour de lâches intérêts qu'ils ignorent , parce qu'on a entrepris une

une guerre abominable, et pour conquérir un rocher qu'on sera obligé de rendre, après avoir coûté des torrens de sang, après avoir ruiné, saccagé un beau pays! Et quand on le garderait, quand les rois régneraient sur les tombeaux qu'ils ont ouverts, quel bonheur général en revient-il? Le bien est nul, et le carnage n'est que trop réel.

On dit pour nous consoler : *On y perdit près de deux mille hommes ; mais il n'échappa pas un Piémontais.* Quelle consolation, grand Dieu ! n'est-ce pas toujours le sang de l'homme que l'on a versé pour les querelles absurdes et barbares des rois ? **Un Piémontais, un Hotentot, un Nègre, un Cafre, un Japonais, comme un Français, est mon ami, est mon frère.**

*Les troupes y ont montré une valeur au-dessus de l'humanité,* écrivait le général au roi. Pauvres soldats, chers concitoyens, qu'on menait au carnage, dont l'enthousiasme et les forces n'étaient employés que pour le déliре de vos tyrans ! le temps est venu où vous ne serez forcés que de défendre vos foyers ; oalrs vous serez invincibles !

Je m'étends sur les crimes publics des rois, je néglige leurs crimes obscurs; ce sont ceux contre les nations qu'il importe de retracer, de peindre, pour désabuser les peuples ; il

faut leur démontrer , sans réplique , qu'ils ont toujours été sacrifiés par une poignée d'hommes indignes de gouverner , par une poignée d'hommes corrompus , de brigands qui sont assis à la place des loix , et que leur force seule y soutient . L'on s'étonne que l'univers soit malheureux : une des causes premières , et la plus grave , est sans doute l'existence des rois , des tyrans , dont le pouvoir est indéterminé en intensité et en durée . Eh ! faibles mortels , ignorans et infortunés , placez sur le trône des nations un code de loix qui ne sont encore que dans la nature , ou éparses , ou isolées sur la terre , et vous verrez si les grands malheurs et les crimes ne fuient pas de l'univers ; ils ne sont produits que par le bouleversement de l'ordre moral , que nécessitent des loix perverses ; elles enfantent des malheurs , et le malheur produit les crimes .

Que l'on pense au pauvre , que ce ne soit pas l'or qui dicte des loix assises sur la ruine de la philosophie , de la morale , de la nature ; et vous verrez , faiseurs de décrets , si l'homme sera aussi malheureux : non , non , son plus grand malheur , ou la continuité de ses affreuses infortunes , est votre ouvrage . Rougissez , pleurez sur vos contemporains et sur la postérité ; mais je verserai du moins

L'opprobre sur vos têtes criminelles , sur vos noms déjà dévoués à l'infamie; je veux marquer vos fronts d'un fer brûlant.

Malgré ces funestes succès en Italie , malgré ces actions éclatantes et infernales , malgré cette victoire qu'on attribue au prince de Conti , qui n'est célébrée que sous son nom , et qui n'appartient qu'aux soldats ignorés , massacrés , et dont l'oubli dévore les noms , la France n'en fut pas moins malheureuse.

Oui , Français , la prise de Château-Dauphin appartient toute entière aux soldats ; à leur intrépide désobéissance aux ordres de leurs chefs , et je le prouvé .

Les Français s'étaient rendus maîtres d'un roc sur lequel étaient retranchés deux mille Piémontais ; n'ayant point de canon , et foudroyés par celui des assiégés , MM. de Ville-mur et de Givry ordonnent et font battre la retraite ; mais les soldats furieux , et voyant leurs compagnons massacrés , ne les écoutent pas ; ils s'élancent dans les retranchemens , et , chose presqu'incroyable , ils passent par les embrasures du canon ennemi , au moment où il reculait , après avoir tiré , par son mouvement ordinaire . La prise de Château-Dauphin appartient-elle aux soldats , ou à leurs chefs , ou au prince de Conti ? La chose , je crois , n'est pas douteuse .

C'était toujours la même démence qui conduisait les Français ; et malgré qu'on triomphât en Italie sur les ruines , pour une cause inique et étrangère , les Français éprouvaient des revers affreux sur les bords du Rhin et du Mein ; ils n'étaient pas moins malheureux que le monarque dépravé eût entrepris cette guerre sans leur aveu , et conduite par les manœuvres sourdes et ambitieuses du maréchal de Belle-Isle.

L'empereur Charles VII , qui n'avait aucun droit légitime à l'Empire , puisqu'il était repoussé par les peuples , traînait ses disgraces , ses injustices , appuyées par la France , ou par le ministère qui semblait dirigé contre elle , appuyées par l'incapacité du monarque qui ne songeait qu'à se procurer des jouissances au prix des maux qui étaient son ouvrage , tandis qu'il faisait assassiner les peuples en Allemagne , en Italie , sur les mers et dans les deux mondes .

J'avance à travers les ruines ; je ne m'arrêterai pas au carnage de Dettingue , où tant de malheureux Français furent immolés .

Le roi de Prusse avait commencé la guerre , en volant la Silésie ; et satisfait de ce brigandage , il avait trouvé le moyen de faire la paix avec la reine de Hongrie ; et , par une

seconde perfidie, il rompt son traité de Breslau , et recommence la guerre.

Louis XIV avait voulu , malgré les Anglais , faire remonter le roi Jacques sur le trône d'Angleterre. Louis XV , au milieu d'une guerre ruineuse , prétend y placer son petit-fils ; il arme une flotte , fait d'immenses préparatifs , et tout échoue . Quelle manie despotique ! Il voulait donner un empereur à l'Allemagne , et un roi à l'Angleterre : projet infernal ! Vouloir asservir la volonté suprême d'une nation , est un attentat énorme à ses droits ; et le fer de la loi devrait frapper la tête du fou , de l'imprudent , du barbare , qui tente de mettre sa volonté isolée à la place du vœu général des peuples ; qui tente , à main armée , de faire asseoir un usurpateur sur leur trône , auquel leur volonté collective seule a des droits .

Après sa première campagne , le roi tombe malade à Metz ; il fut à l'extrême , et le peuple , qui n'en sait pas davantage , disait avec des sanglots et des larmes : *S'il meurt , c'est pour avoir marché à notre secours . Pour avoir marché à votre secours ! Peuple bon , ignorant , enthousiaste , crédule , eh ! quel ennemi auriez-vous sur les bras sans sa fatale imprudence ? Quand il vous fait assassiner il vole à votre secours ! Il vous écrase*

d'impôts pour soutenir les délices de son cabinet ; il semble que c'est un père que vous allez perdre ; il traîne des courtisanes à sa suite ; il jouit, au milieu des camps, de plus de délices que vous n'en goûtâtes jamais ; et sa perte semble un fléau ! c'est son existence qui en fut un vrai pour vous.

Le courrier qui apportait à Paris la nouvelle de sa convalescence pensa être étouffé : on baissait son cheval, ses bottes ; on le menait en triomphe, le peuple de France, de Paris sur-tout, est sensible jusqu'à l'idolatrie. Peuple, change de caractère avec ton gouvernement, ou tu aurais en vain brisé tes fers. Plus le gouvernement sera libre, moins le peuple sera idolâtre ; l'idolatrie est un vice des états despotiques. Les austères républicains n'eurent jamais cet enthousiasme pour leur égal : vice bas et rampant, qui avilit l'homme devant l'homme ; vice enfin des esclaves. Cette fausse politesse, cette frivole urbanité si révérencieuse, est encore un défaut de la servitude, un vice qui se pavane dans les anti-chambres des palais. Il faut être bon, humain, vrai, sensible : avec ces vertus, on est assez poli ; on ne se courbe pas à chaque instant ; on ne fait pas des démonstrations serviles, qui ne sont que la basse comédie que jouent les singes de la

cour; mais on se plait, on cherche à être utile, à servir le monde entier.

Pendant qu'il était à l'extrémité, des courtisans et des prêtres le crurent frappé à mort; tout changea parmi cette tourbe d'imposteurs; les intrigues, les cabales, rien ne fut épargné pour supplanter un rival: on chassa la favorite du sultan. Il en revint, comme on l'a dit; et ceux qui s'étaient si pressés, eurent lieu de regretter leur précipitation.

Le roi de Prusse envahit Prague pendant que Charles de Lorraine ayant fait une retraite savante à la vue des Français, marche vers le Danube et l'Elbe.

Le prince de Conti gagne encore une bataille en Italie; mais cette nouvelle victoire, entassée sur des défaites, sur d'affreux revers qu'avait éprouvés la France, fut encore au nombre de ces massacres publics, de ces assassinats innombrables qui font verser tant de larmes, sans produire le moindre avantage, le moindre bonheur pour les nations. Ces combats, ces désastres, ces ruines, ces incendies des villes, des maisons, des cabanes des laboureurs, ces crimes contre les peuples étaient commis pour des intérêts qui changeaient suivant le caprice, l'influence d'un ambitieux, suivant les vues du plus lâche intérêt que spéculait une prostituée,

qui calculait combien de millions lui rappor-  
terait le sang de quatre-vingt mille hommes,  
qui vendait la France à l'or des ennemis à  
qui Louis XIV avait appris à faire ce trafic  
infamant.

Le prince de Conti fut obligé de repasser  
les Alpes avec les tristes débris d'une armée  
florissante lorsqu'il partit. L'Italie était le  
point de vue où se réunissaient tous les efforts  
de l'Espagne, et l'Allemagne celui de la cour  
de France.

Le roi prodigue dissipe les trésors du  
royaume pour acheter des partisans dans  
l'Empire. Le fantôme malheureux d'empereur,  
Charles VII meurt à Munich, pour lequel la  
guerre avait été si imprudemment, si injus-  
tement entreprise. Elle devait cesser à sa  
mort, et n'en fut que plus terrible; il n'avait  
jamais été plus malheureux que depuis qu'on  
le nommait empereur.

Il est douloureux, il est vrai, que cette  
guerre si sanglante, entreprise contre le droit  
des nations, contre les traités les plus solen-  
nels, écrasa sur-tout la France. L'Allemagne  
et l'Italie s'étaient enrichies de nos dépouilles,  
par l'or qu'y avaient porté nos armées; mais  
des sommes énormes qui s'y engloutirent  
ne réparent point les massacres qui y furent  
commis, ne peuvent jamais payer le sang des

hommes qui y furent immolés ; et ce roi faible , voluptueux , corrompu , que Fleury avait rendu incapable de nulle application ; ce roi ignorant comme tous ses prédécesseurs ; ce roi , la seule cause , par son impéritie , de tant de malheurs , pour s'être laissé conduire par un conseil de courtisanes ; cet indigne agent des Français , tout souillé du sang qu'il avait fait répandre en Italie et en Allemagne ; ce mandataire stupide , chargé de tant d'assassinats , de malheurs solitaires , fut publiquement reçu comme le vengeur , comme le père de la patrie .

Enfin , pour mettre le comble à sa cruelle extravagance , il veut encore faire un nouvel empereur de l'électeur de Saxe ; il fut justement refusé . Il voulut secourir le nouvel électeur de Bavière , qui fut obligé de renoncer à l'alliance de la France . Le roi recueillait le digne prix de ses perfidies ; il ne poursuivait plus la guerre que dans la vue de la faire cesser ; situation horrible où il s'était engagé . Verser le sang des hommes parce qu'on en a versé des torrens , sans nul espoir du plus faible dédommagement , est le dernier période du malheur .

Enfin , en 1745 se fait le fameux carnage de Fontenois , célébré en vers et en prose par de lâches adulateurs , où il périt trente mille

hommes , tant des alliés què des Français. Cinq ou six cents mille assassinats commis dans cette guerre , dont ce Louis *le Bien-Aimé* fut la cause , sont autant de crimes irrémissibles qui sont retombés sur sa tête. Enfin , ce roi indignement victorieux , c'est-à-dire , tout souillé du sang des Français , revient à Paris le 7 septembre. Ce furent , comme on peut bien le croire , de nouveaux transports au milieu des misères , des calamités publiques.

François de Lorraine , grand duc de Toscane , est élu empereur. La France avait commencé la guerre sans nul intérêt ; le roi de Prusse par une lâche avidité ; l'impératrice Marie-Thérèse l'avait justement soutenue ; on la faisait encore par obstination : on fera la paix par la nécessité. Au mois d'octobre 1746 , se donne la bataille de Raucoux. Ce ne fut qu'une calamité de plus pour tous les partis , beaucoup de sang inutilement versé. Chacun prit ses quartiers d'hiver , en attendant que le printemps ramenât les barbaries et les malheurs.

Le roi de Prusse , en faisant la guerre à la maison d'Autriche , l'avait opprimée , et il fit la paix une seconde fois aussi lâchement qu'il avait entrepris la guerre. Il reconnut Charles de Lorraine , désormais François I<sup>er</sup>,

pour empereur , et laissa tout le fardeau de la guerre à la France. Par sa paix de Breslau , il fit perdre la Bohême ; par celle de Dresde , il fit perdre l'Italie. Cet embrasement , commencé vers le Danube , s'étendait , après six ans de ravages , sur les côtes de France. Presque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté leurs partis désolaient le Dauphiné ; de l'autre ils passaient au-delà de la Durance. Vence , Grasse furent abandonnées au pillage. Les Anglais faisaient des descentes dans la Bretagne ; leurs escadres allaient devant Toulon et Marseille , aider leurs alliés à prendre ces deux villes , tandis que d'autres escadres attaquaient les possessions françaises en Asie et en Amérique : épouvantable , mais juste châtiment de cette guerre *si* injuste , s'il n'eût frappé que sur cet indigne fantôme de monarque qui l'avait entreprise sans consulter la nation. Voilà en six ans , peut-être , un million de Français massacrés. Eh ! législateurs corrompus , cherchez , après tant de malheurs , par vos motions insidieuses , abominables et barbares , à conserver cette effrayante prérogative au pouvoir exécutif !

Parmi les horreurs , l'injustice de cette guerre , les crimes , les massacres exercés pendant sept ans , depuis le Rhin jusqu'au Tibre , il faut que je raconte en peu de mots la

révolution de Gênes, comme étant liée aux désastres généraux. Je n'ai pu la lire sans une émotion profonde. Quand un peuple généreux est opprimé, qu'il secoue ses fers, et en accable ses tyrans, il est sûr d'intéresser toutes les ames en qui la servitude n'a pas brisé le ressort de la nature.

Gênes fut en partie la victime d'une guerre commencée loin de son territoire, et dans laquelle elle n'avait rien à démêler. Après que les Français furent chassés de l'Italie, Gênes tomba au pouvoir de l'Autriche, contre qui elle avait pris parti en faveur de la France. Elle pouvait se défendre, et n'en fit rien : tout était consterné. Les Autrichiens en prirent possession sans résistance. Elle fut taxée à vingt-quatre millions de livres, somme énorme pour elle, et qui la ruinait pour cinquante ans. Elle avait épuisé sa banque de Saint-George pour en payer seize ; elle demanda grâce pour les huit autres ; mais on fut impitoyable : on augmenta encore la somme de huit millions. Le désespoir saisit tous les habitans ; tous parurent résolus à mourir en repoussant l'oppression, plutôt que d'être réduits à la dernière indigence. Les sénateurs faisaient dire secrètement au peuple, qui, dans tous les pays, s'indigne et fait les révoltes : Jusqu'à quand attendrez-vous que les Autrichiens

viennent vous égorger dans les bras de vos femmes et de vos enfans ? Jusqu'à quand resterez-vous esclaves d'une poignée de vils janissaires qui vous outragent ? Vous êtes cent contre un ; ne vaut-il pas mieux les immoler ou mourir , que d'être les spectateurs des ruines de votre patrie et de la liberté? Ces discours firent leur effet. Il ne manquait qu'une occasion ; elle se présenta. Un Autrichien frappe indignement un citoyen : on s'émeut , on s'attroupe , on s'arme de tout ce que la fureur d'un peuple justement irrité peut trouver. Ce peuple , qui n'avait pas songé à défendre sa liberté , quand les ennemis étaient hors de son enceinte , la défendit , la reprit lorsqu'ils étaient dans ses murs. L'excès de l'injustice produisit cette révolution. Tyrans anciens et nouveaux , tyrans héréditaires , tyrans de deux années , profitez de ces exemples.

Le tocsin sonnait sans cesse , les habitans de la ville et les paysans fondirent comme des furieux sur les Autrichiens , firent quatre mille prisonniers , et les forcèrent de fuir jusqu'à Gavi. Ils perdirent Gênes pour avoir méprisé , accablé le peuple.

Les Français furent toujours malheureux. Au combat d'Exiles , les Piémontais ne furent occupés qu'à tuer pendant deux heures , derrière des palissades qui les mettaient à l'abri

de l'audace des Français. Ce n'est qu'un enchainement de meurtres, de calamités.

Le 25 avril 1747, la Hollande nomme un statouder, et conséquemment un maître qui vient d'opprimer indignement la république; preuve certaine qu'une masse si énorme d'autorité dans la main d'un seul est évidemment contraire au but qu'on se propose, qui est la conservation du pacte social, et il est anéanti; car, sans liberté, il n'est point de contrat entre les peuples: divisez les pouvoirs, peuples qui voulez la conserver; gardez-vous sur-tout de les rendre héréditaires. L'hérédité est ce qui a toujours asservi, perdu les nations. Divisez, et donnez à ces divisions une courte durée. Ne laissez pas, sur-tout, dans la même main le pouvoir suprême exécutif; ou vous n'aurez désormais que des éclairs de liberté, des années d'anarchie et des siècles de servitude.

Quand un génie infernal, destructeur de la liberté, aurait plané sur la Hollande, y eût dicté des loix, on n'aurait jamais consacré les pouvoirs du statouder d'une manière plus abominable. On passa en loi, qu'au défaut de la race masculine, une fille serait statouder et capitaine général, pourvu qu'elle fit exercer ces charges par son mari; et en cas de minorité, la veuve du statouder doit avoir

le titre de gouvernante , et nommer un prince pour en remplir les fonctions. Excepté d'être complètement fou , ou que ce soit des tyrans qui dictent de pareilles loix , et des esclaves qui les signent , on ne peut pas faire un abandon plus formel de la raison , de l'art de gouverner , de la morale , de la liberté.

Le diplome qui créa le prince d'Orange statouder porte *qu'on le nommait statouder, capitaine général, etc.* On voit qu'avec cette masse de pouvoirs indéterminés , il devait bientôt opprimer la république , envahir le pouvoir absolu , et ne laisser aux Bataves que la servitude et le désespoir , c'est ce qui est arrivé.

Dès qu'on tire un coup de canon en Europe , il retentit dans l'Inde et en Amérique. Tout était troublé par nos fureurs dans l'ancien et le nouveau monde ; fureurs , barbaries qui n'ont été , depuis quatorze cents ans , que celles des tyrans qui nous ont écrasés. Les malheureux peuples n'y sont entrés que pour verser leur sang sur leurs ordres fârouches. Quand la nation ruinée , épuisée , saccagée , se lassera-t-elle d'obéir à un maître , à un individu ? Un maître à la nation est un blasphème dont on n'est pas assez indigné. Faut-il s'étonner que la liberté ait tant de peine à s'établir , quand la tête monstrueuse

du despotisme n'est pas écrasée , quand il rappelle à lui , quand il tente , par toutes sortes d'efforts , de rallier ses affreux tronçons ! La France , pour avoir été conduite pendant tant de siècles par des rois , n'a pas eu une année , un seul jour de vrai bonheur . Des désastres au-dehors , des oppressions au-dedans , la misère dans les campagnes , des momens de gloire lamentable ; le deuil et les larmes couvraient ses champs désolés , tandis que des esclaves infortunés leur dressaient des arcs de triomphe , baisaient en soupirant les rayons des roues d'un char qui portait un despote impitoyable .

Les Français sont malheureux sur mer et sur terre : leurs convois , allant ou revenant des îles de l'Amérique , tombaient aux mains des Anglais . Le 16 mai 1747 , on vit arriver à Londres vingt-deux chariots chargés de l'or , de l'argent et des effets pris sur la flotte française au combat de Finisterre , où six gros vaisseaux tombèrent aux mains des Anglais , et sept de la compagnie des Indes , armés : c'était une suite épouvantable de malheurs . Le 14 octobre de la même année , on perdit encore six vaisseaux de guerre ; il n'en resta alors qu'un seul à la France .

Mahé de la Bourdonnaie fit de grande choses avec peu , en Asie , et vengea le pavillon français ,

çais , si l'on peut appeler vengeance ce qui ne répare pas les malheurs des nations. La Bourdonnaie fut récompensé de ses services par la Bastille.

Enfin , après ces malheurs inouis , après tant de sang répandu , après le commerce ruiné , les campagnes dépeuplées , la nation avilie , vendue , trahie , on fit la paix d'Aix-la-Chapelle après huit années de destruction , de ruines , d'embrûlement des villes prises d'assaut , reprises , sacagées tour à tour , après que la Méditerranée , l'Océan , les mers de l'Amérique , de l'Asie et des Indes eurent été rougies du sang français. Eh ! pour qui tuus ces maux , ces fléaux ont-ils fondu sur cette terre déplorable ? Parce qu'un vieux prêtre , un ambitieux , des courtisanes , gouvernaient sous le nom de ce roi faible , inappliqué , lâchement voluptueux , parce qu'il avait remis son sceptre déshonoré entre leurs mains.

Il eût fallu des siècles de paix pour remettre la France des excès , des déprédati ons , des malheurs de la guerre. Eh bien ! elle ne dura guère ; elle fut rompue par des démêlés avec les Anglais pour les limites de l'Acadie , voisine du Canada , et cédée par le traité d'Utrecht .

On créa vingt places nouvelles de fermiers généraux ; c'est-à-dire , que d'indignes tra-

tans achetèrent le droit de tyranniser la nation au nom du roi; et des emprunts soutinrent les premières années de cette guerre si malheureuse. Les Français furent encore vendus aux Anglais. Le roi de Prusse, menacé par des préparatifs qui se faisaient autour de lui, fort de ses cent cinquante mille soldats, ravage la Saxe, et découvre des projets qui peut-être ont justifié son invasion. La France s'unît à Marie-Thérèse qu'elle avait si indignement traitée. Elle combattit pour lui faire rendre cette Silésie dont elle avait aidé à le dépouiller quelques années auparavant, lorsqu'une politique aussi lâche que cruelle l'unit au roi de Prusse.

Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu soutenir l'Autriche, devint son plus dangereux ennemi. La Suède, autrefois ennemie de l'Autriche, la servit contre le roi de Prusse. L'Allemagne était en proie à six armées qui la dévoraient en même temps.

La bassesse, l'intrigue effrontée conduisaient de plus en plus le ministère: une prostituée le gouvernait, y faisait nommer et rappeler les généraux; tout se vendait à l'encan.

Un général sans capacité, fait par l'avarice, les manœuvres sourdes, lâches et cruelles des toilettes, loin des yeux fascinés du monarque dissolu; tout cela fit perdre la bataille de

Rosbac. Qui montrait des talens était sûr d'être rappelé; c'était un abandon de toute pudeur, un mépris de l'opinion qui insultait à la France entière. On bravait les murmures à l'abri des satellites du despote. La nation était accablée de revers, de défaites prévues par les ministres et les courtisanes. L'odieux gouvernement savait que tel général serait battu: il existait des concordats impies avec les ennemis de l'état; et au milieu des maux dont la France était aecablée, la profusion, le scandale outrageant, la débauche effrénée avilissaient le monarque aux yeux des ennemis et des Français.

Il l'épuisait d'hommes et d'argent à faire marcher des armées en Allemagne, d'où sont sortis les brigands qui nous avaient asservis, et qui est couverte des ossements de tant de millions de Français. Je m'étonne toujours de ce qu'un Saxon est assis sur le trône des Gaulois. Quelle est donc cette race impie venue du fond de la Germanie pour nous opprimer, nous abreuver d'outrages? Quel est donc son droit de nous gouverner en esclaves, de nous régir avec un sceptre de fer, elle qui n'a pas peut-être, pour s'y soutenir, contre le vœu des peuples, une douzaine de descendants, des voleurs, des assassins fondus avec elle sur notre pays de la Gaule occidentale? C'est donc nous, Gaulois

d'origine , qui l'y maintenons : c'est donc la nation indigène qui fait toute sa force. Si elle s'est assise sur son trône , sans son aveu , qu'elle la remercie du moins de l'y soutenir ; si elle s'y est placée contre sa volonté et sans son consentement , elle l'en peut précipiter. Qu'elle soit reconnaissante de ce qu'elle peut avoir oublié ses brigandages et ses crimes : après avoir joui pendant sept cent cinquante ans du prix de son usurpation , de ses forfaits , le lot qu'on lui laisse en partage , est assez beau ; le Gaulois le plus antique , le plus recommandable par ses talens et ses vertus , les consacrerait bien au maintien de l'ordre social , de la chose publique , à moins de trente-cinq millions. Qu'on ne force pas la nation à se ressouvenir de sa force , à déployer sa puissance.

Elle fut trahie , vendue. L'or des Anglais faisait en France , sous Louis XV , ce simulacre de roi , ce que les millions de Louis XIV avaient souvent fait dans le parlement d'Angleterre ; il corrompait ministres , généraux , et sur tout l'indigne favorite qui leur vendait la perte d'une bataille tant de millions. Vendre le sang des hommes , trafiquer de vingt mille trépas , est le crime le plus lâche et le plus barbare qui se soit commis. Il se consolait dans ses bras de l'avilissement de son sceptre , et ne voyait pas , du fond de son palais , les

ruines sanglantes qui l'environnaient, le voile de la misère et de la mort répandu sur la France. Eh ! c'est à de pareils rois qu'elle a été abandonnée ! eh ! c'est de ces tyrans féroces, ou sans énergie, dont elle a été la proie depuis quatorze cents ans ! eh ! c'est pendant trois dynasties d'usurpateurs, de brigands étrangers, que les malheureux Welchs, que les bons Gaulois n'ont pas eu un seul moment de repos, de liberté, de bonheur ! Maudit soit à jamais le génie infernal qui nous a donné des rois !

Quoique les frontières de France ne fussent point entamées, l'Allemagne était un gouffre où toutes les ressources s'engloutissaient.

En 1762, plus d'argent, plus de crédit, plus de soldats : telle était la situation déplorable où des projets insensés, tyranniques, l'avaient réduite. Des citoyens montraient des vertus dignes d'une république, et qu'on ne rencontre guère que dans un état libre ; ils portaient à la monnaie leur argenterie, pour la convertir en écus, et réparer l'or englouti dans la Germanie ; et il semblait au gouvernement tyrannique que c'était un devoir de payer les cruelles extravagances, les excès dont il était la cause.

Enfin, on obtint la paix comme une grâce le 10 février 1763. L'état perdit, dans cette guerre si funeste, la plus florissante jeunesse

plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume ; sa marine , son commerce , son crédit , furent anéantis : on aurait pu éviter tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais pour un misérable terrain litigieux vers le Canada ; mais des ambitieux , pour se rendre nécessaires , précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741 ; l'orgueil de trois ou quatre satrapes , qui gouvernent sous des tyrans , suffisent pour désoler l'Europe , pour ensanglanter les deux mondes. Les dettes , dont l'état demeurait chargé , étaient plus grandes encore que celles de Louis XIV. La dépense de l'extraordinaire des guerres avait été , en une année , de plus de quatre cent millions ; la France n'aurait pas moins été dépeuplée , épuisée , ruinée , quand elle eût été victorieuse ; elle devrait être inculte et déserte par les inombrables massacres qu'on y a exercés. C'est une vérité effrayante que tant d'horribles malheurs n'y ont été causés que par ces hommes , ces individus , ces tyrans appelés rois. Est-il quelque esclave assez stupide , assez ignorant pour oser nier les faits terribles dont on les accable , pour oser avancer que la nation a été consultée ; que c'est par sa volonté qu'on a entrepris ces guerres , qu'on a commis ces assassinats des peuples , qui ont duré depuis

que des brigands germains ont volé , saccagé le sol que nous habitons , et ont placé leurs trônes sur les os de nos ancêtres ? Cent millions de Français , cent millions d'ombres sanglantes s'éleveraient contre sa barbare ignorance , et accableraient les rois .

La paix de 1763 fut dictée par des vainqueurs ; en outre les pertes que fit la France , dans toutes les parties du monde , elle fut réduite à l'humiliante nécessité de démolir Dunkerque : jamais paix ne fut plus nécessaire , plus funeste et plus déshonorante . Les colons du Canada aimèrent mieux vivre libres sous les loix de l'Angleterre , que de venir en France pour être esclaves ; Louis XV augmenta encore de beaucoup la masse énorme des impôts dont l'avait accablée Louis XIV ; il fit comme lui banqueroute à l'état , en réduisant les rentes , sous l'abbé Terray , brigand général des finances .

De combien d'iniquités obscures et cruelles n'a-t-il pas déshonoré sa mémoire ? Il s'appelle *Louis - le - Bien - aimé* ; et après avoir épuisé la nation , l'avoir fait assassiner , l'avoir livrée au fer des Allemands , des Anglais , des Italiens , des Prussiens , il devient le chef des monopoleurs , réduit le peuple à la famine , pour payer une courtisane . Des particuliers ont payé de leurs têtes ce trafic honteux et impitoyable : aussi despote que son aïeul , il

vient au parlement, y dit qu'il veut être obéi, et qu'il punira tout réfractaire à ses ordres, enlève du greffe la procédure contre le duc d'Aiguillon, dont le fils a racheté à force de patriotisme, les erreurs de son père : enfin, en 1771, de son autorité arbitraire et absolue, sans consulter la nation, il casse tous ces corps, qui étaient un contre-poids, infidèle et trop faible à la vérité entre elle et le pouvoir sans bornes ; mais cet acte n'en était pas moins d'un tyran qui écrase tout de sa volonté absolue.

C'est assez de crimes contre sa mémoire ; c'est assez des attentats publics contre les peuples ; je ne fouillerai pas parmi les soupçons horribles qui l'ont rendu si odieux ; je n'irai pas remuer les cendres de la reine, du dauphin et de la dauphine ; Louis XV, tu les a vus d'un œil sec descendre dans la tombe ; maintenant ils y reposent à tes côtés ; et s'ils conservaient un sentiment, ce serait peut-être leur supplice.

Nous voilà arrivés à la fin de ces trois dynasties de brigands, d'usurpateurs, de tyrans, dont aucun n'a mérité que la vérité lui fit grâce ; qui tous ont pillé, volé, exterminé la nation. Eh ! puisqu'on vante le bonheur de vivre sous des rois, nous allons considérer avec le même courage, la même impartialité, la partie du règne de Louis XVI, déjà existante.

## L O U I S X V I ,

S O I X A N T E - D E U X I È M E R O I ,

*dit le restaurateur de la liberté.*

Nous allons examiner quelques années du règne de Louis XVI. Les premières sont obscures, et ne méritent point les regards des contemporains et de la postérité. Tous les rois qui l'ont précédé sont convaincus d'avoir violé, méprisé les droits les plus sacrés des peuples, de ne les avoir comptés dans l'empire que comme un vil troupeau qu'ils pressuraient à leur gré, qu'ils faisaient égorger. Nous allons voir, en deux mots, si Louis XVI, après avoir été élevé comme eux, après avoir passé sa vie entouré de tout l'attirail imposteur de la cour, a échappé à l'ignorance nécessaire des rois, à l'orgueil indomptable qui en est la suite, au désir du pouvoir absolu qui les entraîne, qui a terni tous les règnes, les a souillés d'excès, d'injustices, de crimes, de barbaries. Roi des Français! si tu es excepté, je t'en féliciterai; car dans plus de soixante rois que compte la monarchie, pas un seul n'a évité ces écueils : j'aimerai à faire en ta faveur cette exception honorable, étonnante, si tu parais la mériter. Si les faits te condamnent, je prononcerai sans hésiter, sans détour, sans déguisement; je sais ce que je te dois, quand tu fais exécuter la

loi; et je sais sur - tout ce que je dois, en tout temps , à la vérité , à la patrie , à la liberté.

Entrons avec courage dans un examen , où nul n'est entré du vivant des rois. Exammons si Louis XVI est excepté ou compris dans l'anathème dont sont frappés tous les rois ; voyons s'il s'est montré, avant et depuis l'ouverture de l'assemblée nationale, ami constant de la liberté , avide ou peu jaloux du pouvoir absolu. Je le saisis à l'époque qui a précédé l'ouverture de cette diète mémorable ; c'est alors qu'il s'est montré aux yeux des peuples.

Les finances étaient depuis long-temps dans un état déplorable , par les dilapidations de la cour. Un brigand , mis à leur tête, était réduit à des expédiens qui ruinaient de plus en plus le trésor public ; d'un autre côté , toutes les sang-sues de l'intérieur du palais , des antichambres et de l'*œil de bœuf*, profitant de sa prodigalité , achevaient de l'épuiser.

Enfin , pour combler un déficit énorme , pour remplir le tonneau des Danaïdes , on propose le fameux édit du timbre. Le parlement oppose une résistance heureuse. Louis XVI , que fais-tu ? Tu tiens un *lit* , appelé *de justice* , où tu commandes , de ton plein pouvoir et autorité royale , que dans

l'instant il soit enregistré. Cet acte est-il d'un affreux pronostic ? annonce-t-il un despote ou le restaurateur de la liberté ? Français, prononcez.

Je ne sais quel est l'esclave qui a pu donner le nom de *lit de justice* à une séance où le monarque déployait tout ce que le pouvoir arbitraire a de plus absurde, où le despotisme était assis insolemment sur la ruine des loix, où la volonté générale était obligée de flétrir devant la volonté d'un individu, d'un homme, et souvent d'un tyran couronné.

Louis - Philippe d'Orléans te demande si c'était un *lit de justice* ou une *séance royale*, où il assistait. Tu devais éclairer ses doutes, et, pour prix de sa demande, il obtient, le lendemain, pour réponse, une lettre d'exil qui lui est portée par un de tes valets. Cet acte est-il d'un roi citoyen, ou du sultan le plus absolu ! Ta volonté, ta rigueur arbitraire s'étendent sur deux membres du parlement, qui avaient parlé avec courage ; tu veux les faire arracher du milieu des chambres assemblées par de barbares soldats. Les portes du palais sont fermées ; tu demandes qu'on viole l'asile des loix : de durs sapeurs sont prêts à l'instant ; et vont y porter la hache ; on cède, on les ouvre, et aussi-tôt des sbires impitoyables enlèvent ces deux membres du milieu de leurs confrères, et tu les fais con-

signer chacun dans un de ces antres qui ont vu tant de malheureux; cet acte de férocité militaire dut-il faire frémir pour la justice, la liberté, la vie des citoyens qui oseraient être réfractaires à ta volonté assise sur les débris du pacte social?

Je passe à travers des traits plus ou moins funestes à ta renommée civique, pour examiner ta conduite depuis l'ouverture de l'assemblée nationale. Cet examen va fixer irrévocablement le jugement que tout homme libre doit porter.

Dès les premiers jours de juin 1789, je vois les représentans de la nation chassés de leur asile par les ordres du monarque; je vois un de ces satrapes commander en son nom dans ce temple, dont ils ne devaient tous deux franchir le seuil qu'avec respect; je vois déjà l'affieux despotisme aux prises avec la liberté.

Arrive la fameuse journée du 23 du même mois, où le roi, ce mandataire du peuple, vient au milieu de ses représentans, sans y être apelé, sans leur aveu. Un trône, un dais, un sceptre, une couronne, et tout l'appareil, le faste superbe et ridicule des rois, des despotes de l'Asie, l'environnent, contraste insultant de l'exécuteur des loix avec la simplicité des législateurs. C'est là que le restaurateur de la liberté, fort de ses

esclaves armés, ose, au milieu de ses souverains, prononcer le mot : *J'ordonne, le roi veut*; mots qui sont restés impunis, et dont le civisme éclairé sentit tout l'outrage. Quoi ! Louis XVI, avais-tu donc oublié que ta volonté passive ne doit qu'obéir ? Mais tu ne l'avais jamais apprise ; tu vivais dans une incurie, dans une ignorance totale de tes devoirs envers la nation, conséquemment de l'art de gouverner.

On peut dire que cette époque marque bien ce que fait le despotisme quand il croit pouvoir tout oser. Citoyens ! faites bien attention à ce qu'il fait dans cette occasion, et le comparez avec ce qu'il fera dans la suite, quand son affreuse nudité va bientôt l'effrayer, le réduire à l'obéissance ; n'oubliez pas que c'est le même roi, le même homme, le même individu, la même volonté qui agit et agira. Il n'y a de changé que les circonstances ; le caractère ne change pas comme elles. Il est moralement impossible qu'un instant détruise une habitude de trente années. Louis XVI avait, au milieu d'une cour despotique, nécessairement contracté le goût du pouvoir absolu. Il n'y a qu'un imbécille qui puisse croire qu'il l'a dépouillé en un instant. Non, non, citoyens, il n'y a que les malheurs et les années qui puissent opérer ce prodige, cette révolution dans son ame ; mais entas-

sons, unissons les faits à ce qui est démontré par la raison éternelle.

Tout ce que nous avons dit n'est rien, s'efface devant le temps où des assassins enrégimentés marquaient de la craie fatale les têtes des proscrits ; où des canons, des boulets, des grils pour les faire rougir, où tout l'attirail infernal de la guerre menaçait la capitale d'être la proie des flammes et de la férocité du soldat étranger ; où d'affreux complots se tramaient dans son palais, sous ses yeux, de son aveu, contre la liberté dont on le dit *restaurateur*. Louis XVI, tu es placé entre deux écueils bien cruels. Ou tes ministres, ou toi, avez donné ces ordres tyranniques et barbares. Si ce sont eux à qui est confié le sceptre des Français, si tu les a dictés toi-même . . . . . , je frémis . . . . . ; et, dans ces deux cas, je garde le silence ou de honte, ou d'effroi.

Enfin, le 14 juillet, la Bastille prise, le soulèvement, la déflection des troupes jettent l'épouvanter dans ton ame, et parmi les scélérats qui t'environnaient. Ils fuient, et te laissent à la merci d'un peuple outragé, indigné. Tu sens enfin chanceler ton trône, tu vois, pour la première fois, de quelle nullité est ton pouvoir, quand le peuple t'abandonne. On te conseille de prendre le seul parti qui te restait, qui fut de te jeter dans les bras

de la nation ; tu t'y détermines ; tu viens dans cette capitale abaisser l'orgueil du diadème devant trois cent mille citoyens armés. Pour prix de cette démarche , de la plus urgente nécessité pour toi , on te prépare , on te décerne le titre de restaurateur de la liberté. On ne sait si l'on doit rire ou s'indigner. Sont-ce des esclaves ou des fous , ou des hommes libres qui te l'ont donné ? Eh ! bon peuple gaulois , ne voyez-vous pas un roi vaincu qui se soumet au citoyen victorieux ; qui se soumet jusqu'au moment où il pourra vous réasservir ? Pour nous , nous pouvons assurer que nous n'avons jamais fait un tel désaveu , un tel abandon des principes consacrés par le raisonnement éternel et l'expérience de tous les siècles.

Depuis cette époque mémorable , et gravée dans le cœur de tous les Français , les ennemis de l'état parurent épouvantés , paralysés ; et lui même resta , jusqu'au mois d'octobre , dans une stupeur qui marqua tout l'effroi dont sa cour avait été frappée ; elle ne dura guère. Le président de l'assemblée nationale lui porte à accepter la déclaration des droits de l'homme , et la partie de la constitution déjà décrétée ; il refuse. Refuser d'accepter la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ! Eh ! on le croira ami de la liberté qu'elle consacre ! Eh ! on le croira ami de la

révolution à qui elle doit son existence! Il faudrait être aveugle-né, un esclave tremblant et stupide. Qui ne voit dans ce refus l'espérance du succès que promettait l'orgie infernale des gardes-du-corps, orgie où il assista au milieu des aristocrates mâles et femelles de sa cour; orgie sacrilège, où d'affreux blasphèmes furent proférés contre la nation, où l'on foula aux pieds la cocarde de la patrie? Il le vit, l'entendit, l'autorisa, l'approuva par sa présence, ratifia ces scandales, ces outrages, souffrit qu'on y arborât la cocarde blanche et noire. Est-ce le restaurateur de la liberté qui permet qu'on en foule aux pieds le signe, à qui les couleurs nationales doivent être chères, ou l'ami des couleurs le ralliement des ennemis de la patrie? La réponse n'est pas douteuse.

Cette conspiration criminelle est découverte et punie dans les célèbres journées des 5 et 6 octobre, contre lesquelles tant d'ennemis soudoyés ont répandu d'atroces calomnies. Au lieu de partir pour Metz, le roi vient à Paris au milieu des citoyens et des soldats armés pour venger cet affront fait à la France entière; il arrive précédé et suivi de nombreux chariots chargés de farine trouvée dans les magasins de la cour, lorsque Paris éprouvait les horreurs de la famine par des manœuvres ministérielles.

Qu'a-t-il

Qu'a-t-il fait depuis pour mériter le titre touchant qu'on lui a décerné ? Une seule action démentie par les faits : dans l'ombre de ~~sa~~ cour, au milieu des conjurés, mille complots se sont tramés, se sont succédés ; mille oppressions, mille décrets funestes, qui portent l'empreinte du sceau royal.

Pour combler son civisme, le 9 juin, vient sa lettre à l'assemblée nationale, où il demande vingt-cinq millions pour la dépense de sa maison ; en outre, le revenu des parcs, domaines, forêts et maisons de plaisance, qui portent la liste civile environ à quarante millions ; en outre, quatre millions pour le douaire de la reine, le remboursement de la prétendue finance des charges de sa maison, et de celle de ses frères, finance qui n'est jamais entrée dans le trésor public, et qui peut aller à cent millions. Eh ! pour qui donc ces sommes énormes, quand l'état est à deux doigts de sa perte par les prédictions de sa cour ? Citoyens, ressouvenez-vous sans cesse qu'avec des millions on achète des esclaves. Je l'ai déjà dit, mais je le répète pour qu'on s'en ressouvienne, sa dernière demande a été si révoltante, que les ministériels mêmes en ont été indignés. Tout cela est-il d'un citoyen, ou d'un roi qui veut boire les larmes des malheureux ?

Arrive l'anniversaire du 14 juillet, où citoyens et soldats sont accourus des deux bouts de la France ; il y assiste , mais non pas en restaurateur de la liberté , mais non pas en ami de la révolution , car il serait venu au milieu des représentans du peuple , et non dans un char fastueux ; il y assiste , mais isolé , prêtant un serment solitaire , et non comme le restaurateur de la liberté , qui devait être à l'autel de la patrie , levant la main dans une attitude pittoresque et imposante , jurant de garder cette constitution , de défendre cette liberté , dont on le dit *restaurateur.*

Je passe à travers mille faits , mille manœuvres coupables du cabinet et des comités de l'assemblée nationale , et j'arrive aux assassinats de Nanci. L'opinion publique est formée : tous les détours , tous les rapports ministériels , rien ne sauroit laver les indignes satrapes souillés du sang de cette ville infortunée. Louis XVI , tous les citoyens te dénoncent , accusent les ministres d'y avoir trempé leurs mains barbares , d'avoir conspiré contre la patrie , d'avoir soufflé le feu de la discorde dans les colonies , d'avoir causé les troubles de Brest , de Toulouse , d'avoir causé les massacres de Nîmes , de Montauban , etc. La nation indignée de-

mande leur renvoi; et tu t'obstines , pendant long-temps , à ne pas répondre au vœu général manifesté , toi qui n'es que l'exécuteur de la volonté publique ! As-tu donc cru pouvoir braver ainsi le génie de la nation ? as-tu donc cru pouvoir maintenir dans leurs places ces visirs , ces agens subalternes des affaires , des intérêts de la république , malgré l'improbation , malgré le cri des peuples , quand il n'est pas de loi au monde qui puisse les forcer de te conserver malgré eux , toi , l'agent suprême de leurs volontés souveraines ? Ces ministres diffamés t'écrivent une lettre à laquelle tu fais la réponse la plus affectueuse ; tu leur dis : *Je vous ai toujours vus amis du peuple , de l'ordre , de la justice et des loix . Amis du peuple , grand Dieu !* qu'ils ont opprimé , et voudraient enchaîner ! *amis de l'ordre ,* en provoquant la guerre étrangère et civile ! *amis de la justice ,* en s'unissant aux conjurés ! *amis des loix ,* en n'exécutant pas les décrets de l'assemblée nationale ! La lettre était fausse , hypocrite et perfide ; la réponse encourageait par son approbation les attentats des ennemis de l'état ; l'une et l'autre ont été dénoncées à la nation.

Tu as demandé une maison militaire , une garde nombreuse : une garde au milieu d'une

nation éclairée , au milieu des Français , est un outrage !

Que dirai - je du délai que tu as mis à accepter la constitution civile du clergé ? Apprends que ce qui fut autrefois dangereux , n'est plus que ridicule. La nation , seule souveraine ne doit compte de ce qu'elle fait à personne ; elle modifie , elle change son gouvernement quand elle le veut ; elle peut de même changer sa religion , sans qu'un roi , qu'un pape puisse le trouver mauvais : apprends que les lâches qui t'environnent te poussent vers l'abîme où leur fureur les entraîne.

Je n'assisterai pas aux lâches conciliabules qui se sont tenus depuis au château des Tuileries , entre Antoinette , qui en était l'ame , *le restaurateur de la liberté* , et tous les traîtres qui l'environnaient ; entre tous ces brigands , ces déprédateurs subalternes des droits sacrés de la nation , qui secouaient autour de lui tous les brandons des furies , toutes les torches des enfers , qui lui montraient en songe , son trône relevé , assis sur les ossemens , sur les cadavres du peuple expirant ou asservi. On y voyait , sur-tout , ces prêtres réfractaires , ces prêtres sacriléges , attisant de leurs mains impies , soufflant dans tous les cœurs le feu qui les dévorait. Il leur donnait un asile , applaudissait à leur

résistance, malgré l'improbation universelle, malgré le scandale que causait aux Français leur conduite et la sienne. C'est là qu'on jurait avec d'affreux sermens la ruine de cette nation qui l'alimentait, qui lui donnait plus de quarante millions à dévorer, qu'il ne devait employer que pour elle, que pour le maintien de l'ordre social, et qui n'ont servi qu'à tout corrompre, à tout gangrener, dont il n'a usé que pour sa ruine : ce sont là ses moindres attentats contre la liberté.

Les massacres de la Chapelle, de la Maison Blanche, du Gros-Caillou, etc. sont d'affreux anneaux de la chaîne qui unissait tous les conjurés, dont il était et n'a pas cessé d'être le chef. Ils agissaient sous ses yeux, de son aveu, au moins tacite, l'impunité des assassins en est la preuve morale.

Je néglige mille faits qui, réunis ou séparés, suffiraient pour l'accabler ; et j'arrive à la démolition prétendue du donjon de Vincennes. A-t-on cru pouvoir en imposer aux yeux clairvoyans des Français, par cette farce si inutilement et si grossièrement jouée ? Quoi ! tandis que toutes les forces armées de la capitale se portent vers ce repaire, ce nid, cet antre des tyrans, pour empêcher une démolition que deux jours après on ordonne, il se passe dans l'intérieur des Tuilleries une

tragi-comédie. Une tourbe d'assassins en croix, en cordons, en habit court, en soutane, une troupe de scélérats armés de poignards d'une forme atroce et nouvelle, tentent de favoriser d'exécuter ce que nos dignes conspirateurs de la représentation nationale appellent un enlèvement de sa personne *sacrée*. Nos plus dignes grenadiers du centre voient ces manœuvres criminelles, ils tombent sur ces lâches conjurés, les désarment; ceux qui font quelque résistance reçoivent le salaire qu'ils avaient droit d'attendre. On les pousse, on les roule hors des appartemens: cette scène se passe encore sous ses yeux, et de son aveu; sa conduite a expliqué sans retour aux plus incrédules ses vrais sentimens. Il voulait fuir; le plan fut mal conçu, plus mal exécuté; le général pouvait-il l'ignorer? Il arrive tout essoufflé, et fort étonné de la tournure qu'avait prise cette affaire, cette conspiration ridicule; il paraît furieux, et il finit par dire à ces bâ-tards de Catilina, *qu'ils ignoraient donc qu'il répondait du roi sur sa tête*: espérant ne jamais payer sa dette, espérant dans la suite faire une banqueroute frauduleuse, comme il l'a faite. Tout se passa, depuis cette époque, en conspirations, en machinations, pour opérer ce qu'avait manqué la journée des poi-

gnards entre lui, ses ministres, Antoinette, les comités, etc. jusqu'au 18 avril, que fut réitérée une tentative nouvelle, qui échoua par la contenance généreuse du bataillon des Carmes et des braves grenadiers de l'Oratoire. Lafayette et Bailly sollicitent du département la proclamation de la barbarie martiale ; et sans Danton, qui la fit révoquer, elle était accordée. Lafayette et Bailly doivent des remercimens à ce vrai citoyen. Jamais, dans cette journée mémorable, d'autre sang n'eût été versé, que le sang des coupables. Il se rait à souhaiter qu'elle eût été exécutée, ce n'eût pas été contre un peuple paisible et sans défense, et bien moins de sang eût été répandu que le 17 juillet, jour d'exécutable mémoire, jour où de lâches tryans se sont montrés à découvert.

Enfin Louis voit que tout est vain contre un peuple que la liberté de la presse éclaire ; il rentre dans le palais de la nation avec toute sa famille ; il y rentre pour conjurer de nouveau, et assurer par un coup décisif et hardi le succès de ses complots.

Le lendemain, il se rend à l'assemblée nationale, il se plaint; eh ! de qui ? grand Dieu ! du peuple ; de ce peuple dont il avait juré la ruine, et qui, s'il n'était généreux, serait armé pour son supplice.

Enfin, pour unir tous les genres de bassesses et de crimes, Montmorin, digne ministre d'un tyran, d'un fourbe, fait, en son nom, une proclamation à toutes les puissances étrangères, par laquelle Louis proteste de son attachement à la constitution, il jure de la maintenir de tout son pouvoir. Rien ne le forçait à cette perfidie, et ce mandataire du peuple, cet exécuteur passif des ordres de la nation, médite contre elle la plus noire trahison, le plus insigne parjure, la plus affreuse indignité dont l'être le plus bassement dépravé puisse être capable. Louis, écoute ces vérités dures, puisque tu les mérites ; et, pour ton bonheur, puissent elles te corriger ! Quelques instans après cette acceptation libre, volontaire et solennelle, il fait paraître une protestation coupable contre cette constitution dont il s'était dit l'apôtre ; et quelques instans de plus, il fait proclamer un manifeste pour livrer l'empire à toutes les horreurs de la guerre étrangère et civile. Cet ami si sincère de la liberté en devient l'assassin ; il prend lâchement la fuite : le général, le major de l'armée le savaient, ils le laissent échapper ; et ce coup, que lui et tous les ennemis de l'état regardaient comme le plus funeste, est retombé sur sa tête ; il est descendu dans un abîme,

dont tous les efforts humains, les intrigues, l'or, les bassesses, tous les crimes, ne sauraient l'arracher!

Comme tous les tyrans se moquent de la religion ! Il avait pourtant reçu la communion pascale ; il avait pourtant reçu son Dieu ; il l'avait reçu au milieu du parjure, de la trahison, des faux sermens, méditant dans son ame d'assassiner ou d'asservir cette nation qui reçut la liberté de ce Dieu qu'il outrageait. Est-ce là un crime ? est-ce là tromper, trahir les hommes ? est-ce là faire servir le ciel même à ses forfaits ? est-ce là une conspiration contre les peuples ? Louis, réponds, si tu l'oses.

Je ne suis point du tout de l'avis de ces endormeurs qui ont tant félicité le peuple de Paris du calme qu'il fit paraître dans cette occasion. Cecalme n'était que la corruption qui régnait depuis le sénat jusqu'aux derniers corps administratifs ; ce n'était que le calme perfide et malheureux des esclaves, ou des hommes trompés par cinquante mille valets de la liste civile, qui, gorgés d'or, allaient prônant les vertus civiques de leurs chefs, les plus traîtres, les plus coupables de tout l'empire ; ils tremblaient, les lâches, que le peuple éclairé sur leur trame infernale ne leur fit porter la peine due à leurs attentats.

Oui , je l'avoue , je fus épouvanté de cette paix d'un peuple usé , décrépit , de ce sommeil de mort . Non que j'eusse voulu le désordre , la confusion , l'anarchie , la discorde civilo ; mais le peuple pouvait conserver sa majesté , et s'assurer des criminels ; il eût mis à la raison cette horde de scélérats qui désolaient Paris . Jamais le peuple en masse n'a été vaincu .

Enfin ce Saxon d'origine est arrêté ; enfin ce roi , lâche , fugitif , est ramené à Paris , et les représentans du peuple , au lieu de faire paraître ce coupable à la barre de l'assemblée , lui envoient une députation scandaleuse , pour recevoir sa déposition et celle de sa femme , pour savoir les motifs de sa fuite : sa réponse est un tissu d'impostures , dignes de celui qui a osé se servir d'un faux passe - port , et au nom duquel les crimes de faux sont punis .

Une coalition scélérate a éclaté dans le sénat , une vente à l'encan de la liberté , une réunion d'archimachiavels s'était déjà faite , et s'est en vain manifestée depuis ; la puissance de la patrie , l'opinion irrésistible l'a brisée , et anéantira tout ce qui compromet ses droits ; cependant il faut que cette opinion soit aidée , soit soutenue ; il faut , si la législature actuelle ne veut être écrasée , ou du moins celles qui suivront ; il faut qu'elle dé-

truise tous les moyens de corruption qu'on lui a laissés ; qu'elle diminue des trois-quarts au moins la liste civile ; qu'elle rende par un décret vraiment constitutionnel , parce qu'il constituera l'empire , qu'elle déclare le pouvoir exécutif éligible de deux ans en deux ans , comme le législatif , jusqu'à ce qu'un meilleur ordre de choses l'ait anéanti , ou je prédis que ce pouvoir , oppresseur de sa nature , avant vingt ans , avant dix , aura tout renversé , tout anéanti .

J'ouvre à l'instant l'ordonnance des états généraux de 987 , dont Hugues Capet força encore les suffrages , corrompit la majorité , pour plâtrer , pour autoriser son usurpation de la couronne sur Charles de Lorraine , descendant de Charlemagne ; elle porte que *d'autant que Charles s'était montré ami des ennemis des François , aussi que les François renonçaient à son amitié , et le déclaraient déchu du bénéfice de la loi , tant pour avoir rompu le premier , que pour n'être obligés de reconnaître pour roi un ennemi de l'état.*

Si les Français ont précipité du trône Charles , fils de Louis d'Outremer , pour avoir recherché l'amitié de l'empereur , qui lui avait donné la Lorraine ; s'ils l'ont déclaré déchu pour avoir recherché un appui étranger ,

lui qui en avait tant besoin , puisque Hugues  
lui disputait le trône , et qu'il n'ignorait pas  
qu'il avait empoisonné son frère Lothaire et  
son neveu Louis V , combien , à plus juste  
titre , Louis XVI était-il coupable , était-il dé-  
chu , s'était-il lui-même précipité du trône ,  
par un abandon volontaire , par son espoir de  
revenir , la flamme et le fer à la main , com-  
mander à cette nation , qui ne doit obéir  
qu'à des loix qu'elle a librement faites ou  
consenties ?

Louis , les rois , les usurpateurs , les tyrans  
n'existent que par l'opinion , et c'est l'opi-  
nion qui t'accable. Tu avais perdu volontai-  
rement toutes les prérogatives insensées que  
t'accorde la constitution , puisque tu avais  
protesté contre ; tu t'étais dépouillé par ton  
propre fait , de ton aveu , par ta protestation  
et par ta fuite , de tout ce que les mandataires  
du peuple t'avaient donné sans son ap-  
probation. Qui t'a donc pu rendre ces dons  
que n'avait jamais pu et ne peut consentir la  
nation , ou elle consentirait à repasser sous  
le joug , elle et ses descendans ? En vain  
l'horrible décret martial , auquel , au mépris  
des réclamations générales , on prostitue le  
nom de loi , a-t-il été commandé , bien payé ,  
et point proclamé au champ du massacre ,  
pour imposer silence à la voix des citoyens

de Paris , que provoquait la voix de plus de soixante départemens , qui demandaient que **tu** fusses jugé ; en vain de lâches comités t'ont-ils déclaré une seconde fois inamovible , héréditaire , inviolable , t'ont-ils réitéré ton énorme liste civile ; ils n'ont pu le faire , sans décréter la servitude ; ils n'ont pu le faire , sans enfreindre l'ordre de leur souverain et du tien , sans enfreindre l'ordre du peuple , qui le leur défendait avant qu'il eût prononcé . Ont-ils été envoyés pour t'accorder ces lâches prérogatives , ou pour te résister , pour établir la liberté sur leurs débris ? et ils prétendent te les donner , te les vendre sur la ruine de cette liberté ! Non , non , il est trop tard . Les tyrans sont ou seront vaincus ; il n'y a point à composer avec le principe ; la volonté suprême des nations , la liberté ne peut exister avec les rois .

En vain des histrions avilis te donnent des éloges aussi lâches qu'ils sont rampans ; en vain prodigues-tu les illuminations et les fêtes à ce peuple que naguère tu aurais fait égorger : on voit la ruse barbare qui les apprête ; ta popularité et celle d'Antoinette sont aussi sincères que ton attachement à la constitution . Elle est concertée avec les conjurés de l'assemblée nationale de 1789 et du ministère , pour balancer , vaincre l'influence que

peut avoir la seconde législature. Peuple, ressouviens-toi que les tyrans ont toujours prodigué les jeux aux nations qu'ils ont voulu plonger ou retenir dans l'esclavage! Ressouviens-toi que l'horrible massacre de la Saint-Barthélemy fut exécuté pendant les fêtes, les bals, les mascarades donnés aux noces de la sœur de cette indigne Charles IX, avec Henri de Navarre, depuis Henri IV, et frémis! Ressouviens-toi de ces horreurs, et songe qu'elles sont prêtes à renaitre; songe que le fer, les poisons menacent tes plus intrépides défenseurs, et que tes chaînes sont préparées! Ressouviens-toi, peuple bon, enthousiaste et crédule, qu'hier on t'assassinait, et qu'aujourd'hui l'on te fait danser! ressouviens-toi que c'est l'or qu'on arrache à ta misère, qui aiguise les poignards et paie l'indigne orchestre! Ajoute, si tu le veux, foi à la nouvelle acceptation de Louis; elle est nulle pour moi, et pour tout être qui pense. C'est un tissu d'impostures, si on la compare à sa démarche du 4 février, à son serment du 14 juillet, à la lettre de Montmorin, et aux perfidies dont il n'a pas craint de déshonorer sa mémoire.

On a célébré cette acceptation comme un triomphe. Eh quoi! vingt-cinq millions d'individus attendent leur bonheur de la volonté

d'un individu ! C'est un délire effrayant ; c'est une abnégation inconcevable de tout jugement ! c'est un désaveu malheureux des dons les plus sacrés de la nature ; c'est une folie permanente. Jusques à quand , pauvres humains , pauvres habitans d'un pays désolé par ces dynasties de tyrans , par d'indignes Germains , par de farouches Saxons ; jusques à quand , lorsque la vérité vous presse , lorsque le jour vous environne , voudrez-vous encore vous conduire en aveugles insensés ? et ne briserez-vous pas ces rois , que le ciel vous a donnés dans sa colère , ne mettrez- vous jamais à leur place un code de loix avouées par la morale et la nature ?

Ah ! il est temps , sans doute , que par un dernier effort on tente de vous arracher du chaos des malheurs où sont morts vos ancêtres ; il est temps que la vérité inexorable flétrisse pendant leur vie , fasse pâlir tous les scélérats couronnés ; il est temps que le plus stupide voie , avoue qu'un pouvoir exécutif , unique , suprême , qu'un roi , pas même héréditaire , investi d'une autorité dont les bornes sont mal posées , disputées , ou qui n'en a pas , et qui les franchirait quand il en aurait , doit épouvanter tout citoyen ; quand on voit qu'il est en outre armé de plus de quarante millions , qu'il a les clefs du

( 480 )

trésor public , et tous les moyens de séduction que peuvent lui donner plus de quinze cents places à sa nomination ; quand on voit une telle masse de pouvoirs , et qu'on parle de liberté , prononcez hardiment que ce sont des aveugles nés qui parlent de la lumiére ; que c'est l'anarchie qui règne au lieu d'elle . Si les tronçons du despotisme sont épars , son horrible tête est toute entière ; elle les rappelle à elle , il les renouera successivement , et remettra sur la nation un joug de fer , s'il n'est exterminé .

F I N.

